

Paysages emblématiques de Picardie

Tome 2 - département de la SOMME



DIRECTION REGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMENAGEMENT ET DU
LOGEMENT DE PICARDIE
Service Nature, Eau, Paysages
56, rue Jules Barni
80040 AMIENS Cedex1

JANVIER 2013

Avant propos

L'identification des paysages emblématiques de la Picardie est issue de trois documents de référence à savoir, l'atlas des paysages de l'Oise (2005), l'inventaire des paysages de l'Aisne (1998-2003), et l'inventaire des paysages de la Somme (1998-2001). Ce dernier a été ensuite complété par l'atlas des paysages de la Somme (2008).

Il ne s'agit pas d'une identification exhaustive, cet inventaire est voué à être complété et amendé au gré de l'évolution de la connaissance des paysages picards.

Les trois documents utilisent des terminologies différentes :

- Pour l'atlas des paysages de l'Oise, il s'agit des «grands ensembles paysagers emblématiques», des «paysages singuliers» et des «paysages représentatifs».
- Pour l'inventaire des paysages de la Somme, il s'agit des «sites remarquables» et des «sites d'intérêt ponctuel».
- Pour l'inventaire des paysages de l'Aisne, il s'agit des «paysages particuliers» et des «paysages reconnus».

Pour simplifier, ces paysages emblématiques sont cartographiés dans cette étude sur deux niveaux d'échelles : «les grands ensembles emblématiques» et «les sites d'intérêt ponctuel».

Si la méthode d'analyse diffère à la marge dans les trois départements, les paysages emblématiques correspondent à des territoires de différentes échelles particulièrement évocateurs de l'entité paysagère à laquelle ils appartiennent. Ils concentrent les grandes caractéristiques naturelles, architecturales, urbaines et agricoles de l'entité et témoignent d'une histoire commune ou d'une activité. Il peut s'agir également de paysages faisant l'objet d'une reconnaissance sociale, culturelle, historique, voire institutionnelle.

Ils représentent une valeur d'exemple qui ne doit pas générer un manque d'attention sur les autres territoires. Par ailleurs, il ne s'agit pas de rendre immuable ces paysages mais leur permettre de se transformer dans le respect de leurs caractéristiques identitaires.



Le pilotage de cette étude a été assuré par :

François RIQUEZ, Christian VARLET, Francine COUEGNAT, Laurent MAILLET et Frédéric BINCE
DREAL Picardie
Service Nature, Eau, Paysages
56, rue Jules Barni
80040 AMIENS Cedex1
03 22 82 90 60

Cette étude a été réalisée par :

François BONNEAUD
paysagiste dplg
12 rue de Rennes
35130 La Guerche de Bretagne
02 99 96 49 26
francois.bonneaud@free.fr

Stéphane BERTIN
paysagiste dplg
06 07 18 98 97
36 rue Boissonade 75014 Paris
stephane.bertin@free.fr

Cartographie réalisée par la Dreal Picardie.

SOMMAIRE

Les unités paysagères de l'atlas des paysages de la Somme	4
Les paysages emblématiques de la Somme	5
Bas-champs de Cayeux et la Falaise	8
Baie de Somme	12
Marquenterre	16
Bas champs, Bocage et Marais du Marquenterre	20
Basse Vallée de l'Authie	24
Forêt de Crécy et vallée de la Maye	28
Saint-Riquier et les plateaux alentours	32
Vallées d'Authie et affluents en aval de Doullens	36
Luceux et la vallée de la Grouche	40
Vallées et environs de Domart-en-Ponthieu	44
Vallées de la Nièvre et de la Fieffe	48
Vallées de Mouflers et Bouchon	52
Vallée de la Somme entre Amiens et Abbeville	56
Basse vallée de la Somme	60
Vallées de la Trie, de Miannay et de Fireulle	64



Vallées sèches de la Bresle aval	68
Vallée de la Vimeuse	72
Coteaux de la Bresle et du Liger	76
Vallées de Bellifontaine, de Canvrière et Frucourt	80
Vallées vertes et le plateau de Sélincourt	84
Vallons de Gouy, Courcelle et Moyencourt	88
Vallées de la Selle et de Namps-Maisnil	92
Vallées des Evoisons, de la Poix et des Parquets	96
Haute vallée de l'Authie	100
Secteur du Souvenir	104
Confluence de la Noye et de l'Avre	108
La Noye aval à Chaussoy-Epagny	112
Grivesnes et la vallée de Septoutre	116
Vallées sèches de Hérisart et Toutencourt	120
Vallée de l'Hallue	124
Basse vallée de l'Ancre	128
Boucles de la Somme entre Péronne et Corbie	132
Vallée de la Luce	136

Cœur du Santerre	140
Vallée de l'Avre	144
Plateau et sources de l'Ingon	148
Canal du Nord et Somme amont	152
Vallée de l'Omignon	156
Collines du Vermandois	160
Hortillonnages	164

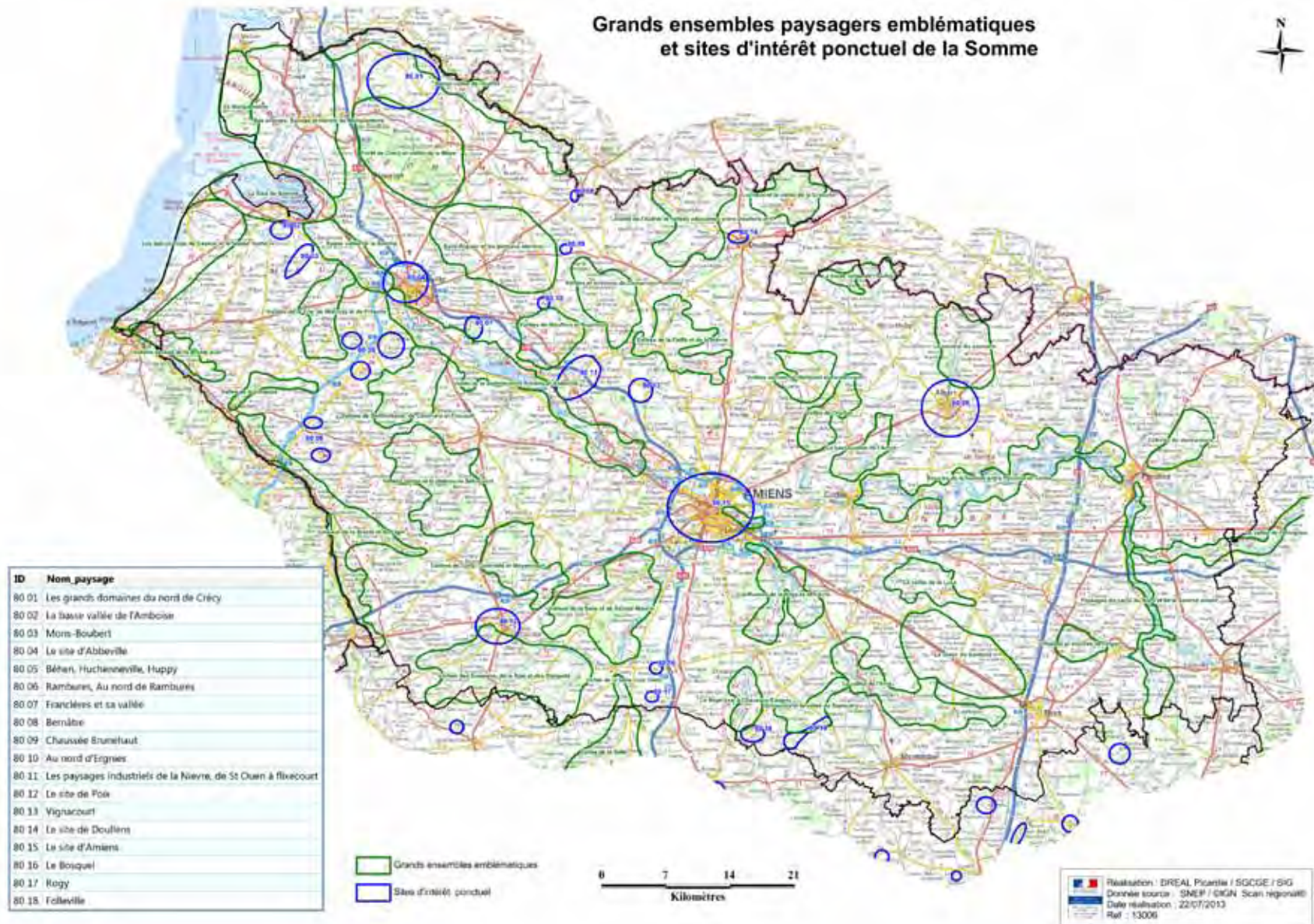
Lexique	168
----------------	------------

Sources	170
----------------	------------

Les unités paysagères de l'atlas des paysages de la Somme



Les paysages emblématiques de la Somme



LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE LA SOMME

Paysages emblématiques

0 Vallée de la Selle (voir Oise)
1 Bas-champs de Cayeux et la falaise
2 Baie de Somme
3 Marquenterre
4 Bas champs, Bocage et marais du Marquenterre
5 Basse vallée de l'Authie
6 Forêt de Crécy et vallée de la Maye
7 Saint-Riquier et les plateaux alentour
8 Vallées de l'Authie et affluents en aval de Doullens
9 Lucheux et la vallée de la Grouche
10 Vallées et environs de Domart-en-Ponthieu
11 Vallées de la Nièvre et de la Fieffe
12 Vallées de Mouflers et Bouchon
13 Vallée de la Somme entre Amiens et Abbeville
14 Basse vallée de la Somme
15 Vallées de la Trie, de Miannay et de Fireulle
16 Vallées sèches de la Bresle aval
17 Vallée de la Vimeuse
18 Coteaux de la Bresle et du Liger
19 Vallées de Bellifontaine, de Canvrière et Frucourt
20 Vallées vertes et le plateau de Sélincourt
21 Vallons de Gouy, Courcelle et Moyencourt
22 Vallées de la Selle et de Namps-Maisnil
23 Vallées des Evoisons, de la Poix et des Parquets

Famille de paysage

vallée
littoral
littoral
littoral
marais
vallée
forêt
plateau
vallée
vallée
vallée
vallée
vallée, marais
vallée, marais
vallée
vallée
vallée
vallée
vallée
vallée, plateau
vallée, plateau

Unité paysagère dans l'atlas départemental

Littoral Picard
Littoral Picard
Littoral Picard
Littoral Picard
Ponthieu, Authie et Doullennais
Ponthieu, Authie et Doullennais
Ponthieu, Authie et Doullennais
Ponthieu, Authie et Doullennais
Ponthieu, Authie et Doullennais
Ponthieu, Authie et Doullennais
Ponthieu, Authie et Doullennais
Vallée de la Somme
Vallée de la Somme
Vimeu et Bresle
Vimeu et Bresle
Vimeu et Bresle
Vimeu et Bresle
Vimeu et Bresle
Vimeu et Bresle
Vimeu et Bresle
Vimeu et Bresle
Amiénois
Amiénois
Amiénois

Paysages emblématiques

24 Haute vallée de l'Authie
25 Secteur du souvenir
26 Confluence de la Noye et de l'Avre
27 Noye aval à Chaussoy-Epagny
28 Grivesnes et la vallée de Septoutre
29 Vallées sèches de Hérisart et Toutencourt
30 Vallée de l'Hallue
31 Basse vallée de l'Ancre
32 Boucles de la Somme entre Péronne et Corbie
33 Vallée de la Luce
34 Coeur du Santerre
35 Vallée de l'Avre
36 Plateau et sources de l'Ingon
37 Canal du Nord et Somme amont
38 Vallée de l'Omignon
39 Collines du Vermandois
40 Hortillonnages

Famille de paysage

vallée
vallée, plateau
vallée
vallée, plateau
vallée, plateau
vallée, plateau
vallée
vallée, plateau
vallée
vallée, plateau
plateau
vallée, plateau
plateau, vallée
vallée
vallée
vallée et plateau
vallée

Unité paysagère dans l'atlas départemental

Amiénois
Amiénois
Amiénois
Amiénois
Amiénois
Amiénois
Amiénois
Amiénois
Somme
Santerre et Vermandois
Santerre et Vermandois
Santerre et Vermandois
Santerre et Vermandois
Vallée de la Somme, Santerre
Santerre et Vermandois
Santerre et Vermandois
Amiénois, Vallée de la Somme

Grand ensemble paysager n°1



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Littoral Picard

Famille de paysage : littoral

Caractéristiques paysagères : Côte de galets, dunes, falaise vive, valleuse, falaise morte cultivée, renclôtures et mollières, villes balnéaires.

Site patrimonial : le Bois de Cisse

Composantes du paysage : Rideaux, bois, prairie, marais, fossés, canaux, hutte de chasse, haie bocagère, culture, villas balnéaires, front de mer, cavée.

Bas-champs de Cayeux et la Falaise

SITUATION

Le sud du littoral de la Somme

Les Bas Champs et la falaise forment le sud du littoral de la Somme entre la vallée de la Besle et la vallée de la Somme.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage de la frange littorale des Bas Champs et de la falaise a été jugé emblématique de l'unité du littoral Picard car des ambiances très variées s'y succèdent : digue de galets, dunes et poulriers actifs du côté du large, renclôtures et mollières, hable d'Ault, villes balnéaires, falaise morte et vive, valleuse.

La falaise vive de Mers à Ault

Les falaises constituent la seule partie rocheuse du littoral picard, dans le prolongement direct des falaises du pays de Caux. Elles n'en sont séparées que par l'embouchure de la Bresle, frontière historique entre France et Normandie. Paysage contrasté s'il en est, les falaises attirent pour leur caractère sauvage, brutal, presque exclusivement minéral dont l'intérêt est renforcé par une instabilité chronique. De par leur relief, les falaises sont difficiles d'accès et imposent une double lecture. Seuls les trois accès de Mers, Ault et du Bois de Cise permettent de s'aventurer sur l'estran rocheux et, avec un peu de recul, d'admirer l'ensemble de la muraille de craie blanche qui déchire l'horizon. Pour découvrir les sites de Mers et Ault ainsi qu'une grande partie des falaises, on peut aussi profiter des points de vue plus lointains depuis les hauteurs du Tréport et la digue des Bas Champs.



La falaise vive entaillée des trois valleuses de Mer, du Bois de Cise et de Ault, implanté à la transition avec la falaise morte. Cayeux-sur-Mer



Près des bourgs, des belvédères offrent des vues remarquables sur le mur blanc des falaises et l'estran. Ault



La falaise morte, cultivée, dont le relief est sculpté par des rideaux successifs. Cayeux-sur-Mer



Cordons de galets cotier enserrant des dépressions humides. Cayeux-sur-Mer



Massif dunaire en arrière du cordon de galets. Cayeux-sur-Mer



fossés et canaux drainent les eaux vers les renclôtures et la mer. Cayeux-sur-Mer

Cordons littoraux et renclôtures

Le littoral des Bas Champs recèle une grande diversité de paysages : paysages côtiers naturels comme les cordons et pouliers de galets, le massif dunaire ou les mollières, paysages côtiers marqués par l'homme comme les renclôtures et la digue, tous témoignent de l'intense dynamique naturelle qui affecte le trait de côte. Quelques voies carrossables permettent d'accéder aussi à la digue et au hable d'Ault. Le tracé des routes qui conduisent à Cayeux est calqué sur les anciennes digues des renclôtures.

Bas Champs de Cayeux et falaise morte

A l'inverse de la frange littorale, la partie centrale des Bas Champs est d'avantage liée à la falaise morte et au plateau voisin. Vers le sud-est, la falaise morte forme une pente cultivée, de plus en plus abrupte vers Ault où elle a nécessité l'édification de rideaux successifs. Bien que très caractéristiques de la plaine littorale, les ambiances des Bas Champs sont plus rurales, plus végétales, plus proches du Vimeu. Cette perception est tempérée localement, là où le bocage disparaît. L'horizon se découvre alors vers les renclôtures et les cordons littoraux voisins. En s'éloignant des villages, la végétation bocagère disparaît rapidement et les routes deviennent tortueuses, suivant le tracé des canaux qui drainent cette basse plaine humide. Un incroyable réseau de fossés et rigoles cherche à évacuer le plus rapidement les eaux vers les renclôtures voisines et la mer.

Un habitat balnéaire

Les trois échancrures de la falaise vive de Mers, Ault et du Bois de Cise sont l'occasion de découvrir les exemples les plus remarquables de l'urbanisme et de l'architecture "belle

époque" dans le littoral picard. A Mers, les villas "belle époque" dessinent un front continu, organisé en quartiers au tracé extrêmement rigoureux et symétrique. Il s'en dégage à la fois une impression de richesse (par la diversité des détails architecturaux) et d'urbanisme réfléchi.



Des fronts de mer formés de villas balnéaires alignées, à l'architecture belle époque. Mers



Communes concernées :

AULT
BRUTELLES
CAYEUX-SUR-MER
FRIAUCOURT
LANCHERES
MERS-LES-BAINS
PENDE
ST-QUENTIN-LA-MOTTE-CROIX-AU-BAILLY
WOIGNARUES

Bas-champs de Cayeux et la Falaise

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique bénéficie de plusieurs protections paysagères au titre des Sites : le hable d'Ault fait partie du large site inscrit du littoral picard, le bois de Cisse est également inscrit. Enfin le territoire situé au nord

de Ault fait partie de l'Opération Grand Site de la Baie de Somme.

Environnement

Toute cette partie du littoral Picard présente un fort intérêt écologique pour ses milieux très variés : falaise maritime, estran, levées de galets, hable d'Ault, prés humides et marais. En effet ce site est compris dans des ZNIEFF de type 1 et 2. L'ensemble des zones humides de la Baie de Somme, qui s'étend depuis Ault jusqu'à

la vallée de l'Authie, est reconnue comme Site d'Importance Communautaire, Ramsar, pour les oiseaux, par la procédure Natura 2000.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Une érosion côtière qui transforme le paysage

Qu'il s'agisse de la falaise vive ou du cordon de galet, l'érosion côtière est forte et elle transforme parfois brutalement le paysage. Ainsi l'érosion de la falaise d'Ault que la vailleuse d'Ault devient aujourd'hui morte, surélevée par rapport à la mer. Cette dynamique littorale très active a conduit à des aménagements de défense certes légitimes mais qui ont manifestement édulcoré toute préoccupation qualitative d'insertion paysagère.

Un laisser-faire qui a altéré les franges urbaines

Les abords de la plupart des villes et des bourgs côtiers sont marqués par un mitage de pavillons, de campings, de bâtiments d'activités qui a fortement dégradé ces franges urbaines et côtières. Ces dégradations prennent plusieurs formes : mitage, alignement de constructions hétéroclites (Brighton)...

Le recul du bocage

Dans les bas champs, l'évolution la plus marquante est le recul des haies qui conduit à une forte ouverture du paysage.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Valoriser le patrimoine balnéaire et soigner les espaces publics

La richesse de l'architecture balnéaire s'illustre, par des alignements bâtis à Mers, par des villas individuelles au Bois de Cise. Le caractère pittoresque et exceptionnel réside dans l'association entre une architecture originale et un environnement d'une grande intimité. Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti ainsi que son cadre : ces architectures remarquables doivent être valorisées par des espaces publics (Mers) ou un cadre paysager (Bois de Cise) de qualité. Veiller au respect scrupuleux des règles d'insertion des nouvelles constructions dans ces secteurs particuliers : volumes, couleurs, rapport à la rue.

Maîtriser les extensions urbaines

Dans les vailleuses et sur la falaise vive ou morte les nombreux points de vue et belvédères rendent visibles toute nouvelle urbanisation. La falaise morte est, de plus, particulièrement visible depuis les bas champs et les rengaillures. Cette forte visibilité impose une grande maîtrise des extensions urbaines : protéger les espaces vierges de la falaise (partie haute notamment), éviter le positionnement d'architectures aux volumes imposants en partie haute. Maîtriser l'étalement urbain dans ces cadres paysagers très sensibles.

Soigner les périphéries urbaines

Constructions isolées ou linéaires le long des routes viennent parfois altérer la perception du paysage par des implantations de piètre qualité architecturale, déconnectées du bourg ou trop prégnantes dans le paysage.

Ces phénomènes se retrouvent sous diverses formes autour de Cayeux, au Bois de Cise et en entrée de Mers. Veiller à la qualité et au positionnement des zones artisanales ou d'activité, des campings. Requalifier les entrées et traversées dégradées à Ault, Mers, Cayeux.

Soigner les accès littoraux

Initier une réflexion qualitative et patrimoniale des aménagements littoraux afin de dépasser les seules approches techniques et sécuritaires; conserver l'aspect naturel du cheminement du sentier littoral au sommet des falaises.



Maîtriser les extensions urbaines, très visibles depuis les nombreux belvédères. Mers vu depuis le Tréport



Une défense contre l'érosion qui doit mieux prendre en compte la qualité paysagère. Ault



Ault et la falaise morte très visibles depuis les bas-champs



Soigner les espaces publics, trop souvent négligés en dehors du front de mer. Mers



Maîtriser les extensions bâties : l'interminable alignement de constructions hétéroclites qui s'égraine vers le phare de Brighton . Cayeux-sur-Mer



Maîtriser les extensions bâties : veiller au positionnement et à la qualité des zones d'activités. Cayeux-sur-Mer

Grand ensemble paysager n°2



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Littoral Picard

Famille de paysage : littoral

Caractéristiques paysagères : estuaire, dunes, reaclôtures et mollières, villes balnéaires.

Site patrimonial : port du Hourdel, promenade en bord de Somme de St-Valéry-en Caux.

Composantes du paysage : prairie, marais, fossés, canaux, hutte de chasse, haie bocagère, villas balnéaires, front de mer.

Baie de Somme

SITUATION

L'estuaire de la vallée de la Somme

La baie de Somme forme un vaste estuaire au débouché de la vallée de la Somme, au milieu du littoral du département.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage de la baie de Somme a été jugé emblématique de l'unité du littoral Picard car il se décline en une multitude de micro territoires naturels et agricoles de grand intérêt paysager, tous conquis sur la mer au fil des siècles.

Une baie au paysage ouvert

La baie de Somme forme un large estuaire d'environ 4 km de large sur 12 km de longueur. Paysage maritime, l'estuaire forme un horizon très vaste, avec une multiplicité de canaux sur toute sa largeur qui baigne dans le substrat vaseux ou sableux. Ce paysage grandiose, a été lentement constitué par les méandres du fleuve et le rythme des marées. Le lieu réunit des milieux précieux pour la flore et la faune de l'estuaire. En bordure des chenaux, les zones de vasières recouvertes à chaque marée ; plus en retrait, les mollières situées entre les eaux de l'estuaire et les terres agricoles et qui ne sont envahies que par les marées à fort coefficient, favorisent une variété de biotopes qui accueille plusieurs activités traditionnelles : la chasse, l'élevage de moutons, et la pêche à pied dans les vasières.

Des berges en vis à vis

Les interactions visuelles, points de vue et panoramas sont un des aspects fondamentaux de ce site. Les horizons ouverts de la baie



La baie de Somme offre un paysage ouvert soumis au rythme des marées dans lequel eau, sables et vases créent des jeux de lumière sans cesse remaniés. Le Crotoy



Les mollières, ponctuées de chenaux et de mare de chasse, recouvrent la moitié de la baie. Ponthoile



Le pâturage extensif ovin des mollières entretient et valorise ces milieux écologiquement fragiles. Ponthoile



Les fronts bâtis de St-Valéry et Le Crotoy se font face de part et d'autre de la baie. Saint-Valéry-sur-Somme



Le canal maritime de la Somme est fermé par des portes durant les marées hautes. Saint-Valéry-sur-Somme

s'allient aux rares reliefs (St Valéry, versant Nord de la Somme) pour offrir dans un périmètre restreint une succession de vues parfaitement identifiables. Entre St Valéry, le Crotoy, la route du tour de baie (D 940), tous les éléments caractéristiques qui composent ce paysage de baie sont lisibles, presque d'un seul regard. En approchant du Cap Hornu, la plage de St Valéry offre un des meilleurs panoramas vers le site du Crotoy qui lui fait face.

L'eau omniprésente

La particularité et la richesse de la baie tiennent en grande partie à l'importance de l'élément «eau»: libre, salée ou douce ; en marais, artificiellement dessinée en mare de chasse, canalisée en canaux et fossés, canal maritime de la Somme.

St-Valéry et le Crotoy : deux fronts bâtis qui se font face

Les silhouettes des ports de Saint- Valéry, du Crotoy et du hameau du Hourdel sont visibles de loin et sont autant de repères dans un paysage marqué par l'horizontalité.

La ville de Saint-Valéry-sur-Somme possède un riche patrimoine : ses monuments historiques, ses anciens remparts, ses riches maisons d'armateurs du quai Perrée, son quartier de marins du Courtgrain aux petites maisons étroites, sa vieille ville et son ancienne ferté constituent autant de points d'intérêt.

La majorité du bâti est en brique, parfois à colombage de bois. Les silex et les galets sont utilisés pour créer des motifs décoratifs sur les pignons coupe-feu, en alternance avec la brique ou dans l'architecture monumentale en alternance avec la pierre (Eglise Saint-Martin, chapelle des marins).

Le Crotoy possède également une

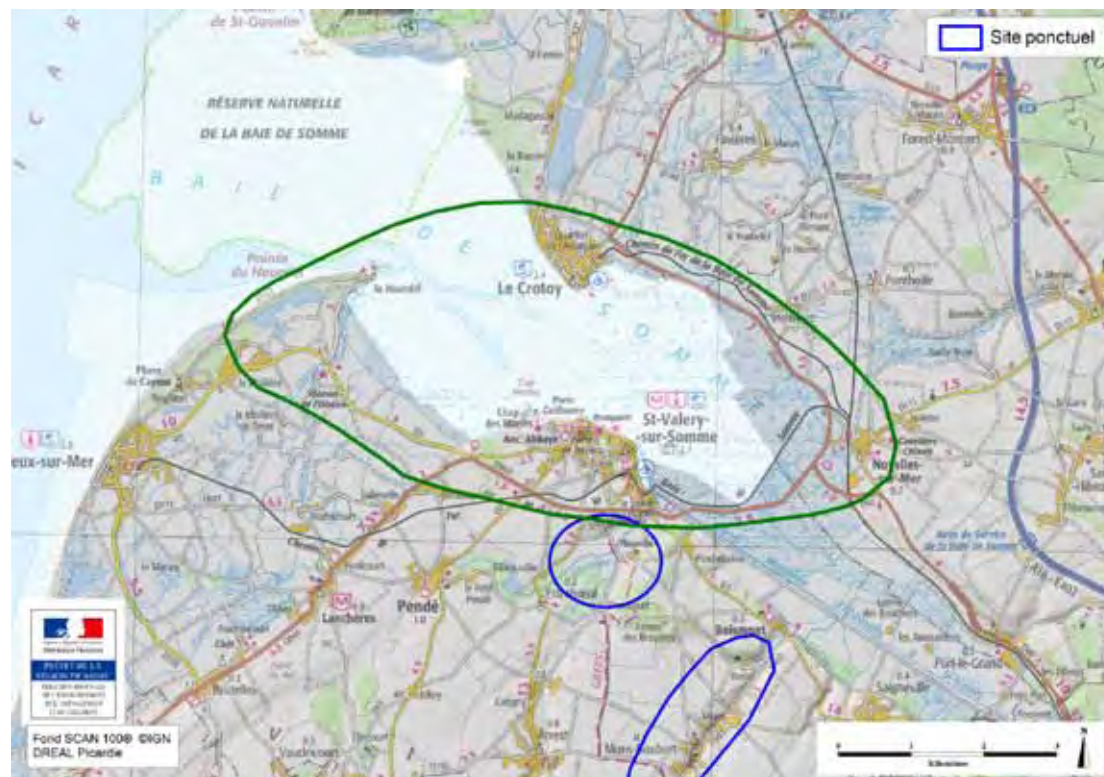
architecture balnéaire ancienne encore très présente mais qui cohabite avec des constructions plus récentes qui n'ont pas réussi à recomposer un front de mer cohérent.



St Valéry offre un front bâti aligné le long de la Somme. Saint-Valéry-sur-Somme



Le Crotoy présente une façade ouverte sur la mer et les étendues sableuses de la baie. Le Crotoy



Communes concernées :

BOISMONT
 CAYEUX-SUR-MER
 FAVIERES
 LANCHERES
 LE CROTOY
 NOYELLES-SUR-MER
 PENDE
 PONTHOILE
 SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Baie de Somme

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique bénéficie de plusieurs protections paysagères au titre des Sites : site classé du Marquetaire, de la Pointe du Hourdel et du cap Hornu, appartenance au large site inscrit du littoral picard. Enfin tout ce

territoire fait partie de l'Opération Grand Site de la Baie de Somme.

Environnement

Toute cette partie du littoral Picard présente un fort intérêt écologique pour ses milieux très variés : estuaire, estran, dunes, prés humides et marais : présence de la réserve naturelle nationale de la baie de Somme.

L'ensemble des zones humides de la Baie de Somme, est compris dans des ZNIEFF de type 1

et 2 et est reconnue comme Site d'Importance Communautaire, Ramsar, et pour les oiseaux, par la procédure Natura 2000.

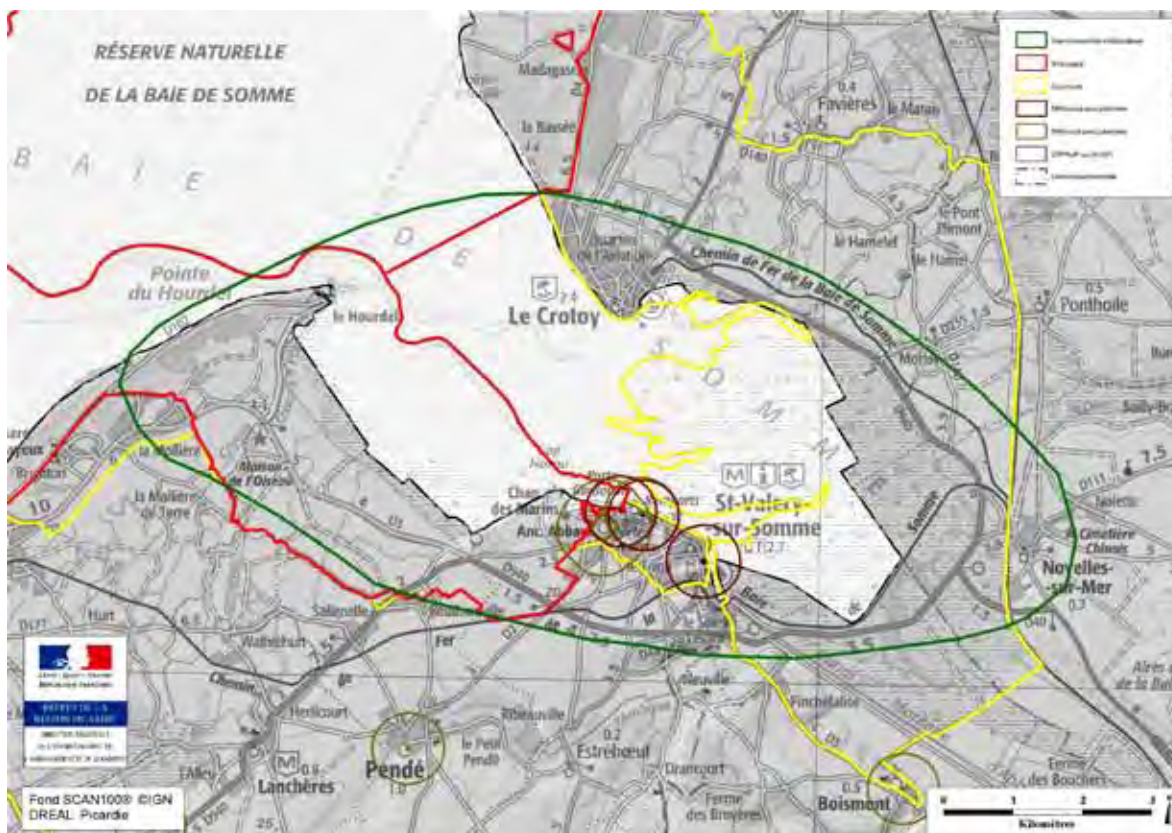
ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Un ensablement de la baie

Le Crotoy et Saint-Valéry étaient des ports actifs au Moyen-Age. La Somme a longtemps été considérée comme la meilleure voie d'accès à la mer (concurrentant la Seine), mais l'estuaire s'est ensablé peu à peu. Ce phénomène naturel lié à la remontée du niveau de la mer a été accentué depuis deux siècles par une série d'interventions humaines : canalisation de la Somme, fixation du chenal de marée entre 1841 et 1965, digue du chemin de fer en 1854, et enfin accélération des renclôtures vers 1850, puis importation accidentelle de la spartine de Townsend, graminée pionnière apparue dans les années 1920, qui colonise les vasières les plus hautes contribue à l'ensablement de la baie et à l'extension considérable des mollières.

Les mollières progressent de quinze hectares par an actuellement en baie de Somme et couvrent désormais la moitié de la surface de la baie. Le fond et la partie sud de la baie, zones d'accumulation des sédiments, progresse plus rapidement que la partie nord.

Les conséquences majeures ont été la progressive diminution de l'accessibilité des ports de la haie de Somme et des transformations touchant la pêche, la chasse, le tourisme et les activités de plaisance. La réduction des biotopes pourrait menacer à long terme l'intérêt ornithologique. À ce jour aucune solution réaliste ne permettrait d'empêcher l'ensablement.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Prendre en compte l'importance des covisibilités dans la baie

Les échanges visuels qui s'opèrent au sein de la baie constituent à eux seuls un véritable enjeu patrimonial qui se traduit par une sensibilité extrême à tout aménagement dans ce périmètre. Analyser tout projet, toute modification du site au regard des différents points de vue qui s'exercent sur la baie. Maîtriser l'étalement urbain dans ce cadre paysager très sensible.

Valoriser le patrimoine balnéaire et soigner les espaces publics

La richesse de l'architecture balnéaire s'illustre, par des fronts bâtis et par des villas individuelles à Saint-Valéry-sur-Somme et à un niveau moindre au Crotoy. Le caractère pittoresque et exceptionnel réside dans l'association entre une architecture originale et un environnement d'une grande qualité. Ces architectures remarquables doivent être valorisées par des espaces publics et un cadre paysager de qualité. Veiller au respect scrupuleux des règles d'insertion des nouvelles constructions dans ces secteurs particuliers : volumes, couleurs, rapport à la rue.

Soigner les périphéries urbaines

Constructions isolées ou linéaires le long des routes viennent parfois altérer la perception du paysage par des implantations de piètre qualité architecturale, déconnectées du bourg ou trop prégnantes dans le paysage.

Ces phénomènes se retrouvent sous diverses formes en périphérie du Crotoy et de Saint-Valéry-sur-Somme. Veiller à la qualité et au positionnement des zones artisanales ou

d'activité, des campings.

Concilier accueil et maintien de la valeur patrimoniale de ce site fragile

Une forte demande existe pour découvrir ces espaces naturels de grand intérêt, ce qui entraîne souvent de fortes fréquentations sur des espaces non prévus à cet effet, dégradant la qualité initiale des sites. Les réflexions doivent être en priorité menées sur les capacités d'accueil des espaces naturels, en hiérarchisant ceux-ci en fonction de leur intérêt mais également de leurs fragilités.



Maîtriser l'impact visuel des carrières, très visibles en arrière du Hourdel et du Crotoy. Cayeux-sur-Mer



Valoriser le patrimoine balnéaire et soigner les espaces publics: une démarche menée à St-Valéry, qui nécessiterai d'être engagée au Crotoy. Saint-Valéry-sur-Somme



Valoriser la RD40 qui permet une découverte de la baie. soigner l'aménagement des airs d'arrêt. Ponthoile



Prendre en compte l'importance des covisibilités dans la baie, notamment entre Saint-Valéry et Le Crotoy. Maîtriser les extensions bâties et soigner les périphéries urbaines. Le Crotoy et Saint-Valéry-sur-Somme

Grand ensemble paysager n° 3



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Littoral Picard

Famille de paysage : littoral

Caractéristiques paysagères : estuaire, plage, dunes, villes balnéaires.

Composantes du paysage : plage, dune blanche, dune grise, pinède, marais, villas balnéaires, front de mer.

Marquenterre

SITUATION

Le nord du littoral de la Somme
Le Marquenterre forme entre la Maye et l'Authie, un vaste massif dunaire de 2 700 ha.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage du Marquenterre a été jugé emblématique de l'unité du littoral Picard pour ses paysages très variés (ambiances intérieures, paysages végétaux, dynamique littorale, architecture balnéaire), les espaces des marais et mollières, l'ensemble formé par les paysages côtiers.

De la mer aux dunes

Le massif dunaire Marquenterre est relativement récent. Il a environ 2000 ans. Il a été créé par les courants, puis par les vents dominants d'ouest qui soulèvent le sable de l'estran à marée basse. Il culmine aujourd'hui à 36 mètres de hauteur et couvre 2700 hectares entre l'embouchure de la Maye et celle de l'Authie. Le massif se répartit en différents monticules plus ou moins isolés, "les crocs", dont les crêtes sont modelées en arcs par les vents d'ouest.

Dunes blanche, grise et boisée.

Sur les dunes, la végétation s'étage en fonction de l'influence maritime. Se succèdent ainsi la dune embryonnaire, puis la dune mobile ou dune blanche, colonisée de végétaux pionniers tel l'oyat, qui peinent à retenir le sable de leurs longues racines. En retrait, les dunes disparaissent sous un épais tapis de pelouses rases de mousses et de lichens, puis de fourrés d'arbustes, parfois impénétrables, au feuillage estival vert de gris, ce qui leur vaut le nom de dunes grises. L'ensemble



Le littoral du Marquenterre offre un point de vue privilégié sur la baie de Somme et la réserve naturelle. Le Crotoy



Les dunes blanches fragilisées par la fréquentation sont fixées par un réseau de ganivelles et des plantations d'oyats. Quend



La dune grise aux fourrés peu pénétrables. Quend



La dune boisée dominée par les pins. Quend



Les routes de l'arrière dune traversent la dune boisée. Fort-Mahon-Plage



La grande perspective sur le merau centre de Fort-Mahon. Fort-Mahon-Plage



Des fronts de mer à l'architecture hétéroclite. Quend



Les dunes blanches encadrent les stations balnéaires. Fort-Mahon-Plage

évolue progressivement vers la dune boisée. L'ombre accueillante de sous-bois des pinèdes contraste avec les argousiers. Tortueux, courbés par les vents au plus près de la côte, les arbres s'élèvent rapidement, formant une couverture sombre sous laquelle se dévoile à nouveau la topographie tourmentée des anciennes dunes. Des zones humides (les pannes) abritent entre les dunes une flore riche et originale.

Dunes blanches, dunes grises, dunes boisées, les trois paysages du massif dunaire sont fortement imbriqués. C'est par les sentiers qui le traversent que l'on peut découvrir cette grande variété d'ambiances.

Un littoral varié

Le littoral du Marquenterre recèle à lui seul, une grande diversité de paysages. Il permet d'embrasser du regard la plus grande partie de la réserve naturelle de la baie de Somme, depuis l'estran sableux qui à marée basse s'étend à l'infini, la digue Sud du Marquenterre surlignée par un horizon boisé et les mollières. La végétation qui s'accroche ponctuellement à la surface de l'estran témoigne de la vitalité de la progression des mollières consécutives à l'ensablement de la baie. Au Sud, le paysage est dominé par la longue ligne de la digue du parc ornithologique érigée entre 1960 et 1975. Passé le cap de la pointe de St Quentin, la dynamique littorale qui attaque la digue Sud (d'où les ouvrages de protection) s'inverse au profit de la zone d'accumulation du banc de l'Ilette.

Un paysage dunaire peu accessible

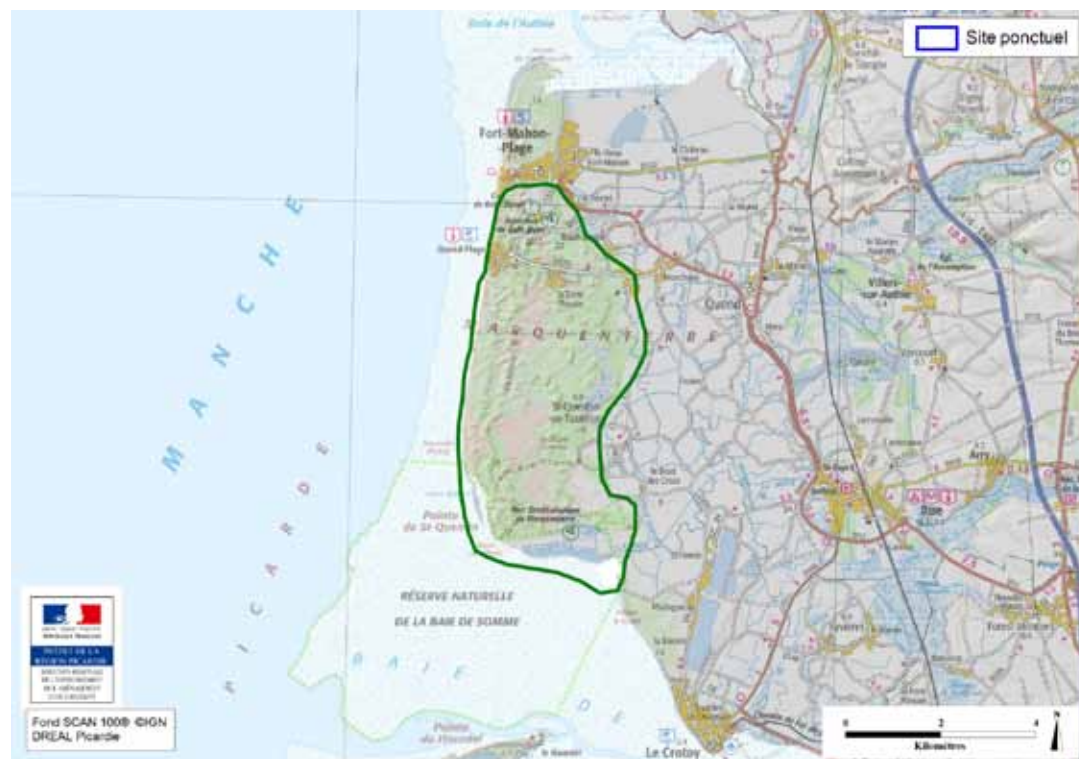
Les paysages du Marquenterre restent difficilement accessibles. Seuls quelques accès ponctuels permettent de découvrir le littoral, caché par ces espaces quasiment hermétiques : parking de la Maye, sentier

d'accès piétonnier, stations de Quend et Fort Mahon Plage et parking de la rue de l'Authie. Avec le sentier piétonnier à la mer qui part de St Quentin-en-Tourmont et qui traverse le massif dunaire sur près de trois kilomètres, le parking de la Maye est le seul qui permette d'accéder aux paysages incomparables de la pointe de St Quentin et de l'extrémité du domaine du Marquenterre.

Deux stations balnéaires

Les dunes blanches aux sables mouvants se

perçoivent par les ruelles perpendiculaires aux deux avenues principales de Quend-Plage et de Fort Mahon-Plage. Ces deux stations balnéaires au plan remarquablement quadrillé constituent deux percées sans équivalent dans la largeur du massif dunaire. Elles s'achèvent sur la plage par deux digues monumentales surmontées d'un front bâti continu d'une grande unité de style (celui de la reconstruction des années 50). A l'arrière des deux fronts de mer, les styles sont plus hétéroclites mais dans l'ensemble assez représentatifs des différentes architectures balnéaires picardes.



Communes concernées :

FORT-MAHON-PLAGE
QUEND
SAINT-QUENTIN-EN-TOURMONT

Marquenterre

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique bénéficie de plusieurs protections paysagères au titre des Sites : site classé du Marquetaire, de la Pointe du Hourdel et du cap Hornu, appartenance au large site inscrit du littoral picard. Enfin tout ce territoire fait partie de l'Opération Grand Site de la Baie de Somme.

Environnement

Toute cette partie du littoral Picard présente un fort intérêt écologique pour ses milieux originaux : estuaire, estran, dunes, pannes : présence de la réserve naturelle nationale de la baie de Somme.

L'ensemble du Marquenterre, est compris dans des ZNIEFF de type 1 et 2 et est reconnue comme Site d'Importance Communautaire, Ramsar, et pour les oiseaux, par la procédure Natura 2000.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

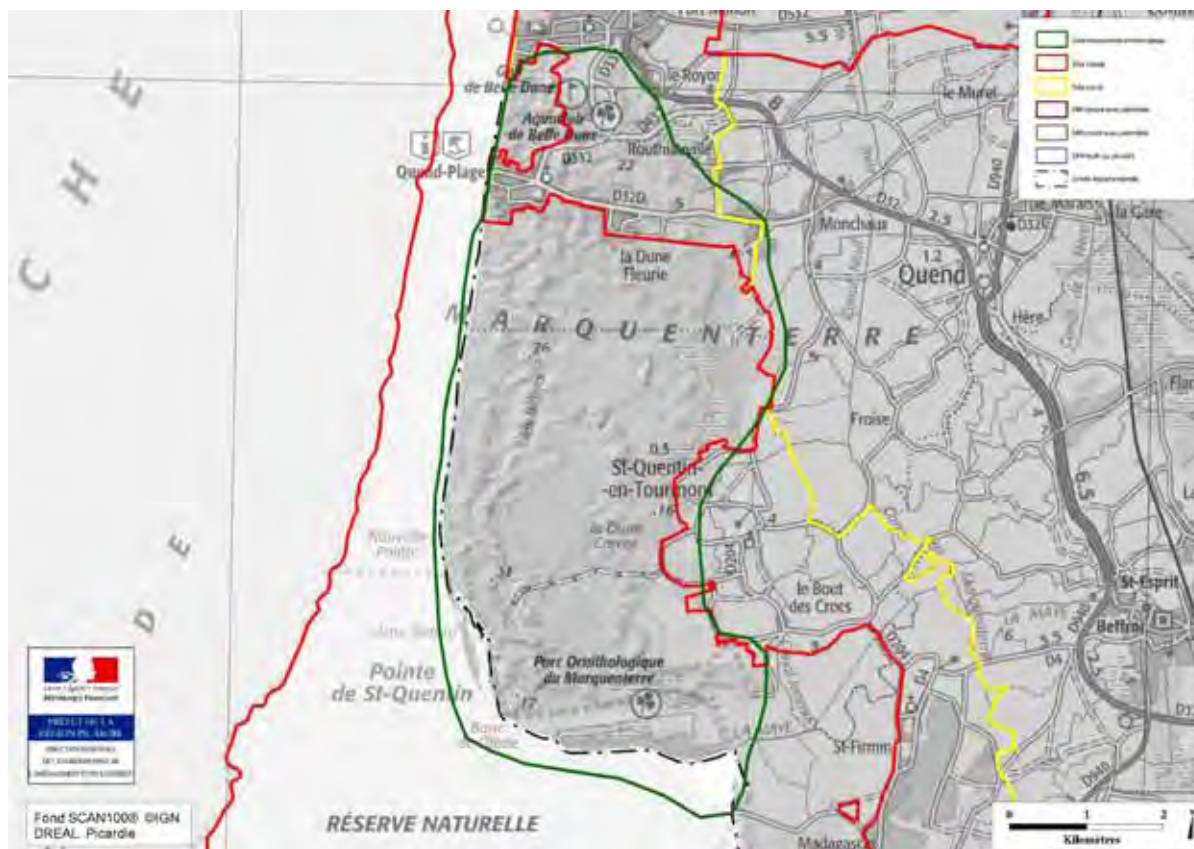
L'érosion dunaire

Les dunes sont fragilisées par la fréquentation touristique. La pression exercée sur la végétation, les sentiers sauvages qui créent des siffle-vents mettent le sable à nu et réenclenchent le cycle d'érosion. La fixation des sables est assurée par des plantations (oyats, argousiers et autres), complétée de rideaux de fascines ou de branchages secs, de filets brise-vent. Les traversées piétonnes du massif dunaire sont aménagées. Certaines zones fragiles ou en cours de fixation sont protégées et interdites. Des panneaux d'information tentent de sensibiliser le public à la fragilité du milieu.

L'extension urbaine

La croissance urbaine est liée à l'essor du tourisme balnéaire. En 1886, un chemin est ouvert entre le hameau de Fort-Mahon et la mer, afin de lotir les terrains. Cette percée rectiligne à travers les dunes est suivie quelques années plus tard, par celle de Quend-Plage-les-Pins, plus au sud. L'essor de ces deux stations, accéléré par la liaison au chemin de fer vers Paris, est manifeste après la première guerre mondiale, alors que les plages de galet du sud de la Somme deviennent moins en vogue. Méconnaissant les logiques et la dynamique des milieux dunaires, le sable deviendra dès lors pour les résidents, un adversaire contre l'envahissement duquel, ils n'auront de cesse de se défendre.

Aujourd'hui, le littoral attire les résidences secondaires. Tandis que les fronts de mer se densifient, le massif dunaire accueille de nouveaux aménagements : lotissements, équipements de loisirs (golf,



parcs d'attraction). Entre 1998 et 2004, 1400 logements se sont construits à Fort-Mahon, 275 à Quend.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maintenir les coupures naturelles entre les stations balnéaires

Le mitage du massif dunaire du Marquenterre progresse. Face à la mer, l'urbanisation s'accroît par le comblement des dents creuses et le prolongement des fronts bâtis créant une périurbanisation autour de Fort-Mahon par une succession de résidences, de campings, de parkings et des équipements de loisirs. Une attention doit être portée au maintien de la coupure d'urbanisation entre les deux cités balnéaires, ainsi qu'à la maîtrise des extensions urbaines et touristiques.

Soigner l'architecture balnéaire et les espaces publics

Le caractère pittoresque des stations balnéaires réside dans l'association entre une architecture originale et un environnement d'une grande qualité. Programmer la requalification des fronts de mer à Quend et Fort Mahon ainsi qu'une gestion rigoureuse des espaces bâtis les plus significatifs en arrière du front, Les sites d'implantation, la volumétrie ou le choix des matériaux doivent faire l'objet de toutes les attentions. Veiller au respect scrupuleux des règles d'insertion des nouvelles constructions dans ces secteurs particuliers : volumes, couleurs, rapport à au bâti et à la rue.

Concilier accueil et maintien de la valeur patrimoniale de ce site fragile

Une forte demande existe pour découvrir ces espaces naturels de grand intérêt, ce qui entraîne une surfréquentation sur des espaces non prévus à cet effet, dégradant la qualité initiale des sites. Les réflexions doivent être en priorité menées sur les capacités d'accueil des espaces naturels, en hiérarchisant ceux-ci en fonction de leur intérêt mais également de leurs fragilités. L'aménagement des accès et des aires de stationnement doit prendre en compte l'ambiance particulière de ces paysages remarquables.



Proscrire le mitage de l'arrière dune. résidences Belle Dune- Fort-Mahon-Plage



Maintenir la coupure naturelle d'un kilomètre entre les stations balnéaires de Quend et de Fort-Mahon. Quend-Plage



Soigner l'architecture et les espaces publics, requalifier les fronts de mer dégradés. Quend



Privilégier des aménagements doux qui respectent l'esprit des lieux. Quend

Grand ensemble paysager n° 4



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Littoral Picard

Famille de paysage : marais

Caractéristiques paysagères : marais arrière littoral, reaclôtures et bas-champs, falaise morte.

Sites d'intérêt ponctuel : vallée du Dien, vallée de Vron.

Composantes du paysage : marais, fossés, canal, prairie, haie bocagère, culture, peupleraie.

Bas champs, Bocage et Marais du Marquenterre

SITUATION

Entre massif dunaire et falaise morte

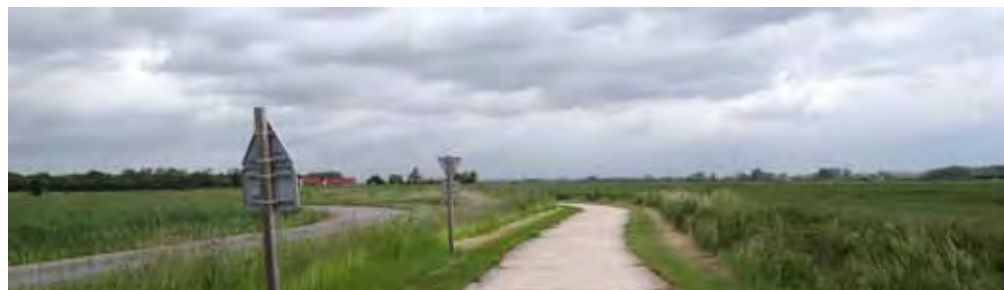
A l'est, la falaise morte du plateau du Ponthieu trace une limite imprécise due au relief peu marqué et à l'imbrication des marais arrière littoraux et les vallées qui entaillent le plateau. A l'ouest, le massif dunaire du Marquenterre forme une barrière boisée. Au nord et au sud, les bas-champs s'ouvrent sur la mer, contenus par les digues de reaclôtures.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage de la partie centrale des bas champs du Marquenterre a été jugé emblématique de l'unité du littoral Picard car il marque une transition entre les ambiances littorales et celles plus agricoles du plateau du Ponthieu. A l'intérieur de ce territoire, se distinguent quatre paysages : les bas champs ouverts, les bas champs à caractère bocager qui abritent les villages, les marais arrière littoraux et la falaise morte.

Les bas-champs ouverts

Les bas-champs, également appelés « reaclôtures », sont des paysages conquis sur l'estuaire depuis le Moyen-Age par l'érection de digues et le creusement d'un système de drainage hiérarchisé composé de rigoles, de fossés et de canaux. Les terres agricoles ainsi obtenues se partagent entre des prairies d'élevage ou de fauche sur les terres les plus humides et des cultures (céréales, betteraves, pois, colza, lin, maïs...) sur les terrains les mieux drainés aux rendements comparables aux plateaux voisins. Les terrains les plus proches de la mer présentent un paysage ouvert au tracé géométrique, témoignant d'une création récente. Les bas-champs situés en retrait, plus



Les bas-champs cultivés offrent un paysage ouvert parfois monotone, mais qui permet de localiser rapidement certains repères comme la masse boisée du massif dunaire à l'Ouest, ou encore les clochers. Quend



La trame bocagère se densifie par endroits autour de fermes ou de villages. Saint-Quentin-en-Tourmont



Une ligne de villages prend place au pied de la falaise morte entre cultures et prairies. Vercourt

anciens, offrent un paysage “déroutant”, au premier sens du terme, caractérisé par un lacs de chemins et de canaux au tracé sinueux, imposé par les anciens chenaux de marée. L’horizon ouvert des bas-champs cultivés, s’il paraît parfois nu et monotone, permet de localiser rapidement certains repères manquants comme par exemple la masse boisée du massif dunaire à l’Ouest, ou encore les clochers comme celui de Quend le vieux qui domine la plaine.

Une trame bocagère

L’horizon reste cependant toujours ouvert et ce n’est qu’à l’approche d’une des fermes isolées, des hameaux ou du village de St Quentin qu’apparaît l’horizon verdoyant d’une ceinture bocagère. Le bocage se concentre dans les zones humides, le long du plateau et autour des villages, des fermes isolées ou de manière dispersée dans les bas-champs. La transition petit être tranchée ou parfois plus diffuse avec les bas-champs ouverts, en général plus proches du littoral. Les constructions sont posées le long de la route et des boucles qu’elle dessine. Toujours modestes et de plan simple, elles s’insèrent dans un paysage bocager dans l’ensemble assez lâche, ce qui permet de percevoir d’une rue à l’autre la face arrière du front bâti.

Des marais discrets

Les marais arrière littoraux, s’étendent du Nord au Sud entre bocage et falaise morte, au débouché des vallées descendant du plateau du Ponthieu qui peinent à trouver un écoulement dans ces terrains polderisés. Ils constituent un paysage discret qui ne s’entrevoit que depuis quelques fenêtres. Ils présentent un horizon plus ou moins ouvert selon que la végétation est pâturée ou marécageuse, régulièrement fauchée ou au contraire abandonnée aux arbustes.

Une ligne de villages-rue en limite du plateau.

La falaise morte a joué un rôle structurant dans l’implantation urbaine. Les routes et les villages, évitant les zones marécageuses inhospitalières, se sont groupés au pied de la falaise morte, sur cette limite séparant les terres des bas-champs. Ainsi se succèdent Ponthoile, Romaine, Villers-sur-Authie. Les villages de la falaise morte se distinguent des villages des plaines maritimes par leur structure plus groupée et un front bâti sur rue continu. L’influence du Ponthieu voisin se fait sentir dans l’implantation plus systématique de pignons sur rue et l’introduction de brique ou de torchis brut.



La ville de Rue implantée au coeur de ce territoire arrière littoral était autrefois un port maritime. Elle témoigne de l’ensablement de la baie de Somme. Rue



Communes concernées :

- ARRY
- FAVIERES
- FOREST-MONTIERS
- FORT-MAHON-PLAGE
- LE CROTOY
- NOYELLES-SUR-MER
- PONTHOILE
- QUEND
- RUE
- SAINT-QUENTIN-EN-TOURMONT
- VERCOURT
- VILLERS-SUR-AUTHIE

Bas champs, Bocage et Marais du Marquenterre

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique bénéficie de plusieurs protections paysagères au titre des Sites : site classé du Marquenterre, de la Pointe du Hourdel et du cap Hornu, appartenance au large site inscrit du littoral picard. Enfin tout ce

territoire fait partie de l'Opération Grand Site de la Baie de Somme.

Environnement

Toute cette partie arrière littoral présente un fort intérêt écologique pour ses milieux humides : estran, prés humides et marais : présence de la réserve naturelle nationale de la baie de Somme.

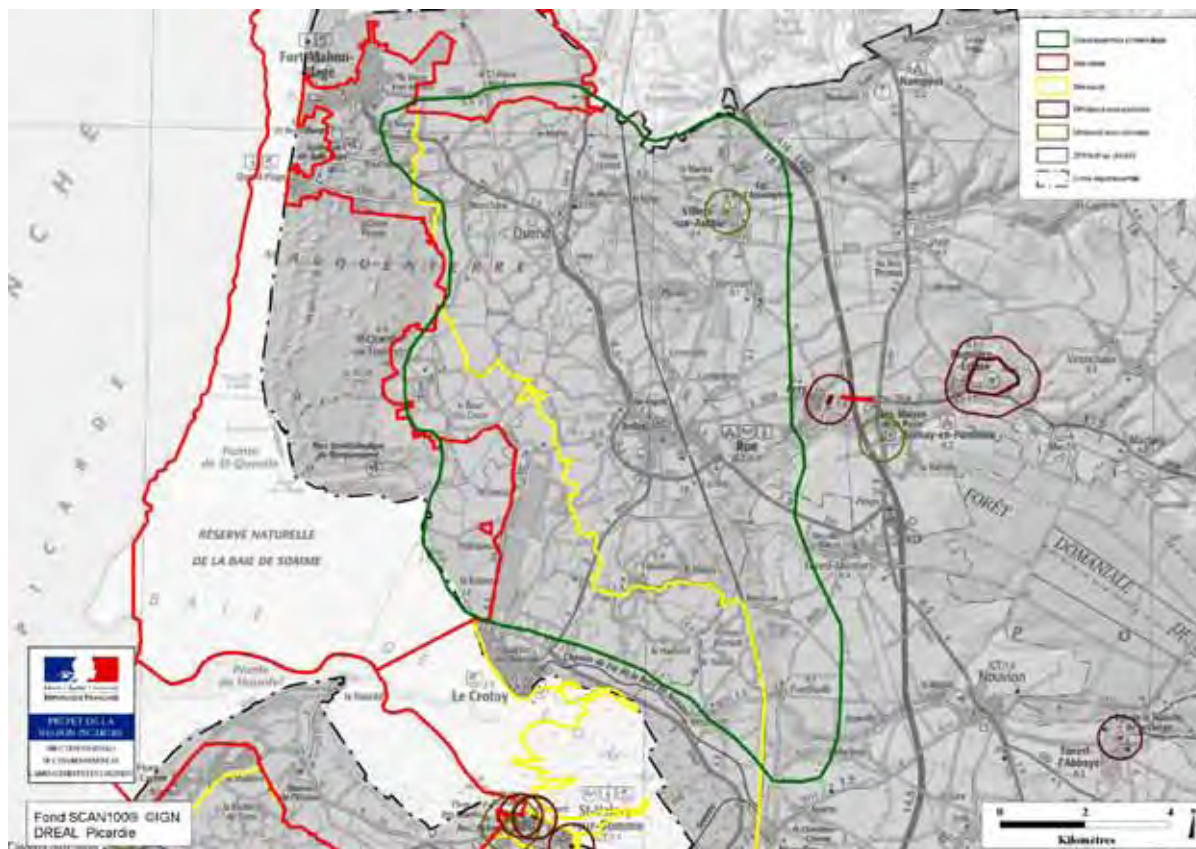
L'ensemble des zones humides est compris dans des ZNIEFF de type 1 et 2 et est reconnue

comme Site d'Importance Communautaire, habitat et oiseaux, par la procédure Natura 2000.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

L'extension de l'urbanisation

Même si elle reste mesurée, l'urbanisation linéaire le long des routes s'est développée localement, d'autant que l'habitat était originalement déjà étalé dans certaines parties bocagères des bas-champs tel Saint-Quentin-en-Tourmont. Ce phénomène devient très prégnant au sud entre Le Crotoy et Saint-Firmin et au nord entre Quend et Fort-Mahon. Ces extensions posent la question de leur organisation par rapport au reste du village et de leur visibilité dans le paysage. La croissance urbaine est liée à l'essor du tourisme balnéaire et des résidences secondaires. Tandis que les fronts de mer se densifient, l'arrière-pays accueille de nouveaux aménagements : lotissements, campings, équipements touristiques.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les extensions urbaines

Maisons isolées ou linéaires viennent parfois altérer les silhouettes villageoises par des implantations déconnectées du bâti ancien. Il est nécessaire de définir les modalités d'extensions des villages en respectant leur forme urbaine originelle, qui compose avec le

site. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux.

Soigner les périphéries urbaines

En périphérie des bourgs, des implantations bâties hétéroclites et de piètre qualité architecturale viennent parfois altérer la perception du paysage.

Ce phénomène se retrouve sous diverses formes en périphérie de Rue et du Crotoy. Veiller à la qualité et au positionnement des zones artisanales ou d'activité, des campings. Inscrire les nouvelles constructions dans la continuité des structures urbaines et paysagères existantes. Revaloriser les entrées de communes et les espaces publics. Veiller au respect des règles d'insertion des nouvelles constructions dans ces paysages remarquables : volumes, couleurs, rapport au bâti et aux voies.

Maintenir les renclôtures et le bocage

Maitriser les peupleraies qui tendent à gagner sur les zones humides au pied de la falaise morte. Maintenir l'occupation agricole des renclôtures et proscrire tout boisement. Soutenir une agriculture garante de la diversité des paysages des bas-champs et préservant les motifs végétaux identitaires, tels que les haies, les arbres isolés ou les saules têtards. Préserver l'originalité du parcellaire. Contrôler la tendance au comblement des fossés et au drainage des parcelles. Veiller à ce que soit assurée la gestion de l'entretien des digues et du système de drainage.

Valoriser les axes de découverte des paysages.

Aménager des axes de découverte en privilégiant l'insertion dans les structures

paysagères existantes. Maintenir des points de vue ouverts sur les paysages. Poursuivre l'aménagement de pistes cyclables en évitant la multiplication des panneaux signalétiques.



Soigner les périphéries urbaines et les entrées de bourgs. Quend



Maitriser les extensions urbaines : lutter contre le mitage et l'urbanisation linéaire le long des routes. Le Crotoy



Maitriser les extensions urbaines : favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux. Villers-sur-Authie



Préserver les motifs végétaux identitaires, tels que les haies, les arbres isolés ou les saules têtards. Le Crotoy



Eviter la multiplication des panneaux signalétiques lors de l'aménagement des pistes cyclables. Quend



Maitriser les plantations de peupliers dans les zones humides qui referment radicalement le paysage. Quend

Grand ensemble paysager n° 5



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Ponthieu, Authie et Doullennais

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : Vallée alluviale humide, versants asymétriques, vallons secs ouvrant vers le plateau, villages étirés en pied de versant.

Sites d'intérêt ponctuel : les grands domaines du nord de Crécy

Sites patrimoniaux : château de Dompierre, abbaye de Valloire, Argoules.

Composantes du paysage : clocher, grande culture, rideau, ferme isolée, pré et haie, marais, peupleraie, rivière, pont, moulin.

Basse Vallée de l'Authie

SITUATION

La limite nord du Ponthieu

La Basse Vallée de l'Authie forme la limite entre les départements de la Somme et du Pas de Calais, mais cette frontière tolère une exception sur la rive droite de Dompierre.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage de la Basse Vallée de l'Authie a été jugé emblématique de l'unité du Ponthieu, Authie et Doullennais car il constitue un site d'une grande cohérence.

Une vallée asymétrique

La dissymétrie des versants de vallée est claire. Elle oppose un versant exposé au sud en pente douce, à un versant exposé au nord, relativement escarpé. Le relatif encaissement de la vallée a donné son nom au fleuve : Authie vient du celté Alt, qui signifie profond.

Le versant ensoleillé, strié de rideaux horizontaux, est entaillé par de nombreux vallons secs, profonds, par opposition au versant ombragé, présentant un relief plus homogène avec juste quelques petits vallons secs et des prés généralement d'une seule pièce. En amont de Vitz et d'Auxi-le-Château ce système de vallons profonds gagne également le plateau Sud.

Un paysage cloisonné par la végétation

Le paysage de la vallée est structuré par la végétation. Au centre, un cordon irrégulier de saules, signale le flux intermittent du ruisseau. De part et d'autre, s'étendent des pâtures fermées de haies bocagères et de peupleraies qui ferment le paysage. Les canaux de drainage percés pour conquérir des pâturages en fond de vallée, ont



Une vallée asymétrique avec un versant ensoleillé, strié de rideaux horizontaux, et entaillé de nombreux vallons secs, par opposition au versant ombragé, plus raide avec des prés généralement d'une seule pièce. Ponches-Estruval



Un paysage cloisonné par la végétation qui rend la présence de l'eau discrète. Argoules



Sur les deux rives une route longe le pied de coteau et dessert les villages. Argoules



Des fossés rectilignes accompagnés de saules têtards magestueux drainent le fond de vallée. Saulchoy (Pas-de-Calais)



Les villages se sont implantés en pied de versant. Ponches-Estruval



Les villages étirés le long de la rue principale présentent un alignement régulier de pignons sur la rue. Dominois

créé un paysage associant des tracés rigides à des frondaisons aux formes plus naturelles. Les bois sont nombreux en crête de plateau sur la rive gauche. Ce boisement des points hauts s'explique par le lessivage des sols au point de rupture des pentes : le ruissellement des pluies tend, peu à peu, à entraîner les limons de la crête et réduire d'autant la fertilité des sols.

Une présence de l'eau discrète

Le fond de vallée présente un paysage d'étangs et de marais avec une végétation de zones humides et des étangs de pêche et activités de loisirs. Mais dans le fond humide de la vallée, la lecture du paysage souffre de la rareté des fenêtres qui permettent d'entrevoir, derrière des rideaux de peupliers étouffants, un véritable marais où alternent prairies, étang et marais.

Une tradition de moulins

60 moulins à eau fonctionnaient sur l'Authie en 1850, soit un intervalle moyen entre eux de moins de deux kilomètres. Aux nombreux vestiges des moulins de la Somme, rive gauche, s'ajoutent dans le Pas-de-Calais, rive droite, les moulins de Maintenay et la minoterie d'Enconnay.

Deux routes en vis à vis

La route départementale 224, qui, comme la départementale 119 en vis-à-vis dans le Pas-de-Calais, longe la vallée, soit en pied de coteau, soit à mi-pente, en traversant chacun des villages dont elle devient la rue principale, et pour les plus petits, la rue unique. Ces routes desservent les villages, croisant régulièrement une chaussée franchissant la vallée et donnant accès à un village établi en vis-à-vis : Dompierre-sur-Authie/Rapechy, Argoules/ Saulchoy, Nampont St-Martin/

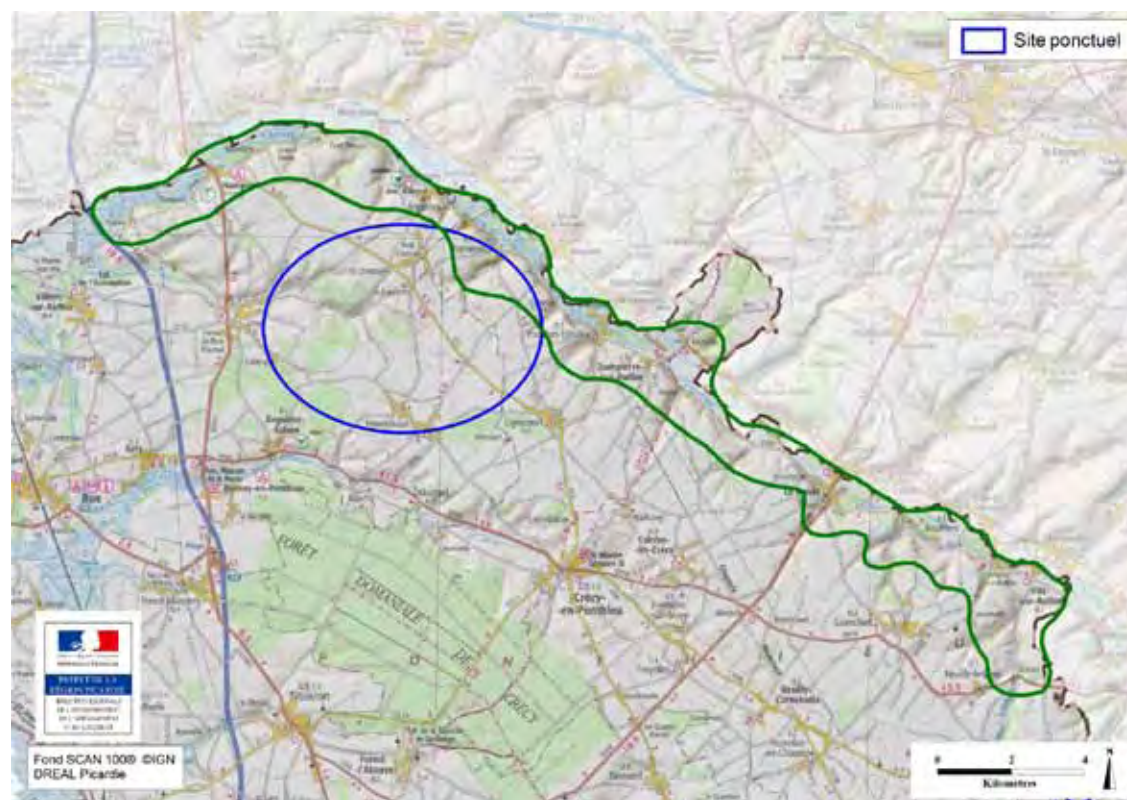
Nampont St-Firmin...

Des villages étirés

Les villages s'étendent sur la route, présentant tour à tour les volumes caractéristiques de l'architecture du Ponthieu et de l'Authie. Les constructions en torchis blanchi côtoient des fermes plus imposantes en brique parfois associées à la craie blanche et au silex. Les habitations et fermes en panes flamandes et façades blanchies présentent avec une grande régularité leurs pignons à la rue. Comme partout, des extensions récentes banalisent les entrées de bourgs.



De nombreux moulins ponctuent le cours de l'Authie. Maintenay (Pas de Calais)



Communes concernées :

ARGOULES
BOUFLERS
DOMINOIS
DOMPIERRE-SUR-AUTHIE
LE BOISLE
NAMPONT
PONCHES-ESTRIVAL
VITZ-SUR-AUTHIE

Basse Vallée de l'Authie

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie pas de protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Toute cette partie du littoral Picard présente un intérêt écologique pour ses milieux humides (prés humides et marais) et ses côteaux secs. Une partie des zones humides de la vallée de l'Authie, est comprise dans des ZNIEFF de type 1 et 2 et est reconnue comme Site d'Importance Communautaire, habitat et oiseaux, par la procédure Natura 2000.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Un agrandissement parcellaire

Les remembrements au cours des Trente Glorieuses ont particulièrement affecté les vallées, avec une disparition des formes bocagères, une réduction des rideaux, une régression des pâtures au profit de terres cultivées et drainées. La modernisation agricole entraîne logiquement la construction de nouveaux types de bâtiments (hangars, bâtiments de stockage et de transformation), souvent implantés en périphérie de bourgs ou en situation isolée sur le plateau. Corrélativement, s'ensuit une déprise et une fragilisation du bâti traditionnel en torchis.

L'extension de la populiculture

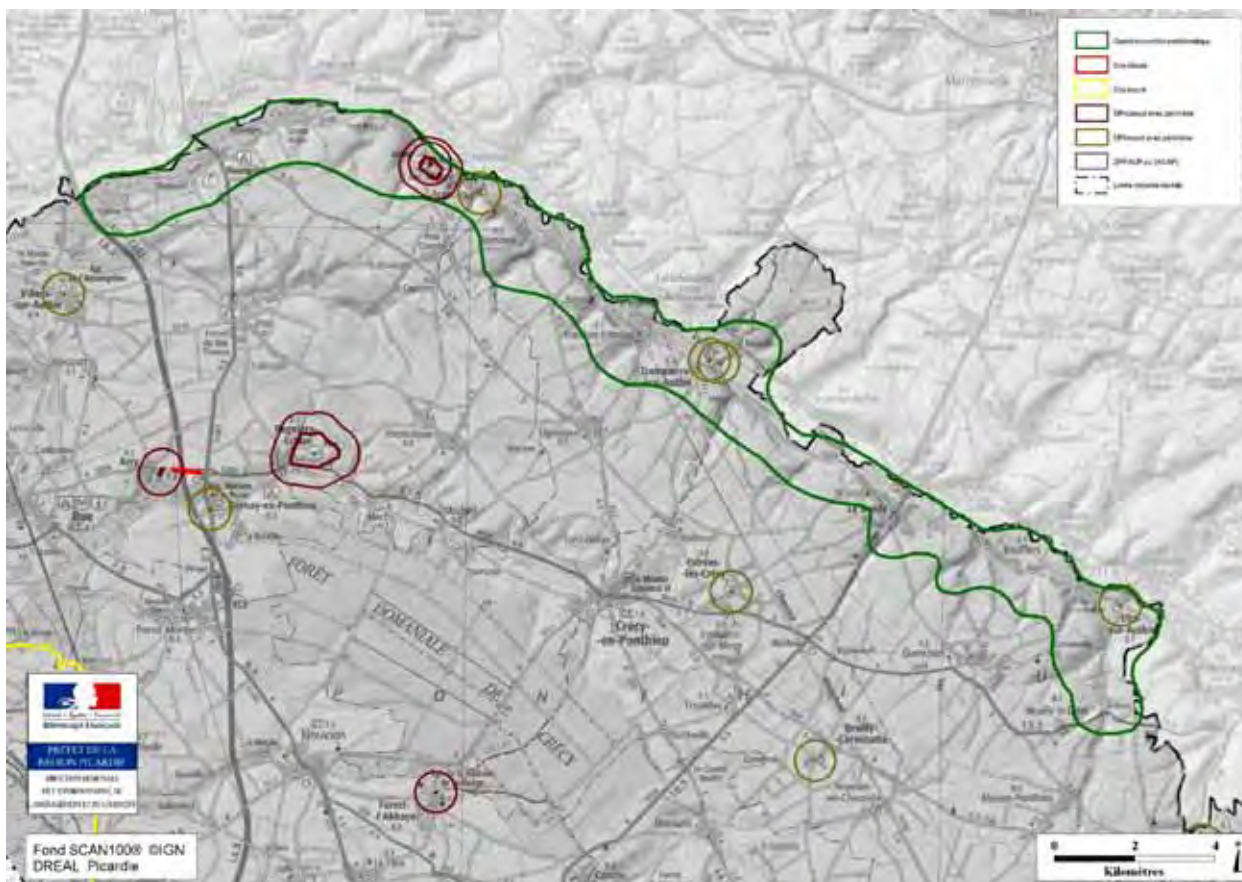
La populiculture se développe dans les vallées, notamment le long de l'Authie. Les peupleraies colonisent le fond de vallée et interdisent toute vue transversale, tendant ainsi à une uniformisation des paysages.

Le développement éolien

Les plateaux du Ponthieu et du Doullennais comptent parmi les sites d'implantation des parcs éoliens, qui marquent de leurs silhouettes les versants de la vallée de l'Authie.

Le développement des loisirs

Plusieurs formes de tourisme et d'activité de loisirs coexistent dans la vallée : le sport avec le golf de Nampont, la culture et l'art des jardins autour de l'abbaye de Valloire et, tout au long de la vallée, la pêche de loisir dont le fort développement se traduit par la présence de multiples petits étangs, de nombreux campings et une forte présence d'habitats



saisonniers. Souvent peu ou mal intégrés ces derniers troublent souvent l'identité des sites plutôt que de favoriser leur essor économique.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les peupleraies du fond de la vallée

Une vigilance est nécessaire pour maîtriser le développement des peupleraies dans le fond de la vallée. Ce phénomène impacte déjà lourdement la vallée par une fermeture importante du paysage.

Maintenir les prairies

La préservation des prairies constitue une bonne alternative à la menace des plantations de peupliers.

Favoriser le maintien des prairies et la préservation des structures paysagères identitaires (haies, arbres, marais, ripisylve, alignement de saules têtards, bois en haut des versants, "larris" sur les versants pentus). Préserver les rideaux sur les versants agricoles, témoins de siècles d'adaptation des pratiques agricoles à la topographie.

Soigner les périphéries urbaines

Constructions isolées ou linéaires le long des routes viennent parfois altérer la perception du paysage par des implantations de piètre qualité architecturale, déconnectées du bourg ou trop prégnantes dans le paysage. Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Privilégier l'intérieur des bourgs pour le développement et les nouvelles constructions en s'appuyant sur les structures paysagères et urbaines existantes (implantation, volumétrie, couleurs, matériaux, structures végétales locales).

Maîtriser le développement des aménagements de loisirs.

Favoriser notamment l'insertion et la requalification des campings de la vallée de l'Authie (normes, insertion dans les structures paysagères existantes). Réguler la cabanisation qui marque profondément certains secteurs de la vallée (Ponches, Dominois). Les réflexions doivent être en priorité menées sur les capacités d'accueil des espaces naturels, en hiérarchisant ceux-ci en fonction de leur intérêt mais également de leurs fragilités.

Valoriser les deux axes de découverte de la vallée.

Les deux routes (D224 et D119 dans le Pas de Calais) constituent les deux axes de découverte des paysages de la vallée. Maintenir des points de vue ouverts sur les paysages. Ouvrir des fenêtres dans les écrans de peupliers; soigner la gestion de leurs abords ; améliorer l'aménagement des entrées de villages.



Maîtriser l'implantation des peupleraies qui ferment le paysage de la vallée. Boufflers



Encourager au maintien des structures paysagères rideaux, arbres isolés... Boufflers



Maintenir les prairies qui ouvrent le paysage. Vitz-sur-Authie



Revoir les prescriptions d'urbanisme afin de s'appuyer sur les implantations des maisons du centre bourg. Le Boisil



Réguler la cabanisation qui marque profondément certains secteurs de la vallée. Dominois

Grand ensemble paysager n° 6



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Ponthieu, Authie et Doullennais

Famille de paysage : forêt

Caractéristiques paysagères :

Plateau vallonné de grandes cultures, vallée de la Maye; prairies fauchées et pâturées, sur fonds alluviaux, massif forestier.

Sites patrimoniaux de la basse vallée de la Maye : relais de Poste de Bernay-en-Ponthieu, châteaux d'Arry et de Régnière-Ecluse. Site de la bataille de Crécy.

Composantes du paysage : prairie, étang, canal, haie bocagère, allée forestière.

Forêt de Crécy et vallée de la Maye

SITUATION

Un massif forestier au cœur du Ponthieu

La forêt de Crécy est le cœur du Ponthieu comme en témoigne aux alentours, la densité des communes aux noms éponymes : Crécy-en-Ponthieu, Bernay-en-Ponthieu, Millencourt-en-Ponthieu, Nouvion-en-Ponthieu, Maison-Ponthieu.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

La forêt de Crécy constitue un des paysages remarquables du Ponthieu. La vallée de la Maye et la forêt de Crécy bénéficient d'une notoriété d'échelle nationale de par un nom attaché à l'histoire de France et un domaine forestier, seul de cette importance dans le département.

La vallée de la Maye asymétrique

Malgré leur faible déclivité, les versants de la vallée de la Maye présentent la dissymétrie caractéristique des sols calcaires opposant un côté exposé au nord, continu, à un versant ensoleillé, scandé de «fonds» ou de «cavées» qui sont autant de chemins d'accès au plateau voisin. Vers l'amont, la vallée présente un paysage de grandes cultures ouvert ou seul un mince cordon de prairies accompagne le cours d'eau. Vers l'aval les prairies prennent plus largement possession de la vallée offrant un paysage bocager encadré de rebords cultivés.

Une présence de l'eau lisible

En dépit d'un débit modeste, la vallée de la Maye forme un plan d'eau de cinq cent mètres de large aux abords de Bernay. La faiblesse de la pente, ajoutée à la constitution d'étangs artificiels



Vers l'aval la vallée de la Maye est largement cultivée avec un étroit cordon de prés bocagers accompagnant la rivière. Crécy-en-Ponthieu



Le parc du château de Régnière-Ecluse inclut dans sa composition la route, les étangs et la vallée de la Maye ainsi que la forêt de Crécy. Régnière-Ecluse



La forêt de Crécy traversée par des allées forestières rectilignes. Crécy-en-Ponthieu



Les maisons forestières ponctuent le massif. Crécy-en-Ponthieu



Les villages sont implantés en pied de coteau, de part et d'autre de la vallée. Machy



Les vallons secs forment les voies d'accès au plateau. Machy

donnent à ce modeste ruisseau des paysages de frondaisons étonnamment profondes.

La Maye forme une rivière de quinze kilomètres de long, dont le flux se sépare à mi-parcours sur la commune d'Arry : d'un côté le lit ancien, rejoint au nord la ville de Rue, puis la baie de Somme en bordure du domaine du Marquenterre ; de l'autre un bras canalisé au XVIIIe siècle emprunte la direction du sud-ouest pour désensabler le port du Crotoy.

La forêt de Crécy, un paysage forestier unique dans la Somme

Au sein des paysages ouverts de la Somme, la forêt de Crécy constitue un patrimoine paysager original par la variété des ambiances de ses sous-bois, ponctués de nombreux sujets remarquables de chênes et de hêtres. Avec plus de 4 300 hectares, la forêt domaniale de Crécy est le principal massif forestier du département et le seul de cette importance à être ouvert au public. Plusieurs sentiers sont aménagés pour l'accueil des promeneurs : circuits pédestres, circuit des arbres remarquables et des curiosités de la forêt, près de 50 km d'allées cavalières.

L'altitude varie de 30 à 70 m. Les sols y sont filtrants, profonds et assez riches. Elle ne comporte ni source, ni cours d'eau ; ses quelques mares ont été creusées de main d'homme. Traitée depuis longtemps en taillis sous futaie, la forêt est composée d'un taillis de charme, régulièrement recépié tous les 25 ans, et d'une réserve constituée de hêtres (70 %) et de chênes (30 %). Le patrimoine immobilier de la forêt est constitué d'une douzaine de maisons forestières et bâtiments construits aux environs de 1850.

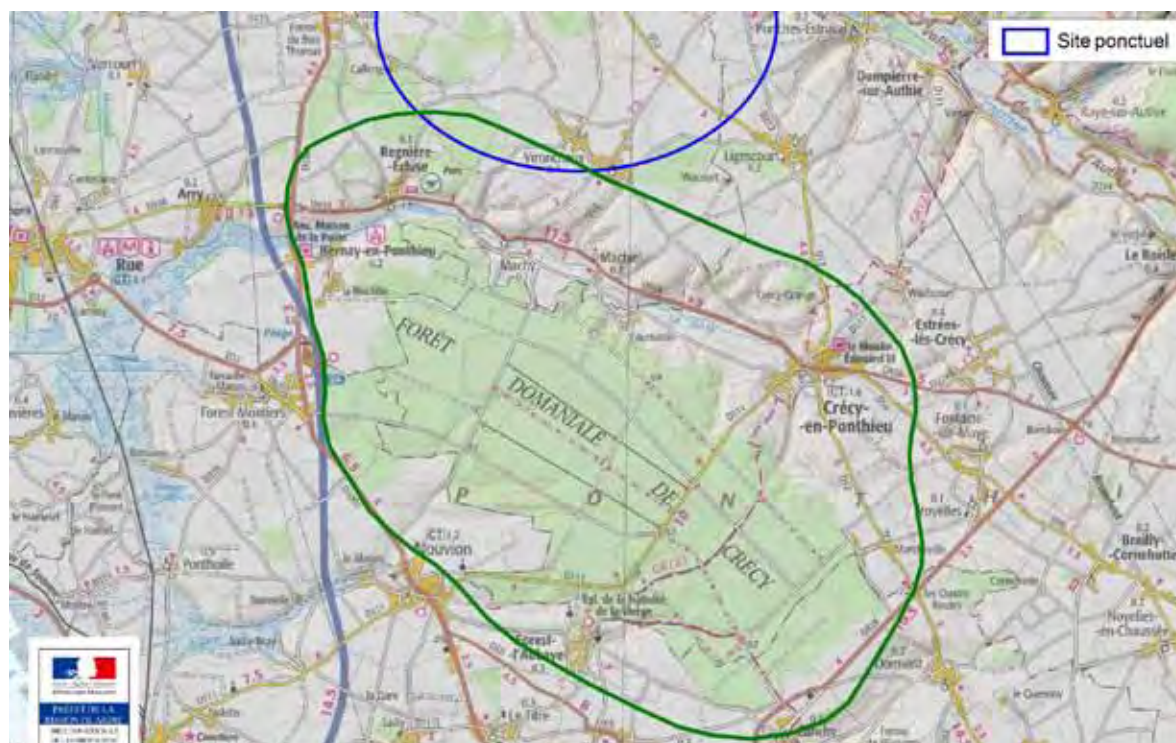
Un riche patrimoine architectural et paysager

Le secteur compte également des compositions architecturales remarquables comme les châteaux d'Arry (XVIIIe) et le château de Regnière-Ecluse (XIXe) dont les parcs intègrent la vallée de la Maye à leurs compositions majestueuses. Le château de Regnière-Ecluse fut un des premiers châteaux carolingiens cernant la forêt de Crécy. Délabré au XIXe siècle il fut pratiquement reconstruit dans un style gothique «troubadour». Outre le pittoresque de sa façade, ce château tire une majesté exceptionnelle de son parc paysager qui intègre dans une composition romantique, la route départementale 938, les marais de la vallée de la Maye et les frondaisons de la vallée de

Crécy, illustrant ainsi une formule du paysagiste Dezallier d'Argenville: « Si tout n'est à moi, tout est à mes regards.»



Le château de Regnière dominant la vallée de la Maye. Regnière-Ecluse



Communes concernées :

BERNAY-EN-PONTHIEU
CANCHY
CRECY-EN-PONTHIEU
DOMVAST
FOREST-ABBAYE
FOREST-MONTIERS
LAMOTTE-BULEUX
MACHIEL
MACHY
NOUVION
REGNIERE-ECLUSE
VIRONCHAUX

Forêt de Crécy et vallée de la Maye

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

La forêt de Crécy présente un intérêt écologique pour ses milieux forestiers, elle est comprise dans une Znieff de type 1 et sa partie centrale est reconnue comme ZSC par la procédure Natura 2000.

Les zones humides de la vallée de la Maye en aval de Machy, sont comprises dans des ZNIEFF de type 1 et 2 et sont reconnues comme Site d'Importance Communautaire, habitat et oiseaux, par la procédure Natura 2000.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Un agrandissement parcellaire

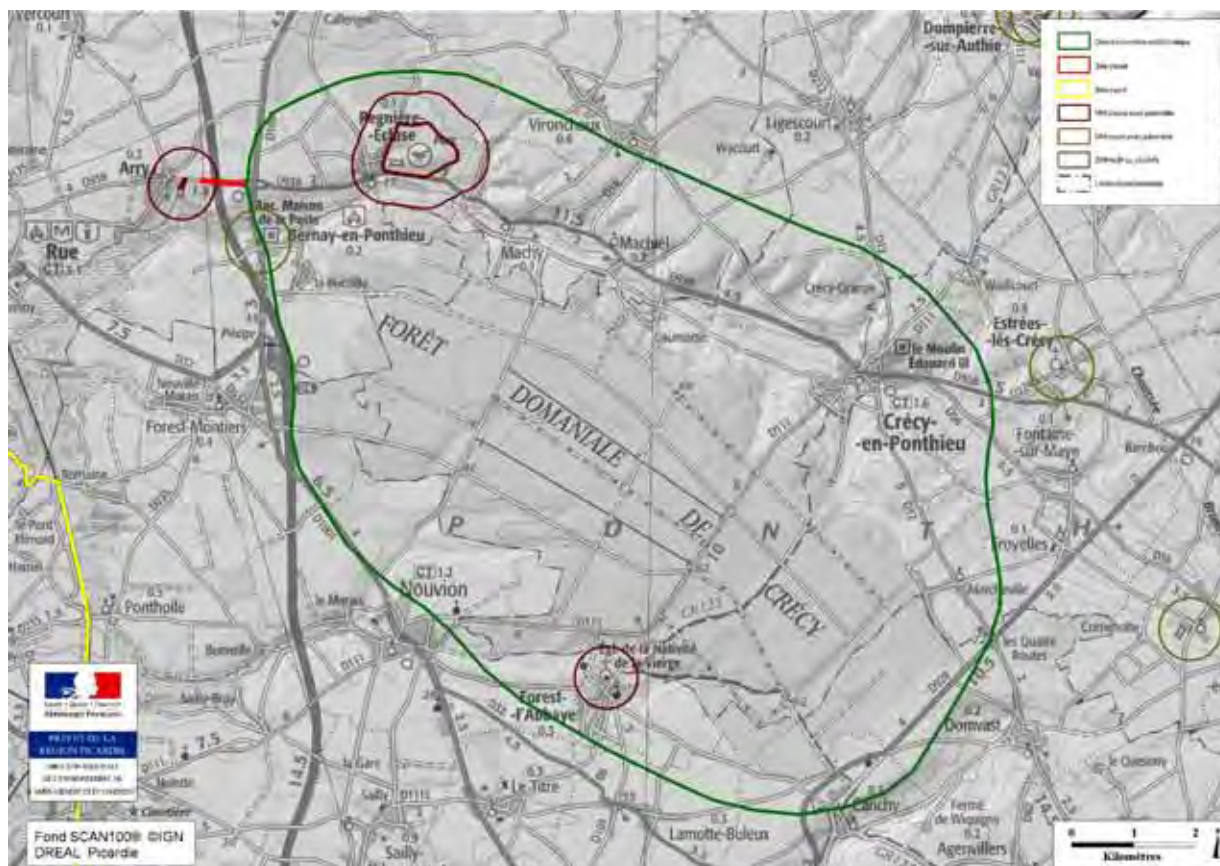
Les remembrements au cours des Trente Glorieuses ont particulièrement affecté les vallées, avec une disparition des formes bocagères, une réduction des rideaux, une régression des pâtures au profit de terres cultivées et drainées. La modernisation agricole entraîne logiquement la construction de nouveaux types de bâtiments (hangars, bâtiments de stockage et de transformation), souvent implantés en périphérie de bourgs ou en situation isolée sur le plateau. Corrélativement, s'ensuit une déprise et une fragilisation du bâti traditionnel en torchis.

L'extension modérée de la populiculture

La populiculture se développe dans les vallées, ce phénomène est encore ponctuel dans la vallée de la Maye et ne concerne que de petites plantations éparses. Les peupleraies cloisonnent toute vue transversale, tendant ainsi à une uniformisation des paysages.

Le développement éolien

Les plateaux du Ponthieu et du Doullennais comptent parmi les sites d'implantation des parcs éoliens, qui marquent de leurs silhouettes les versants de la vallée de la Maye au dessus de Crecy-en-Ponthieu.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Soigner les périphéries urbaines

Constructions isolées ou linéaires le long des routes viennent parfois altérer la perception du paysage par des implantations de piètre qualité architecturale, déconnectées du bourg ou trop prégnantes dans le paysage. Ces phénomènes sont particulièrement perceptibles autour de Nouvion, de Forest-l'Abbaye et de Crécy. Maîtriser les extensions urbaines sur les espaces paysagèrement sensibles : points hauts, lisières ... Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Privilégier l'intérieur des bourgs pour le développement et les nouvelles constructions en s'appuyant sur les structures paysagères et urbaines existantes (implantation, volumétrie, couleurs, matériaux, structures végétales locales).

Maîtriser les peupleraies du fond de la vallée

Une vigilance est nécessaire pour maîtriser le développement des peupleraies dans le fond de la vallée. Leur développement bien qu'encore modéré, contribue déjà localement à une fermeture importante du paysage de la vallée. Éviter le cloisonnement des fonds humides par l'implantation systématique de peupleraies. Favoriser le maintien des prairies et préserver les structures paysagères identitaires : haies, arbres, marais, ripisylve, alignement de saules têtards.

Aménager la RD111 en prenant en compte le patrimoine des voies forestières

Cet axe emprunte un ancien tracé forestier.

Dans un massif aussi fréquenté, la qualité paysagère de la traversée forestière gagnerait à être animée par la mise en valeur d'arbres remarquables en lisière. De même certains carrefours forestiers pourraient être aménagés dans l'esprit des étoiles forestières : ouverture d'une clairière autour du carrefour, dégagement ou plantation d'arbres en périphérie...



Maîtriser l'urbanisation autour du Nouvion, de Forest l'Abbaye, Crécy notamment sur les espaces paysagèrement sensibles : points hauts, lisières. Forest-l'Abbaye



Maîtriser l'extension des peupleraies qui cloisonnent ponctuellement les paysages du fond de la vallée de la Maye. Machy



Mettre en valeur le scarrefour forestiers. Crécy-en-Ponthieu



Gérer et renouveler le salignement d'arbres qui accompagnent magnifiquement le réseau routier au sud du massif de Crécy. Forest-l'Abbaye

Grand ensemble paysager n°7



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Ponthieu, Authie et Doullennais

Famille de paysage : plateau

Caractéristiques paysagères : Plateau de grande culture, petite vallée aux versants asymétriques, vallons secs, villages-bosquets.

Sites d'intérêt ponctuel : chaussée Brunhaut, sites de lancement de V1, Canchy.

Site patrimonial : abbaye de Saint-Riquier, chaussée Brunehaut.

Composantes du paysage : champ, courtil, voie romaine bois, route droite, mare, puit, usoir, mail..

Saint-Riquier et les plateaux alentours

SITUATION

La partie centrale du Ponthieu

Saint-Riquier et les plateaux alentours forment la partie centrale du Ponthieu, adossée vers l'ouest à la forêt de Crécy et tout proche d'Abbeville et de la vallée de la Somme au sud.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage de Saint-Riquier et des plateaux alentours a été jugé emblématique du Ponthieu car il comprend des ensembles de grand intérêt autour de Saint-Riquier. Forteresse autant qu'abbaye, la cité médiévale de Saint-Riquier est aujourd'hui le pôle culturel et patrimonial du Ponthieu. A quelques exceptions près, les villages les plus proches de Saint-Riquier sont ceux qui ont le mieux préservé les éléments caractéristiques de ce paysage. Enfin il est représentatif de l'articulation entre le plateau et les vallées qui l'entaillent.

Un paysage ouvert, ponctué de bosquets

L'altitude du plateau oscille entre 120 et 140 m avec une faible pente dirigée vers la Somme. Sur les marges, le relief est modelé par le raccordement des vallées sèches au plateau. Les boisements sont cantonnés sur les versants les plus pentus des vallées. Dès le VIII^e siècle, les plateaux cernant Saint-Riquier ont été largement défrichés et mis en culture. La vue porte loin et seuls subsistent de maigres bois qui avec les villages -bosquets constituent les seuls éléments de verticalité sur une surface rigoureusement plane.

Des vallées aux marges du plateau

La vallée du Scardon présente un profil dissymétrique avec un versant nord est plus



Au cœur du Ponthieu, le plateau de Saint-Riquier présente un paysage ouvert ponctué de bosquets. Gapennes



Les courtils bocagers très denses forment un écran végétal autour des villages. Gapennes



Les routes qui convergent vers Saint-Riquier multiplient les points de vue sur l'abbaye. Saint-Riquier



Une structure villageoise très typée avec les pignons alignés sur la rue. Millencourt-en-Ponthieu



La voie romaine traverse d'un trait rectiligne le plateau. Noyelles-en-Chaussée

pentu. Elle se prolonge par des fonds secs qui entaillent le plateau. Les fonds de vallées accueillent des pâtures et des saules têtards. Les versants cultivés sont structurés de rideaux et quelques bois couronnent les fonds. Situées aux marges du plateau, les vallées ont influencé les implantations humaines. St. Riquier est ainsi implanté à la confluence de plusieurs vallées.

Des villages groupés

Sur le plateau l'absence de contrainte topographique favorise une répartition à la fois homogène et diffuse des villages et des voies de communication, les villages se répartissent très régulièrement, séparés en moyenne de 3 à 4 kilomètres.

Des villages-bosquets

Les ceintures végétales des courtils, encore très denses dans le Ponthieu, sont une autre caractéristique des villages picards. Cette association village/courtil (le fameux "village-bosquet") constitue l'image la plus emblématique du plateau. Le caractère bocager du courtil contraste fortement avec les espaces ouverts entre les villages.

De nombreux villages ont conservé une identité rurale avec des espaces publics structurés autour de mares (Yvrencheux), des usoirs enherbés le long des rues et des places encadrées de tilleuls (Domqueur). Les villages sont généralement dominés par la silhouette d'une église en craie couverte d'un toit d'ardoise. La majorité du bâti se compose de fermes avec des bâtiments agencés en cour ouverte sur rue (parcellaire large) ou perpendiculairement à la rue (parcellaire étroit). Les constructions principales longues et basses présentent leurs pignons sur rue (Agenvillers). Les alignements de granges sur rue sont plus fréquents aux abords de l'Amiénois.

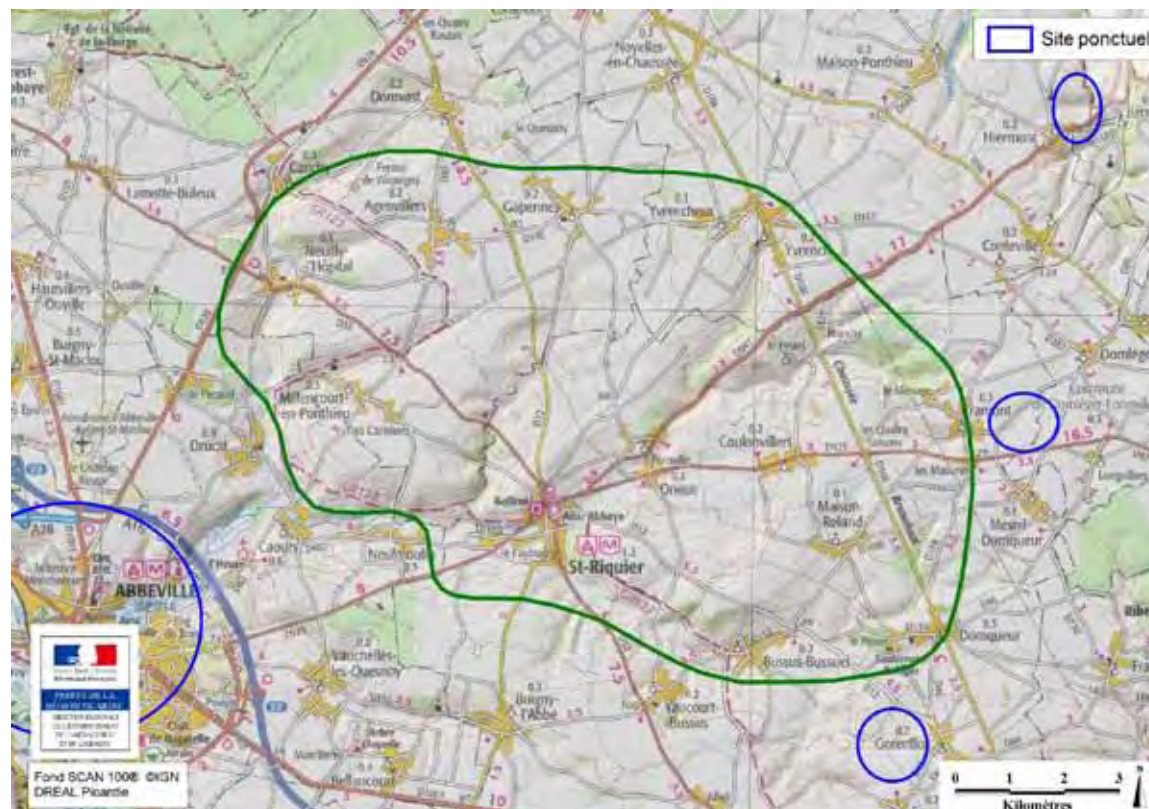
Des voies romaines structurantes

Le plateau est traversé par deux voies romaines, la D928 et surtout la voie d'Agrippa (D108), devenue aujourd'hui par endroits, un modeste chemin de campagne. La toponymie conserve la mémoire de ces routes : un lieu-dit les Quatre Routes témoigne de leur croisement. Le nom des communes de Noyelles-en-Chaussée, Estrées-les-Crécy est explicite.

Le rayonnement de l'abbaye

L'abbaye de Saint-Riquier devint un des centres de la Chrétienté sous Charlemagne. Dévastée par les guerres, l'abbaye a été reconstruite aux XVIe et XVIIe

siècles, devenant un des chefs-d'œuvre du gothique flamboyant. Son influence se traduit sur les paysages alentours par des défrichements. Le rayonnement de l'abbaye sera perceptible dans certains traits d'architecture : l'abbaye possédant des carrières, les bâtiments placés sous sa dépendance seront bâtis en craie et les fermes colonisant les terres nouvellement défrichées seront isolées à la différence de toutes les autres exploitations de la Somme : ainsi la Blanche-Abbaye près de Neuilly-l'Hôpital. Les routes qui convergent sur Saint-Riquier (D925, D12, D32) multiplient les points de vue; elles soulignent la situation de l'abbaye dans le paysage et témoignent de son influence culturelle et économique.



Communes concernées :

- AGENVILLERS
- BUSSUS-BUSSUEL
- CANCHY
- CAOURS
- COULONVILLER
- DOMQUEUR
- DOMVAST
- DRUCAT
- GAPENNES
- GRAMOND
- MAISON-ROLAND
- MESNIL-DOMQUEUR
- MILLENCOURT-EN-PONTHIEU
- NEUFMOULIN
- NEUILLY-L'HOPITAL
- SAINT-RIQUIER
- YAUCOURT-BUSSUS
- YVRENCH
- YVRENCHÉUX

Saint-Riquier et les plateaux alentours

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique bénéficie d'une protections paysagères au titre des Sites : site classé de l'Orme dit « l'arbre de belle vue » planté en bordure du chemin de Neuilly-l'Hopital à Saint-Riquier à Millencourt-en-Ponthieu.

Environnement

Toute cette partie du littoral Picard présente un faible intérêt écologique et ne bénéficie d'aucune protection.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Périurbanisation vers Abbeville

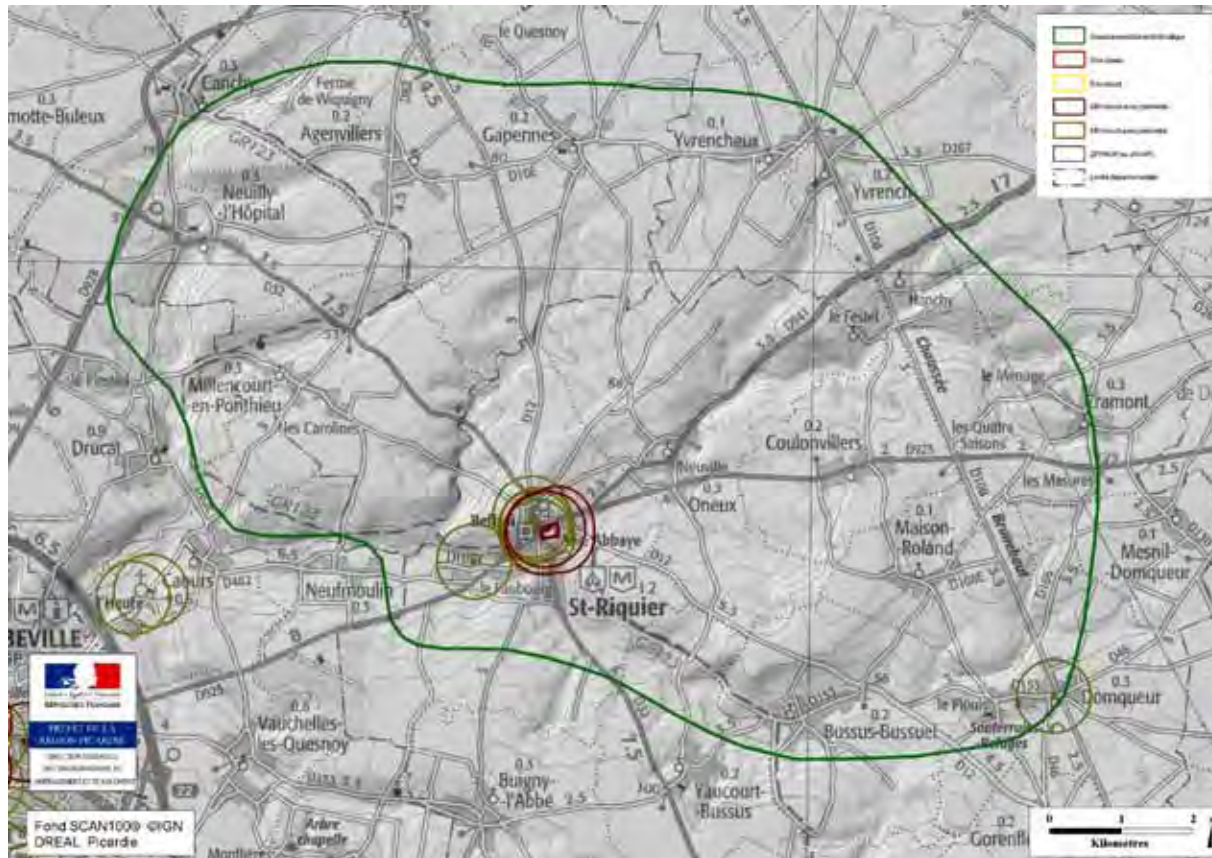
A partir du hameau du Plessiel jusqu'aux villages de Drucat et Caours, des “nappes” de lotissements et des alignements de pavillons annoncent la ceinture périurbaine d'Abbeville. Cette périurbanisation massive, associée à un mitage général des entrées et traversées de villages ainsi que des espaces naturels et ruraux interurbains se poursuit jusqu'à Neufmoulin jusqu'à l'entrée de St.Riquier.

La simplification du parcellaire agricole

Comme partout, la taille de ses exploitations tend à s'accroître aujourd'hui : au cours des quinze dernières années, elle est passée en moyenne de 65 à 100 hectares. Après les remembrements systématiques, le finage et l'organisation parcellaire en longues et fines “lanières” a presque totalement disparu, au profit de vastes étendues dont les limites disparaissent parfois derrière l'horizon. La modernisation agricole entraîne logiquement la construction de nouveaux types de bâtiments (hangars, bâtiments de stockage et de transformation), souvent implantés en périphérie de bourgs ou en situation isolée sur le plateau. Corrélativement, s'ensuit une déprise et une fragilisation du bâti traditionnel en torchis.

La réduction des prairies

Jusqu'alors, le Ponthieu se distinguait par le nombre de ses élevages et ses surfaces de prairie, mais en vingt-cinq ans, la région a perdu les trois quarts de son cheptel bovin et ses pâtures ont diminué de moitié. Les mutations sont particulièrement sensibles au cœur des vallées, avec une disparition des formes bocagères, une réduction des rideaux, une régression des pâtures au profit de terres cultivées et drainées.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Préserver les courtils

Le village-bosquet est de loin l'élément le plus structurant du paysage de plateau. Sa silhouette anime l'horizon de ces grandes étendues cultivées. Cet écrin arboré protège le village et permet une découverte tardive du village après avoir traversé l'épaisse ceinture végétale de haies, de prés et de jardins.

Ces transitions végétales subissent diverses pressions suite d'une part au recul de l'élevage qui entraîne la mise en culture des prairies l'arrachage des haies qui les délimitaient et d'autre part aux extensions bâties le long des entrées de village. Pavillons, bâtiments agricoles ou d'activités apparaissent ainsi directement à la vue depuis le plateau.

Maîtriser les extensions urbaines

Constructions isolées ou linéaires le long des routes viennent parfois altérer la perception du paysage par des implantations de piètre qualité architecturale, déconnectées du bourg ou trop prégnantes dans le paysage. Respecter la trame originelle des villages et la logique de leur développement passé. Eviter les extensions unilatérales le long d'une route, les lotissements coupés des centres anciens qui finissent alors par ne plus être... au centre.

St. Riquier : Densifier, occuper les dents-creuses plutôt que d'étendre la ville et de miter les points hauts, adopter des volumétries limitées qui ne concurrencent pas les points de vue les plus remarquables.

Maintenir les prairies

La préservation des prairies constitue une bonne

alternative à la menace des plantations de peupliers.

Favoriser le maintien des prairies et la préservation des structures paysagères identitaires (haies, arbres, ripisylve, bois en haut des versants, "larris" sur les versants pentus). Préserver les rideaux sur les versants agricoles, témoins de siècles d'adaptation des pratiques agricoles à la topographie.



Eviter les extensions urbaines linéaires le long d'une route, à l'extérieur du courtil. Millencourt-en-Ponthieu



Préserver les courtils bocagers autour des villages. Yvranchoux



Préserver les chemins de tour de village entre courtil et champs. Gapennes



Maîtriser les visibilités avec les parcs éoliens dominant les vallées et les bourgs. Saint-Riquier



Favoriser les prairies et les structures paysagères identitaires, éviter une simplification excessive du parcellaire. Agenvillers

Grand ensemble paysager n°8



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Ponthieu, Authie et Doullennais

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères :

Vallée de l'Authie humide prolongée de vallées sèches dissymétriques remontant sur le plateau, villages de fond de vallée.

Sites patrimoniaux : château de Remaisnil, ferme du Quesnel.

Composantes du paysage : larris, prairie, haie bocagère, peupleraie, ruisseau, bois, grange picarde alignée sur rue.

Vallées d'Authie et affluents en aval de Doullens

SITUATION

Au nord du Ponthieu

La Vallée de l'Authie et ses affluents forment la limite entre les départements de la Somme et du Pas de Calais.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage des vallées de l'Authie et de ses affluents en aval de Doullens a été jugé emblématique de l'unité du Ponthieu, de l'Authie et du Doullennais car il est représentatif des vallées et vallons du plateau qui affluent vers l'Authie. Il s'en distingue par une plus grande richesse de ses composantes à la fois naturelles (topographie marquée, larris, fond humides, ruisseaux) agraires et bâties (Boisbergues).

L'Authie : une vallée fermée par la végétation

Presque totalement fermée, engoncé dans les nappes continues de peupliers, le fond alluvial de la vallée de l'Authie se découvre sensiblement au contact des villages d'Occoches, Outrebois, Mézerolles et Frohen. Les aléas du tracé de la petite rivière, accompagnée des habituelles séries végétales du bord des eaux sont ponctuellement visibles au milieu de nombreuses prairies naturelles. Ce paysage très cloisonné par la végétation rend le fond de vallée de l'Authie peu lisible.

Des vallées discrètes

Les versants de la vallée de l'Authie sont entaillés d'une succession de petites vallées perpendiculaires. Celles-ci, sont profondément taillées dans la masse crayeuse du plateau et dessinent autant de petits paysages intimes et isolés. Depuis le plateau, les vallées ne se signalent que par les minces franges boisées qui



La vallée de l'Authie offre un paysage cloisonné par la végétation arborée et les peupleraies. Outrebois



Les vallons proposent un paysage intime, encadré par les masses boisées des sommets. Outrebois



L'eau redevient visible aux abords des villages. Outrebois



Des vallées aux versants asymétriques opposant coteaux calcaires secs avec bois et larris à des versants doux cultivés. Autheux



Les villages s'étirent dans les vallées au-dessus des fonds humides. Barly

les bordent.

A l'écart des routes principales, la dépression se soustrait presque totalement aux grandes perceptions, tant depuis le plateau que de la vallée de l'Authie.

Des versants asymétriques

Les vallons offrent un paysage de vallée sèche, marqués par une forte dissymétrie Est/Ouest, avec ses éléments habituels, larris, bois et rideaux. La route qui, du Nord de Boisbergues mène à Authieux découvre progressivement un des plus remarquables coteaux calcaires du département. Ce versant abrupt fait face à un vaste glaciaire cultivé. Un imposant larris occupe la plus grande partie de la pente, présentant toutes les caractéristiques paysagères des pelouses calcicoles : pelouse sèche parsemée de petits genévriers caractéristiques de ce stade intermédiaire dans la dynamique naturelle de fermeture de ces milieux.

Des vallons au paysage intime

Depuis l'Authie, la confluence de ces petites vallées est tout aussi discrète et l'on peut aisément passer devant sans y prêter attention : c'est véritablement de l'intérieur, par l'unique route qui les dessert que ces vallons se découvrent. En pénétrant dans les vallons, on accède à un paysage intime, tout en longueur, encadré par des versants toujours très présents.

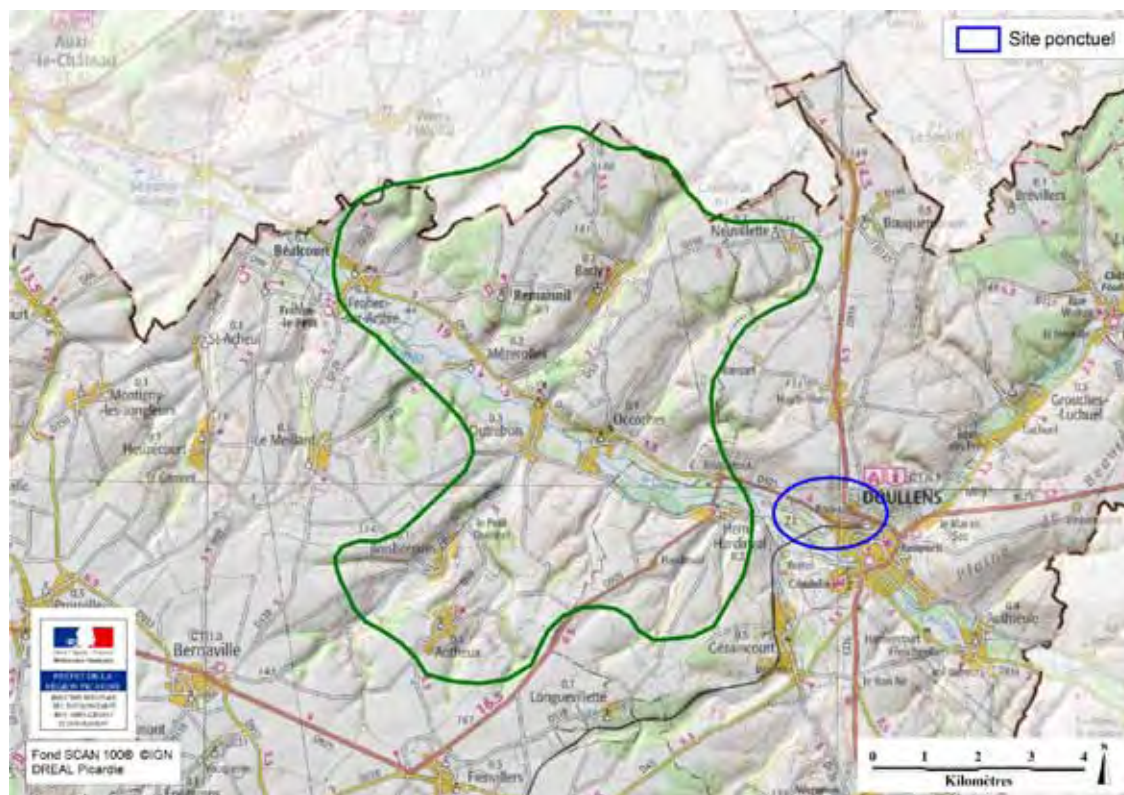
Des villages de fond de vallée

La découverte des villages est tardive et se fait d'avantage de l'intérieur plutôt que par la perception de leur silhouette. Dans la vallée de l'Authie, les villages sont implantés dans le fond alluvial, souvent traversant le long d'une chaussée (Frohen, Mézerolles, Occoches, Hem-Harsival). Dans les vallées affluentes, les

villages sont établis en longueur, au-dessus des fonds humides. Dans Outrebois, la route longe consciencieusement le ruisseau qui occupe la partie centrale du village, structurant l'espace public.



Le ruisseau au coeur d'un bel espace public central. Outrebois



Communes concernées :

AUTHEUX
BARLY
BOISBERGUES
FROHEN-SUR-AUTHIE
HEM-HARDINVAL
MEZEROLLES
NEUVILLETTE
OCCOCHES
OUTREBOIS
REMAISNIL

Vallées d'Authie et affluents en aval de Doullens

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Cet ensemble de vallées présente un fort intérêt écologique pour ses bois, larris calcaires et ses fonds humides.

Larris et bois sont compris dans des ZNIEFF de type 1 et 2, les fonds de vallées étant inventoriés en ZNIEFF de Type 2.

Les larris sont reconnus comme Sites d'Importance Communautaire pour les habitats, par la procédure Natura 2000.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

L'extension des peupleraies dans la vallée de l'Authie

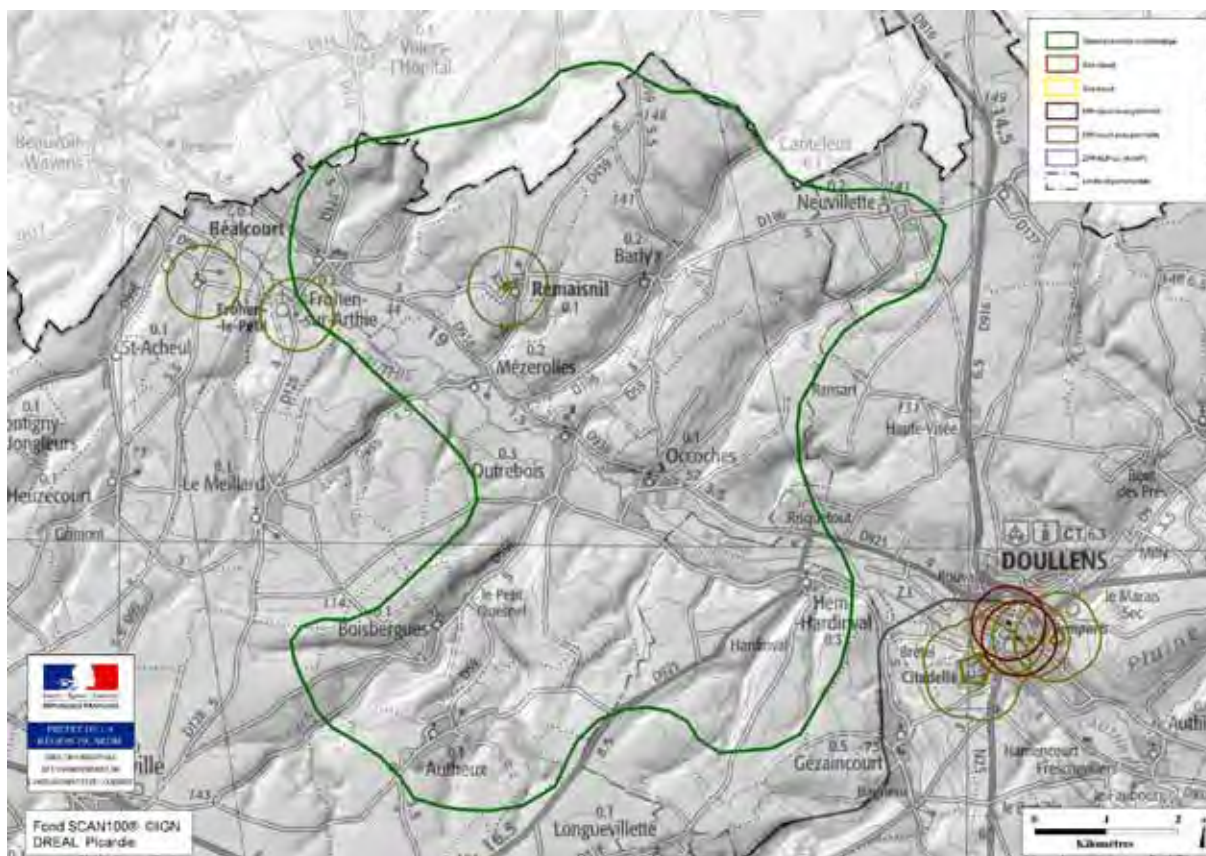
Les peupliers sont déjà très présents dans toute la vallée de l'Authie. Les quelques prairies qui maintiennent encore une certaine diversité paysagère dans ces fonds alluviaux semblent bien menacés : les nouvelles plantations gagnent du terrain, cloisonnant et refermant inexorablement le paysage du fond de vallée.

Une fermeture progressive des coteaux calcaires

Depuis 1920-1930 l'abandon du pâturage ovin entraîne une fermeture des coteaux, les bois calcicoles progressant sur la pelouse, faisant disparaître le milieu spécifique des larris. A cette évolution s'ajoutent la dégradation de la partie basse du larris par de petites carrières de craie et leur cortège de décharges sauvages. Il reste aujourd'hui en Picardie moins de 5% des surfaces en larris qui existait au début du siècle. Le maintien des derniers larris et l'ouverture des coteaux calcaire est donc ici un enjeu fort.

La dégradation du bâti ancien des villages

Une lente dégradation touche la majeure partie du patrimoine bâti vernaculaire, exceptionnel ici par sa densité, bon nombre de ces constructions montrant des signes avancés d'abandon (ruines, restaurations maladroites, bardages de tôle pour protéger les ossatures de bois) qui, s'ils ne sont pas encore irréversibles, ne tarderont pas à l'être.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les plantations et ouvrir les fonds de vallée

L'exploitation des peupleraies arrivées à maturité pourrait être une opportunité de réouverture des paysages, notamment aux abords immédiats des villages. Celle-ci exigerait de mettre en place une gestion des parcelles reconquises par le pâturage et d'éviter les replantations. Une réflexion est à engager sur un équilibre entre prairies et peupleraies qui permettrait de retrouver la lisibilité de la vallée de l'Authie et d'améliorer ainsi la qualité du cadre de vie des habitants.

Retrouver des espaces ouverts sur les coteaux

L'abandon du pâturage ovin sur les coteaux se traduit par une fermeture progressive du paysage par enrichissement ou par plantation forestière. Le paysage des vallées perd alors une partie de son attrait. Mettre en place une stratégie de reconquête paysagère afin de rouvrir et de maintenir des belvédères depuis les coteaux et de retrouver un entretien des larris par pâturage. Maîtriser l'impact paysager des multiples petites carrières de craie qui mitent le pied des coteaux.

Soigner les périphéries urbaines

Constructions isolées ou linéaires le long des routes viennent parfois altérer la perception du paysage par des implantations de piètre qualité architecturale, déconnectées du bourg ou trop prégnantes dans le paysage.

Ces phénomènes se retrouvent le long de la RD938 en périphérie des bourgs de Frohen,

Mézerolles, Outrebois et Occoches.

Préserver et mettre en valeur les centres de village

Au cœur des villages, sauvegarder d'urgence les éléments bâtis les plus caractéristiques à l'identité si affirmée : granges en torchis à ossature de bois et couverture en panne flamande, constructions en brique, plus tardives... Soigner les espaces publics et les abords des cours d'eau.



Eviter la fermeture paysagère des larris et leur dégradation par les carrières et décharges sauvages. Boisbergues



Soigner les espaces publics, mettre en valeur le cours d'eau dans le village. Mézerolles



Sauvegarder les éléments bâti remarquables des centres de village. Neuville



Trouver un équilibre entre agriculture et popiculture afin d'éviter la fermeture du fond de la vallée de l'Authie. Remaisnil

Grand ensemble paysager n°9



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Ponthieu, Authie et Doullennais

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : écrin boisé, vallée encaissée, village de fond de vallée.

Site patrimonial : Luचेux : source, château, place et beffroi, arbre des mariages.

Composantes du paysage : prairie, haie bocagère bois, larris, rivière, peupleraie.

Luचेux et la vallée de la Grouche

SITUATION

Au nord-est du Doullennais

Luचेux et la vallée de la Grouche sont implantés à la limite entre les départements de la Somme et du Pas de Calais.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage de Luचेux et de la vallée de la Grouche a été jugé emblématique de l'unité du Ponthieu, de l'Authie et du Doullennais car outre son patrimoine monumental et sa source, Luचेux se signale par son écrin fortement boisé. Celui-cienser toute la haute vallée de la Grouche et dessine un paysage intime, isolé, à l'identité marquée.

Une vallée dans un écrin boisé

Dès les hauteurs de Doullens, sur la route d'Arras, la silhouette du village de Grouches se détache de son versant. Celui-ci marque le début de cette ambiance boisée si particulière qui caractérise le site de Luचेux.

La vallée de la Grouche se présente comme un véritable "bout du monde" encadrée de bois qui l'isolent du plateau agricole. Depuis le plateau, la descente dans la vallée implique la traversée d'un bois.

Une vallée intime

De l'intérieur, les vues sont plus restreintes et guidées par l'axe de la vallée. La découverte de la silhouette de Luचेux depuis l'aval est particulièrement pittoresque et dynamique. Le château se détache de son arrière-plan boisé et les toits de la ville apparaissent au fur et à mesure que l'on s'en approche. La rivière serpente entre les prairies naturelles entourées



La silhouette du village de Grouches marque l'entrée dans la partie forestière de la vallée de Grouche, où se niche Luचेux. Doullens



La vallée offre un paysage intime alternant prés et cultures. Les bois des versants restent toujours très présents. Luचेux



En amont de Luचेux, la vallée s'élargit laissant place à un versant cultivé rythmé de rideaux. Humbercourt



Depuis le plateau, la descente dans la vallée implique la traversée d'un bois. Humbercourt



Le centre historique de Luचेux offre un patrimoine architectural remarquable mis en valeur par des espaces publics enherbés, sobres. Luचेux

de saules têtards et de quelques haies. Les bois semblent descendre du plateau et venir systématiquement au plus près, renforçant cette sensation d'intimité. Quelques peupleraies referment ponctuellement l'espace.

Après la cité de Lucheux, le versant le moins pentu est occupé par des cultures entrecoupées de quelques rideaux, donnant un caractère plus picard à l'endroit.

Lucheux, un ensemble architectural remarquable

Après avoir traversé une zone d'habitat récent sans intérêt, le patrimoine architectural et monumental se dévoile. D'abord l'église et quelques bâtisses puis la place dominée par la porte surmontée de son beffroi. Les façades sont particulièrement cohérentes et mises en valeur par l'aménagement très sobre de l'espace public. La place et le beffroi (13ème) marquent le centre de Lucheux. L'aspect monumental du bourg est concentré dans cet espace central d'une superficie assez restreinte. Seuls les vestiges du château sont à l'écart.

Cet ensemble architectural est marqué par la pierre, souvent associée à la brique et à l'ardoise, contrastant ainsi avec les ensembles ruraux environnants.

Le relief et les bois marquent leur présence jusqu'au cœur de la cité, notamment au niveau de l'accès au château qui la domine.

Humbercourt : un village étiré dans la vallée

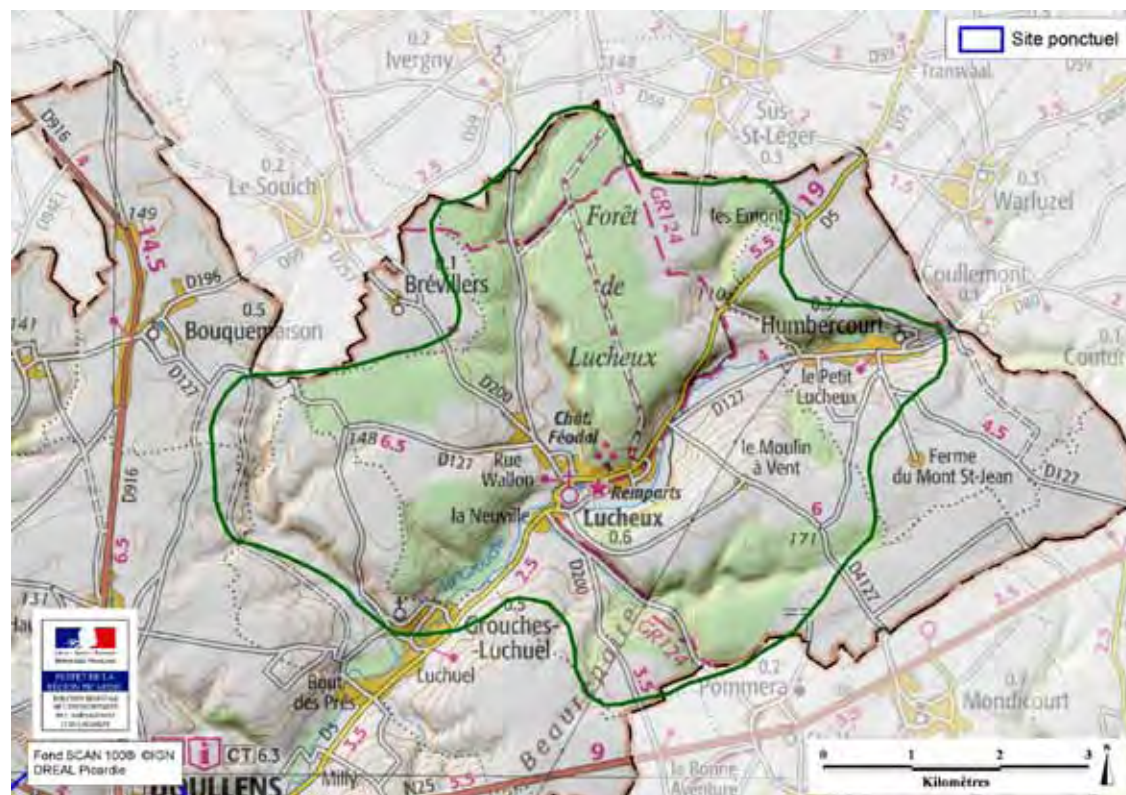
Le village de Humbercourt étale ses constructions sur plus d'un kilomètre le long de la route. Le coteau boisé domine le village, lui-même enserré dans la végétation semi-bocagère du fond de vallée. Le bâti

se compose d'une succession de constructions rurales qui tranchent avec l'aspect urbain et médiéval du centre de Lucheux.

Fermettes isolées, granges en façade de rue et petites maisons se succèdent, séparées par quelques parcelles en pâture. L'ensemble de la structure villageoise est très aérée.



Le village d'Humbercourt s'étire sur plus d'un kilomètre dans le fond de vallée bocagère, dominé par le coteau boisé. Humbercourt



Communes concernées :

BREVIERS
GROUCHES-LUCHEL
HUMBERCOURT
LUCHEUX

Lucheux et la vallée de la Grouche

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

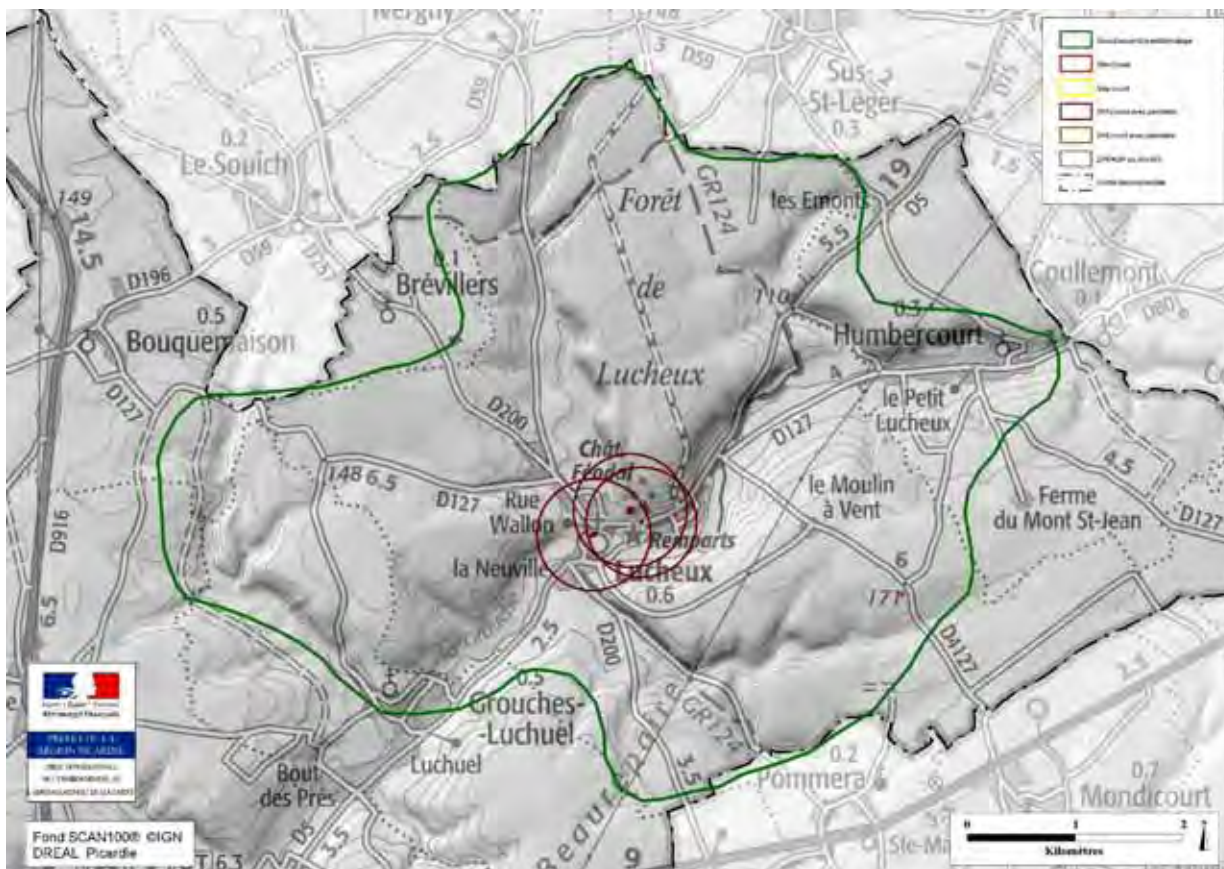
Ce paysage emblématique bénéficie de protections paysagères au titre des Sites classés: L'arbre des épousailles à Lucheux et L'arbre curieux dit aussi « la porte cochère » situé dans le bois de Watron à Lucheux.

Environnement

Ce territoire présente un intérêt écologique pour ses bois et ses coteaux boisés.

l'ensemble des bois sont compris dans des ZNIEFF de type 1.

Les coteaux boisés sont reconnus comme Sites d'Importance Communautaire pour les habitats, par la procédure Natura 2000.



ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Un étalement urbain périphérique

Comme de nombreuses autres communes, Lucheux a malheureusement subi l'étalement urbain des années 1960/1970 qui a fortement marqué ses entrées. De part et d'autre du centre ancien, une série de pavillons sans style ni cohérence (il s'agit par endroits d'un véritable mitage) s'impose à la vue de tous. L'image globale du site en souffre, bien que ses qualités ne puissent être remises en cause. Diverses autres constructions contribuent à des entrées disparates, peu attractives : bâtiments d'activités, camping, bâtiments agricoles...

La dégradation du bâti ancien des villages

Une lente dégradation touche une partie du patrimoine bâti vernaculaire notamment à Humbercourt, le plus menacé. Bon nombre de ces constructions montrent des signes avancés d'abandon (ruines, restaurations maladroites, bardages de tôle pour protéger les ossatures de bois) qui, s'ils ne sont pas encore irréversibles, ne tarderont pas à l'être.

Une progression des boisements sur les pentes

Ici comme ailleurs, le recul de l'élevage entraîne une mutation dans l'occupation des sols. Les terres les plus pentues sont progressivement gagnées par la forêt aux dépens des pâtures. Le boisement des coteaux accentue la présence visuelle des bois dans la vallée.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Préserver l'équilibre entre espaces agricole et forestier

Sur les coteaux, l'abandon du pâturage se traduit pas une fermeture progressive du paysage par enrichissement ou par plantation forestière. Dans le fond de vallée quelques petites peupleraies contribuent à fermer le paysage des vallées.

Une réflexion est à engager sur un équilibre entre prairies et forêt et peupleraies afin de préserver la lisibilité de la vallée de la Grouche et la qualité du cadre de vie des habitants. L'exploitation des peupleraies arrivées à maturité pourrait être une opportunité de réouverture des paysages, notamment aux abords immédiat des villages.

Soigner les périphéries urbaines

Constructions isolées ou linéaires le long des routes altèrent les entrées de Luceux par des implantations de piètre qualité architecturale, déconnectées du bourg ou trop prégnantes dans le paysage.

Ces entrées méritent une requalification par un aménagement soigné de l'espace public et par le soin apporté aux règles d'urbanisme des éventuelles futures extensions bâties.

Préserver et mettre en valeur les centres de village

Au cœur des villages, sauvegarder d'urgence les éléments bâtis les plus caractéristiques à l'identité si affirmée : granges en torchis à ossature de bois et couverture en panne flamande, constructions en brique, plus tardives...

Soigner les espaces publics et les abords des cours d'eau.

De nombreux villages du Doullennais conservent des espaces publics enherbés à l'image de Luceux. Ces accotements sobres mettent bien en valeur l'architecture et participent au charme rural des villages. Mettre en valeur la présence de la Grouche dans la traversée des villages, son tracé pourrait être le support d'un espace public à l'échelle de l'ensemble du village.



Préserver l'équilibre en tre agriculture, forêt et peupleraies afin de maintenir la lisibilité du paysage dans le fond de vallée. Luceux



Requalifier l'espace public des entrées de bourg et revoir les règles d'urbanisme pour améliorer l'insertion des prochaines constructions. Luceux



Préserver le patrimoine architectual rural des villages. Humbercourt



Mettre en valeur le cours d'eau dans la traversée du bourg. Luceux

Grand ensemble paysager n° 10



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Ponthieu, Authie et Doullennais

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : vallées sèches dissymétriques avec versant pentus boisé et versants doux cultivés, village-rue en fond de vallée, village en rebord de plateau.

Sites patrimoniaux : château et perspectives de Ribeaucourt

Composantes du paysage : bois, champ, rideau, larris, prairie, peuplier, courtil.

Vallées et environs de Domart-en-Ponthieu

SITUATION

A la frange Est du Ponthieu

Les vallées et environs de Domart-en-Ponthieu constituent un ensemble de vallées entaillant la frange orientale du Ponthieu.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage des vallées et environs de Domart-en-Ponthieu a été jugé emblématique de l'unité Ponthieu, Authie et Doullennais car la cité de Domart à l'instar de nombreux bourgs d'origine médiévale, occupe un site stratégique de confluence de vallées sèches. Les vallées sèches y découvrent une succession de paysages intimes et très variés où se nichent plusieurs petits villages encore préservés de l'urbanisme galopant de l'aval.

Des vallées asymétriques

Le paysage des vallées sèches est très discret depuis le plateau. La dissymétrie caractéristique du relief conditionne comme dans tout le Ponthieu le tracé de la voirie. Il en résulte des vues rares mais particulièrement pittoresques sur les villages (notamment St. Hilaire et Franqueville) et sur le site de Domart, lui aussi très encaissé et ramassé. Seul le plateau environnant ouvre de larges perspectives. La route qui conduit à St Hilaire, empruntant le versant Ouest (le plus doux), permet de découvrir la dissymétrie de la vallée et les structures les plus intéressantes qui font l'intérêt paysager de cette vallée. Jouant avec les légères variations du relief, son tracé change en permanence de direction, ouvrant des panoramas successifs vers le fond alluvial encore ouvert ou au contraire dirigeant la vue vers les rideaux ou les bosquets qui parsèment la bordure du plateau.



La basse vallée en aval de Saint-Hilaire présente un fond alluvial humide. Domart-en-Ponthieu



Une opposition marquée entre le versant en pente douce, cultivé, et le côté pentu à dominante boisée, entaillé de quelques vallons secondaires. Lanches-Saint-Hilaire



Le hameau de Saint-Hilaire, niché dans le fond de vallée, dominé par le versant boisé. Lanches-Saint-Hilaire



Le clocher et quelques toits qui émergent de la vallée boisée. Franqueville



En rebord de vallée, les villages retrouvent une structure classique du plateau avec le courtil et de larges enherbements. Fransu

Domart, un site de confluence

Le site de Domart est parfois difficile à lire par manque de recul en fond de vallée, où végétation et étalement urbain cloisonnent les vues. Pourtant, dès que l'on parvient à prendre un peu de hauteur, on perçoit furtivement le lien très fort qui lie l'ancienne cité et son cadre topographique. L'ancienne ville fortifiée est implantée sur l'éperon crayeux et logiquement dominée par la silhouette du donjon et du clocher de l'église ; à ses pieds, la ville basse s'arrondit autour du promontoire, ménage les places du marché et centralise neuf routes conduisant aux villages alentours. L'omniprésence du clocher de l'église St Médard, qui domine la ville, constitue l'évènement paysager majeur du site.

Des villages dans la vallée et en rebord de plateau

Le fond de vallée accueille quelques hameaux (Saint-Hilaire) et villages qui s'étirent le long d'une rue principale tels Lanches ou Franqueville. Les silhouettes bâties et les clochers émergent dans la végétation du fond de la vallée où se nichent ces villages-rue. De part et d'autre de ces deux vallées, les villages de Berneuil et Fransu marquent la bordure du plateau. Tous deux sont d'authentiques villages de plateau (village-rue pour Fransu, village plus important et aggloméré par Berneuil) mais sont marqués par le voisinage des vallées. A la rupture de pente, le courtill dévoile un intérieur encore intéressant (petit château, constructions en torchis, brique et parfois pierre) marqué par un retrait des façades à l'espace public particulièrement important.

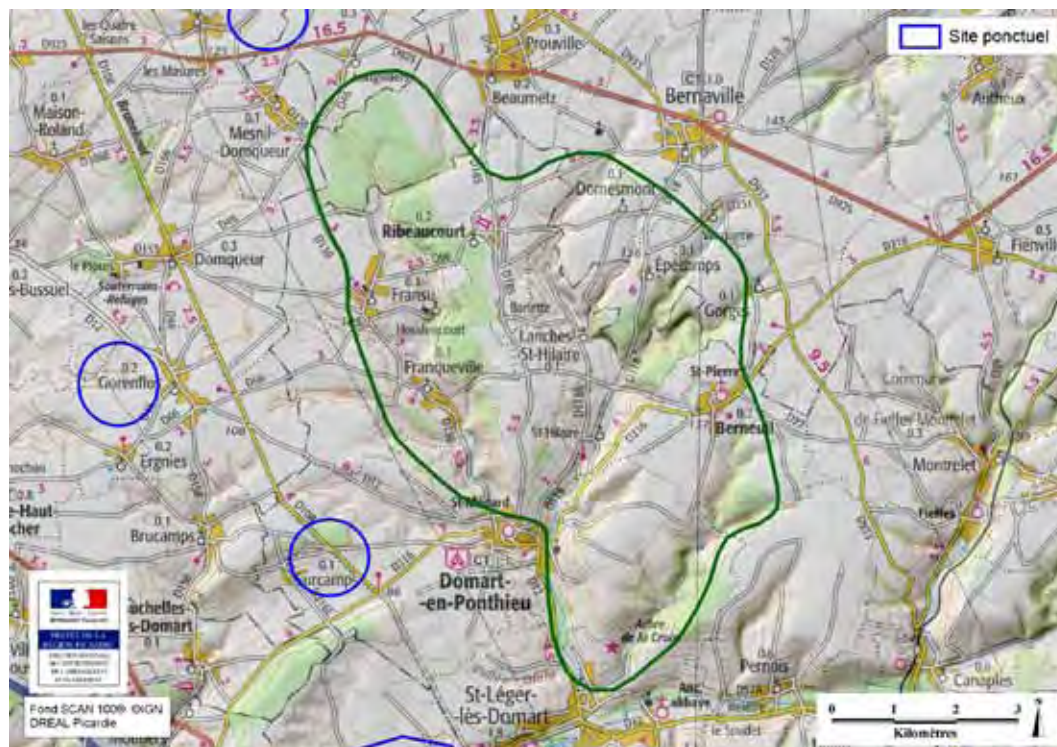
Ribeaucourt : un village structuré par le domaine du château

Le parc du château est évidemment un élément essentiel du paysage de Ribeaucourt. En approchant du village, on perçoit les alignements majestueux du parc du château puis le mur de clôture, le château et enfin le village.

C'est surtout son imbrication dans le village au travers des différentes perspectives qui courent jusque dans les forêts voisines qui est remarquable. Le château lui-même se signale par le mur de brique et de pierre omniprésent. La perspective du parc traverse le village, ouvrant une allée arborée formant un espace public structurant du village.



Le village de Ribeaucourt est structuré par le domaine du château et ses perspectives en croix. Ribeaucourt



Communes concernées :

BEAUMETZ
BERNAVILLE
BERNEUIL
DOMART-EN-PONTHIEU
DOMESMONT
EPÉCAMPS
FRANQUEVILLE
FRANSU
LANCHES-SAINT-HILAIRE
RIBEAUCOURT
SAINT-LÉGER-LÈS-DOMART

Vallées et environs de Domart-en-Ponthieu

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique bénéficie de plusieurs protections paysagères au titre des Sites : site classé du Tilleul dit « arbre de la croix Notre-Dame » à Saint-Leger-les-Domart, site inscrit du parc du château, des communs et des 4 perspectives à Ribeaucourt

Environnement

Ce territoire présente un intérêt écologique pour ses coteaux calcaires (larris et bois) qui sont compris dans une ZNIEFF de type 1 et dont deux sites sont reconnus comme Site d'Importance Communautaire, pour les habitats, par la procédure Natura 2000.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

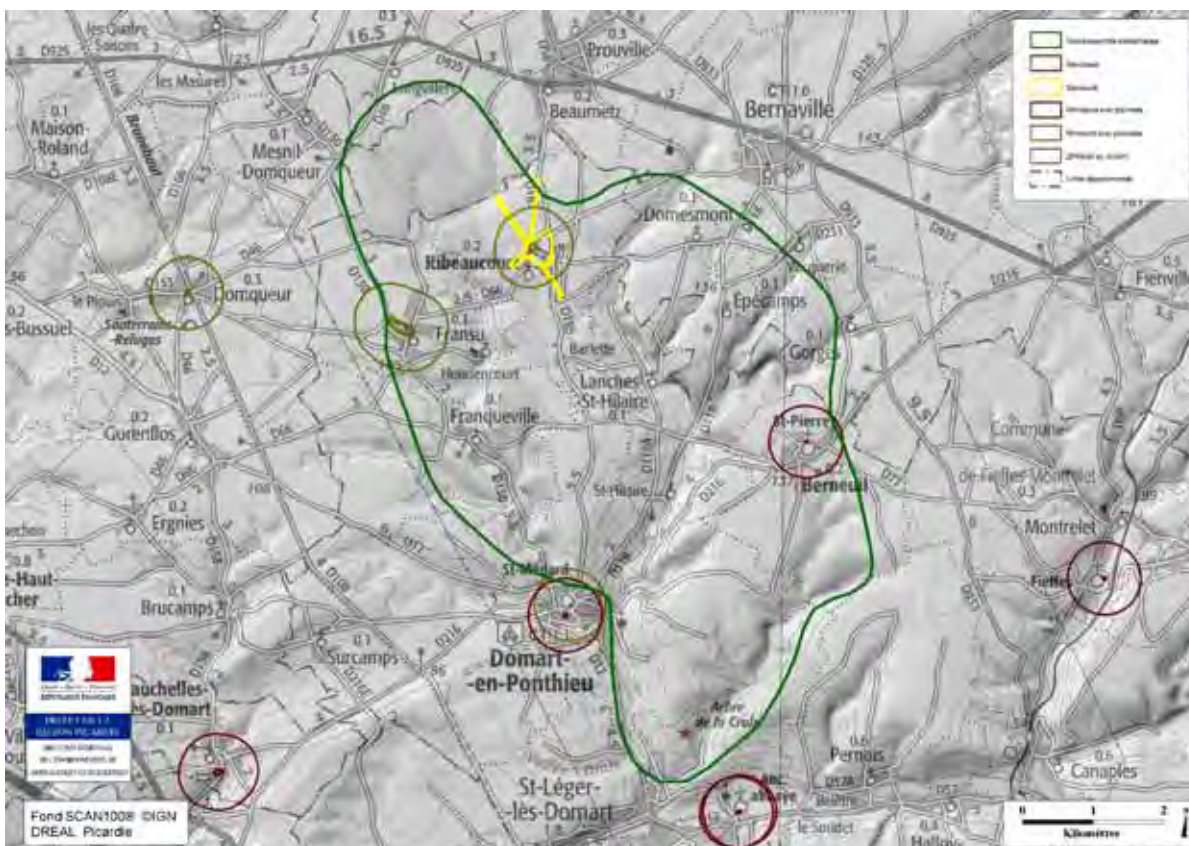
Une extension pavillonnaire

Constructions isolées ou linéaires le long des routes altèrent la perception du paysage par des implantations de piètre qualité architecturale, déconnectées du bourg ou trop prégnantes dans le paysage. Ce phénomène est marquant aux abords de Domard-en-Ponthieu. Aucune des entrées de la ville ne semble d'ailleurs échapper à l'étalement pavillonnaire qui constitue la principale caractéristique paysagère. Ayant traversé auparavant le vague continuum d'activités, d'habitat et de constructions en tous genres de la Nièvre ou de la Fieffe, on reste avant tout marqué par l'aspect hétéroclite, dégradé et sans identité de ce secteur.

Dans les autres communes, le phénomène est beaucoup plus mesuré, mais souvent quelques constructions mal placées suffisent à altérer la silhouette ou l'entrée des villages comme à Ribeaucourt ou Fransu.

Un déclin agricole et bâti

Ce site comprend deux ensembles aux qualités et ambiances bien distinctes. La partie Nord, plus rurale, conserve de nombreux éléments remarquables mais est aussi particulièrement touchée par l'abandon du bâti ancien: bâtiments agricoles et habitations en bois et torchis. La déprise agricole se fait également sentir par un boisement des versants à rideaux notamment et par le développement encore modéré des peupleraies dans la partie humide du fond de vallée.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les extensions urbaines

Respecter la trame originelle des villages et la logique de leur développement passé. Eviter les extensions unilatérales le long d'une route, les lotissements coupés des centres anciens qui finissent alors par ne plus être... au centre.

Domart : Densifier, occuper les dents-creuses plutôt que d'étendre la ville, penser le développement du bourg dans son contexte topographique, adopter des volumétries limitées qui ne concurrencent pas les points de vue les plus remarquables.

Préserver l'équilibre entre espaces agricole et forestier

Sur les coteaux, l'abandon du pâturage se traduit pas une fermeture progressive du paysage par enfrichement ou par plantation forestière. Dans la vallée quelques petites peupleraies contribuent à fermer le paysage du fond humide en amont de Domart.

Une réflexion est à engager sur un équilibre entre prairies, forêt et peupleraies afin de préserver la lisibilité de la vallée et la qualité du cadre de vie des habitants. Favoriser le maintien des prairies, notamment aux abords immédiat des villages.

Préserver les courtils sur le plateau

Le village-bosquet est de loin l'élément le plus structurant du paysage de plateau. Sa silhouette anime l'horizon de ces grandes étendues cultivées. Cet écran arboré protège le village et permet une découverte tardive du village après avoir traversé l'épaisse ceinture végétale de haies, de prés et de jardins.

Ces transitions végétales subissent diverses pressions suite d'une part au recul de l'élevage qui entraîne la mise en culture des prairies l'arrachage des haies qui les délimitaient et d'autre part aux extensions bâties le long des entrées de village. Pavillons, bâtiments agricoles ou d'activités apparaissent ainsi directement à la vue depuis le plateau. A Ribeaucourt, soigner l'aménagement de la perspective qui traverse le village.

Animer le paysage des coteaux cultivés

Au sein des grandes cultures une plus grande présence arborée animerait des paysages qui tendent à se simplifier de plus en plus : arbres isolés, arbres signalant des carrefours, préserver les rideaux sur les versants agricoles, témoins de siècles d'adaptation des pratiques agricoles à la topographie.



Eviter la fermeture du fond de vallée et des abords de village par les peupleraies. Domart-en-Ponthieu



Eviter le boisement des coteaux qui ferme le paysage de la vallée. Lanches-Saint-Hilaire



Valoriser les routes qui permettent une découverte de la vallée. Préserver des points de vues. Domart-en-Ponthieu



Préserver les rideaux et les arbres isolés qui animent le paysage des versants cultivés. Lanches-Saint-Hilaire



Préserver le patrimoine architectural rural des villages. Fransu



Eviter les extensions urbaines linéaires le long des routes, Soigner les entrées de bourg. Domart-en-Ponthieu



Soigner l'aménagement de la perspective qui traverse le village. Ribeaucourt

Grand ensemble paysager n°11



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Ponthieu, Authie et Doullennais

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : vallées humides aux versants dissymétriques prolongées de vallées sèches ouvrant vers le plateau, boisements des versants pentus, rideaux sur les pentes cultivées, villages de fond de vallée.

Composantes du paysage : pré, haie, rideau, culture, grange picarde alignée sur rue, rivière, ripisylve, peupleraie, lisière boisée.

Vallées de la Nièvre et de la Fieffe

SITUATION

Entre Amiénois et la vallée de la Somme

La Nièvre prend sa source à Naours, à la limite de l'Amiénois. Grossie du ruisseau de la Fieffe à Canaples, elle rejoint la rive droite de la Somme à l'Etoile, au terme d'un parcours de vingt kilomètres.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage des vallées de la Fieffe et de la Nièvre a été jugé emblématique de l'unité du Ponthieu, Authie et Doullennais car il rassemble plusieurs petites vallées caractéristiques du plateau picard. Leur dissymétrie est partout présente, même lorsque les fonds alluviaux apparaissent à l'aval de Montrelet et de Naours. Quelques routes empruntent ces vallées où se découvre une succession de paysages intimes et très variés où se nichent plusieurs petits villages encore préservés de l'urbanisme de l'aval.

Un contraste fort avec le plateau

Comme nombre des petites vallées du plateau picard, la haute Nièvre et la Fieffe se soustraient longtemps aux vues depuis le plateau picard. Elles ne s'y signalent guère que par leurs franges boisées qui émergent sur le rebord du plateau. Quelques articulations majeures du relief (comme au Sud de Canaples) permettent toutefois des vues panoramiques sur ce bassin de la haute Nièvre. La dépression de la haute vallée de la Nièvre s'enfonce rapidement dans la surface uniforme du plateau cultivé. Dès que l'on pénètre dans une de ces vallées, la rupture est totale, brutale même. La surface dénudée et souvent monotone du plateau laisse place à un relief marqué, tourmenté, aux multiples formes soulignées par autant de rideaux, haies, arbres



Depuis le rebord du plateau, quelques avancées du relief offrent des points de vues sur la vallée de la Nièvre. Pernois



La vallée de la Fieffe offre un paysage intime, très encaissé, dominé par les coteaux boisés. Fieffes-Montrelet



L'asymétrie des versants est très nette avec un versant boisé opposé au versant cultivé animé de rideaux. Havernas



Le coteau le plus doux est échanuré de nombreuses vallées sèches. Havernas

isolés, bosquets, prairies ou petites parcelles cultivées.

Des vallées encaissées

La vallée de la Fieffe est plus encaissée que la vallée de la Nièvre. La dissymétrie de versants est nette, soulignée par les forêts qui recouvre souvent totalement les versants les plus pentus, depuis la bordure du plateau jusqu'aux points les plus bas. Le coteau pentu, s'oppose au coteau plus doux, cultivé et échancré de vallées sèches. Sur les pentes dont les formes varient constamment, les parcelles cultivées entrecoupées de rideaux, alternent avec les prairies, les haies et nombreux bosquets.

Des villages-rue étirés dans la vallée

Dans les fonds de vallée, les villages implantés s'étirent en villages-rue, tels Canaples, Fieffes, Montrelet, par opposition aux villages du plateau, structurés autour d'un croisement de routes comme Bonneville.

Les villages nichés dans ces vallées se dévoilent tardivement au détour d'un virage, laissant soudain apparaître un bâti caractéristique des villages picards. Granges et maisons en torchis et ossature de bois se succèdent pour former le front de la rue.

La permanence d'un bâti en torchis

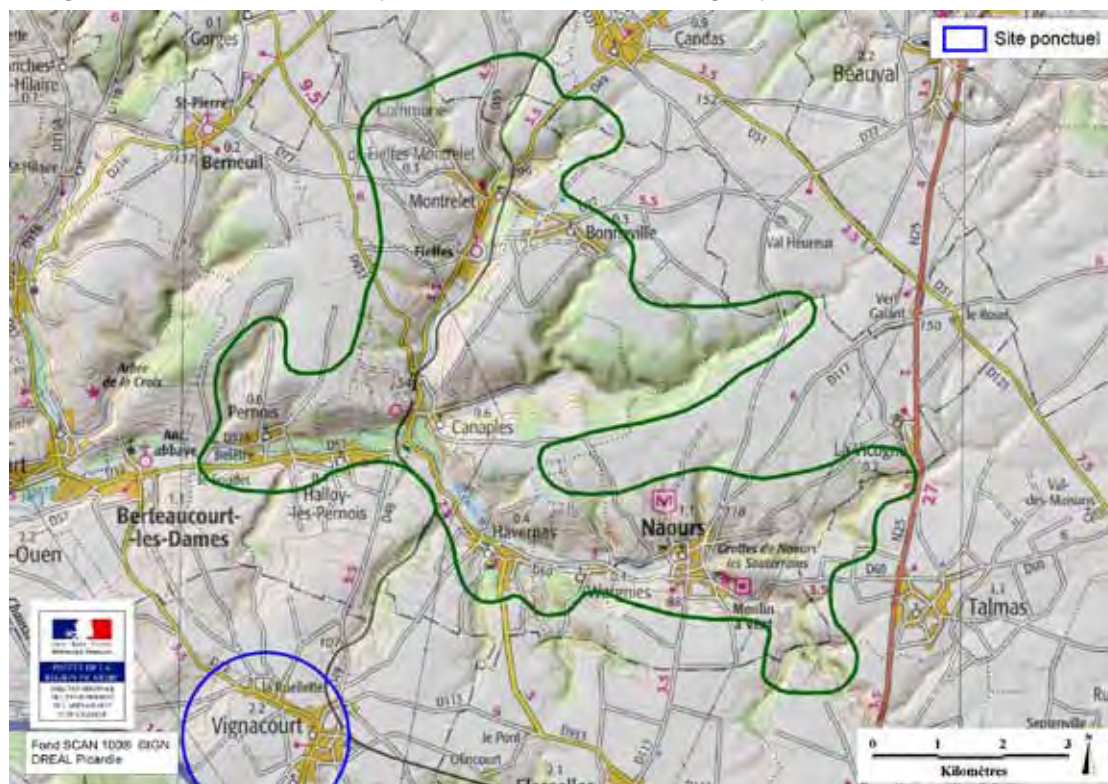
Les granges picardes constituent un élément essentiel de l'image des villages, que ce soit sur le plateau (à Bonneville) ou dans les vallées (à Fieffes Montrelet). Dans ces dernières l'architecture se diversifie, notamment pour s'adapter au relief. Avant leur réunion, les vallées de la Nièvre et de la Fieffe présentent un caractère rural peu affecté par l'urbanisation récente. Montrelet, Havernas, Wargnies et Naours comptent de nombreux exemples de bâti en torchis, par

opposition à la vallée de la Nièvre dont le bâti est moins homogène à l'ouest d'Halloy-lès-Pernois.

Fieffes- Montrelet présente une concentration notable de ce bâti vernaculaire encore préservé et caractéristique.



Des villages étirés dans le fond de vallée. Un bel exemple de mise en valeur du cours d'eau dans le bourg. Canaples



Communes concernées :

BONNEVILLE
CANAPLES
CANDAS
FIEFFES-MONRELET
FIENVILLERS
HALLOY-LÈS-PERNOIS
HAVERNAS
LA VICOIGNE
NAOURS
PERNOIS
TALMAS
VILLERS-BOCAGE
WARGNIES

Vallées de la Nièvre et de la Fieffe

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Ce territoire présente un intérêt écologique pour ses coteaux boisés qui sont compris dans une ZNIEFF de type 1

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

L'urbanisation de la vallée de la Nièvre

La vallée de la Nièvre s'urbanise et s'industrialise à l'ouest de Canaples. Le bâti est quasi-continu entre Halloy-lès-Pernois, Bertheaucourt-les-Dames, Saint-Léger-lès-Domart et Saint-Ouen. Les entrées sont souvent très dégradées par des constructions banalisantes dans la vallée de la Nièvre, comme à Canaples. Heureusement la Fieffe est quelque peu épargnée.

La dégradation du patrimoine bâti

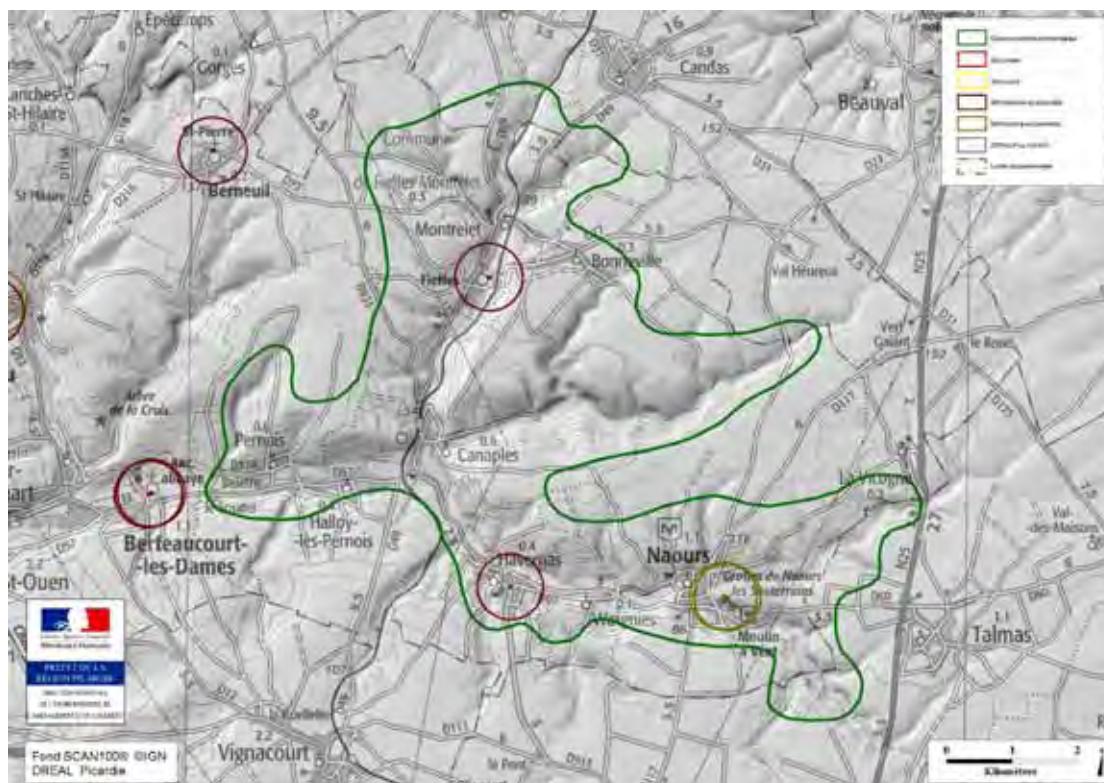
Si la physionomie générale des centres anciens reste globalement perceptible, beaucoup cependant ont vu leur patrimoine architectural disparaître irrémédiablement en quelques décennies. Ce bâti traditionnel assure un rôle essentiel dans l'identité de la vallée, mais il est fragile et concurrencé par l'implantation de hangars dont les volumes répondent aux besoins des exploitations contemporaines. Seul le village de Fieffes-Montrelet a dans l'ensemble échappé à cette tendance destructrice.

Le développement des peupleraies

Ce phénomène concerne uniquement la vallée de la Nièvre. Plusieurs peupleraies, souvent de petites taille, ont été plantées dans le fond humide de la vallée. Elles contribuent aujourd'hui grandement au brouillage paysager du fond de vallée en effaçant notamment la confluence avec la vallée de la Fieffe et en fermant le paysage autour des villages entre Canaples et Pernois.

Le développement éolien

L'ouest du département, fortement venté, est sollicité pour le développement éolien. plusieurs parcs éoliens sont montés ou en cours sur cette partie du Doullennais. La confrontation entre les éoliennes et les éléments repères du paysage, tels que les grandes lignes du relief, les villages ou les clochers, constitue l'un des grands enjeux actuels.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les extensions urbaines sur les coteaux et en fond de vallée

Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Maîtriser les extensions urbaines afin de conserver la lisibilité de la topographie : maintenir les coupures urbaines dans la vallée de la Nièvre ; éviter l'occupation des crêtes, des hauts de versants, ainsi que de tout point majeur de découverte des paysages de la vallée. Favoriser la densification et optimiser les parcelles libres à l'intérieur des bourgs en s'appuyant sur les structures paysagères et urbaines existantes : implantation, volumétrie, couleurs, matériaux, inscription dans la pente.

Eviter la fermeture de la vallée

Trouver un équilibre entre prairies et peupleraies afin de préserver la lisibilité de la vallée et la qualité du cadre de vie des habitants. Favoriser le maintien des prairies, notamment aux abords immédiats des villages. Éviter le cloisonnement de la vallée par l'implantation de peupleraies et veiller à assurer une gestion des friches. Préserver les rares vues transversales sur la vallée. Ouvrir le fond de vallée pour révéler la confluence entre la Nièvre et la Fiette.

Animer le paysage des coteaux cultivés

Au sein des grandes cultures une plus grande présence arborée animerait des paysages qui tendent à se simplifier de plus en plus : arbres isolés, arbres signalant des carrefours, préserver les rideaux sur les versants agricoles, témoins de siècles d'adaptation des pratiques agricoles à la topographie.

Mettre en valeur les villages

Soigner les entrées de villages. Mettre en valeur les espaces publics du centre des villages en préservant le caractère rural qui fait leur charme. Soigner les aménagements autour des cours d'eau. Sauvegarder le patrimoine bâti en torchis le plus caractéristique des villages. Préserver l'écrin végétal du courtil de Bonneville sur le plateau.



Maîtriser l'impact visuel des extensions urbaines sur les coteaux. Havernas



Maintenir les coupures urbaines dans la vallée de la Nièvre. Soigner les entrées de villages. Hallois-les-Pernois



Animer le paysage des coteaux cultivés, préserver les rideaux et les arbres isolés. Havernas



Eviter la fermeture de la vallée par les peupleraies, notamment aux abords des villages et des confluences. Canaples



Sauvegarder le patrimoine bâti en torchis le plus caractéristique des villages. Naours



Mettre en valeur les espaces publics des villages, comme ici le long de la rue principale. Canaples

Grand ensemble paysager n°12



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Ponthieu, Authie et Doullennais

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : vallée sèche à relief dissymétrique, versant boisé, village de fond de vallée, plateau cultivé.

Sites d'intérêt ponctuel : l'ouest de Domart-en-Ponthieu

Site patrimonial : chaussée Brunehaut.

Composantes du paysage : larris, bois, prairie, haie bocagère, verger, champ, rideau.

Vallées de Mouflers et Bouchon

SITUATION

Au nord de la vallée de la Somme

Les vallées de Mouflers et de Bouchon sont les plus importantes des vallées sèches affluentes au nord de la vallée de la Somme, entre Amiens et Abbeville.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage des Vallées de Mouflers et Bouchon a été jugé emblématique de l'unité du Ponthieu, de l'Authie et du Doullennais car il est représentatif des vallées et vallons secs du plateau qui affluent vers la Somme. Il s'en distingue par une grande richesse de ses composantes paysagères et naturelles (topographie marquée, larris, versants boisés ou cultivés).

La vallée sèche, intimiste de Bouchon

La vallée de Bouchon se distingue par des ambiances intimes mais aussi riches en éléments de patrimoine. La vallée dissymétrique et les larris qu'elle abrite encore sont particulièrement remarquables. Le coteau calcaire et son cortège végétal se font sentir dès l'intérieur du village de Bouchon, mais c'est en quittant celui-ci pour rejoindre Villers que se dévoile totalement ce paysage original. On ne peut prétendre connaître parfaitement le paysage des vallées sèches picardes si on n'a jamais parcouru la vallée de Bouchon. Les caractéristiques propres à ces vallées sont ici réunies avec une telle intensité et une échelle intime qu'elles font de la vallée de Bouchon une des plus emblématiques. Bouchon, malgré un patrimoine bâti endommagé, présente un rapport très fort à la topographie. Niché dans la vallée, Villers a su conserver une forte identité architecturale traditionnelle.



La vallée de Bouchon présente sur près de 2 km un coteau sec avec des larris à différents stades de colonisation végétale. Bouchon



Des vallons asymétriques au paysage cadré par le relief et le versant boisé. Brucamps



La vallée de Mouflers présente un paysage ouvert aux vues lointaines. Surcamps vu depuis la RD108. Domart-en-Ponthieu

La vallée ouverte de Mouflers

Plus ouverte, moins riche en éléments de patrimoine, reposant d'avantage sur des rapports visuels lointains, la vallée de Mouflers présente des qualités moins flagrantes bien qu'objectivement très intéressantes. Vers l'amont, outre la perspective vers Vauchelles, son château et son clocher, la vallée est marquée par les deux masses boisées des bois de Mouflers et Vauchelles qui couvrent les deux versants jusqu'au plateau. Vers l'aval au contraire, ces versants sont de moins en moins marqués et s'appauvrissent notamment auprès du passage de l'autoroute. La D 216 constitue une véritable route panoramique qui permet de découvrir successivement Mouflers, Vauchelles et Surcamps

Des villages inscrits dans les vallées

Les différences de configuration, notamment dans le rapport entre la voirie et le relief, conditionnent des lectures différentes des silhouettes villageoises. Vue panoramique pour Bouchon, Surcamps, Vauchelles , où la permanence sur plusieurs kilomètres de ce rapport particulier entre le relief dissymétrique de la vallée, la RD216 et les villages est particulièrement saisissante. Vue plongeante sur Mouflers depuis la RD2001 qui traverse le village. Lecture plus intime à l'amont des vallées pour Villers-sous-Ailly et Brucamp qui ne se laissent deviner que furtivement depuis les plateaux alentours.

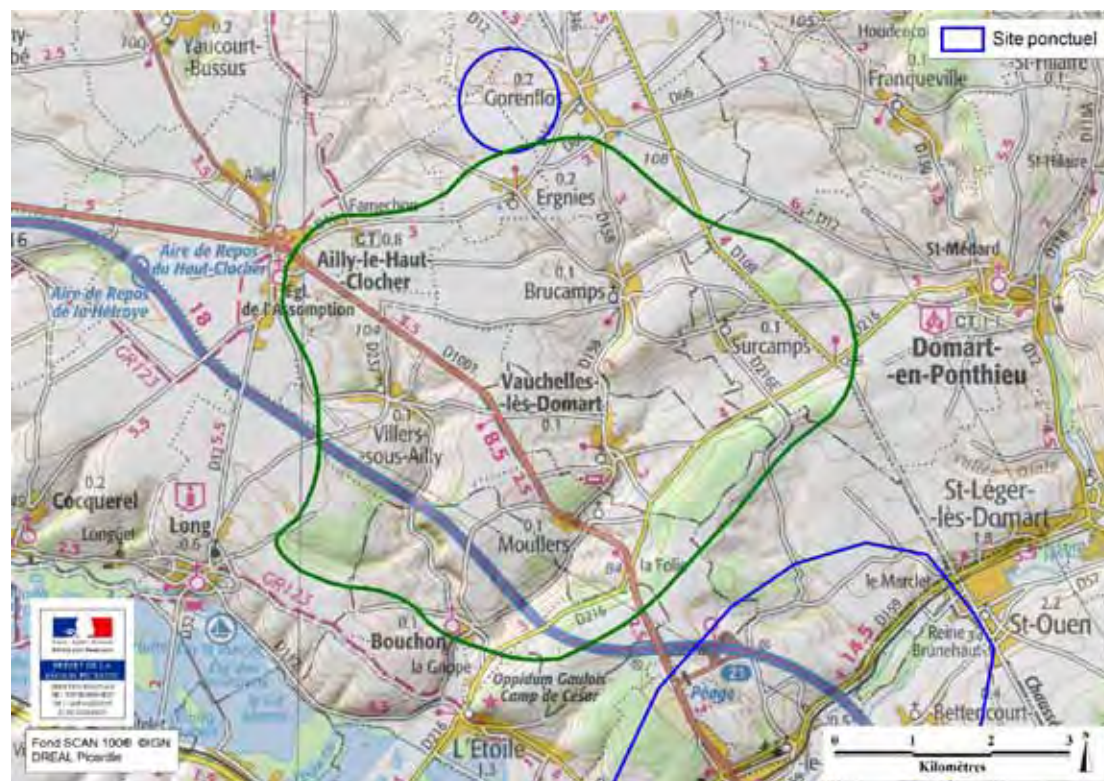
De grands axes de transit

Ce paysage emblématique est traversé de longue date par de grandes infrastructures de transit. Ainsi la chaussée Brunehaut qui constituait la voie d'Agrippa Lyon-Boulogne-sur-Mer, devenue aujourd'hui la RD108 et par endroits, un modeste chemin de campagne.

La toponymie conserve la mémoire de cette voie romaine : les villages de Brucamps et Surcamps suggèrent l'implantation d'un camp romain pour protéger cet axe de communication majeur. La RD2001, ancienne route nationale, traverse le vallon à Mouflers coupant le village en deux. Quant à l'autoroute, elle franchit les deux vallons avec deux options radicalement différentes : par un viaduc élégant vers Mouflers qui préserve la continuité du fond de vallée, tandis qu'un remblai imposant vient couper au contraire la vallée entre Bouchon et Villers-sous-Ailly.



Sobriété des lignes, transparence, le viaduc de Mouflers permet de préserver la vallée tout en soulignant le relief. Bouchon



Communes concernées :

AILLY-LE-HAUT-CLOCHER
BOUCHON
BRUCAMPS
DOMART-EN-PONTHIEU
ERGNIES
MOUFLERS
SURCAMPS
VAUELLES-LES-DOMART
VILLERS-SOUS-AILLY

Vallées de Mouflers et Bouchon

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Cet ensemble de vallées présente un intérêt écologique pour ses larris : le larris situé entre Bouchon et Villers-sous-Ailly est ainsi compris dans une ZNIEFF de type 1 et est reconnu comme Site d'Importance Communautaire pour les habitats, par la procédure Natura 2000.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

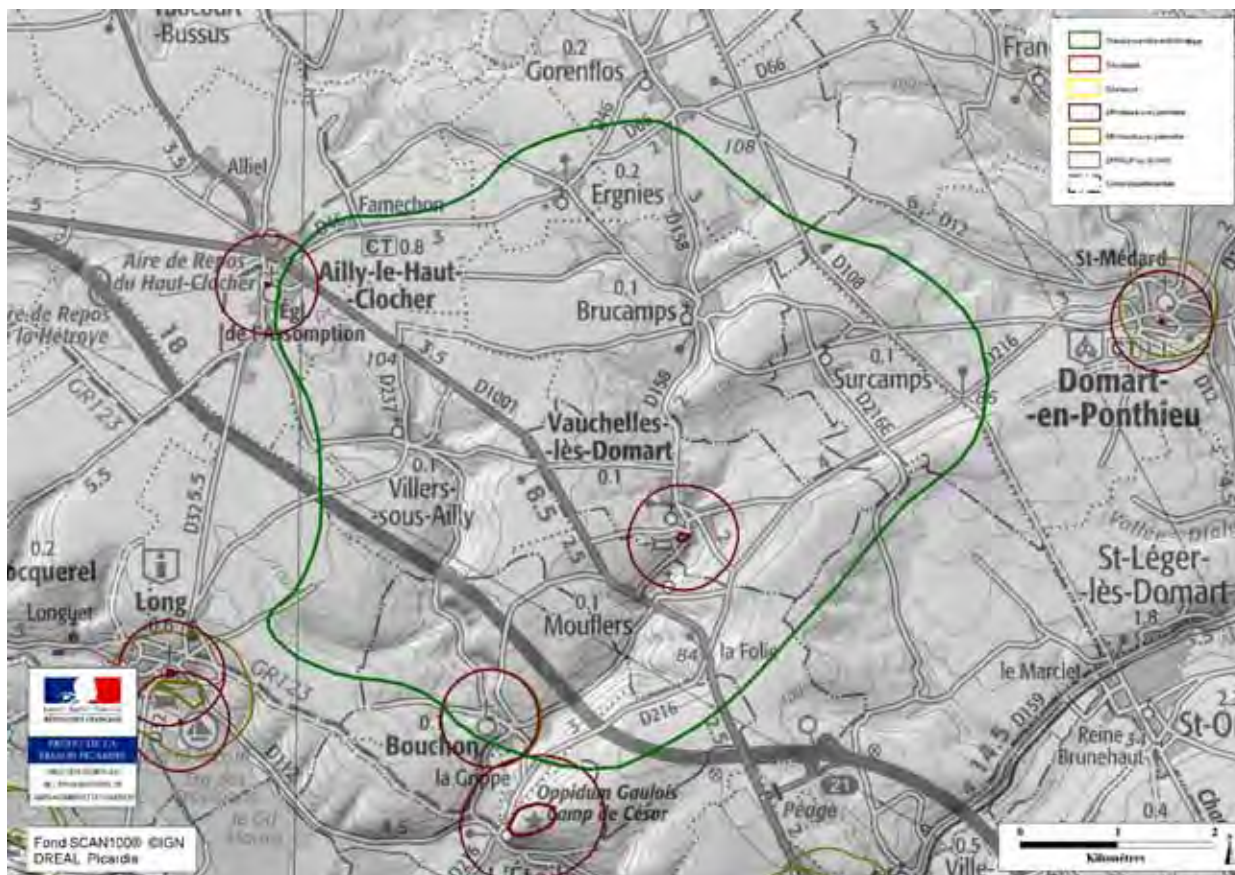
Un étalement urbain périphérique

A l'échelle des villages qui constituent ce territoire, les extensions urbaines sont restées relativement mesurées. Pour autant elles ne sont pas sans impact paysager car elles marquent fortement les périphéries et les entrées de village. Ainsi le long des routes, s'étalent tantôt une ou deux maisons, parfois une série de pavillons qui s'imposent à la vue de tous. Diverses autres constructions contribuent à des entrées disparates, peu attractives : bâtiments artisanaux ou agricoles...

La simplification du parcellaire agricole et la régression de l'élevage

Comme partout, la taille de ses exploitations s'est considérablement accrue. La modernisation agricole entraîne logiquement la construction de nouveaux types de bâtiments (hangars, bâtiments de stockage et de transformation), souvent implantés en périphérie de bourgs ou en situation isolée sur le plateau. Corrélativement, s'ensuit une déprise et une fragilisation du bâti traditionnel en torchis.

Les mutations sont particulièrement sensibles au cœur des vallées, avec une disparition des formes bocagères, une réduction des rideaux, une régression des pâtures au profit de terres cultivées et drainées.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Soigner les périphéries urbaines

Constructions isolées ou linéaires le long des routes altèrent les entrées des villages par des implantations de piètre qualité architecturale, déconnectées du bourg ou trop prégnantes dans le paysage.

Ces entrées méritent une requalification par un aménagement soigné de l'espace public et par le soin apporté aux règles d'urbanisme des éventuelles futures extensions bâties.

Maintenir des espaces ouverts sur les coteaux

L'abandon du pâturage ovin sur les coteaux secs se traduit pas une fermeture progressive du paysage par enrichissement. Le paysage des vallées perd alors une partie de son attrait. Une stratégie de reconquête paysagère serait à mettre en place afin de rouvrir et de maintenir des belvédères depuis les coteaux et de retrouver un entretien des larris par pâturage.

Préserver les prés bocagers, animer les grandes cultures

Les prairies bocagères offrent des ambiances et un cadre de vie à la qualité indéniable. Leur préservation et leur restauration sont à prendre en compte. Au sein des grandes cultures une plus grande présence arborée animerait des paysages qui tendent à se simplifier de plus en plus : arbres isolés, rideaux ourlant le relief, arbres signalant des carrefours...

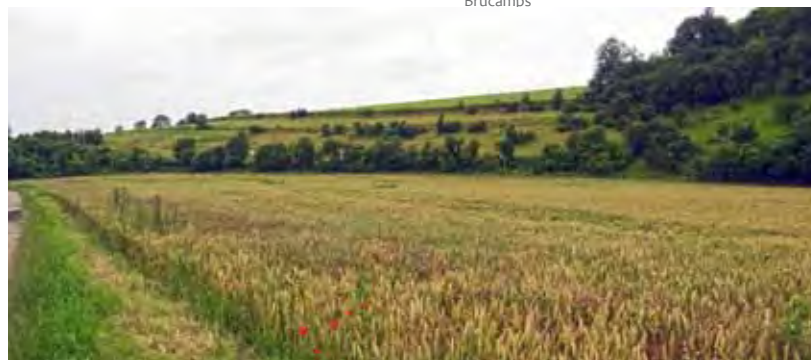
Préserver et mettre en valeur les centres de village

Au cœur des villages, Les granges en torchis à ossature de bois et couverture en panne flamande

sont nombreuses et pour certaines très anciennes. Les constructions en brique, plus tardives, s'intègrent parfaitement au plan d'ensemble. L'abandon touche une part de ce patrimoine à l'identité pourtant si affirmée. Sauvegarder le patrimoine bâti le plus caractéristique des villages. Mettre en valeur les espaces publics du centre des villages.



Soigner les périphéries des villages : maîtriser les extensions bâties, retrouver une ceinture végétales autour des nouvelles constructions. Brucamps



Maintenir une gestion des coteaux secs et des larris pour préserver l'ouverture paysagère des vallées. Bouchon



Préserver les éléments identitaires, rideaux, arbres isolés, qui animent les paysages de grandes cultures. Domart-en-Ponthieu



Mettre en valeur les espaces publics du centre des villages. Vauchelles-les-Domart

Grand ensemble paysager n°13



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Vallée de la Somme

Famille de paysage : vallée, marais

Caractéristiques paysagères : Coteaux prononcés, petits vallons secs, villages en pied de versant, fond humide alternant bois prés et étangs.

Sites d'intérêt ponctuel : Abbeville, la vallée de Francières, la vallée du Tenfol

Sites patrimoniaux : Picquigny (site défensif, château et collégiale dominant le village et la vallée), Belloy, village étiré entre 2 châteaux.

Composantes du paysage : étangs, marais, fossés, canal, prairie, haie bocagère, bois, larris, belvédère, chaussée, château.

Vallée de la Somme entre Amiens et Abbeville

SITUATION

La basse vallée de la Somme entre Amiens et Abbeville

La vallée de la Somme forme une vaste dépression humide et arborée au milieu des paysages ouverts des plateaux.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Cette partie de la vallée de la Somme a été jugée emblématique de l'unité de la vallée de la Somme car elle fut longtemps l'axe de circulation majeur pour relier la Manche à Paris. Le fleuve, la route, le canal, puis le chemin de fer s'y sont juxtaposés, structurant peu à peu le paysage des versants et des villages traversés. Borné par les deux premières villes du département, ce territoire rural, reste historiquement et économiquement, le cœur de la Somme..

Une ample vallée

Les paysages de la vallée de la Somme contrastent nettement avec ceux des plateaux alentours. Les uns sont verts, humides, boisés, sauvages et intérieurs; les autres sont ouverts et sans cesse cultivés.

En aval d'Amiens, grossie par l'Avre, la Selle et la Nièvre, la vallée de la basse Somme s'élargit jusqu'à atteindre plus de deux kilomètres de large en amont d'Abbeville. Les versants crayeux les plus abrupts peuvent atteindre cent mètres de dénivelé par rapport au fleuve. Ils sont souvent devenus des larris (sur la rive gauche, ce sont les sites de Picquigny, Hangest ou des monts de Caubert ; sur la rive droite, ceux de Coquerel, l'Etoile ou Long). Sur cette vallée principale se greffe un réseau perpendiculaire de vallées sèches aux versants dissymétriques



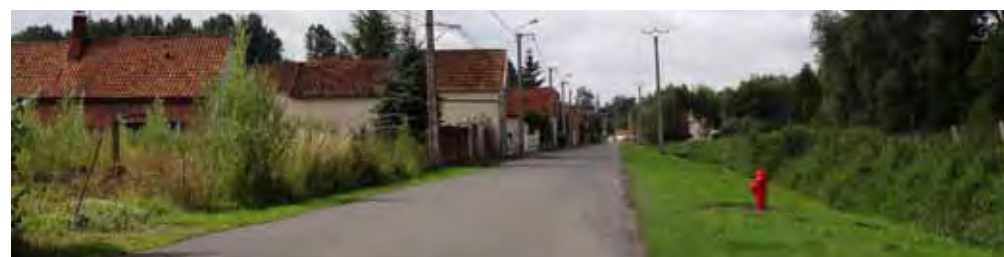
La vallée de la Somme forme une vaste dépression humide et arborée au milieu des paysages ouverts des plateaux. Epagne-Epagnette



L'eau est partout présente dans la vallée : rivière, canal, étangs, prés humides. L'Etoile



Entre Fontaine et l'Etoile une succession d'étangs témoigne de l'exploitation de la tourbe. Condé-Folie



Les villages s'implantent de part et d'autre des chaussées traversant la vallée. Fontaine-sur-Somme



Les coteaux sont entaillés par des vallons secs aux versants asymétriques, au débouchés desquels se sont implantés les villages. Coquerel

L'eau omniprésente

L'eau est partout présente dans la vallée : rivière, canal, étangs, marais, prés et bois humides de succèdent dans une mosaïque sans cesse renouvelée. Les chaussées aménagées pour relier les deux rives sont également des digues qui retiennent l'eau des étangs. Une longue tradition d'extraction de la tourbe a créé le plus important paysages d'étangs de la vallée entre l'Etoile et Fontaine.

Des villages en vis-à-vis

La Basse-Somme se caractérise par une structure villageoise solide. Sur un parcours de trente-cinq kilomètres s'échelonnent une vingtaine de petits bourgs dont les trois quart sont implantés au droit d'anciennes chaussées traversant la vallée. Ceci se traduit par une série de villages jumelés : Picquigny/ La-Chaussée, Hangest-sur-S./ Bourdon, Condé-Folie/ l'Etoile, Long/ Le Catelet, Liercourt/ Pont-Remy.

L'importance du commerce, lié aux voies de communication, explique la présence régulière de grandes demeures, nettement plus importantes ici, que sur le reste du fleuve. Dans ce pays de tradition textile, se sont développés des bourgs de filateurs tels Ailly, l'Etoile, Flixecourt, Longpré, Pont-Remy et Abbeville, qui ont été depuis lourdement frappés par le déclin du textile.

De nombreux belvédères

Les promontoires crayeux, ont très tôt été occupés, comme en témoignent les quatre oppida gallo-romains (la Chaussée-Tirancourt, l'Etoile, Liercourt et les Monts de Caubert) ainsi que l'ancienne forteresse médiévale de Picquigny. Depuis les rebords du plateau, une série de points de vue remarquables révèle ainsi la dimension de ces paysages.

Des voies typées pour découvrir la vallée

Le réseau routier et les nombreux chemins jouent un rôle structurant majeur dans la découverte du site.

Trois types d'axes peuvent être distingués:

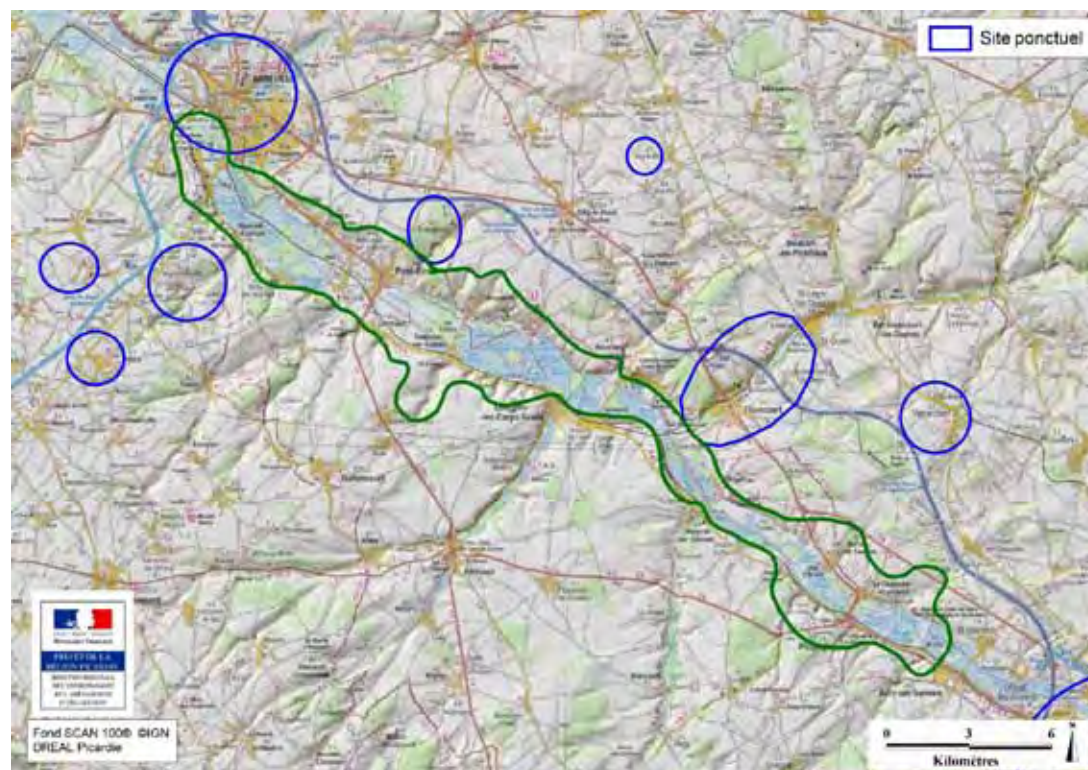
- Les voies parallèles en fond de vallée, en pied de versant. Elles desservent villes et villages et permettent la découverte du patrimoine bâti, des versants et des vallons secs et parfois du fond humide (prairies ou marais) et des plans d'eau ("entailles" ou carrières).
- Les voies descendantes qui ménagent des perceptions remarquables sur les versants opposés, le fond alluvial et surtout les sites monumentaux et les silhouettes bâties.

- Les voies transversales qui passent d'une rive à

l'autre. Souvent mitées et urbanisées, elles permettent néanmoins la découverte de quelques fenêtres sur les marais et étangs ainsi que sur la Somme, le canal et les écluses.



Les routes de pied de versant offrent un aperçu sur le coteau et parfois sur le fond de vallée. L'Etoile



Communes concernées :

ABBEVILLE
AILLY-SUR-SOMME
BELLOY-SUR-SOMME
BOURDON
BRAY-LES-MAREUIL
COCQUEREL
CONDE-FOLIE
CROUY-SAINT-PIERRE
EAUCOURT-SUR-SOMME
EPAGNE-EPAGNETTE
ERONDELLE
FLIXECOURT
FONTAINE-SUR-SOMME
HANGEST-SUR-SOMME
LA CHAUSSEE-
TIRANCOURT
L'ETOILE
LIERCOURT
LONG
LONGPRE-LES-CORPS-
SAINTS
MAREUIL-CAUBERT
PICQUIGNY
PONT-REMY
YONVAL
YZEUX

Vallée de la Somme entre Amiens et Abbeville

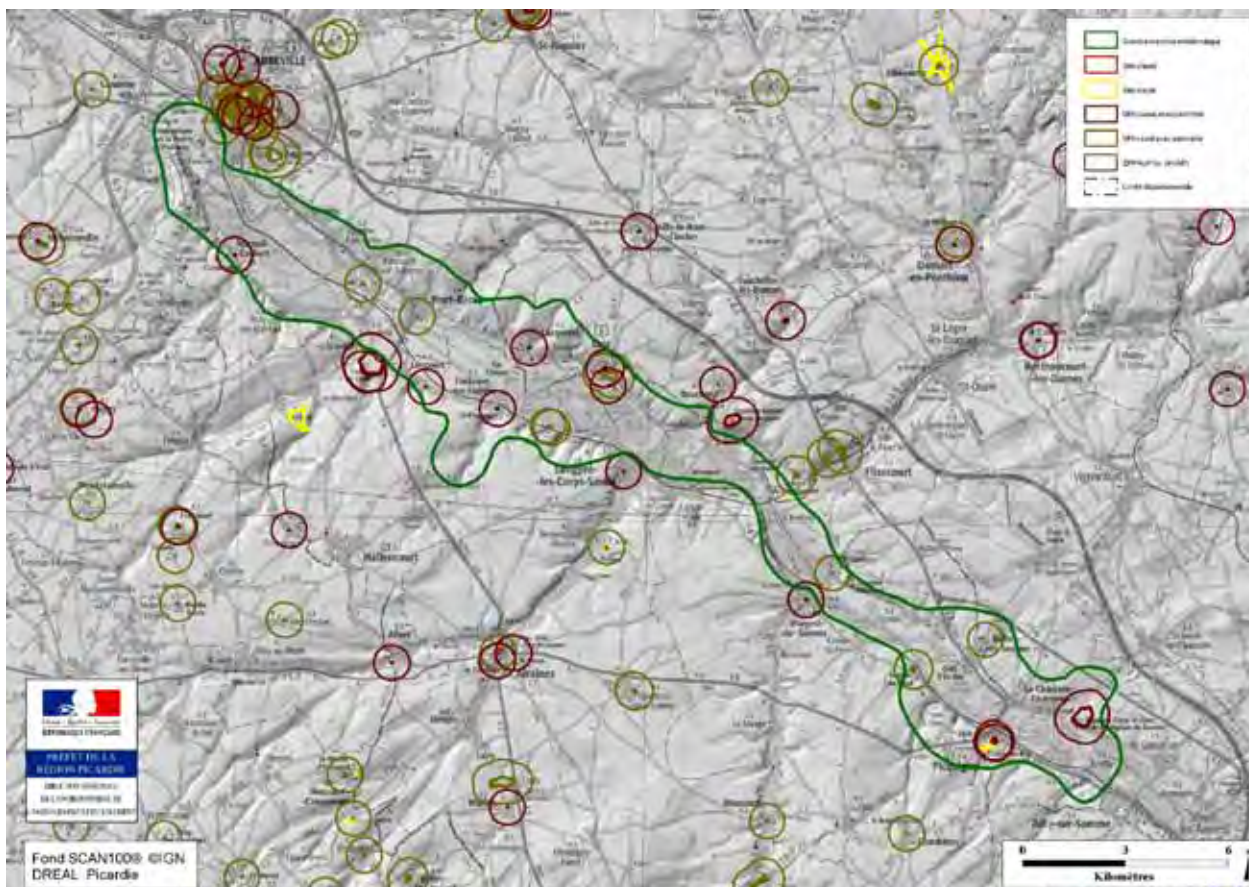
INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique bénéficie d'une protection paysagère au titre des Sites : site inscrit des abords du château et de l'église collégiale Saint-Martin à Picquigny.

Environnement

Toute cette partie du littoral Picard présente un fort intérêt écologique pour ses milieux très variés : prés humides, marais, bois, larris. L'ensemble des zones humides de la vallée et les principaux larris, sont compris dans des ZNIEFF de type 1 et 2 et sont reconnus comme Site d'Importance Communautaire, oiseaux et habitats, par la procédure Natura 2000.



ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Les destructions de la guerre et la reconstruction

La Somme fut un des départements les plus sinistrés durant la seconde guerre mondiale, par les bombardements de mai-juin 40, du printemps 43 ou de l'été 44. Les destructions se concentrèrent sur les axes de communication dont la vallée de la Somme. Abbeville sera détruite à 75%, Ailly-sur-Somme, Longpré-les-Corps-Saints ou Hangest-sur-Somme seront rasés. Reste le patrimoine de ces reconstructions dont la diversité demande encore à être reconnue.

La périurbanisation autour d'Amiens et d'Abbeville

La vallée reliant Amiens à Abbeville est un axe historique et économique fondateur. Ce territoire de 35 km de long est cerné par les deux premières villes du département et partagé entre leurs aires d'influence respectives. Le phénomène de périurbanisation touche l'ensemble de la vallée. La plupart des communes s'étendent hors de leur socle géographique fondateur. Contraintes par le relief et l'eau, les extensions se développent le long des voies de communications, sur les coteaux, ou sur le plateau. Quelques maisons neuves attirées par le paysage fluvial suffisent à engendrer un phénomène linéaire dont l'impact est considérable. A cela s'ajoutent le phénomène de cabanisation repéré en Haute-Somme et d'abondantes friches industrielles du textile.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les habitats de loisir

La vallée de la Somme est le principal pôle de loisir du département. Les étangs de pêche, les campings, et les pôles de cabanisation s'y égrènent tout au long du fleuve. L'urbanisation spontanée de la vallée pose cependant des problèmes d'ordre environnemental qui remettent en cause un certain nombre de ses équilibres fondamentaux. Requalifier les campings et contrôler le développement de l'habitat léger de loisirs (mise aux normes, suppression progressive des aménagements non réglementaires).

Gérer les versants

Gérer les versants afin d'éviter une fermeture paysagère des coteaux et des points de vues sur la vallée. Préserver les rideaux sur les versants cultivés, témoin de siècles d'adaptation des pratiques agricoles à la topographie ; assurer une gestion pérenne des larris.

Éviter la fermeture de la vallée

Éviter le cloisonnement de la vallée par l'implantation systématique de peupleraies et veiller à assurer une gestion des friches. Préserver la diversité des paysages de la vallée, tels que les marais, les prairies humides, la végétation ripisylve, les alignements de saules têtards, les haies, etc. Préserver les rares vues transversales sur la vallée.

Maîtriser les extensions urbaines

Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Maîtriser les extensions urbaines afin de conserver la lisibilité des structures topographiques : maintenir les coupures urbaines ; éviter l'occupation des crêtes, des hauts de versants, ainsi que de tout point majeur de découverte des paysages de la vallée.

Favoriser la densification et optimiser les parcelles libres à l'intérieur des bourgs en s'appuyant sur les structures paysagères et urbaines existantes (implantation, typologie architecturale : volumétrie, couleurs, matériaux, inscription dans la pente).

Valoriser les points de vue

Mettre en valeur les points de vue préférentiels sur les paysages de la vallée : depuis les grands axes de découverte du paysage (routes, GR.), les routes longeant le fond de vallée, le canal ou les chaussées. Valoriser les chaussées traversantes, lieu majeur de lecture du paysage. Préserver les chemins encaissés, les "cavées".



Maîtriser l'impact visuel des habitats de loisir, qu'il s'agisse de campings ou de cabannes. Coquerel



Gérer les versants afin d'éviter une fermeture paysagère des coteaux et des points de vues sur la vallée. Hangest-sur-Somme



Lutter contre la fermeture paysagère de la vallée. L'Etoile



Inscrire les extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Hangest-sur-Somme



Ouvrir des vues depuis les chaussées traversantes, lieu majeur de lecture du paysage. Condé-Folle

Grand ensemble paysager n° 14



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Vallée de la Somme

Famille de paysage : vallée, marais

Caractéristiques paysagères :
renclôtures et mollières, canal maritime.

Sites d'intérêt ponctuel :
Abbeville, vallée de val aux lépreux

Composantes du paysage :
prairie, marais, fossés, canaux, saules têtards, haie bocagère, peupleraie, pont levant, chaussée, digues.

Basse vallée de la Somme

SITUATION

L'ancien estuaire de la vallée de la Somme
La basse vallée de la Somme correspond à l'ancien estuaire de la vallée de la Somme, en aval d'Abbeville.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage de la basse vallée de la Somme a été jugé emblématique de l'unité vallée de la Somme car il marque une transition entre la vallée bocagère en amont et la vallée ouverte des mollières salées de l'estuaire.

Une ample vallée à fond plat

A l'aval d'Abbeville, la Somme pénètre dans son ancien estuaire. Cette vallée alluviale, orientée sud-est/nord-ouest, mesure ici quinze kilomètres de long sur près de trois kilomètres de large. Elle est encadrée de versants qui culminent à quarante mètres de haut et dont la présence est ancrée dans la toponymie (à l'exemple de Bois-Mont ou de Pinche-Falaise). La pente de la vallée est faible (inférieure à 3%). Elle explique l'envahissement des flots de marées hautes, avant la canalisation : le mascaret se ressentait dit-on, jusqu'à vingt-cinq kilomètres en amont.

Du bocage aux renclôtures

En amont de Port-le-Grand et Saigneville, la végétation constituée de bocage et de peupleraies structure le paysage et offre des horizons limités par les haies. En approchant de son estuaire, la vallée change rapidement de caractère. La végétation disparaît soudainement, libérant de larges vues qui portent jusqu'à St Valery à plusieurs kilomètres. Les versants s'abaissent



Une ample vallée au paysage ouvert vers l'aval, encore soumis aux influences maritimes. Noyelles-sur-Mer



A l'aval, un paysage ouvert de renclôtures rectilignes. Noyelles-sur-Mer



A l'amont, un paysage bocager aux vues limitées par les haies. Cambron



Des alignements remarquables de saules têtards accompagnent les voies et les canaux. Saigneville



Le canal maritime trace une longue perspective rectiligne à travers la vallée. Boismont



Chemine halage et alignement d'arbres accompagnent le tracé du canal. Saigneville

lentement vers Pinchefalise et Noyelles tandis que le fond revêt toutes les caractéristiques propres au paysage des renclôtures, alternant prairies extensives humides et de grandes parcelles cultivées. L'eau n'est jamais très loin, et quand elle n'affleure pas directement à la surface, elle s'écoule lentement dans les nombreux fossés de drainage. Les anciennes digues, généralement converties en chemins carrossables, sont peu perceptibles. Comme tous les espaces de conquête récente (en majeure partie au cours du 19ème siècle), les renclôtures de la Somme aval sont presque totalement désertées par les constructions. Seules quelques fermes isolées, créées "ex nihilo" témoignent de cette phase de mise en valeur consécutive à l'édification des digues et à l'assèchement des enclos.

Le canal "maritime"

Entre Abbeville et Saint-Valery, toutes les eaux de la vallée ont été regroupées dans un long canal, dit maritime. Deux raisons justifient ce terme : d'une part la voie d'eau est accessible aux navires de haute mer, grâce à ses cinq ponts mobiles, sa largeur navigable de 18 m et sa profondeur de 3,25 m. D'autre part et surtout, le niveau d'eau de ce bief est directement lié au rythme des marées. Lorsque la mer est haute, l'écluse de Saint-Valery est fermée et l'écoulement du fleuve reste contenu dans le canal, dont le niveau s'élève ; à marée basse, les portes s'ouvrent et le niveau d'eau redescend. Edifié entre 1803 et 1827, le canal trace une ligne droite entre les deux cités historiques. Les ambiances au voisinage de l'ouvrage sont particulières, marquées par les curieux ponts tournants, les petites maisons, le chemin de halage, les alignements d'arbres et la végétation abondante.

Une lecture variée

Outre, quelques rares points hauts, ce sont d'abord les routes qui permettent de découvrir ces paysages. Les plus marquantes sont les départementales 3 et surtout 40, qui longent la vallée de part et d'autre, montrant la structure de renclôtures et mettant en scène la découverte de l'estuaire et le panorama des mollières. A ces deux routes s'ajoutent les chemins sinueux des abords de Cambron et de Petit-Laviers qui révèlent le paysage des bas-champs médiévaux. Enfin, les trois chaussées franchissant la vallée grâce à une succession de ponts-tournant, offrent une lecture transversale du territoire. Le chemin

de halage du canal maritime, longue ligne droite de quinze kilomètres constitue une piste cyclable appréciée entre Abbeville et la baie.



Communes concernées :

- ABBEVILLE
- BOISMONT
- CAHON
- CAMBRON
- GRAND-LAVIERS
- NOYELLES-SUR-MER
- PORT-LE-GRAND
- SAIGNEVILLE
- SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Basse vallée de la Somme

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

La partie nord de ce paysage emblématique appartient au large site inscrit du littoral picard. Les deux tiers de ce territoire font partie de l'Opération Grand Site de la Baie de Somme.

Environnement

La basse vallée de la Somme présente un fort intérêt écologique pour ses milieux humides : mollières, prés humides et marais. ZNIEFF de type 1 et 2, Site d'Importance Communautaire, pour les oiseaux, par la procédure Natura 2000, site Ramsar, témoignent de la valeur écologique de ce territoire.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Une lente conquête agricole des fonds humides

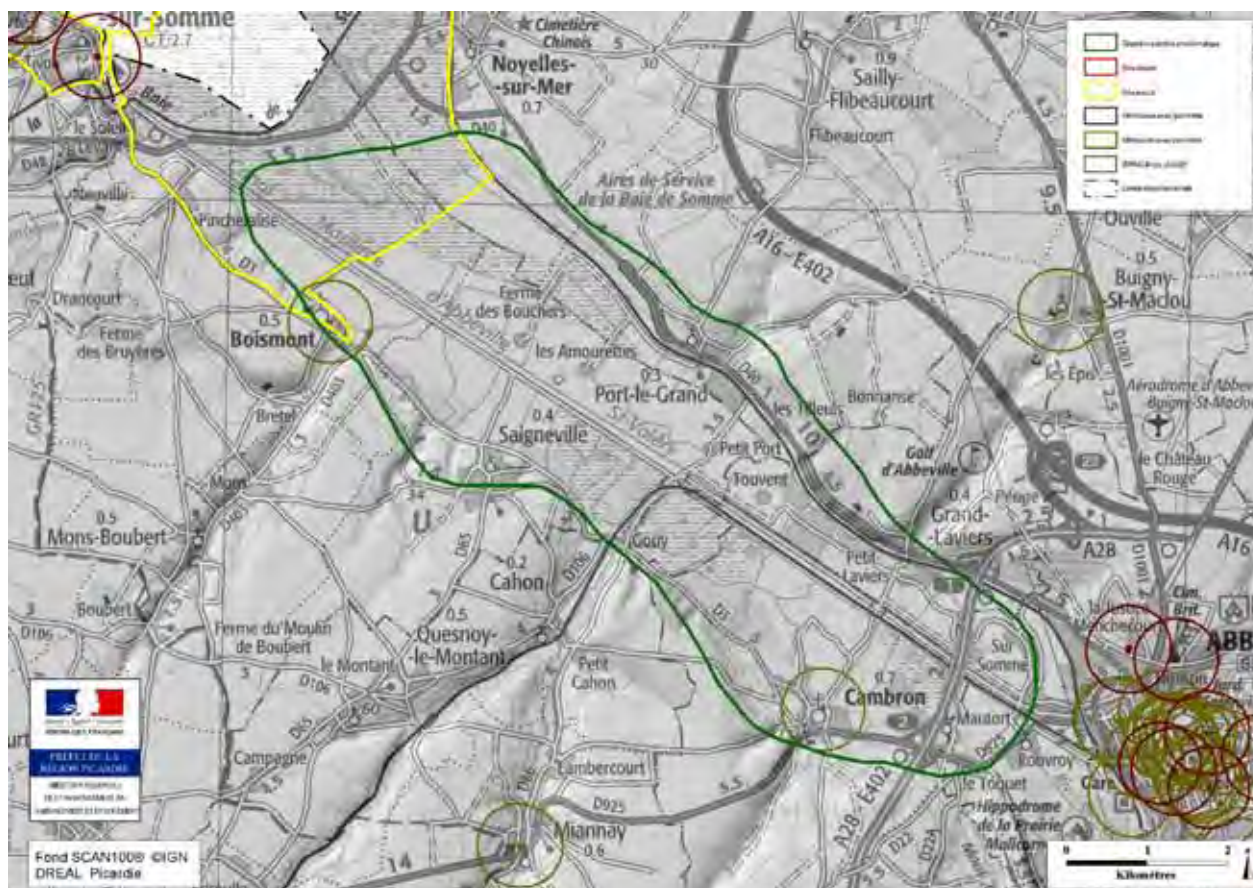
Le parcellaire actuel porte encore les traces de la lente progression de l'agriculture de l'amont vers l'aval. A l'amont, à proximité d'Abbeville, les premiers bas-champs médiévaux, au parcellaire sinueux, hérité du mouvement des marées. Au centre, entre Saigneville et Port-le-Grand, de vastes reenclosures au tracé régulier aménagées dans la seconde moitié du XIXe siècle. A l'aval enfin, s'étendent les mollières utilisées comme pâtures. Le percement du canal maritime a permis dans la seconde moitié du XIXe siècle de conquérir des terres agricoles sur l'estuaire. Un réseau de drainage et un système de reenclosures planifiés ont dès lors structuré le paysage en vastes quadrilatères cernés de digues plantées et de fossés.

Le développement des peupleraies

Plusieurs peupleraies ont été plantées dans la vallée. Créant parfois des écrans de grande dimension, brouillant d'autre fois le paysage par une succession de petites plantations, leur présence referme le paysage et amoindrit la présence de la vallée et la lecture de ses coteaux.

L'extension de l'urbanisation

Même si elle reste mesurée, l'urbanisation linéaire ou isolée le long des routes s'est développée localement. Ces extensions posent la question de leur organisation par rapport au reste du village et de leur visibilité dans le paysage.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les peupleraies du fond de la vallée

Une vigilance est nécessaire pour maîtriser le développement des peupleraies dans le fond de la vallée. Ce phénomène est pour l'instant limité mais les parties déjà plantées permettent de se rendre compte du fort impact visuel et de la fermeture du paysage. La préservation des prairies constitue une bonne alternative à la menace des plantations de haut jet. Interdire toute plantation dans les renclôtures et à terme supprimer celles qui y ont déjà été réalisées.

Préserver la trame bocagère

En amont de la vallée, les prairies bocagères offrent des ambiances et un cadre de vie à la qualité indéniable avec des alignements remarquables de saules têtards. Leur préservation et leur renouvellement est à prendre en compte tant à des fins paysagères qu'environnementales.

Maîtriser les extensions urbaines sur les coteaux

Lotissements, maisons isolées ou linéaires viennent parfois altérer les silhouettes villageoises par des implantations déconnectées du bâti ancien. Ce phénomène est d'autant plus sensible lorsque le paysage de la vallée s'ouvre et permet une découverte lointaine des silhouettes urbaines. Il est nécessaire de définir les modalités d'extensions des villages en respectant leur forme urbaine originelle, qui compose avec le site. Les règles d'urbanisme devraient s'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des bourgs ruraux.

Valoriser la RD 40

Dans la partie aval de la vallée, la RD 40 longe la vallée à mi-coteau et offre de nombreuses vues sur la vallée. Dans la partie amont, cette départementale passe dans le fond de la vallée, à proximité d'étangs. Cet itinéraire constitue un vecteur de découverte du site important à mettre en valeur.



Maîtriser les extensions urbaines. Noyelles-sur-Mer vu depuis Boismont



Eviter la fermeture du paysage par les petites peupleraies. Cahon



Eviter le mitage des renclôtures par des peupleraies qui cloisonnent le paysage de la vallée. Noyelles-sur-Mer



Préserver la trame bocagère et les alignements de saules têtards. Saigneville



Maîtriser les évolutions paysagères des coteaux très visibles depuis la vallée ouverte. Boismont

Grand ensemble paysager n° 15



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Vimeu et Bresle

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : Vallée alluviale aux versants dissymétriques, prolongée de vallées sèches, bois sur les coteaux pentus, bourgs à la confluence des vallées, petits villages installés sur le versant ou au contact du plateau.

Composantes du paysage : prairie, haie bocagère, verger, culture, rideau, bois, larris, cavée, prés humide, peupleraie.

Vallées de la Trie, de Miannay et de Frireulle

SITUATION

Entre Vimeu et vallée de la Somme

Les vallées de la Trie et de ses affluents entaillent le plateau du nord Vimeu et s'ouvrent vers la vallée de la basse Somme, en aval d'Abbeville.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage des vallées de la Trie et de ses affluents a été jugé emblématique de l'unité du Vimeu et Bresle car il forme un ensemble de dépressions particulièrement encaissées, entaillées dans le plateau selon un axe Sud-Ouest, Nord-Est. Elles s'ouvrent vers le synclinal de la Somme et son fleuve après s'être rassemblées en de petites vallées alluviales. Paysages intimes, isolés du plateau, presque enclavés, les vallées présentent de petits villages préservés, une végétation riche et variée et de nombreux points de vues.

Des vallées discrètes à travers le plateau

Le plateau offre un paysage d'openfield aux champs cultivés et ouverts, ponctués par les structures bocagères concentrées autour des villages et par les boisements qui signalent le tracé des vallées. La vallée est partout discrète, profondément enfoncée dans la surface du plateau. Même depuis le défilé de la vallée de la Somme, son embouchure ne se perçoit que furtivement.

Quelques vues d'ensemble

La Trie est traversée par plusieurs routes comme à Miannay, Toeufles ou Rogeant. Ces axes offrent quelques points de vue d'ensemble depuis les points hauts de la bordure du plateau, là où les routes basculent vers la vallée qu'elles traversent.



Depuis le plateau, les vallées restent relativement discrètes, justes signalées un orlet boisé. Moyenneville



Les routes traversant la vallée offrent quelques vues d'ensemble depuis le rebord du plateau. Quesnoy-le-Montant



Les vallées présentent un profil asymétrique avec un versant ouest doux et cultivé face à un versant est boisé ou paturé. Toeufles



Les vallées possèdent un paysage herbager cloisonné par la végétation bocagère. Archeux-en-Vimeu



Les villages ont préservé un aménagement simple de l'espace public, dans un esprit rural. Toeufles

Des vallées vertes au paysage cloisonné

Dans la vallée, les structures caractéristiques du bocage sont très présentes dans certains secteurs de ces vallées de la Trie et de ses affluents : prairies majoritaires, haies, vergers et de part et d'autre les bois et bosquets qui soulignent le relief des vallées.

Les grandes vues panoramiques se font rares et il est impossible d'appréhender ces vallées d'un seul regard tant elles forment un paysage cloisonné. Les vues sont donc dans l'ensemble assez furtives, la végétation des coteaux empêchant ensuite toute découverte lointaine.

La découverte intérieure de la vallée, notamment par la route d'Ercourt à Cahon (via Toeufles et Miannay) est ainsi séquencée en permanence par les variations du relief, de la route et les trames végétales. Les vues élargies sont rares, y compris vers les villages qui ne se découvrent que tardivement.

Des vallées asymétriques

La structuration asymétrique commune aux vallées des plateaux picards est particulièrement lisible dans les secteurs plus ouverts où le bocage laisse la place à des prairies plus ouvertes et parfois à des parcelles cultivées. Celles-ci descendent le plus souvent du versant Ouest (de faible pente) et s'étendent jusqu'aux franges des masses boisées qui couvrent le versant opposé, formant un contraste toujours saisissant.

Les coteaux calcaires concentrent bois et broussailles ainsi que parfois par des pelouses sèches caractéristiques. Ainsi à Toeufles, les larris sont restés ouverts et témoignent de ce paysage unique qui a en outre le mérite de dégager quelques vues lointaines.

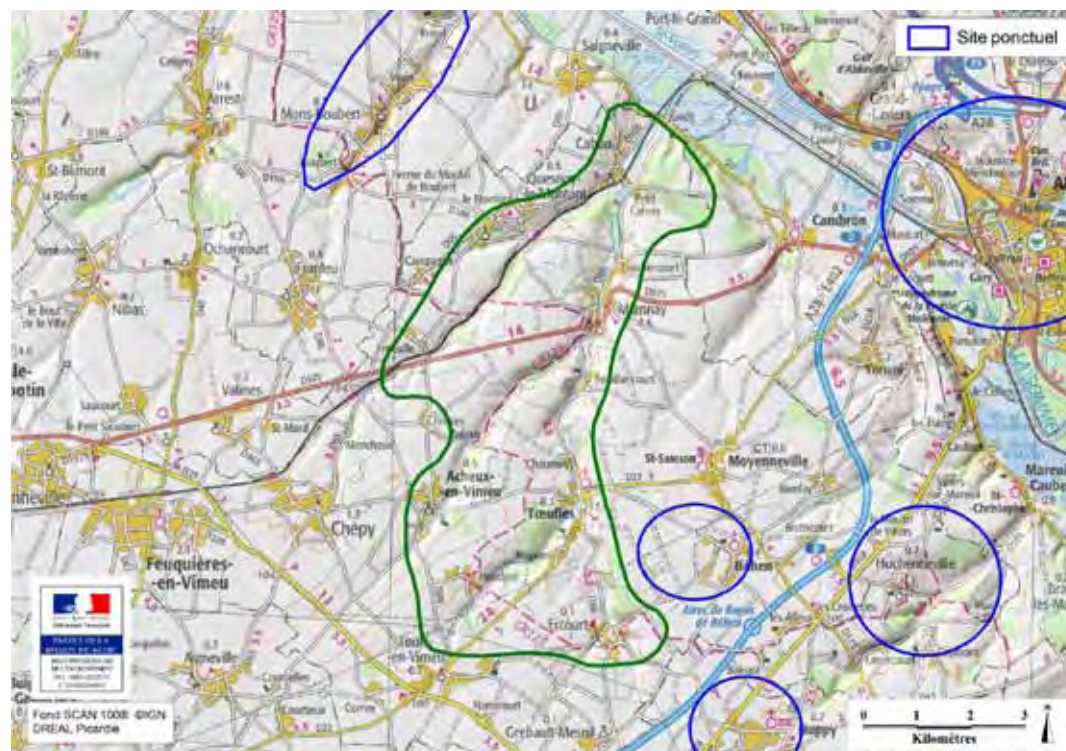
Des villages enfouis dans la végétation

Les vallées sont marquées par la présence de quelques gros villages tels Miannay, situé sur le passage de la route reliant Abbeville au Tréport, ou encore des villages étalés au bord du plateau, à l'amont des fonds (Acheux-en-Vimeu). Ailleurs, l'extension des villages est contrainte par la pente ou par l'eau. Ils s'allongent en agglomération linéaire, ou se blottissent à la confluence de plusieurs vallées sèches ou de cavées. La richesse des structures végétales est renforcée par l'aspect verdoyant des villages blottis au fond des vallées encaissées où se mêlent le bâti et des prés ceinturés de haies bocagères. Dans les fonds de

vallées, la structure du bâti est moins dense, les volumes plus bas et allongés.



Les villages s'entourent de nombreuses pâtures, ceinturées de haies bocagères, accompagnées souvent d'arbres isolés et de vergers. Archeux-en-Vimeu



Communes concernées :

- ACHEUX-EN-VIMEU
- CAHON
- ERCOURT
- MIANNAY
- MOYENNEVILLE
- QUESNOY-LE-MONTANT
- TOEUFLES
- TOURS-EN-VIMEU

Vallées de la Trie, de Miannay et de Frireulle

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

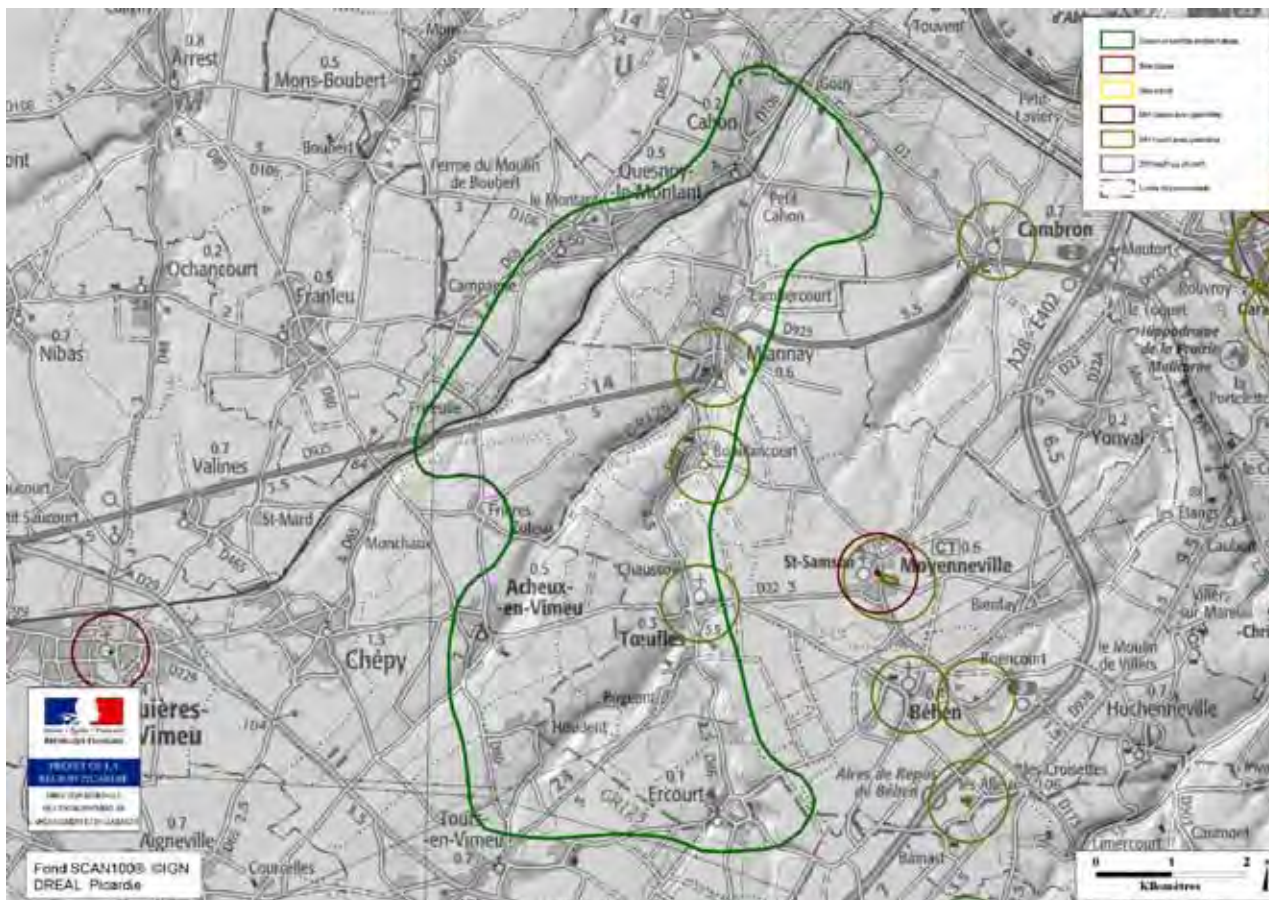
Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Toute cette partie du littoral Picard présente un intérêt écologique pour ses milieux très variés : prés humides et coteaux secs.

Les fonds humides en aval de Miannay sont compris dans des ZNIEFF de type 1 et 2. Le coteau sec de la vallée de la Trie est compris dans une ZNIEFF de type 1.



ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Les mutations agricoles

Les paysages agricoles du Vimeu associent de grandes cultures et des prairies d'élevage, concentrées dans les vallées ou autour des villages. Un tiers des prairies a disparu au cours des vingt-cinq dernières années et les structures bocagères, les larris et les rideaux sont en régression. En aval, les peupleraies progressent au détriment des fonds ouverts traditionnellement voués aux pâtures.

Des extensions bâties mesurées

Le mitage par des constructions contemporaines inadaptées disséminées ici et là touche plus particulièrement l'aval alors que l'amont paraît mieux préservé, bien qu'aussi concerné. Les lotissements et l'habitat standardisé sont généralement implantés au détriment des ceintures bocagères, sans souci du paysage, ni de la cohésion urbaine. Dans le même temps, dans les communes frappées par l'exode rural ou les mutations agricoles, la conservation du bâti traditionnel est menacée. Ici, comme ailleurs, la modernisation agricole entraîne l'implantation de nouveaux types de bâtiments, établis en périphérie des bourgs et à l'écart de toute urbanisation.

Le développement éolien

L'ouest du département, fortement venté, est sollicité pour le développement du parc éolien. Les premiers aérogénérateurs ont été implantés sur le plateau du Vimeu industriel. La confrontation entre les éoliennes et les éléments repères du paysage, tels que les grandes lignes du relief, les villages ou les clochers, constitue l'un des grands enjeux actuels.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Éviter la fermeture de la vallée

Éviter le cloisonnement de l'aval de la vallée par l'implantation systématique de peupleraies et veiller à assurer une gestion des friches. Encadrer le développement des boisements en haut de versant ; éviter l'implantation d'espèces inadaptées (conifères).

Préserver les prés bocagers, animer les grandes cultures

Favoriser une agriculture garante de la diversité des structures paysagères. Préserver les rideaux sur les versants agricoles, témoignage de siècles d'adaptation des pratiques agricoles à la topographie. Favoriser la gestion pérenne des larris sur les pentes les plus fortes. Aider au maintien des prairies et des haies. Entretenir la végétation ripisylve et les alignements de saules têtards en fond de vallée.

Soigner les périphéries urbaines

Inscrire les extensions bâties dans la continuité des formes villageoises existantes. Favoriser la densification et optimiser les parcelles libres à l'intérieur des bourgs en s'appuyant sur les structures paysagères et urbaines existantes (implantation, réutilisation des structures végétales existantes, volumétrie, couleurs, matériaux, traitement de la pente). Préserver les vergers et renforcer les ceintures bocagères autour des villages.

Préserver et mettre en valeur les centres de village

Au cœur des villages, Les granges en torchis à ossature de bois sont nombreuses et pour

certaines très anciennes. Les constructions en brique, plus tardives, s'intègrent parfaitement au plan d'ensemble. L'abandon touche une part de ce patrimoine à l'identité pourtant si affirmée. Sauvegarder le patrimoine bâti le plus caractéristique des villages. Mettre en valeur les espaces publics du centre des villages en préservant le caractère rural qui fait leur charme.



Éviter la fermeture paysagère de l'aval de la vallée de la Trie par les peupleraies. Cahon



Inscrire les extensions bâties dans la continuité des formes villageoises, préserver les ceintures bocagères autour des villages. Quesnoy-le-Montant



Préserver les rideaux et les arbres isolés. Tours-en-Vimeu



Soigner le patrimoine bâti le plus caractéristique des villages. Ercourt



Mettre en valeur les espaces publics du centre des villages en préservant le caractère rural qui fait leur charme. Toeuflès

Grand ensemble paysager n° 16



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Vimeu et Bresle

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères :

Vallée alluviale prolongée de profondes vallées sèches, aux versants asymétriques, bois et larris sur les versants pentus, vallée urbanisée et industrielle.

Composantes du paysage : ballastière, étang, peupleraie, prairie, fossés, haie bocagère, bois, larris, rideau, culture.

Vallées sèches de la Bresle aval

SITUATION

Entre Normandie et Picardie

Les vallées sèches de la Bresle aval forment le versant picard de la vallée de la Bresle qui constitue la limite entre Normandie et Picardie.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage des vallées sèches de la Bresle aval a été jugé emblématique de l'unité du Vimeu et de la Bresle car il présente une succession de profondes vallées sèches qui entaillent le coteau et constituent -avec le versant de la vallée- un ensemble particulièrement marquant par ses dimensions ainsi que par la richesse et la diversité des points de vue.

Une succession de vallées sèches

Alors que tout le cours de la Bresle, du moins sur son versant picard, est dominé par un coteau rectiligne qui s'élève tel une véritable falaise à plus de 80 mètres au-dessus du fond alluvial, à l'aval de Beauchamp apparaît une succession de percées qui s'enfoncent dans l'épaisseur du plateau. Ces profondes vallées sèches constituent d'incomparables fenêtres ouvertes vers la Bresle et son versant normand dominé par les lambeaux de la forêt d'Eu. Mais c'est depuis le versant Normand (points de vue du Tréport, des hauteurs d'Eu ou de la forêt face à Bouvaincourt) que les vues sont les plus saisissantes.

Des vallées asymétriques

Comme nombre de leurs homologues picardes, ces vallées sèches présentent le plus souvent un profil asymétrique où prennent place des coteaux calcaires à larris, des versants cultivés à rideaux et des boisements importants. Elles s'en distinguent pourtant par une ampleur sans équivalent qui est



Les profondes vallées sèches constituent d'incomparables fenêtres ouvertes vers la Bresle et son versant normand dominé par les lambeaux de la forêt d'Eu. Oust-Marest



Les vallées sèches présentent un profil asymétrique où prennent place des coteaux calcaires à larris, des versants cultivés à rideaux et des boisements. Beauchamps



De multiples étangs issus de ballastières, occupent le fond de vallée, souvent ceinturés de peupleraies. Bouvaincourt-sur-Bresle



Les villes de Mers-les-Bains, le Tréport et Eu forment une vaste conurbation à l'embouchure de la Bresle qui remonte jusque sur les coteaux. Eu

due à l'enfoncement exceptionnel du fleuve vers lequel elles s'écoulent.

Les vallées se ressemblent aussi beaucoup au contact de la Bresle où les différents villages qui s'égrènent le long de la RD 1015 tendent tous à s'étendre vers les pentes. Ces paysages ouverts sont particulièrement sensibles à ce type d'aménagements, tant sur les pentes que sur les points hauts et bordures du plateau.

Des bois couronnant les versants

En aval, la vallée de la Bresle est dominée sur la rive normande par la forêt de hêtres d'Eu. Sur la rive picarde, les bois restent accrochés en haut des pentes et sur le rebord du plateau. De nombreux coteaux autrefois dénudés et recouverts par les herbages des larris ont évolué en une cinquantaine d'années en versants boisés. Sur les affleurements calcaires, les résineux mêlés de feuillus peuvent dominer.

Des fonds de vallée où progressent les peupleraies

Dans le fond de vallée, la Bresle et ses bras serpentent au milieu d'une ripisylve (aulnes, frênes, saules...). De multiples étangs issus de ballastières, occupent le fond de vallée, souvent ceinturés de peupleraies. Cette végétation rend les vues plus rares et restreintes dans le fond de vallée.

Une vallée industrielle et fortement urbanisée à l'aval

En aval, les villes de Mers-les-Bains dans la Somme, le Tréport et Eu en Seine-Maritime forment une vaste conurbation à l'embouchure de la Bresle. La canalisation de la Bresle a favorisé le développement des industries et des infrastructures en fond

de vallée. Les zones d'activités s'installent aux entrées de villes, tandis que l'urbanisation envahit les versants normand et picard de la vallée.

Des cavées encaissées

Les liaisons entre plateau et vallées se font par des routes étroites empruntant le tracé de vallées sèches : les "cavées". Bordées de hauts talus enherbés, elles sinuent au milieu de coteaux souvent boisés. Ces accès privilégiés ont favorisé l'implantation de villages à la confluence des vallons.



Les cavées, bordées de hauts talus enherbés, sinuent en descendant vers la Bresle. Oust-Marest



Communes concernées :

- BEAUCHAMPS
- BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE
- DARGNIES
- EMBREVILLE
- EU
- MENELIES
- OUST-MAREST
- PONTS-ET-MARAIS

Vallées sèches de la Bresle aval

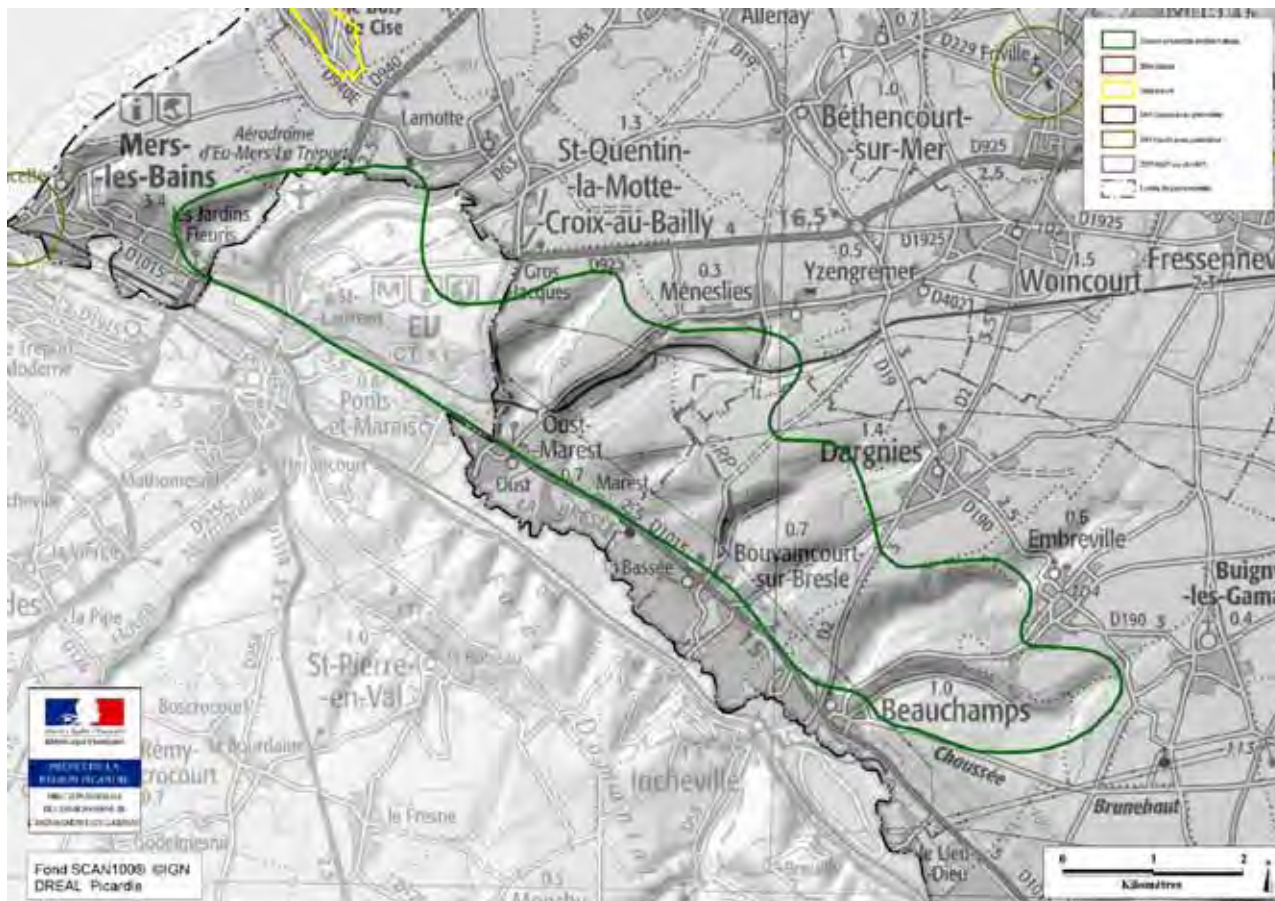
INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Ce paysage emblématique présente un fort intérêt écologique pour ses milieux très variés : étangs, prés humides, larris et bois des coteaux. Il est entièrement compris dans une ZNIEFF de type 2, tandis que ces bois et larris des coteaux sont inclus dans une ZNIEFF de type 1.



ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La conurbation de la Bresle aval

Si les vallées affluentes de la Bresle restent encore rurales, le développement urbain est particulièrement marqué sur la Bresle aval à partir de Gamaches. Les bourgs autrefois resserrés autour de l'église en villages-rue, hors zone inondable, s'étalent le long des voies et sur les pentes, formant une conurbation linéaire sans grande qualité. Les lotissements s'établissent en périphérie des villages. Les pentes, les rebords de plateau dans les vallées sont marqués par ces quartiers pavillonnaires. La forme et l'identité urbaine sont abandonnées au profit d'une uniformisation du paysage.

Le développement des gravières et des peupleraies

A la fin du XIXe siècle, les premières carrières fournissaient le ballast pour les nouvelles voies ferrées, d'où leur nom de ballastières. A partir de la première guerre mondiale, l'exploitation industrielle des granulats a multiplié les plans d'eau souvent accompagnés de peupleraies. Les plus anciens sont reconvertis en étangs de pêche ou utilisés pour la voile.

Le développement éolien

L'ouest du département, fortement venté, est très sollicité pour le développement de parcs éoliens. Les premiers aérogénérateurs ont été implantés sur le plateau du Vimeu industriel. La confrontation entre les éoliennes et les éléments repères du paysage, tels que les grandes lignes du relief, les villages ou les clochers, constitue l'un des grands enjeux actuels.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Gérer les coteaux des vallées sèches

Dans les vallées sèches, préserver les chemins encaissés des “cavées”. Favoriser une agriculture garante de la diversité des structures paysagères. Préserver les rideaux sur les versants agricoles, témoins de siècles d’adaptation des pratiques agricoles à la topographie. Favoriser la gestion pérenne des larris sur les pentes les plus fortes.

Éviter la fermeture de la vallée de la Bresle

Aider au maintien des prairies dans le fond de vallée. Entretenir la ripisylve et les alignements de saules têtards en fond de vallée. Encadrer le développement des boisements : éviter la fermeture des paysages et contenir les boisements en haut de versant ; éviter l’implantation d’espèces inadaptées (conifères) ou la plantation systématique de peupleraies.

Encadrer le développement des carrières

Planifier l’implantation des ballastières dans la vallée de la Bresle. Recomposer le paysage mité par les séries d’étangs.

Maintenir les coupures d’urbanisation et maîtriser les extensions urbaines

Afin de conserver la lisibilité des structures topographiques, éviter l’occupation des crêtes, des hauts de versants, ou tout autre point majeur de découverte des paysages de vallées. Incrire les extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Favoriser la densification et optimiser les parcelles libres à l’intérieur des bourgs en s’appuyant sur les structures paysagères

et urbaines existantes : implantation, réutilisation des structures végétales existantes, volumétrie, couleurs, matériaux, traitement de la pente. Revaloriser les entrées de bourgs et de villages.



Éviter la fermeture paysagère de la vallée de la Bresle; limiter les plantations de peupliers. Oust-Marest



Maintenir les coupures d’urbanisation pour éviter les conurbations en fond de vallée. Oust-Marest



Prendre en compte la visibilité de part et d’autre de la vallée dans tout projet d’aménagement. Eu



Favoriser la gestion pérenne des larris. Beauchamps



Mettre en valeur les belvédères sur la vallée. Eu



Revaloriser les entrées et traversées de villages le long de la RD1015. Oust-Marest

Grand ensemble paysager n°17



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Vimeu et Bresle

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : vallée alluviale prolongée de courtes vallées sèches, versants asymétriques, coteaux calcaires avec bois et larris, rideaux ponctuels sur les pentes cultivées, prairies fauchées et pâturées en fond de vallée, villages de fond de vallée.

Composantes du paysage : prairie, haie bocagère, champ, rideau, larris, bois, ruisseau, éolienne.

Vallée de la Vimeuse

SITUATION

Un affluent de la Bresle

La Vallée de la Vimeuse est une vallée affluente de la Bresle sur son versant picard, à la limite entre Normandie et Picardie.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage de la Vallée de la Vimeuse a été jugé emblématique de l'unité du Vimeu et Bresle car celle qui a donné son nom à ce pays se trouve être un des derniers refuges des paysages des vallées alluviales dont le caractère bocager est lié notamment à l'élevage bovin.

Une vallée au paysage ouvert

Celle qui a donné son nom à ce pays se trouve être un des derniers refuges des paysages des vallées alluviales dont le caractère bocager est lié notamment à l'élevage bovin. A l'inverse de la plupart des vallées des autres entités du département, la Vimeuse reste une vallée majoritairement ouverte où l'on embrasse d'un seul regard les deux versants, le fond humide et ses structures végétales ainsi que les différents éléments bâtis.

Un paysage relique

La Vimeuse est une vallée à part dans son pays. Avec ses structures végétales caractéristiques, elle offre des ambiances uniques disparues dans de nombreuses vallées. La Vimeuse conserve un aspect agricole traditionnel en fond de vallée avec de nombreuses pâtures soulignées de saules têtards. Les versants en pente douce sont réservés aux grandes cultures, tandis que boisements et



La vallée de la Vimeuse présente un paysage ouvert, encore entretenu par l'agriculture. Vismes



La vallée possède encore un paysage bocager. Frettelemeule



Le relief de la vallée a guidé l'implantation des voies et des villages. Frettelemeule

larris s'installent sur les pentes les plus fortes. Alors que les peupleraies sont dans les autres vallées un facteur de banalisation et de fermeture, elles participent ici -lorsqu'elles existent- à l'animation du paysage.

Une vallée asymétrique

La vallée de la Vimeuse se signale par une dissymétrie très marquée, caractéristique des versants calcaires avec un versant nord escarpé et boisé, ponctué de rideaux ou de larris, et un versant sud plus doux, généralement mis en culture. De l'amont à l'aval, la hauteur du coteau calcaire et la largeur du fond alluvial évoluent proportionnellement, très régulièrement, en présentant toujours les mêmes structures végétales caractéristiques. Un ensemble d'une homogénéité et d'une unité rares. Simple vallonement à l'amont, la vallée finit par s'encaisser de plus de soixante mètres à l'aval vers Gamaches avec un fond de vallée d'environ deux cents mètres de large.

Une lecture orientée

La Vimeuse impose une lecture unilatérale depuis la route qui la longe de Gamaches jusqu'à Vismes (RD 22 puis RD 190). Ces routes longent la rive sud de la vallée, la moins pentue, qui fait donc face au versant calcaire abrupt du Nord-ouest. Les seules exceptions à cette lecture très dirigée sont le fait des routes qui traversent la vallée en venant du plateau. En franchissant cette rupture topographique, elles ouvrent quelques vues dominantes sur la vallée : D 48 vers Gamaches, D 22 au nord de Maisnières ainsi que plusieurs routes venant vers Frettemeule et Vismes.

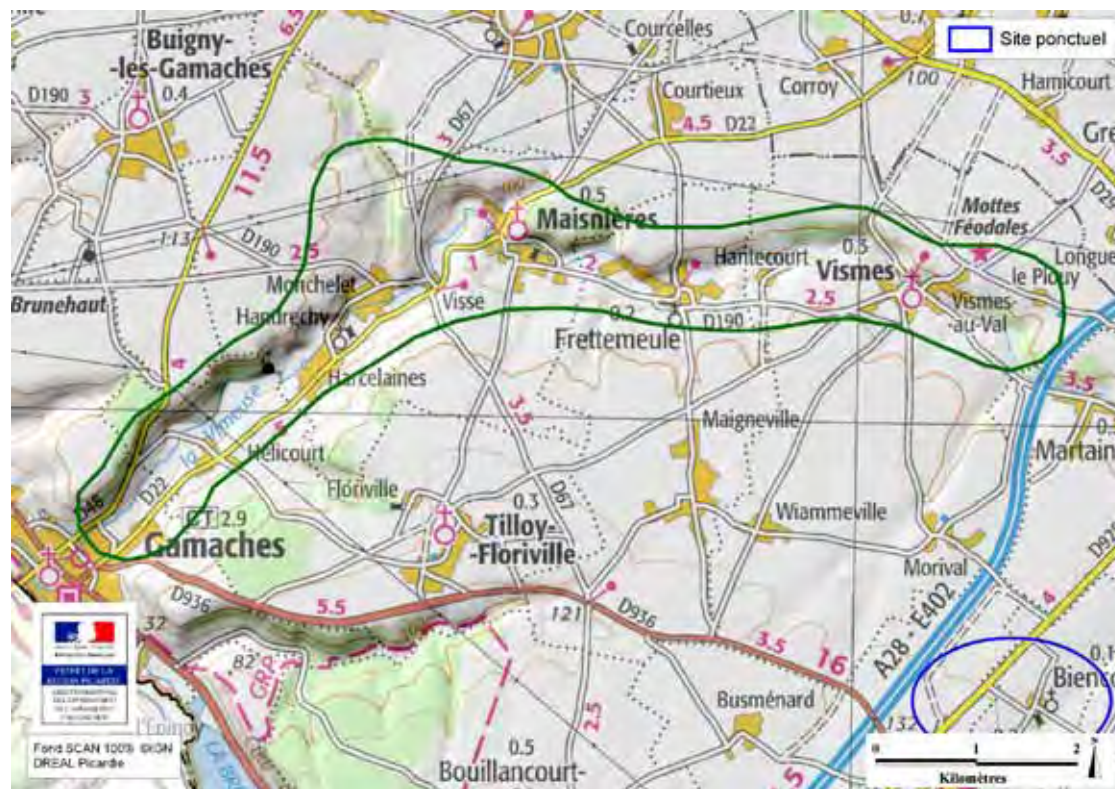
Des villages au bâti peu dense

Dans la vallée, les villages sont implantés au

contact du cours d'eau et remontent légèrement sur le versant. Des villages défensifs sur les versants ou à l'amont de la vallée au bord du plateau occupent une position dominante souvent associée à l'implantation médiévale d'un château comme en témoignent les mottes féodales de Vismes. Une des caractéristiques du Vimeu est l'insertion de nombreuses pâtures, ceinturées de haies bocagères, accompagnées souvent d'arbres isolés et de vergers, au milieu et autour du bâti.



La vallée de la Vimeuse se signale par une dissymétrie très marquée, caractéristique des versants calcaires avec un versant nord escarpé et boisé, ponctué de rideaux ou de larris. Maisnières



Communes concernées :

- BUIGNY-LES-GAMACHES
- FRETTEMEULE
- GAMACHES
- MAISNIERES
- TILLOY-FLORVILLE
- VISMES

Vallée de la Vimeuse

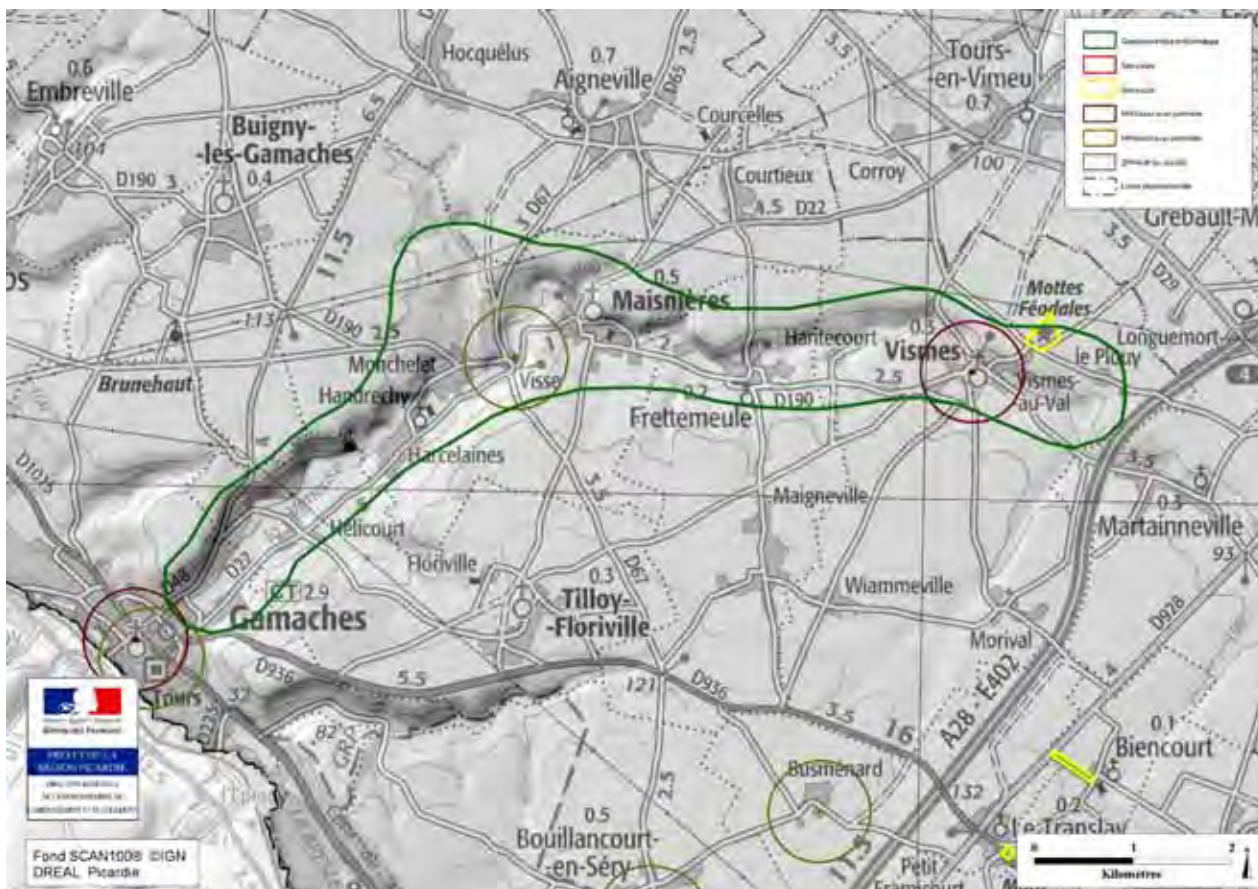
INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique bénéficie d'une protection paysagère au titre des Sites : site inscrit de la Motte féodale de Vismes-au-Val sur la commune de Vismes.

Environnement

Toute cette partie du littoral Picard présente un intérêt écologique pour ses prés humides de fond de vallée et ses coteaux secs, qui sont compris dans des ZNIEFF de type 1 et 2.



ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Le développement urbain

Si la vallée de la Vimeuse reste encore rurale, elle n'est pas épargnée par le développement urbain. Les extensions pavillonnaires sont disséminés sur toutes les entrées de Gamaches, sur les pentes d'Hélicourt, à Harcelaines et progressivement en moins grand nombre à Monchelet vers Maisnières. La forme et l'identité villageoise sont abandonnées au profit d'une uniformisation du paysage.

Le développement éolien

L'ouest du département, fortement venté, est très sollicité pour le développement de parcs éoliens. Les premiers aérogénérateurs ont été implantés sur le plateau du Vimeu industriel. La confrontation entre les éoliennes et les éléments repères du paysage, tels que les grandes lignes du relief, les villages ou les clochers, constitue l'un des grands enjeux actuels.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Gérer les coteaux des vallées sèches

Dans les vallées sèches, préserver les chemins encaissés des "cavées". Favoriser une agriculture garante de la diversité des structures paysagères. Favoriser la gestion pérenne des larris sur les pentes les plus fortes.

Préserver les prés bocagers, animer les grandes cultures

Favoriser une agriculture garante de la diversité des structures paysagères. Préserver les rideaux sur les versants agricoles, témoignage de siècles d'adaptation des pratiques agricoles à la topographie. Aider au maintien des prairies et des haies. Entretenir la végétation ripisylve et les alignements de saules têtards en fond de vallée.

Soigner les périphéries urbaines

Inscrire les extensions bâties dans la continuité des formes villageoises existantes. Favoriser la densification et optimiser les parcelles libres à l'intérieur des bourgs en s'appuyant sur les structures paysagères et urbaines existantes (implantation, réutilisation des structures végétales existantes, volumétrie, couleurs, matériaux, traitement de la pente). Préserver les vergers et renforcer les ceintures bocagères autour des villages.

Préserver et mettre en valeur les centres de village

Au cœur des villages, Les granges en torchis à ossature de bois sont nombreuses et pour certaines très anciennes. Les constructions en brique, plus tardives, s'intègrent parfaitement au plan d'ensemble. L'abandon touche une part de ce patrimoine à l'identité pourtant si affirmée. Sauvegarder le patrimoine bâti le plus caractéristique des villages. Mettre en valeur les espaces publics du centre des villages en préservant le caractère rural qui fait leur charme.

Eviter les effets de dominance visuelle des projets éoliens sur la vallée

Les projets éoliens qui s'implantent sur le plateau du Vimeu impactent le paysage de la

vallée : par endroits les pales des éoliennes sont perceptibles depuis le fond de vallée. Ecarter les futurs projets éoliens des vallées.



Maîtriser l'impact visuel des bâtiments agricoles. Frettemeule



Favoriser la gestion pérenne des larris sur les pentes les plus fortes. Maisnières



Soigner les périphéries urbaines, limiter l'étalement urbain. Gamaches



Sauvegarder le patrimoine bâti villageois. Maisnières



Eviter une domination visuelle excessive des parcs éolien sur le paysage de la vallée. Maisnières

Grand ensemble paysager n° 18



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Vimeu et Bresle

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : Vallée alluviale prolongée de vallées sèches, versants asymétriques, bois et larris sur les versants pentus, vallée urbanisée et industrielle.

Composantes du paysage : ballastière, étang, peupleraie, prairie, rivière, haie bocagère, bois, larris, rideau, culture.

Coteaux de la Bresle et du Liger

SITUATION

Entre Normandie et Picardie

Les Coteaux de la Bresle et du Liger forment le versant picard de la vallée de la Bresle qui constitue la limite entre Normandie et Picardie.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage des Coteaux de la Bresle et du Liger a été jugé emblématique de l'unité du Vimeu et de la Bresle car il présente des caractéristiques très particulières avec son versant prononcé, son cortège de vallées sèches et également son fond alluvial.

Un coteau rectiligne affirmé

Le cours de la Bresle, du moins sur son versant picard, est dominé par un coteau rectiligne qui s'élève à près de 100 mètres au-dessus du fond alluvial. Ce versant est presque ininterrompu entre Gamaches et Sénarpont. A Sénarpont, la vallée du Liger prolonge ce coteau qui perd progressivement de son ampleur jusqu'à disparaître totalement à l'extrémité orientale de l'entité. Vers l'amont, entre Aumale et Sénarpont, la Bresle coule vers le nord, le paysage demeure dirigé par un versant picard imposant. Le versant normand de la vallée, entaillé de nombreux vallonnements, présente une pente plus douce, cultivée et offre une infinité de points de vue vers le versant picard.

Les boisements couronnent presque intégralement le coteau ce qui accentue la puissance du relief. Cette masse boisée parfois limitée à une simple frange sommitale surmonte le pied du coteau calcaire où se subsistent quelques larris et, lorsque le sol est suffisamment épais, des cultures sur rideaux.



Le coteau boisé rectiligne domine de plus de 100m le fond de la vallée de la Bresle. Blangy sur Bresle



La RD316 accompagnée d'un remarquable alignement d'arbres permet une lecture privilégiée de la vallée de la Bresle. Neuville Coppegueule



Plusieurs petits vallons secs entaillent le coteau. Lafresnoye



Le fond de vallée de la Bresle est occupé par un chapelet d'étangs bordé de ripisylves et de peupleraies. Des fermes isolées sont implantées au contact du fond humide. Neuville Coppegueule



Les routes venant du plateau, descendent en lacet dans la vallée. Arguel



La vallée du Liger présente un profil asymétrique, avec un versant calcaire au contact du fond bocager humide. Le Quesne

Des vallées sèches qui entaillent le coteau

Le coteau calcaire est entaillé par de petites vallées sèches qui s'ouvrent vers la vallée où les implantations humaines se limitent à quelques fermes ou hameaux isolés et de rares villages. Les vallées sèches de la Bresle amont constituent des paysages de qualité. Le contraste entre les masses boisées des sommets et les prairies ou cultures des parties basses, le tracé des routes et chemins qui conditionnent parfois un parcellaire varié, les quelques larris qui subsistent ici et là, tous ces éléments participent à dessiner des ensembles intéressants.

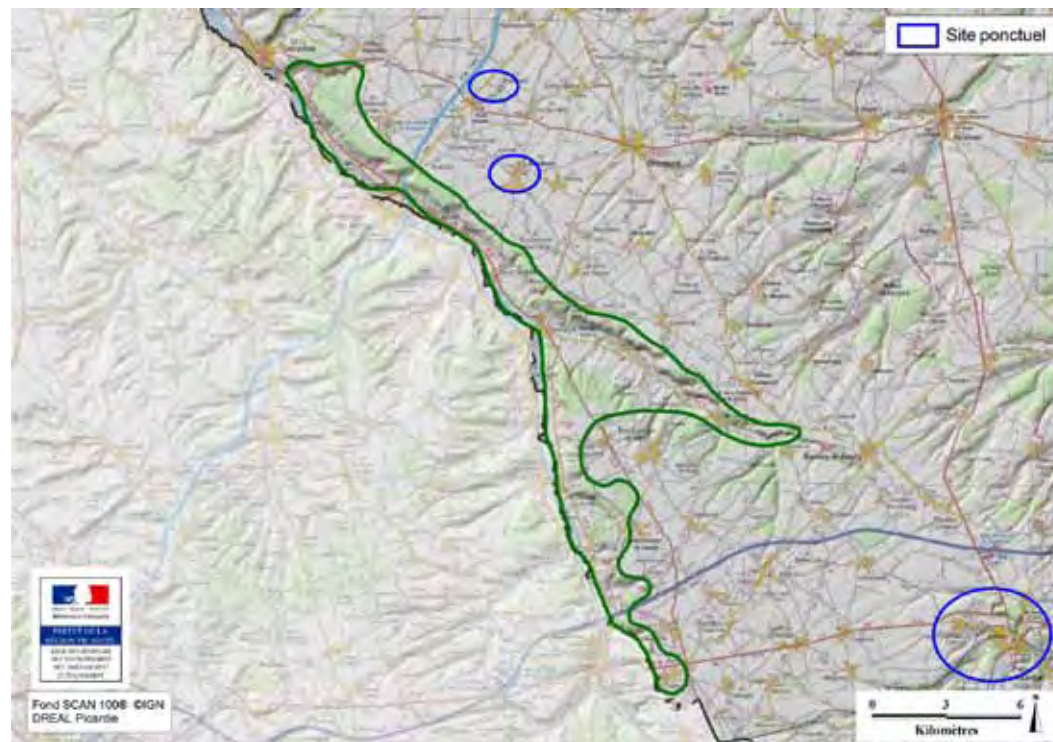
Ces vallons secs ont permis le passage des routes qui, venant du plateau descendent alors en lacet dans la vallée. Ces routes permettent une découverte privilégiée du versant Normand et de la vallée.

Fermes isolées et hameaux

Le fond de vallée est occupé par un cordon de plans d'eau issus de l'exploitation de gravières accompagné d'une ripisylve abondante, de peupleraies et en de plus rares endroits de prairies bocagères encore entretenues. C'est depuis ces fenêtres autant que depuis la route principale que l'on découvre les fermes isolées et hameaux nichés en contrebas, au contact du fond alluvial de la Bresle. Montroy, Breteuil, Brisepot, Guémicourt, Brétizel, le Moulin Bleu, la Teinturerie, Sotteleux ... se succèdent ainsi avec à chaque fois un accès direct sur la D 316. Toujours discrets et nichés à l'abri du versant, ces hameaux, fermes et moulins recèlent souvent un patrimoine bâti intéressant qui se distingue surtout par ses volumes imposants et ses matériaux (vastes granges et habitations en brique).

Des routes de découverte des vallées

La lecture du site est liée à la présence constante des routes qui longent le fond alluvial : RD 1015 et RD 316 pour la Bresle et RD211 pour le Liger. Qu'elles passent au plus près du fond alluvial ou qu'elles s'aventurent quelque peu sur la base du versant, elles sont le support essentiel de la découverte de ce paysage, aussi bien vers l'imposant coteau que vers le fond de la vallée. Quelques alignements de tilleuls, érables et même platanes, soulignent leur rôle structurant dans le paysage.



La vallée plus intime du Liger

La vallée du Liger présente un paysage à l'échelle plus intime que celui de la vallée de la Bresle. Le profil asymétrique de la vallée est net, mais ici le coteau calcaire est directement en contact avec une étroite bande alluviale où serpente le cours d'eau. Haies de saules têtards, prairies, vergers caractérisent ce paysage d'élevage.

Communes concernées :

ANDAINVILLE
ARGUEL
BEUCAMPS-LE-JEUNE
BERMESNIL
BOUILLANCOURT-EN-SÉRY
BOUTTENCOURT
BROCOURT
FAUCOURT-HORS-NESLE
GAMACHES
GAUVILLE
HORNOY-LE-BOURG
INVAL-BOIRON
LAFRESNOY
LE MAZIS
LE QUESNE
LIOMER
MORVILLERS-SAINT-SATURNIN
NESLE-L'HOPITAL
NESLETTE
NEUVILLE-COPPEGUEULE
RAMBURES
SAINT-AUBIN-RIVIÈRE
SAINT-GERMAIN-SUR-BRESLE
SAINT-LÉGER-SUR-BRESLES
SENARPONT

Coteaux de la Bresle et du Liger

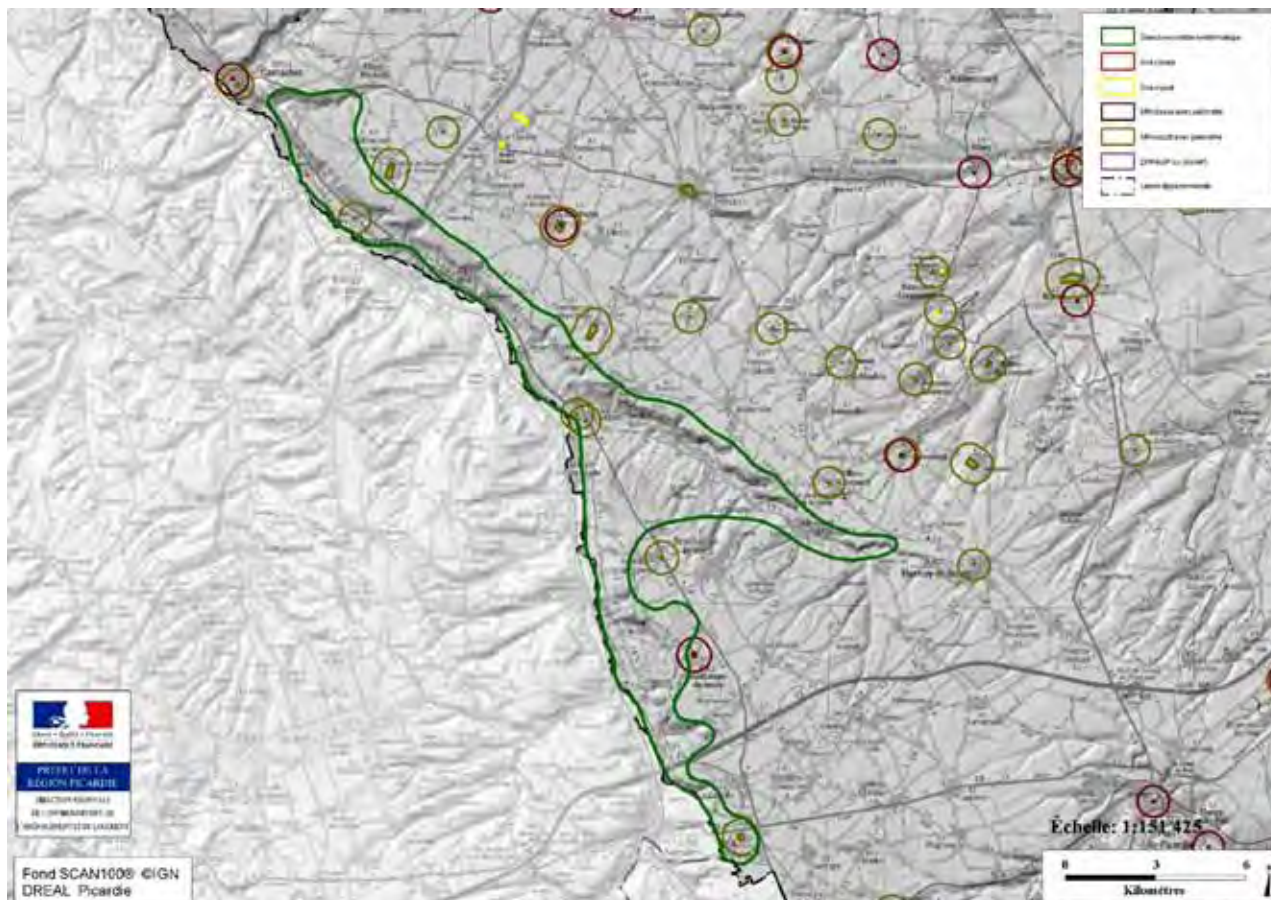
INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique bénéficie d'une plusieurs protection paysagère au titre des Sites : site classé de l'orme sur la place publique du hameau de Digeon à Morvillers-Saint-Saturnin.

Environnement

Ce paysage emblématique présente un fort intérêt écologique pour ses milieux très variés : étangs, prés humides, larris et bois des coteaux. Il est entièrement compris dans une ZNIEFF de type 2, tandis que ces bois et larris des coteaux sont inclus dans une ZNIEFF de type 1 et sont reconnus comme Site d'Importance Communautaire, pour les habitats, par la procédure Natura 2000.



ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Une extension urbaine

Si les paysages naturels et ruraux paraissent relativement stables, il n'en va pas de même des franges bâties qui tendent à se dégrader rapidement. Les espaces bâtis ont fortement souffert, d'une part de la disparition accélérée d'un patrimoine architectural empruntant à la fois aux architectures normandes et picardes, d'autre part du mitage par les habitations individuelles et les bâtiments d'activités. La concentration des besoins d'extension dans cet espace naturellement limité qu'est la vallée est certainement un facteur décisif dans cette dilution générale de l'identité du bâti dans la Bresle et le Liger.

Le développement des gravières et des peupleraies

A la fin du XIXe siècle, les premières carrières fournissaient le ballast pour les nouvelles voies ferrées, d'où leur nom de ballastières. A partir de la première guerre mondiale, l'exploitation industrielle des granulats a multiplié les plans d'eau souvent accompagnés de peupleraies. Les plus anciens sont reconvertis en étangs de pêche ou utilisés pour la voile.

Le développement éolien

L'ouest du département, fortement venté, est très sollicité pour le développement de parcs éoliens. Les premiers aérogénérateurs ont été implantés sur le plateau du Vimeu industriel. La confrontation entre les éoliennes et les éléments repères du paysage, tels que les grandes lignes du relief, les villages ou les clochers, constitue l'un des grands enjeux actuels.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Gérer les coteaux des vallées sèches

Dans les vallées sèches, préserver les chemins encaissés des "cavées". Favoriser une agriculture garante de la diversité des structures paysagères. Préserver les rideaux sur les versants agricoles, témoins de siècles d'adaptation des pratiques agricoles à la topographie. Favoriser la gestion pérenne des larris sur les pentes les plus fortes.

Eviter la fermeture de la vallée de la Bresle

Aider au maintien des prairies dans le fond de vallée. Entretenir la ripisylve et les alignements de saules têtards en fond de vallée. Encadrer le développement des boisements : éviter la fermeture des paysages et contenir les boisements en bas de versant ; éviter l'implantation d'espèces inadaptées (conifères) ou la plantation systématique de peupleraies.

Encadrer le développement des carrières

Planifier l'implantation des ballastières dans la vallée de la Bresle. Recomposer le paysage mité par les séries d'étangs.

Maîtriser les extensions urbaines

Eviter l'urbanisation des hauts de versants, ou tout autre point majeur de découverte des paysages de vallées. Inscrire les extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Favoriser la densification et optimiser les parcelles libres à l'intérieur des bourgs en s'appuyant sur les structures paysagères et urbaines existantes : implantation, réutilisation des structures végétales existantes, volumétrie, couleurs, matériaux, traitement de la pente. Revaloriser les entrées de bourgs et de villages.

Améliorer l'impact des bâtiments agricoles ou industriels

Diminuer l'impact visuel des bâtiments trop prégnants dans le paysage par un travail de cicatrisation avec des plantations. Privilégier des couleurs sombres (noir, gris foncé...) à la place des teintes claires. Lors de tout nouveau projet, une réflexion sur les cônes de vue et les perspectives depuis le paysage alentour s'impose.

Valoriser les axes de découverte de la vallée

plusieurs routes longent la vallée à mi-coteau et offrent de nombreuses vues sur la vallée. Mettre en valeur ces itinéraires, aménager des aires d'arrêt, pérenniser les alignements d'arbres de haut jet qui les accompagnent.



Préserver les rideaux sur les versants agricoles. St-Germain-sur-Bresles



Valoriser les routes découverte de la vallée. Pérenniser les alignements d'arbres qui les accompagnent. St-Germain-sur-Bresles



Gérer les coteaux, préserver les larris de l'enfrichement. Bouttencourt



Limiter les peupleraies, favoriser le maintien des prairies. -Germain-sur-Bresles



Contenir l'extension des boisements, limiter les conifères. Inval-Boiron



Limiter les peupleraies, notamment à proximité des routes et des villages. Sénarpont



Prendre en compte les covisibilités dans la vallée. Eviter l'urbanisation des hauts. Beaucamps-le-Jeune



Rénover le patrimoine bâti des villages. Beaucamps-le-Vieux



Maîtriser les extensions bâties; limiter l'étalement urbain linéaire. Saint-Léger-sur-Bresles

Grand ensemble paysager n°19



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Vimeu et Bresle

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : Vallée alluviale aux versants dissymétriques, prolongée de vallées sèches, villages installés en fond de vallée ou à l'amont des fonds au contact du plateau.

Site patrimonial : château de Frucourt

Composantes du paysage : bois, prairie, haie, verger, champ, rideau, cavée.

Vallées de Bellifontaine, de Canvrière et Frucourt

SITUATION

Entre Vimeu et vallée de la Somme

Les vallées de Bellifontaine, de Canvrière et Frucourt entaillent le plateau du nord Vimeu et s'ouvrent vers la vallée de la basse Somme, en amont d'Abbeville.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage des vallées Vallées de Bellifontaine, de Canvrière et Frucourt a été jugé emblématique de l'unité du Vimeu et Bresle car il forme un ensemble de dépressions particulièrement encaissées, entaillées dans le plateau selon un axe Sud-Ouest, Nord-Est. Paysages intimes, isolés du plateau, presque enclavés, les vallées présentent de petits villages préservés, une végétation riche et variée et de nombreux points de vues.

Un contraste net entre amont et aval

De par leur relief varié, les vallées vertes offrent de nombreux points et axes de découverte, tant sur les villages que sur les bois et cultures environnantes. A l'inverse, les grandes vues panoramiques se font rares et il est impossible d'appréhender ces vallées d'un seul regard tant elles forment un paysage cloisonné, tant par le relief que par la végétation. Cette ambiance particulière change radicalement à l'aval de Limeux et de Grandsart, lorsque la vallée s'élargit et s'ouvre sur un fond plat encadré de versants cultivés, entrecoupés de nombreux rideaux. Là, les vues lointaines se multiplient avec pour principal repère le bois et le village de Bailleul.

En aval, une basse vallée ouverte

En remontant la vallée de Limeux par Bailleul, on



En aval de Limeux, la vallée s'ouvre avec un fond paturé et des versants cultivés entrecoupés de bosquets. Limeux



Les versants cultivés sont animés par les lignes horizontales des rideaux encore bien présents. Limeux



En amont les vallées offrent un paysage cadré par la végétation et le relief. RD93 en direction de Frucourt. Limeux



Le débouché de la vallée de Bellifontaine dans la vallée de la Somme: l'ouverture du paysage permet de lire la topographie et de découvrir la rivière peu visible en amont. Erondelle



Les routes de crête ou piquant vers la vallée offrent de nombreuses vues panoramiques. Bailleul

découvrir un paysage de fond plat alluvial encore ouvert, ce qui constitue une véritable rareté à l'échelle du département même si le Vimeu en conserve plusieurs (et notamment la Vimeuse). La basse vallée a une dissymétrie de versants peu marquée. Les cultures s'étendent sur les pentes, accompagnées de remarquables ensembles de rideaux étagés en pente. Les bois s'accrochent généralement en haut des pentes soulignant les reliefs, ou marquant parfois plus fortement le versant est, plus pentu (bois de Bailleul sur plus de 100 hectares au-dessus de Bailleul).

superbes ensembles particulièrement authentiques et d'autres parties banalisées. Il faut noter quelques ensembles remarquables à Frucourt, Citerne, en partie à Limeux alors que le bâti ancien de Bailleul est dans l'ensemble très dégradé.



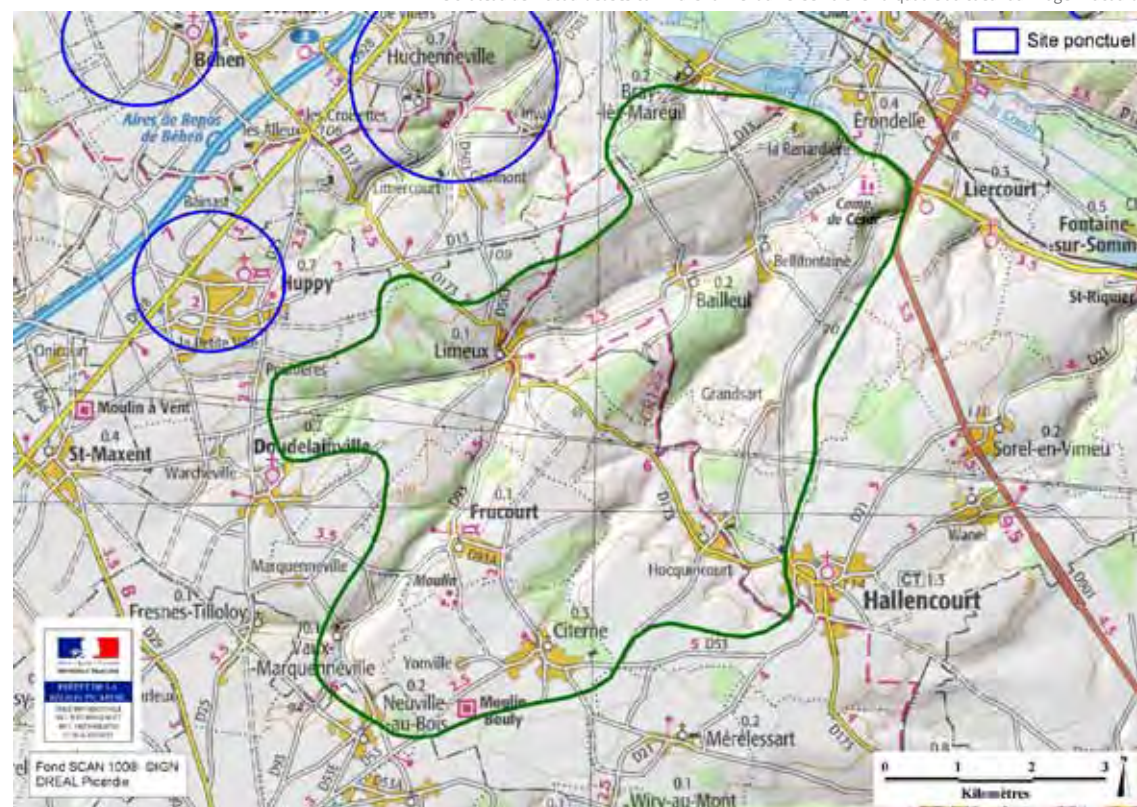
Le château de Frucourt et ses communs forment un ensemble remarquable au coeur du village. Frucourt

En amont, des « vallées vertes » arborées

La vallée se rétrécit soudain à Limeux qui est aussi le lieu où confluent plusieurs petites vallées sèches (et donc où disparaît le fond alluvial). Le village reste très discret, seuls quelques toits émergent du site boisé de Limeux, à la confluence de plusieurs petites vallées. Les traversées successives de sous-bois jouent pour beaucoup dans la création de l'ambiance générale des vallées vertes. Le passage de la vallée alluviale à la vallée sèche est net. "Vallées vertes" convient d'ailleurs nettement mieux que "vallées sèches" tant les bois, bosquets mais aussi vergers, rideaux et surtout prairies donnent au paysage cette teinte dominante.

Des villages au patrimoine préservé

Dans l'ensemble, les villages se découvrent tardivement et surtout, il faut y pénétrer pour découvrir leurs véritables qualités. Tous conservent dans leurs structures et dans les volumes bâtis une forte identité et surtout ce rapport particulier au relief. Pourtant, le niveau de préservation du patrimoine bâti fait de maisons, granges et autres constructions en bois et torchis est très variable. Dans un même village peuvent cohabiter de



Communes concernées :

- BAILLEUL
- CITERNE
- DOUDELAINVILLE
- ERONDELLE
- FRUCOURT
- HALLENCOURT
- LIMEUX

Vallées de Bellifontaine, de Canvrière et Frucourt

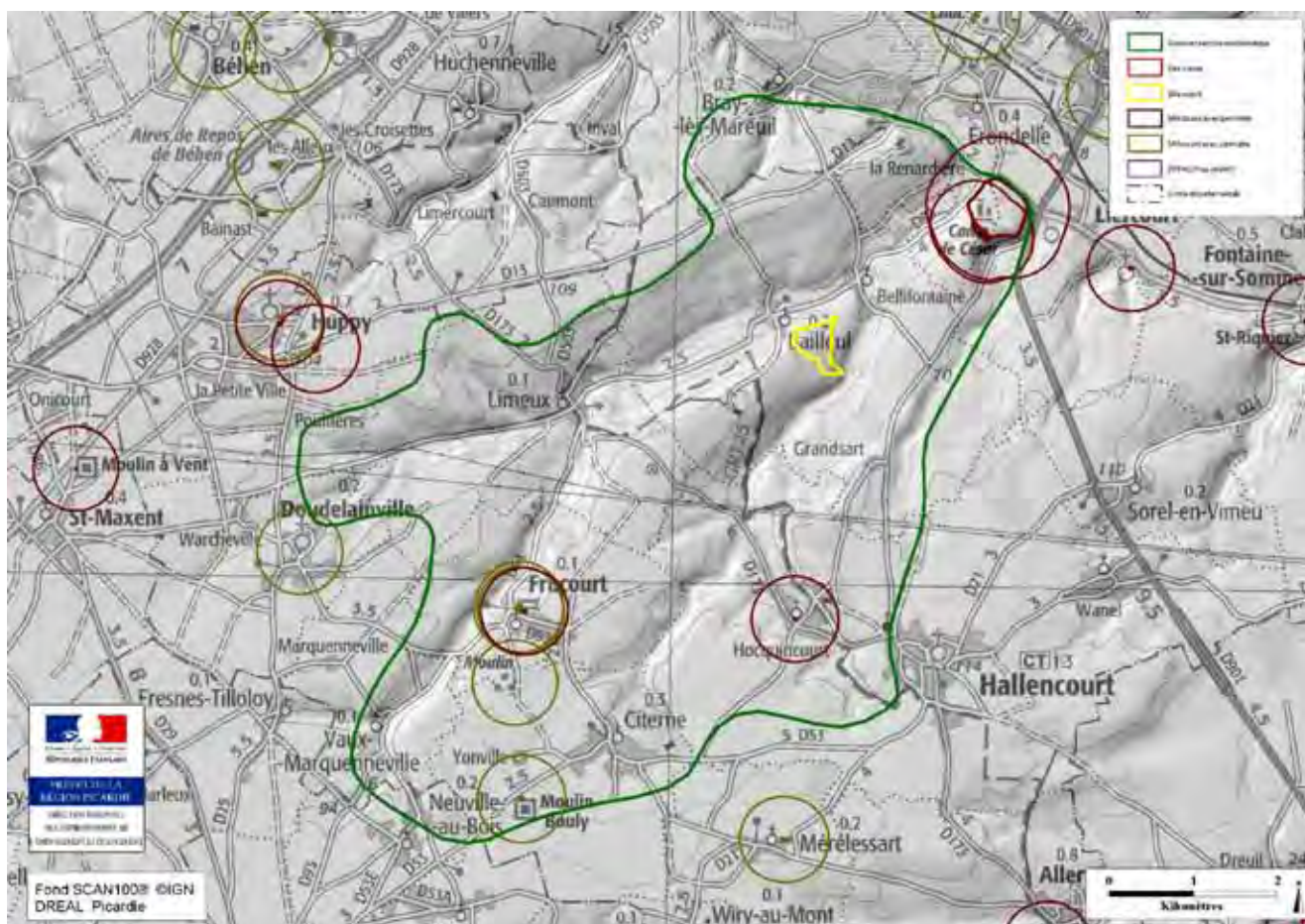
INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique bénéficie d'une protection paysagère au titre des Sites : site inscrit de la Motte féodale à Bailleul.

Environnement

Ce paysage emblématique présente un intérêt écologique pour ses bois et ses prés humides : les bois dominant Limeux sont inventoriés en ZNIEFF de type 1, les prés humides en aval de Bellifontaine sont compris dans une ZNIEFF de type 2.



ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Les mutations agricoles

Les paysages agricoles du Vimeu associent de grandes cultures et des prairies d'élevage, concentrées dans les vallées ou autour des villages. Un tiers des prairies a disparu au cours des vingt-cinq dernières années et les structures bocagères, les larris et les rideaux sont en régression. En aval, quelques rangées de peupliers coupent visuellement le fond de vallée en deux et empêchent la lecture du débouché de la vallée dans la vallée de la Somme.

Des extensions bâties mesurées

Le mitage par des constructions contemporaines inadaptées disséminées ici et là touche plus particulièrement l'aval alors que l'amont paraît mieux préservé, bien qu'aussi concerné. Les constructions sont généralement implantées sans souci du paysage, ni de la cohésion urbaine. Ici, comme ailleurs, la modernisation agricole entraîne l'implantation de nouveaux types de bâtiments, établis en périphérie des bourgs et à l'écart de toute urbanisation.

Une forte dégradation du bâti des centres de village

Dans les communes frappées par l'exode rural ou les mutations agricoles, la conservation du bâti traditionnel est menacée. On observe une tendance de fond à l'abandon du bâti ancien, très marquée dans la partie aval, de Limeux à Bellifontaine, mais présente également à Citerne et Frucourt. Bâtiments en ruines, et bardage de tôle ondulée deviennent par endroits majoritaires dans le coeur des villages.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Ouvrir le paysage de la partie aval du fond de vallée

Proscrire les plantations de peupliers du fond de vallée. Mettre en valeur le tracé de la rivière de Bellifontaine, maintenir les lignes de saules têtard et les prairies du fond de vallée.

Animer le paysage des coteaux cultivés

Au sein des grandes cultures maintenir la présence arborée qui anime ces paysages qui tendent à se simplifier de plus en plus : replanter des arbres isolés, des arbres signalant des carrefours, préserver les rideaux sur les versants agricoles, témoins de siècles d'adaptation des pratiques agricoles à la topographie.

Soigner les périphéries urbaines

Inscrire les extensions bâties dans la continuité des formes villageoises existantes. Favoriser la densification et optimiser les parcelles libres à l'intérieur des bourgs en s'appuyant sur les structures paysagères et urbaines existantes (implantation, réutilisation des structures végétales existantes, volumétrie, couleurs, matériaux, traitement de la pente). Soigner l'aménagement des entrées de villages.

Prendre en compte l'importance des covisibilités dans les vallées

Les routes de crête, à flanc de coteau ou traversant la vallée, offrent de très nombreuses vues panoramiques sur le fond de vallée et sur le versant en vis-à-vis. Ces échanges visuels omniprésents se traduisent par une sensibilité extrême à tout aménagement dans la vallée. Analyser tout projet, toute modification du site au regard des différents points de vue qui s'exercent sur les vallées. Maîtriser l'étalement

urbain et l'impact paysager des bâtiments agricoles dans ces cadres paysagers très sensibles.

Préserver et mettre en valeur les centres de village

Au cœur des villages, sauvegarder le patrimoine bâti le plus caractéristique des villages. Mettre en valeur les espaces publics du centre des villages en préservant le caractère rural qui fait leur charme.



Ouvrir le paysage de la partie aval du fond de vallée. Couper les quelques rangées de peupliers ferment visuellement le fond de vallée et empêchent la lecture du débouché de la vallée dans la vallée de la Somme. Bailleul



Maintenir la présence arborée sur le coteaux cultivés: rideaux, arbres isolés sont indispensables pour animer ces paysages épurés. Limeux



Mettre en valeur la rivière, maintenir le sarbrse tétards et les prairies du fond de vallée. Erondelle



Sauvegarder le patrimoine bâti du cœur de village. Limeux



Prendre en compte l'importance des covisibilités des versants dans tous les projets d'urbanisme. Bailleul

Grand ensemble paysager n° 20



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Vimeu et Bresle

Famille de paysage : vallée, plateau

Caractéristiques paysagères : versants boisés, villages implantés dans les vallées sur les versants, villages de rebord de plateau, routes panoramiques.

Sites patrimoniaux : Château et village d'Avesnes-Chaussoy

Composantes du paysage : bois, prairie, haie, verger, champ, rideau, cavée.

Vallées vertes et le plateau de Sélincourt

SITUATION

Entre Vimeu et vallée de la Somme

Les vallées vertes et le plateau de Sélincourt entaillent le plateau du Vimeu et s'ouvrent vers la vallée de la basse Somme, en amont d'Abbeville.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Les vallées vertes du Vimeu forment un ensemble de dépressions entaillées dans le plateau selon un axe identique (Sud-Ouest, Nord-Est). Elles s'ouvrent toutes vers le synclinal de la Somme après s'être rassemblées en de petites vallées alluviales comme l'Airaines. Paysages intimes, isolés du plateau, presque enclavés, ils réservent une surprise de taille au visiteur : petits villages préservés, végétation riche et variée et points de vues se succèdent à un rythme particulièrement rapide. Les vallées vertes d'Avesnes et Dromesnil sont certainement les plus caractéristiques et parmi les mieux préservées de ce vaste réseau.

Depuis le plateau des vallées signalées par un liseré boisé

Depuis le plateau les vallées restent relativement discrètes. De la surface dénudée n'apparaissent que quelques lisières boisées. Et soudain l'horizon se dérobe et la vallée apparaît, parfois un clocher, des maisons ou un château se dévoilent.

Une découverte progressive

La topographie complexe de ces vallées impose une lecture d'apparence très décousue. Quittant une dépression pour une autre, on a parfois des difficultés à se retrouver dans le dédale de petites routes qui longent certains versants, en traversent certains autres découvrant ici et là un village caché. De par leur relief varié, les vallées



Depuis le plateau, les vallées se signalent par une lisière boisée d'où émerge parfois un clocher ou un château. Warlus



Le relief, les forêts, bois et prairies bocagères génèrent un paysage aux ambiances intimes, reculées, calmes. Avesne-Chaussoy



Sur les parties moins pentues, les versants cultivés génèrent des paysages ouverts aux vues plus amples. Etréjust



Des villages entourés d'un écran végétal. Mérélessart



Un espace central structuré par le château, ses murs et l'église. Mérélessart

vertes offrent de nombreux points et axes de découverte, tant sur les villages que sur les bois et cultures environnantes. A l'inverse, les grandes vues panoramiques se font plus rares et il est impossible d'appréhender ces vallées d'un seul regard tant elles forment un paysage cloisonné, tant par le relief que par la végétation.

Des bois très présents

Les bois de feuillus enveloppent et exacerbent le relief déjà naturellement très présent. Celui-ci d'ailleurs s'amplifie à mesure que l'on pénètre plus encore vers l'avant ces vallées. Les routes se rétrécissent, jouent de plus en plus avec le relief, longeant ou traversant les masses boisées, dévoilant la verdure de leur feuillage ou leurs sous-bois aux grands hêtres majestueux. Ainsi se forme cette image qui correspond parfaitement à l'appellation consacrée de vallée verte donnée à ces vallées du Vimeu.

Une succession de séquences ouvertes et bocagères

A mesure que le relief s'intensifie, des structures végétales plus variées apparaissent en lieu et place des grandes parcelles cultivées qui s'étalent sur les pentes plus douces. Prairies, haies et arbres épars couvrent le fond de la dépression toujours dominée par l'imposante masse d'un bois. Les vallées alternent ainsi des séquences très bocagères et d'autres où les versants cultivés génèrent des paysages ouverts aux vues plus amples.

Des villages dans un écrin végétal

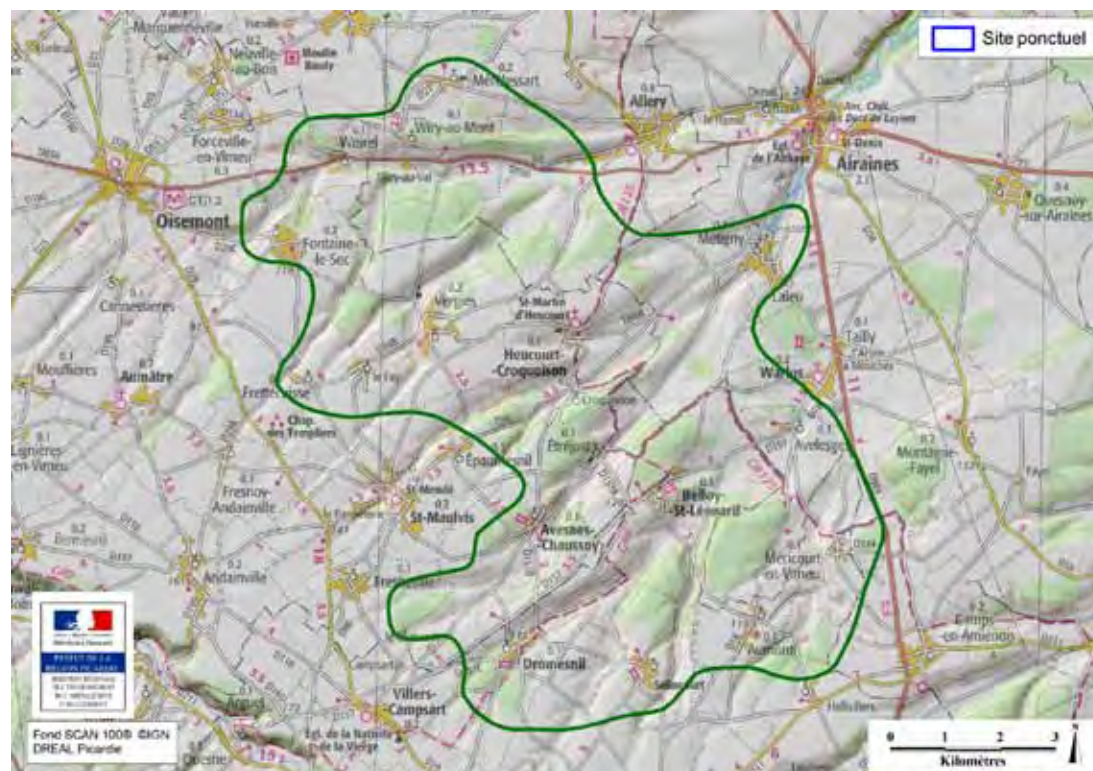
Au détour d'un versant, la silhouette d'un village se découvre. Qu'il s'agisse d'Heucourt, d'Avesnes-Chaussoy, de Dromesnil ou d'autres, c'est toujours une image semblable, celle d'un village groupé, ramassé autour de son clocher, accroché à une pente d'où domine la silhouette

majestueuse d'un château. Seuls les toits et quelques rares façades émergent de la masse végétale où on devine d'avantage de prairies et vergers.

Dans l'ensemble, les villages se découvrent tardivement et surtout, il faut y pénétrer pour découvrir leurs véritables qualités. Tous conservent dans leurs structures et dans les volumes bâtis une forte identité et surtout ce rapport particulier au relief. Certains comme Fontaine-le-Sec, Woirel, Le Fay, Vergies, Dromesnil ou Avesne-Chaussoy ont conservé une grande part du patrimoine bâti fait de maisons, granges et autres constructions en bois et torchis.



Plusieurs villages présentent un patrimoine vernaculaire bien entretenu et rénové. Vergies



Communes concernées :

AIRAINES
 ALLERY
 AUMONT
 AVELESGES
 AVESNES-CHAUSOY
 BELLOY-SAINT-
 LÉONARD
 DROMESNIL
 EPAUMESNIL
 ETRÉJUST
 FONTAINE-LE-SEC
 FRESNEVILLE
 FRETTECUISSÉ
 HEUCOURT-
 CROQUISON
 HORNOY-LE-BOURG
 LALEU
 MÉRÉLESSART
 MÉRICOURT-EN-VIMEU
 MÉTIGNY
 TAILLY
 VERGIES
 WARLUS
 WIRY-AU-MONT
 WOIREL

Vallées vertes et le plateau de Sélincourt

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique bénéficie de protections paysagères au titre des Sites : sites incrustés des églises de Croquison et d'Heucourt.

Environnement

Ce paysage emblématique présente un intérêt écologique pour ses bois dont les principaux sont inventoriés en ZNIEFF de type 1.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La simplification des grandes cultures

L'intensification des cultures, les remembrements et l'absence d'entretien ou de renouvellement entraînent petit à petit la disparition des rideaux d'arbres, des arbres isolés ou des haies en limite de parcelles. Le paysage perd alors ses jalons et tend à se simplifier.

L'extension des villages

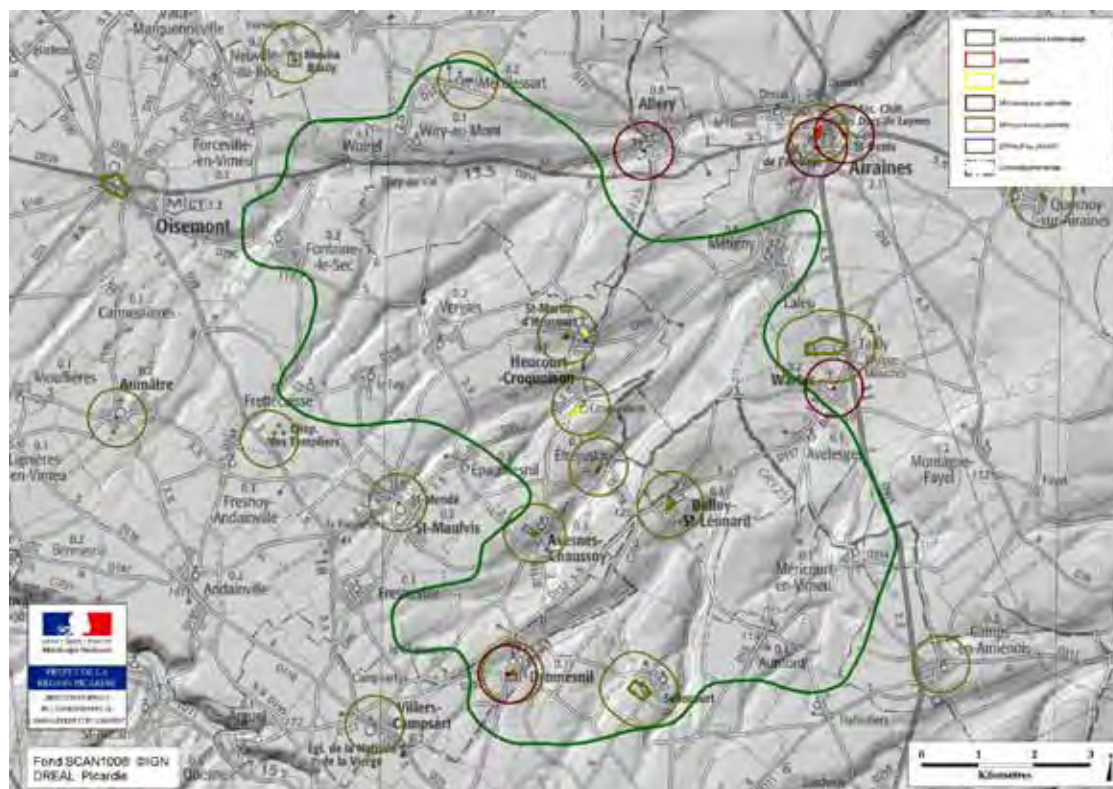
La pression urbaine semble peu importante, mais il apparaît parfois en périphérie des villages un lotissement ou quelques pavillons déconnectés du centre ancien. Ceux-ci forment alors des premiers plans qui banalisent la silhouette du village : mitage, couleurs claires, implantations désordonnées. C'est le cas notamment sur les communes proches d'Airaines : Métigny, Lalleu, Warlus.

La dégradation du patrimoine bâti ancien

Certains signes démontrent une tendance de fond à la banalisation et notamment à l'abandon du bâti ancien. Le niveau de préservation du patrimoine bâti fait de maisons, granges et autres constructions en bois et torchis est très variable. Certains ont même fait l'objet de restaurations très réussies. D'autres par contre sont extrêmement dégradés tel Heucourt qui jouit pourtant d'un site tout à fait intéressant. La plupart enfin mêlent le meilleur et le pire, avec parfois de beaux ensembles caractéristiques et des re-constructions banalisantes.

Le développement éolien

L'ouest du département, fortement venté, est très sollicité pour le développement de parcs éoliens. Les premiers aérogénérateurs ont été implantés sur le plateau du Vimeu industriel. La confrontation entre les éoliennes et les éléments repères du paysage, tels que les grandes lignes du relief, les villages ou les clochers, constitue l'un des grands enjeux actuels.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Préserver les prés bocagers, animer les grandes cultures

Favoriser une agriculture garante de la diversité des structures paysagères. Préserver les rideaux sur les versants agricoles, témoignage de siècles d'adaptation des pratiques agricoles à la topographie. Aider au maintien des prairies et des haies. Entretenir la végétation ripisylve et les alignements de saules têtards en fond de vallée.

Soigner les périphéries urbaines

Inscrire les extensions bâties dans la continuité des formes villageoises existantes. Favoriser la densification et optimiser les parcelles libres à l'intérieur des bourgs en s'appuyant sur les structures paysagères et urbaines existantes (implantation, réutilisation des structures végétales existantes, volumétrie, couleurs, matériaux, traitement de la pente). Préserver les vergers et renforcer les ceintures bocagères autour des villages.

Préserver et mettre en valeur les centres de village

Au cœur des villages, Les granges en torchis à ossature de bois sont nombreuses et pour certaines très anciennes. Les constructions en brique, plus tardives, s'intègrent parfaitement au plan d'ensemble. L'abandon touche une part de ce patrimoine à l'identité pourtant si affirmée. Sauvegarder le patrimoine bâti le plus caractéristique des villages. Mettre en valeur les espaces publics du centre des villages en préservant le caractère rural qui fait leur charme.

Eviter les effets de dominance visuel des projets éoliens sur la vallée

Les projets éoliens qui s'implantent sur le plateau du Vimeu impactent le paysage de la vallée : par endroits les pales des éoliennes sont perceptibles depuis le fond de vallée. Ecarter les futurs projets éoliens des vallées.



Préserver le paysage bocager : un exemple remarquable de plantation d'arbres isolés, de haies et de vergers au sein des pâtures. Avesnes-Chaussoy



Animer le paysage grandes cultures : plantation d'arbres autour d'un calvaire. Avesnes-Chaussoy



Animer le paysage grandes cultures : préserver le parcellaire en lanière et les rideaux. Etréjust



Requalifier l'espace public et revoir les règles d'urbanisme pour améliorer l'insertion des prochaines constructions. Métigny



Sauvegarder le patrimoine bâti vernaculaire le plus caractéristique. Métigny

Grand ensemble paysager n°21



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Amiénois

Famille de paysage : plateau et vallées

Caractéristiques paysagères : plateau de grandes cultures, vallée sèche, côte, villages de fond de vallée, forêts.

Composantes du paysage : culture, bosquet, rideau, haie, larris, église, chemin, mare, route sinueuse.

Vallons de Gouy, Courcelle et Moyencourt

SITUATION

Un plateau entrecoupé de vallées sèche au sud-est d'Amiens

Le site emblématique correspond à la tête de bassin versant du Saint-Landon en amont de Molliens-Dreuils, entre Courcelles-sous-Moyencourt et Gouy-l'Hôpital.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage des vallons de Gouy, Courcelles et Moyencourt a été identifié comme emblématique en raison de ses vallées sèches caractéristiques du plateau de l'Amiénois : structures agraires bien lisibles, éperon au niveau des confluences, dissymétries des versants, boisement sur les hauteurs, encaissements ponctuels. A cela s'ajoute la côte de Montenois, ancien larris qui offre ici une ampleur et une longueur remarquable. Plusieurs châteaux et leur domaines témoignent de la prospérité agricole du Grand Siècle.

Un réseau de vallées sèches au relief marqué

Le plateau crayeux de grande culture est modelé et animé par un réseau de vallées sèches. Depuis la dépression où est installé le bourg de Molliens-Dreuil, les sommets boisés qui encadrent les vallées sèches de l'amont se dressent et barrent l'horizon. A l'opposé, depuis les têtes de ces petites vallées, celles-ci apparaissent comme étroites et étirées, en contre-point avec le plateau alentour. Leur ampleur reste faible mais leur encaissement ponctuel et les éperons au niveau des confluences leur donnent une présence plus marquée. Leurs versants dissymétriques créent un paysage changeant et contrasté où les dénivelés sont particulièrement marqués et bien lisibles.



Un paysage par endroit amplement vallonné et offrant de vastes panoramas. Saint-Aubin-Montenois



Des vallées sèches plus intimes, surtout en tête de vallons, avec des structures agraires (parcellaire, rideau) typiques de l'Amiénois. Lincheux-Hallivillers



Des villages ou hameaux nichés dans le creux d'un vallon. Saint-Aubin-Montenois



Des villages-belvédère en éperon à la confluence des vallées sèches. Courcelles-sous-Moyencourt



Des vallons arborés offrant des ambiances plus fraîches de prairies. Moyencourt-les-Poix



Des places plantées dans les centres des villages. Bussy-les-Poix



Un patrimoine bâti de grands domaines et de châteaux du XVIIIe siècle. Courcelles-sous-Moyencourt



Une architecture ornementale de craie et de brique. Fricamps

Un paysage graphique contrasté

L'alternance des vues lointaines ou plus restreintes au gré des déplacements permet d'appréhender la diversité des perceptions. Les directions données par les petits reliefs, le patchwork des parcelles, des bosquets ou petits boisements, les lignes des rideaux et des haies suivant les courbes de niveaux, les nuances ocre/blanche/verte du sol, le tracé des petites routes escaladant le relief, les meules de paille, un arbre ponctuel, les larris ponctués de genévriers... toutes ces tonalités de couleurs, de formes ou de lignes donnent au paysage un côté graphique indéniable.

La côte de Monteno

Au sud de Molliens-Dreuil s'étend une longue côte calcaire qui forme une ligne de force dans le paysage. Ce coteau, de la vallée sèche de Terrière, affluente du Saint-Landon plus au nord, ne semble pas avoir de vis à vis car cette vallée est très dissymétrique. Il se détache sur l'horizon et s'impose sur plus de cinq kilomètres. La présence de ce relief étonne et attire. Ce fut un des plus grand larris du département, mais aujourd'hui une grande partie a été plantée de résineux. Les parties restées ouvertes proposent une végétation de pelouse calcaire, ponctuée de genévriers, reconnues pour ses orchidées.

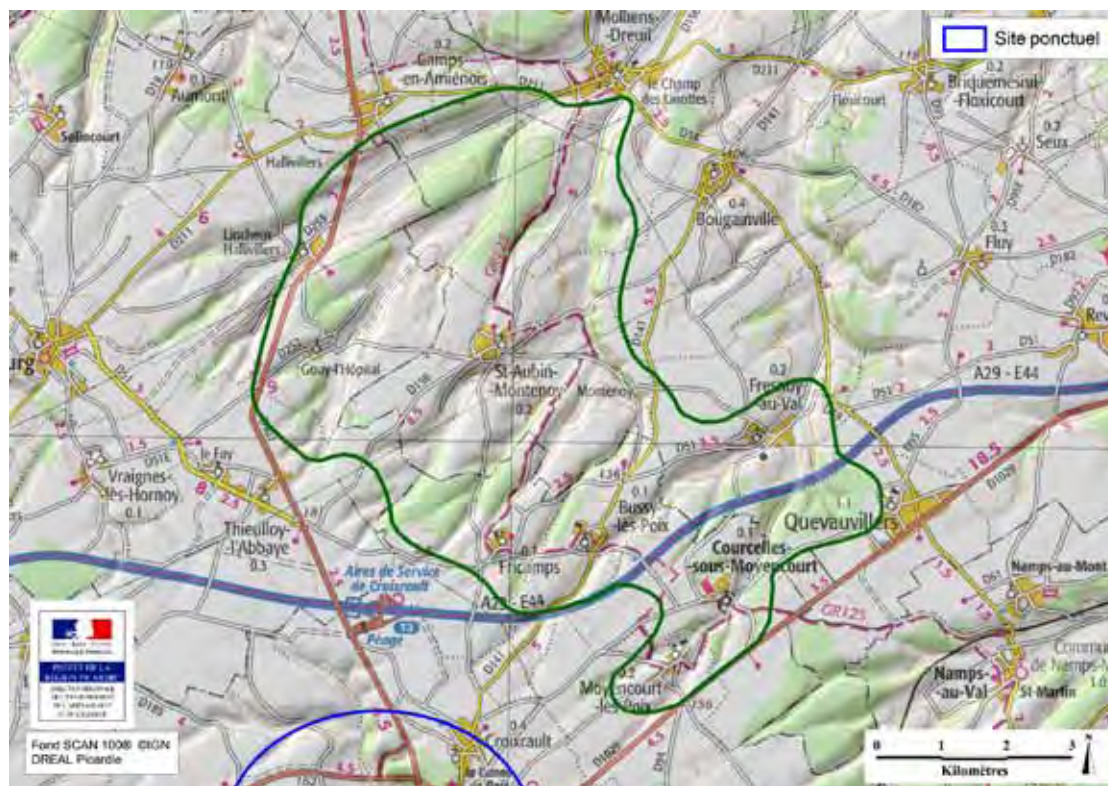
Des villages de fond ou de versant. Un patrimoine bâti remarquable

Le plateau alentour se caractérise par l'implantation de villages bosquets. Dans les vallées sèches, le bâti occupe diverses positions, dans les fonds, au pied d'un versant comme le hameau de Monteno ou bien plus défensif sur les hauteurs ou un éperon comme Courcelles-sous-Moyencourt. Ce dernier, avec le château et son parc dominant le village et la vallée sèche, illustre la prospérité agricole du Grand Siècle qui a entraîné la construction de plusieurs châteaux au

XVIIIe. Les espaces publics se caractérisent souvent par la présence de mails de tilleuls entourant un terrain de ballon ou mettant en valeur l'église. Les mares accompagnent l'espace public en plusieurs endroits des villages. Outre les châteaux, le patrimoine bâti présente une grande diversité utilisant la craie ou bien la technique du rouge-barre qui se retrouve sur les murs pignons mais aussi sur les porches ou les enceintes de propriétés. La présence de l'architecture de la Seconde Reconstruction est effective bien qu'elle soit plus représentée à proximité de la Somme.



Le graphisme du parcellaire révéé par le relief. Fricamps



Communes concernées :

- BUSSY-LÈS-POIX
- COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT
- FRESNOY-AU-VAL
- FRICAMPS
- LINCHEUX-HALLIVILLERS
- MOLLIENS-DREUIL
- MOYENCOURT-LÈS-POIX
- SAINT-AUBIN-MONTENOY

Vallons de Gouy, Courcelle et Moyencourt

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Une partie des boisements du site emblématique est inventoriée en ZNIEFF de type 1.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La simplification des grandes cultures

L'intensification des cultures, les remembrements et l'absence de renouvellement entraînent petit à petit la disparition des rideaux d'arbres, des arbres isolés ou des haies en limite de parcelles. Le paysage perd alors ses jalons et tend à se simplifier.

L'extension des villages

Des lotissements ou des maisons isolées, construites en périphérie des villages sont bien visibles (Courcelles-sous-Moyencourt). Déconnectées des centres anciens, elles sont très prégnantes de par leurs couleurs claires et l'absence de plantations. Elles introduisent dans le paysage un certain désordre. Certains centres se sont densifiés en lotissant des parcelles près de l'église (Fricamps) sans harmonie avec le bâti ancien existant.

La construction de hangars

Certains hangars en tôle sont apparus en périphérie ou dans les centres, venant perturber la perception des structures villageoises ou du patrimoine bâti.

La dégradation du patrimoine bâti

Certaines granges ont tendance à ne plus être entretenues ou restaurées et se couvrent de tôles. De nouvelles constructions prennent place à proximité, en rompant l'unité des murs existants.

L'enfrichement ou la plantation des larris

Les larris ont été replantés dans de nombreux endroits de résineux ou se sont enfrichés en l'absence de pâturage ou de fauche.

L'apparition des éoliennes dans le paysage

Des éoliennes apparaissent au delà des crêtes, transformant peu à peu la perception de du paysage, notamment à proximité des côtes et des larris.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les extensions urbaines et préserver le patrimoine bâti

Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Maîtriser les extensions urbaines afin de conserver la lisibilité des structures topographiques : maintenir les coupures urbaines, éviter l'occupation des crêtes, des hauts de versants, ainsi que de tout point majeur de découverte des paysages comme les situations en éperon à la confluence des vallées. Préserver le patrimoine bâti et notamment l'architecture rouge-barre ou de craie et de brique.

Atténuer l'impact des bâtiments agricoles

Diminuer l'impact visuel des bâtiments trop prégnants dans le paysage par un travail de cicatrization avec des plantations. Privilégier des couleurs sombres (noir, gris foncé...) à la place des teintes claires. Lors de tout nouveau projet, prendre en compte les cônes de vue et les perspectives depuis le paysage alentour. Sensibiliser sur la qualité architecturale des hangars, très visibles en périphérie des villages ou le long des routes.

Soigner les espaces publics

Encourager les aménagements simples des espaces publics et des traversées de villages en conservant leur caractère rural en privilégiant la pelouse ou des bandes de plantes vivaces à l'enrobé par exemple. Utiliser un mobilier simple. Remettre en état les mares dans les villages. Gérer et renouveler les mails de tilleuls.

Maintenir une diversité arborée accompagnant les cultures

Au sein des grandes cultures une plus grande présence arborée animerait des paysages qui tendent à se simplifier : arbres isolés, rideaux, arbres signalant des carrefours, haies... Ces structures végétales méritent d'être conservées ou replantées car elles constituent un des attraits des vallées sèches de ce site.

Etre vigilant sur les projets éoliens

Compte tenu des grandes ouvertures ou tout élément vertical prend une grande importance, une vigilance s'impose pour maîtriser l'impact des projets éoliens. Il est important d'étudier les effets de saturation visuelle des horizons ou les concurrences visuelles avec les villages.



Maîtriser la périphérie des villages afin d'éviter d'offrir en premier plan les hangars en tôles et les nouvelles constructions qui masquent la qualité patrimoniale du bâti. Courcelles-sous-Moyencourt



Gérer les larris pour maintenir l'ouverture des côtes et éviter comme ici la progression des arbres. Saint-Aubin-Montenoy



Conserver les structures agraires (rideau, larris, arbre isolé) et éviter comme ici les plantations de résineux, les friches ou la disparition des haies. Saint-Aubin-Montenoy



Conserver l'aspect graphique remarquable des versants en préservant les rideaux, les chemins et le parcellaire étagé, vite gommé par les réaménagements fonciers. Lincheux-Hallivilliers



Mieux harmoniser l'urbanisation récente avec les implantations bâties du centre bourg. Friscamps



Inciter à la conservation du patrimoine bâti. Friscamps



Mieux restaurer les mares dans les villages. Friscamps



Attention à l'implantation des parcs éoliens et aux effets de saturation visuelle dans ces paysages ouverts. Saint-Aubin-Montenoy

Grand ensemble paysager n° 22



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Amiénois

Famille de paysage : vallées et plateau

Caractéristiques paysagères : vallée alluviale ample, à versant dissymétrique, plateau de grandes cultures, boisements de plateau, villages de versants, villages de fond de vallée, grandes routes rectilignes, forêts.

Composantes du paysage : culture, bosquet, boisement, église, chemin, château d'eau, rideau, silo.

Vallées de la Selle et de Namps-Maisnil

SITUATION

Un paysage de plateau entrecoupé de vallées au sud d'Amiens

Le site emblématique s'étend au sud d'Amiens et comprend une partie de la vallée de la Selle de Prouzel à Tilloy-lès-Conty. A cela s'ajoute un réseau de vallées sèches et de forêts à l'ouest de la vallée entre Creuse et Namps-Maisnil.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage des vallées de la Selle et de Namps-Maisnil été jugé emblématique en raison de la vallée de la Selle qui offre un profil ample au large fond qui comporte encore des ouvertures et la visibilité de l'eau à plusieurs endroits. A cela s'ajoute un réseau de longues vallées sèches affluentes entourées de boisements qui en modulent spécifiquement les ambiances. Un riche patrimoine bâti de grands domaines complète l'intérêt de ce site emblématique.

Une vallée alluviale ample et dissymétrique
La vallée de la Selle est large, peu marquée et très évasée au sein d'un vaste plateau crayeux. Son amplitude contraste avec la taille du cours d'eau qui reste peu importante. La pente de la rivière est inférieure à 1,5%. Les coteaux forment une vaste ondulation culminant à environ 140 mètres au dessus du fond de la vallée. Ils présentent une nette dissymétrie : à l'est le coteau est abrupt et continu, par opposition au versant ouest, entaillé par de profondes vallées sèches (vallée du Buzin à Loeilly par exemple). Sur l'ensemble de ce site, la polyculture et l'élevage laitier sont intensifs avec des fermes et des domaines importants. Dans ce paysage relativement ouvert, de nombreux éléments sont visibles de loin. Les villages



La vallée de la Selle : versants cultivés, boisements sur les hauteurs du plateau, fond de vallée arboré plus intime. Nampy



Le cours d'eau de la Selle, bien visible dans les ouvertures en prairie des fonds. Nampy



La perspective du canal de Lamorigère. Nampy



De nombreux étangs dans les marais du fond de la vallée. Neuville-lès-Loeuilly



La vallée sèche de Taisnil : horizons boisés, cultures, haie ou reste de rideaux. Namps-Maisnil



Un des moulins de la Selle, mémoire industrielle de la vallée. Nampy



Allée et château de Prouzel, un des témoignage des grands domaines de la vallée. Prouzel



Un patrimoine de granges monumentales « pierre et brique ». Prouzel

occupent différentes positions : en fond de vallée avec des chaussées traversantes typiques (Loeuilly, Prouzel) ou bien sur les versants (Tilloloy-lès-Conty, Wailly, Nampty).

Un large fond de vallée humide

Le fond de la vallée est plat et large. Par rapport à de nombreuses vallées picardes, il comporte de plusieurs ouvertures de prairies même si par endroits les peupleraies, encore renouvelées aujourd'hui, referment le paysage. La présence de l'eau est bien perceptible dans la partie ouverte avec la rivière, quelques canaux, des marais et des étangs. Le canal de Lamoricière rappelle le passé industriel du fond de la vallée. Il fut construit au XIX^{ème} siècle pour alimenter la papeterie de Prouzel. Au XVIII^{ème} siècle la vallée de la Selle comportait 34 moulins. C'est à ce moment là que pour assainir les lieux, des travaux de canalisations, d'assèchement et de suppression de digues ont eu lieu.

Des vallées sèches environnées de boisements

Dans cette partie du plateau, les perceptions lointaines sont modulées par une lisière boisée ou des bosquets très graphiques sur les hauts. Ces boisements sont les restes de l'ancienne forêt de Selle, défrichée jusqu'au XIII^{ème} siècle. Cette présence arborée est très spécifique et confère à cet endroit une ambiance particulière. Le bassin de Namps-Maisnil constitue un des plus grands ensembles de vallées sèches du plateau. Des rideaux, des arbres isolés et quelques larris apparaissent encore, apportant une touche arborée qui diversifie les vues. Les vallées forment de longues et vastes dépressions cultivées qui semblent un peu à l'écart mais qui fédèrent des villages de versant (Taisnil), de fond (Namps-au-Val) ou de plateau (Namps-au-Mont).

Un patrimoine urbain et vernaculaire remarquable

La vallée de la Selle est encadrée par deux voies romaines qui ont laissé des vestiges gallo-romains (enclos, substructions, villae) à Loeuilly, Nampty ou bien encore Planchy-Buyon. La féodalité a laissé sur le territoire des mottes castrales comme à Fossemant. La prospérité de la vallée se traduit par la construction de beaux domaines au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, comme le château de Prouzel. Le centre des villages est remarquable par le bâti ancien présentant torchis, brique, pierre de taille ou bien encore silex. La découverte de ce site se fait par les axes longitudinaux à la vallée (RD 8, RD 210) et les chaussées traversantes.



L'arbre isolé, jalon des croisements. Loeuilly



Communes concernées :

- FOSEMANANT
- LOEUILLY
- NAMPS-MAISNIL
- NAMPTY
- NEUVILLE-LÈS-CONTY
- PLACHY-BUYON
- PROUZEL
- TILLOL-LÈS-CONTY
- VELENNES

Vallées de la Selle et de Namps-Maisnil

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Une grande partie des boisements du site est en ZNIEFF de type 1.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La simplification des grandes cultures sur les versants

L'intensification des cultures, les remembrements et l'absence de renouvellement entraînent petit à petit la disparition des rideaux d'arbres, des arbres isolés ou des haies en limite de parcelles. Le paysage perd alors ses jalons et tend à se banaliser.

L'extension des villages

Des lotissements ou des maisons isolées, construites en périphérie des villages sont bien visibles, notamment en remontant sur les versants. Déconnectées des centres anciens, ces extensions sont très visibles également de par leur couleur claire et l'absence de plantations. Elles introduisent dans le paysage un certain désordre.

La fermeture du fond de la vallée par les peupleraies

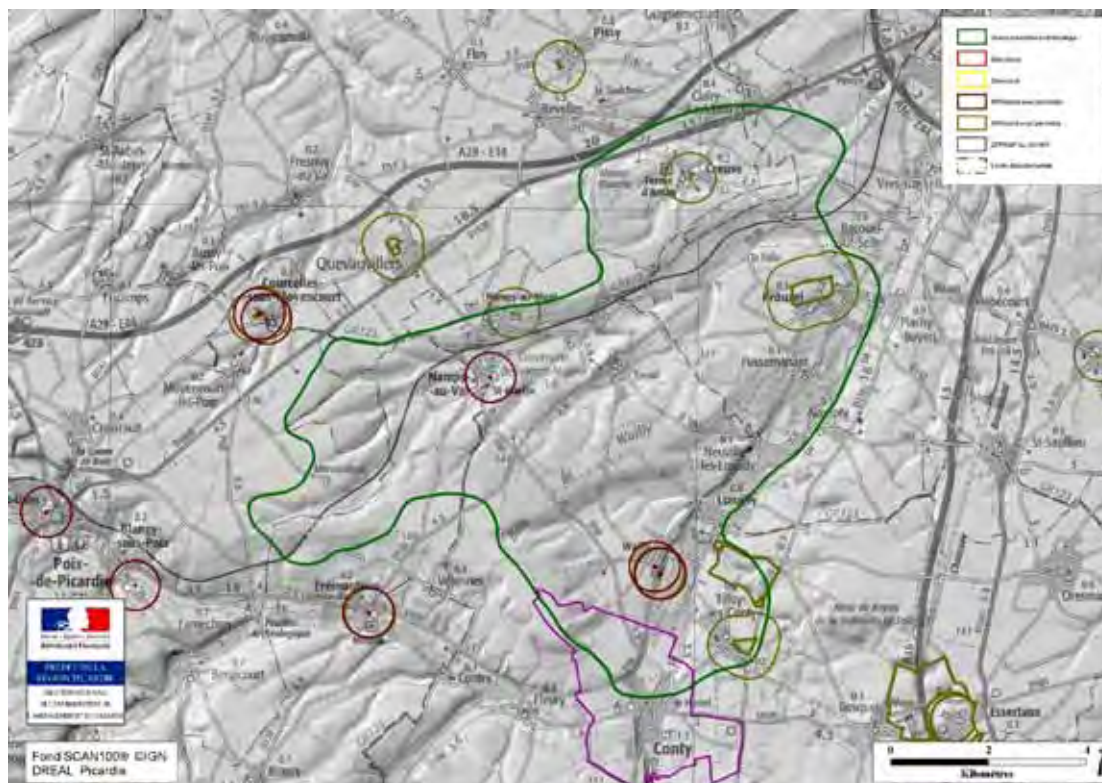
Sur une partie du parcours de la Selle, les vues se sont refermées ou se refermeront bientôt en raison de l'enfrichement et des plantations de peupliers.

La construction de hangars

L'intensification de l'agriculture a entraîné la délocalisation des bâtiments d'exploitation en périphérie, en déconnexion avec les autres constructions des villages. Ces volumes en tôles blanches s'imposent par endroits aux vues.

L'apparition des éoliennes dans le paysage

A proximité de la vallée de la Selle des éoliennes apparaissent au delà des crêtes, transformant peu à peu la perception de du paysage.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les extensions urbaines et

préserver le bâti ancien

Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Maîtriser les extensions urbaines afin de conserver la lisibilité des structures topographiques : maintenir les coupures urbaines, éviter l'occupation des crêtes, des hauts de versants, ainsi que de tout point majeur de découverte des paysages de la vallée. Préserver le patrimoine bâti.

Atténuer l'impact des bâtiments agricoles

Diminuer l'impact visuel des bâtiments trop prégnants dans le paysage par un travail de cicatrization avec des plantations. Privilégier des couleurs sombres (noir, gris foncé...) à la place des teintes claires. Lors de tout nouveau projet, une réflexion sur les vues et les perspectives depuis le paysage alentours s'impose. Sensibiliser sur la qualité architecturale des hangars, très visibles en périphérie des villages ou le long des routes.

Soigner les espaces publics

Encourager les aménagements simples des espaces publics et des traversées de villages en conservant leur caractère rural, en privilégiant la pelouse ou des bandes de plantes vivaces à l'enrobé par exemple. Utiliser un mobilier simple.

Maintenir la diversité arborée accompagnant les cultures de coteaux

Au sein des grandes cultures une plus grande présence arborée animerait des paysages qui tendent à se simplifier : arbres isolés, rideaux, arbres signalant des carrefours, haies... Ces structures végétales méritent d'être conservées ou replantées car elles constituent un des attraits des coteaux peu pentus, bien visibles depuis les points en belvédère.

Etre vigilant sur les projets éoliens

Compte tenu des grandes ouvertures ou tout élément vertical prend une grande importance, une vigilance s'impose pour maîtriser l'implantation des projets éoliens. Il est important d'étudier les effets de saturation visuelle des horizons ou les concurrences visuelles avec les villages.



Les couleurs sombres sont préférables pour mieux intégrer les hangars. Loeuilly



Une certaine harmonie : espace public sobre enherbé, patrimoine restauré et rénovation de qualité. Tilloy-lès-Conty



Attention au comblement du fond de la vallée par les peupliers. Maintenir les rideaux et les arbres isolés sur les versants. Prouzel



Eviter comme ici les extensions en lotissement très visibles sur les versants. Neuville-lès-Loeuilly



Des abords de villages disparates à éviter : bâtis déconnectés du village, bâtis de faible qualité banalisant les vues.

Grand ensemble paysager n° 23



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Amiénois

Famille de paysage : plateau et vallées

Caractéristiques paysagères : plateau de grandes cultures, vallées humide, vallées sèches, côte, villages et hameaux de grande diversité d'implantation (confluence, versant, fond, plateau).

Site d'intérêt ponctuel : Poix-de-Picardie

Composantes du paysage : culture, boisement, rideau, haie, larris, chemin, route de fond de vallée ou de versant, église et son mail de tilleuls, prairie, peupleraie.

Vallées des Evoisons, de la Poix et des Parquets

SITUATION

Un ensemble de vallées au sud ouest d'Amiens

Le site emblématique correspond aux vallées au sud de Poix-de-Picardie et à l'ouest de la vallée de la Selle, avec laquelle elles confluent.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage des vallées des Evoisons, de la Poix et des Parquets a été identifié comme emblématique en raison de ses vallées sèches et humides, caractéristiques du plateau de l'Amiénois, qui forment un réseau au tracé parallèle. Le paysage se caractérise ici spécifiquement par un contraste entre l'ambiance intime de fonds et les ouvertures du plateau, une diversité renouvelée des vues, une forte présence des boisements sur les versants, la découverte d'un patrimoine bâti remarquable (église, château, demeure).

Un réseau de vallées au tracé parallèle

Les vallées de Poix, des Evoisons et des Parquets entaillent le plateau crayeux amiénois. Elles sont toutes les trois parallèles et orientées sud-ouest/nord est. Elles se rejoignent pour former une vallée perpendiculaire, entre Poix-de-Picardie et Conty, qui rejoint celle de la Selle plus à l'est. Les versants sont nettement dissymétriques. Le versant exposé au nord-est est en général pentu, boisé et ombragé ou bien couvert de larris. Le versant exposé sud-ouest, plus doux et ensoleillé, est cultivé et étayé de rideaux. Il est entaillé de vallées sèches ou cavées qui relient le plateau au fond de vallée humide. Les vallées, peu engravées au départ, se creusent et s'élargissent d'amont en aval avec un dénivelé pouvant atteindre 150 mètres.



Un réseau de vallées sèches comme ici dans les parties amonts des vallées, devenant humides plus à l'est vers Poix et Conty. Thoix



Des villages ou hameaux nichés sur les versants ou les fonds au fil des vallées. Méraucourt



Moulin de Saint-Romain sur la rivière des Evoisons. Equennes-Eramecourt



Une architecture de torchis sur un soubassement de brique. Hescamps



Des vallées humides intimes aux versants boisés. Thieulloy-la-Ville



Un patrimoine bâti remarquable de demeures et châteaux utilisant la brique et la pierre. Thieulloy-la-Ville



Un espace public simple mais de qualité, alliant alignement de tilleul et sol enherbé. Hescamps



Des ambiances de sous-bois sur les routes des versants. Thieulloy-la-Ville

Une grande diversité d'ambiances

Ces trois vallées et le plateau qui les entourent offrent des paysages d'échelles et d'ambiances très variées. Il y a tout d'abord un fort contrepoint entre les larges ouvertures du plateau cultivé et les fonds de vallées au paysages intimes de prairies humides bordées de saules ou de haies bocagères, souvent isolées par les boisements des versants. La répétition du relief des vallées équidistantes et de même orientation offre des vues variées mais qui se répètent : vue en belvédère depuis les versants et les éperons de confluences, vue cloisonnée dans le couloir d'une vallée, vue fragmentée par les boisements...

La vallée de Poix

La vallée mesure une quinzaine de kilomètres de long. Encaissée et peu profonde, tel un sillon vert, son fond humide est en prairies et ses versants sont couverts de bois. Les routes épousent le relief, alternant les passages dans les boisements des versants, les pentes plus raides ou plus ouvertes et les fonds humides. C'est une vallée que l'on découvre par sections, au fil de la progression, sans vue très lointaine. Elle offre une lecture variée des villages ou hameaux situés dans les fonds, sur les versants ou bien en rebord du plateau.

La vallée des Evoisons

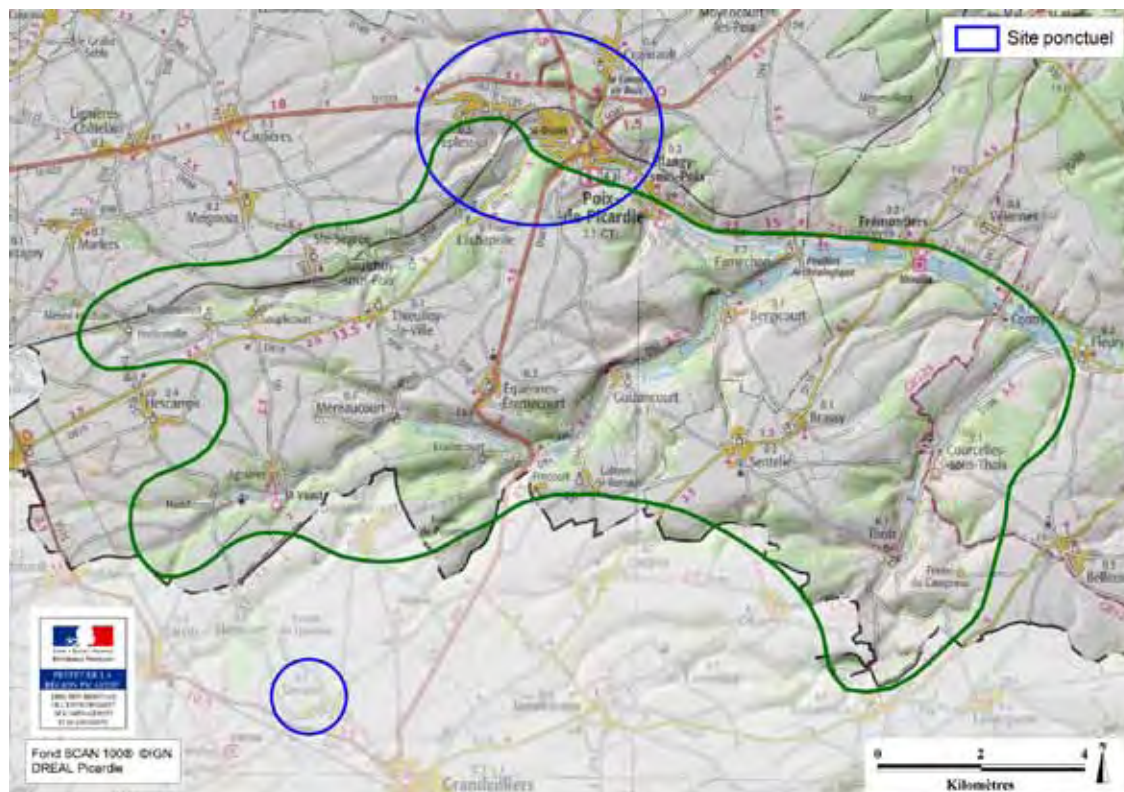
La vallée des Evoisons chemine sur vingt cinq kilomètres de long entre Handicourt et Famechon. Sillon à peine engravé à sa source, son fond de vallée atteint, à Bergicourt, 90 mètres de dénivelé par rapport au plateau. Toujours très encaissée, cette vallée dissymétrique adopte plusieurs profils et paysages différents au long de son parcours. Large vallée à fond plat à l'aval, elle se resserre progressivement jusqu'à adopter la physionomie particulière des vallées sèches du plateau picard.

La vallée des Parquets

La vallée des Parquets est la moins longue de toutes, 8 kilomètres, mais présente le plus fort dénivelé (150 mètres). Elle est fortement engravée par rapport au plateau environnant. En aval de Courcelles-sous-Thoix, la vallée associe la dissymétrie des vallons secs et le fond plat des vallées alluviales. En amont, elle retrouve les ambiances typiques de ce secteur (vallée étroite mais ouverte, versants très présents) avec la route qui suit son axe mais aussi quelques voies qui descendent du plateau, offrant des points de vue privilégiés.

Un patrimoine bâti remarquable

De nombreuses églises, souvent accompagnées d'alignements de tilleuls, se remarquent au fil des vallées. L'ensemble du bâti est à caractère rural avec l'utilisation du torchis, du robage et de l'appareillage brique et pierre. Plusieurs bâtiments remarquables aussi pour leur inscription dans leur sites sont à noter : le moulin de Taussacq à Eramécourt du XIIe siècle, le château du XVIe siècle de Thoix, les clochers à tours romanes octogonales des églises de Bergicourt et Blangy-sous-Poix, l'église d'Agnières, de la ferme de Méréaucourt.



Communes concernées :

- BERGICOURT
- CONTRE
- DAMÉRAUCOURT
- EPLESSIER
- EQUENNES-FRAMECOURT
- FAMECHON
- FLEURY
- FRÉMONTIERS
- GUIZANCOURT
- HESCAMPS
- LACHAPELLE
- MÉRÉAUCOURT
- OFFOY
- POIX-EN-PICARDIE
- SAULCHOY-SOUS-POIX
- SAINT-SEGRÉE
- SENTELIE
- THIEULLOY-LA-VILLE

Vallées des Evoisons, de la Poix et des Parquets

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Une partie de la vallée de Poix et des vallées affluentes est en Natura 2000. Une bonne partie du site emblématique (vallées et boisements) est inventoriée en ZNIEFF de type 1 et de type 2.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La simplification des grandes cultures

L'intensification des cultures, les remembrements et l'absence de renouvellement entraînent petit à petit la disparition des rideaux d'arbres, des arbres isolés ou des haies en limite de parcelles. Le paysage perd alors ses jalons et tend à se simplifier.

L'extension des villages

Certains villages ont vu leur périphérie transformée par l'implantation de nouvelles maisons. Celles-ci sont parfois déconnectées du village ou présentent des couleurs ou des volumes qui ne sont pas en harmonie avec le site. Très visibles également de par leur couleur claire et l'absence de plantations, elles introduisent dans le paysage un certain désordre.

La dégradation du patrimoine bâti

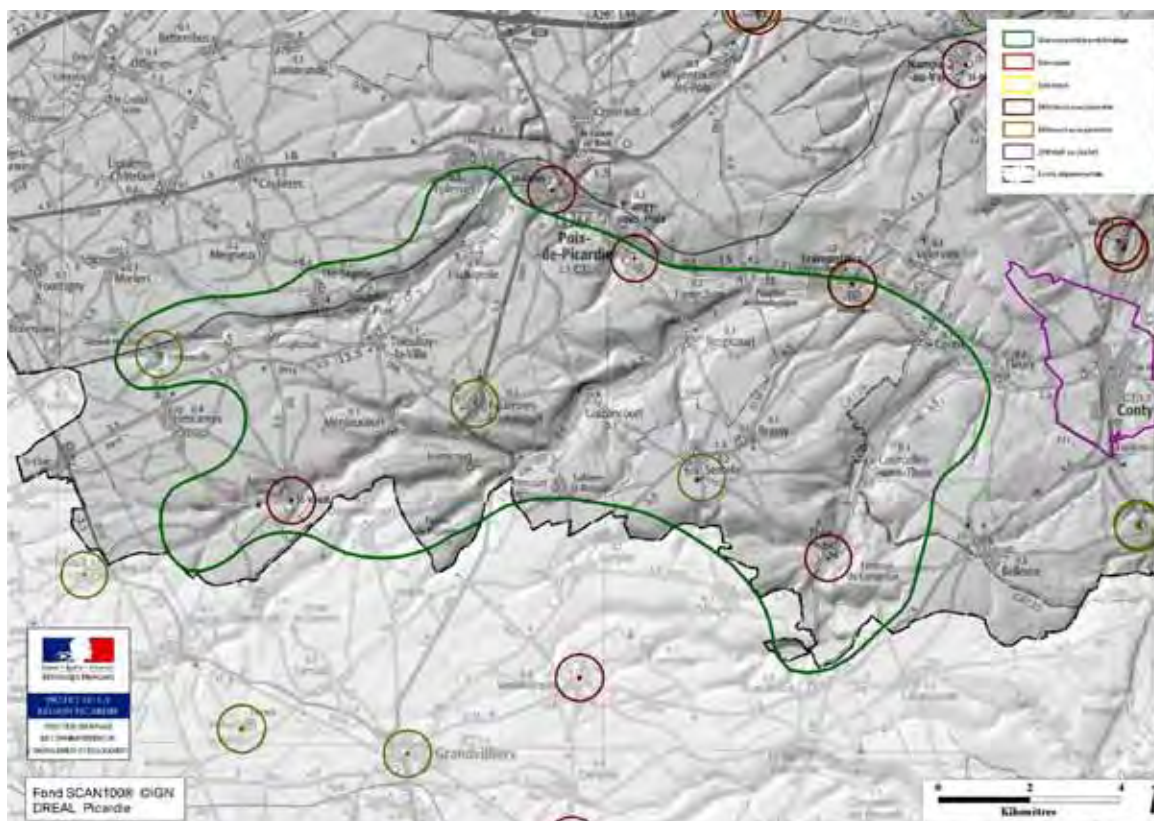
Certaines granges se situant en façade sur rue ne sont plus entretenues ou restaurées. Les matériaux d'origines font place à des bardages en tôle grise. Cette lente dégradation marque profondément certains villages.

Le développement de la végétation du fond de la vallée

Les plantations de peupleraies et la colonisation par les saules tendent à refermer le paysage dans le fond de la vallée et en pied de coteaux, ce qui diminue la perception de la vallée.

L'enfrichement ou la plantation des larris

Les larris ont tendance à être replantés ou bien se sont enfrichés en l'absence de pâturage ou de fauche. Cela enlève une diversité de perception des versants dans le paysage et ferme des ouvertures depuis les points hauts.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les extensions urbaines et préserver le patrimoine bâti

Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Maîtriser les extensions urbaines afin de conserver la lisibilité des structures topographiques : maintenir les coupures urbaines, éviter l'occupation des crêtes, des hauts de versants, ainsi que de tout point majeur de découverte des paysages comme les situations en éperon à la confluence des vallées. Préserver le patrimoine bâti et notamment les granges sur rue caractéristiques.

Limiter les peupliers dans la vallée

Maîtriser le développement des peupleraies dans le fond de la vallée. Éviter le cloisonnement des fonds humides et maintenir des vues transversales sur la vallée. Favoriser le maintien des prairies et préserver les structures paysagères identitaires : haies, arbres, marais, ripisylve, alignement de saules têtards.

Soigner les espaces publics

Préserver la qualité existante des places des églises. Encourager les aménagements simples des espaces publics et des traversées de villages en conservant leur caractère rural en privilégiant la pelouse ou des bandes de plantes vivaces à l'enrobé par exemple. Utiliser un mobilier simple. Gérer et renouveler les mails de tilleuls.

Maintenir une diversité arborée accompagnant les cultures

Au sein des grandes cultures une plus grande présence arborée animerait des paysages qui tendent à se simplifier : arbres isolés, rideaux, arbres signalant un carrefour, haies... Ces structures végétales méritent d'être conservées ou replantées

car elles constituent un des attraits des vallées sèches de ce site emblématique.

Conserver les larris

Leur présence apporte une diversité appréciable ainsi que des ouvertures pâturées dans les coteaux. Il serait dommage que leur enrésinement ou bien leur fermeture par la végétation se poursuive. Les larris permettent aussi des points de vue sur les vallées non négligeable.

Valoriser les itinéraires qui suivent les vallées

Ouvrir la végétation le long des routes longitudinales des vallées, depuis les fonds ou sur les versants. Soigner les abords des cavées qui donnent accès au fond de la vallée. Gérer les bas-côtés enherbés surtout en entrée de villages. Créer des points d'arrêts aux endroits en belvédère ou à proximité des cours d'eau.



Gérer les larris en cours d'enfrichement pour garder l'ouverture des vues. Guizancourt



Attention à la fermeture des vallées surtout à proximité du patrimoine bâti, comme ici. Hescamps



Eviter comme ici de trop agrandir les parcelles en éliminant les haies et les arbres sur les versants. Saulchoy-sous-Poix



Améliorer la qualité des hangars agricoles et restaurer les granges anciennes. Hescamps



Cette traversée de village pourrait être aménagée avec plus de qualité en valorisant le passage de l'eau. Thoix



Attention aux nouvelles constructions qui comme ici transforment la perception du village. Sentelle

Grand ensemble paysager n°24



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Ponthieu, Doullennais et Authie

Famille de paysage : vallée et plateau

Caractéristiques paysagères : plateau de grande culture, vallée linéaire humide dissymétrique, vallée sèche, villages de fond de vallée.

Composantes du paysage : prairie humide, culture, boisement, rideau, haie bocagère, boisement sur les pentes, larris, vergers, saule têtard.

Haute vallée de l'Authie

SITUATION

Le début de la vallée de l'Authie

La naissance de la vallée de l'Authie a lieu vers Coigneux. Le site emblématique s'étend ensuite jusqu'à Thieèvres en limite du département.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

La Haute Vallée de l'Authie a été jugé emblématique de l'unité paysagère du Ponthieu, Doullennais et Authie en raison de son caractère représentatif et encore préservé des vallées des plateaux du nord de la Picardie, caractérisé par des fonds humides en prairie et des vallées sèches affluentes, cadrées par des hauts de versants boisés ou en cultures comportant des rideaux.

Depuis le plateau une petite vallée discrète

Au nord du département, près de la limite avec le Pas de Calais qu'elle coupe et recoupe, la vallée de l'Authie reste de petite taille. En venant du plateau, on la perçoit comme un creux signalé par une présence arborée qui tranche avec les cultures. Les boisements occupent les pentes ou les hauts des coteaux les plus abrupts. Le cours d'eau reste discret, juste signalé par un cordon de saules. Plusieurs vallées sèches débouchent dans celle de l'Authie, dont certaines comportent encore des larris.

En Amont d'Authie : une vallée bocagère

La source de la vallée de l'Authie se situe à Coigneux, mais le ruisseau souvent à sec est déjà présent plus à l'est. En amont d'Authie, la vallée présente des ambiances variées et intimes. Les prairies occupent les fonds et les coteaux, jusqu'aux cultures des plateaux, délimitant



Une haute vallée discrète dans le plateau picard, dont les villages se sont implantés près de l'eau dans les fonds. Authie



La vallée de l'Authie offre des ambiances intimes où prairies et arbres aboutis donnent un aspect entretenu. Bayencourt



La présence d'un patrimoine de grosses fermes aux abords de la vallée de l'Authie. Couin



La présence de larris sur les coteaux des vallées sèches affluentes de l'Authie. Authie



L'Authie souvent discrète passe au milieu des villages. Authie



Des saules têtards encore taillés animent les prairies du fond de la vallée. Saint-Léger-les-Authie

un cadre intime et jardiné animé par les haies bocagères ou les rideaux d'arbres et quelques vergers relictuels. De nombreux saules têtards apportent un côté graphique attractif. Quelques endroits se referment avec la présence de peupleraies ou de friche. Des parcelles de cultures s'intercalent au gré de la vallée.

En aval d'Authie : une vallée ouverte

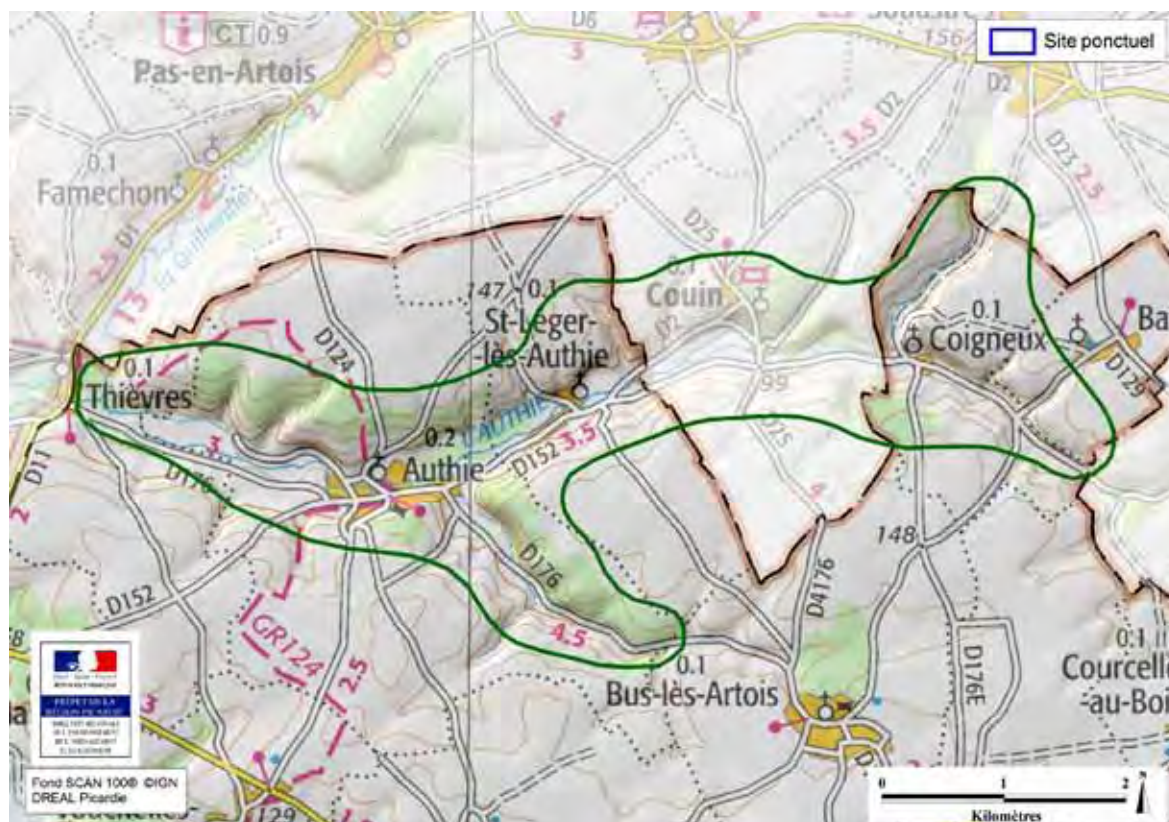
En aval d'Authie, la vallée s'élargit. Les cultures s'étendent dans le fonds de vallée. Le paysage s'ouvre et les bâtiments agricoles deviennent plus visibles. La dissymétrie des coteaux apparaît plus nettement : en pente douce ponctués de bosquets sur le versant sud, plus abrupts et couronnés de boisements sur le versant Nord. Les peupliers qui marquent le passage du cours d'eau ont tendance à couper les vues transversales à la vallée depuis le fond.

Des villages en point bas au fil de la vallée

Les routes suivent le fond de la vallée ou passent en pied de coteau, permettant de côtoyer un paysage intime et parfois d'entrevoir l'Authie. Certaines voies transversales à la vallée ou en crête donnent quelques points de vue appréciables. Les villages se sont implantés dans le fond de la vallée et sont restés groupés près du cours d'eau. Cela les rend discrets depuis l'extérieur de la vallée, parfois enfouie dans la végétation. Couin offre une église en belvédère, une ferme fortifiée et un château.



La vallée de l'Authie aux versants dissymétriques, l'un couronné de boisement, l'autre plus doux accueillant prairie et culture. Saint-Léger-les-Authie



Communes concernées :

- AUTHIE
- BAYENCOURT
- COIGNEUX
- COUIN
- SAINT-LÉGER-LES-AUTHIE
- THIÈVRES

Haute vallée de l'Authie

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Aucune protection concernant le paysage n'existe sur ce grand ensemble emblématique de la Somme.

Environnement

La majeure partie de la Haute Vallée de l'Authie est comprise dans un ZNIEFF de type 2. La partie située entre Thièvres, Authie, Saint-Léger-les-Authie et Bus-lès-Artois est reprise dans une ZNIEFF de type 1.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La fermeture du fond de la vallée

La végétation naturelle ou les friches tendent à voir gagner dans certains secteurs du fond de la vallée. Des peupliers ont également été plantés le long de l'Authie ou sur de plus larges parcelles.

La simplification des grandes cultures et l'ouverture de la vallée

La progression des cultures, leur intensification, les remembrements et l'absence d'entretien ou de renouvellement entraînent petit à petit la disparition des rideaux d'arbres, des arbres isolés ou des haies en limite de parcelles, sur les versants comme en fond de vallée. Le paysage tend alors à s'ouvrir et à se simplifier, devenant alors banal et moins intime dans la vallée.

La dégradation du bâti traditionnel ancien

Certaines granges se situant en façade sur rue ne sont plus entretenues ou restaurées. Les matériaux d'origines font place à des bardages en tôle grise. Cette lente dégradation marque profondément certains villages.

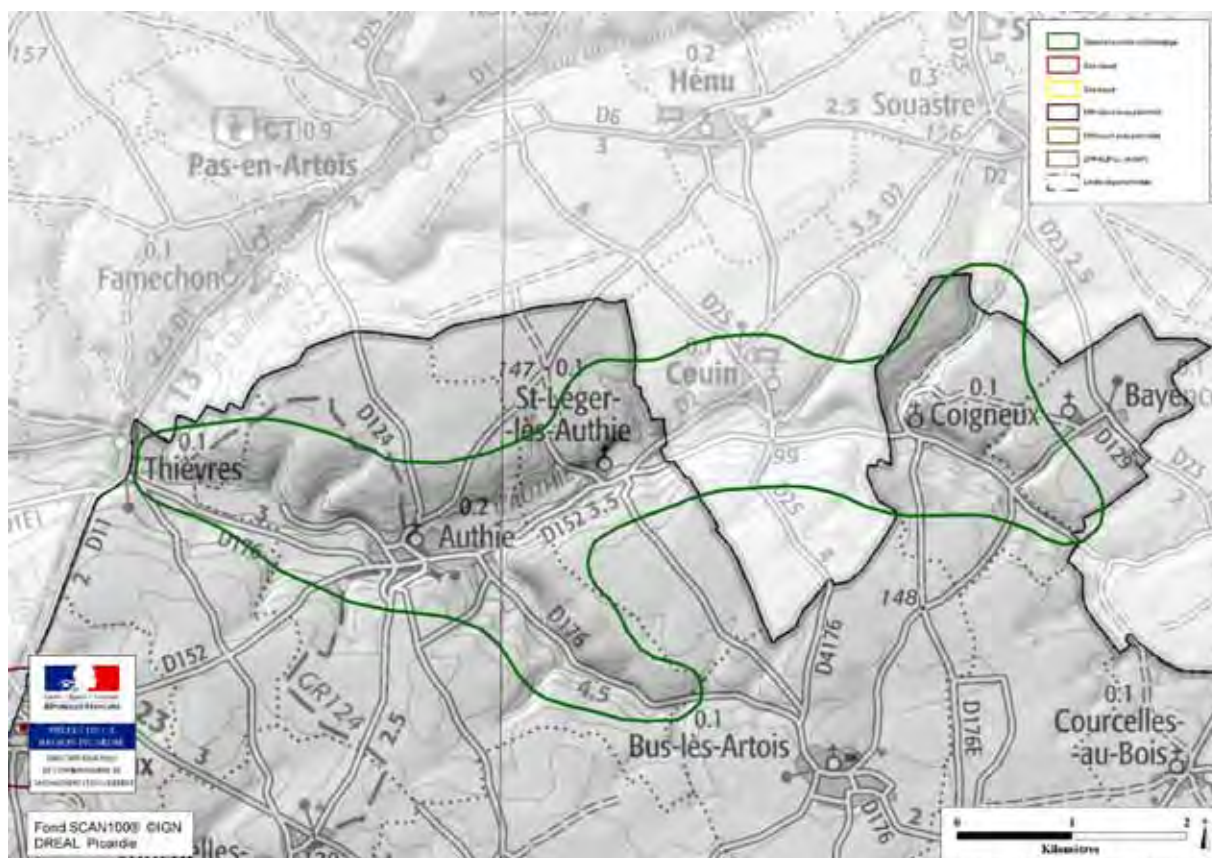
La construction de hangars agricoles

Plusieurs hangars agricoles en tôle grise ont été construits autour des fermes ou isolés dans les champs, focalisant les regards sur des architectures sans qualité.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maintenir une diversité arborée au sein des cultures

La mise en culture des parcelles s'accompagne



souvent d'une simplification du paysage. Les rideaux, les haies, les arbres fruitiers, les bosquets ou les arbres isolés constituent pourtant un des attraits de la vallée de l'Authie et de ses abords et méritent d'être conservés ou replantés.

Pérenniser les prairies et les vergers

Le charme de la vallée est actuellement lié à cette ambiance de prairies mêlées de saules têtards, de pied de coteaux pâturé et ponctué par d'arbres fruitiers. Cet aspect jardiné contribue au charme des lieux et de sa découverte.

Conserver les larris

Leur présence apporte une touche de diversité appréciable ainsi que des ouvertures pâturés dans les coteaux. Il serait dommage que leur enrésinement se poursuive.

Révéler la présence de l'Authie

Bien que le cours d'eau soit de taille modeste, sa présence anime le fond de la vallée. Il mérite d'être plus visible quand on le franchit ou d'être signalé par son cordon de saules et dégagé des peupliers. De même le passage de l'Authie dans les villages pourrait être mieux aménagé pour révéler le cours d'eau et le rendre accessible.

Soigner les espaces publics

Un plus grand soin pourrait être apporté à la qualité des trottoirs ou des bas-côtés dans les traversées de village en privilégiant la pelouse ou des bandes de plantes vivaces à l'enrobé par exemple. Comme ailleurs dans la Somme des mails pourraient être implantés sur les places.

Atténuer l'impact des bâtiments agricoles

Un travail de cicatrisation avec des plantations pour les bâtiments trop prégnants dans le paysage permettra de leur diminuer leur impact visuel. Leur changement de couleur pour opter vers des couleurs

sombres (noir, gris foncé) à la place du blanc ou du crème améliorera aussi les conflits visuels. Une qualité architecturale reste à trouver pour ces bâtiments.

Encourager la conservation du patrimoine bâti

Le caractère des villages est lié à cette architecture vernaculaire qui tend actuellement à se dégrader. Elle constitue pourtant les premiers plans de toutes les traversées de village, conditionnant ainsi l'image des lieux.



Conserver des prairies dans les fonds face à la fermeture par la friche. Couin



Un hangar paré de couleur sombre et ourlé de végétation qui se fond dans le paysage. Saint-Léger-les-Authie



Maitriser les abords des villages : hangars disgracieux blancs, peupleraies imposantes, pavillons déconnectés du centre. Thièvres



Conserver une diversité arborée dans les grandes cultures. Améliorer l'aspect des hangars. Authie



Soutenir la restauration du bâti ancien des granges sur rue. Authie



Améliorer la qualité des aménagements dans les villages et mettre en valeur les abords de l'Authie. Thièvres

Grand ensemble paysager n°25



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Amiénois

Famille de paysage : vallée et plateau

Caractéristiques paysagères : plateau de grande culture, vallée linéaire humide, vallée sèche, villages de fond de vallée, villages de plateau.

Sites d'intérêt ponctuel : Albert et Méaulte

Sites patrimoniaux : mémoriaux de Thiepval, de Beaumont-Hamel et du Hamel.

Composantes du paysage : culture, boisement, rideau, talus, monument mémorial, cimetière militaire, tranchée, marais, étang

Secteur du Souvenir

SITUATION

L'amont de la vallée de l'Ancre

Le secteur du Souvenir s'étend d'Albert à la limite nord du département de la Somme, de part et d'autre de la vallée de l'Ancre.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage du Secteur du Souvenir a été jugé emblématique de l'unité paysagère de l'Amiénois en raison de son aspect commémoratif de la Grande Guerre qui se traduit par la présence de plusieurs mémoriaux et de cimetières qui s'articulent autour de la vallée de l'Ancre qui constituait un relief défensif.

Un plateau ondulé, entaillé de vallées discrètes, lieux de nombreuses batailles

Le site emblématique du Souvenir se situe au sein d'un vaste plateau ondulé, entaillé de vallées sèches ou humides ponctuelles et discrètes. Le relief est doux, mais plus marqué que l'étendue plate du Santerre ou des plateaux du Pas de Calais qui entourent cette partie Nord du département. Cette caractéristique du relief allié à un sous sol crayeux, facile à creuser pour créer des tranchées, a joué un grand rôle dans la Grande Guerre, en permettant de stabiliser les positions. Plusieurs boisements ponctuent les grandes cultures aux abords de la vallée de l'Ancre. Le regard porte loin dans ce paysage simple, entre terre et ciel, propice au recueillement dans ce territoire chargé d'histoire.

La vallée intime de l'Ancre au rayonnement défensif lors de la grande guerre

Depuis le plateau, la vallée apparaît au loin sous



La vallée de l'Ancre discrète au sein d'un plateau ondulé, dont les reliefs ont servi de lieux de défense. Beaumont-Hamel



Le majestueux mémorial de Thiepval signale à des kilomètres sa présence en souvenir des terribles combats de la Grande Guerre. Beaumont-Hamel



Des lieux de mémoires propices au recueillement, en étroite communion avec le paysage agricole. Lonsdale Cemetery à Authuille



Le mémorial de Thiepval : une composition forte, aux perspectives cadrées par des bois de hêtres. Authuille



Les routes perpendiculaires à la vallée de l'Ancre offrent des vues en belvédère sur les villages de fond de vallée. Authuille



Des ambiances plus intimes dans les fonds humides de la vallée de l'Ancre. Thiepval

forme d'un cordon boisé linéaire au sein des paysages ouverts. Elle offre à l'intérieur une ambiance plus intime avec un paysage étagé : dans le fond, un ruisseau étroit ponctué d'étangs pas toujours visibles, entouré de prairies et de peupleraies. Sur les coteaux, cultures et prairies s'étagent, rythmées de quelques rideaux d'arbres. Au cours de la grande guerre, le rebord de plateau dominant la vallée, allié au fond de la vallée marécageux jouant le rôle de douves, constituait un lieu stratégique de défense. Ce lieu était le seul pilier de défense tenu par des britanniques. Cette vallée constituait une clef important du système de défense en direction de Cologne.

La force de la présence d'un patrimoine du souvenir

Le site du Souvenir comporte plusieurs éléments qui jalonnent le territoire et lui donnent une tonalité unique. Plusieurs cimetières militaires sont disséminés sur le territoire. Leur conception et le soin jardiné minutieux dont ils sont l'attention au sein d'un paysage agricole leur confèrent une force évocatrice hors du commun. Il en est de même pour les trois monuments commémoratifs érigés sur la ligne de front croisant la vallée de l'Ancre. Le gouvernement d'Irlande du Nord a fait construire la tour d'Ulster (1921), Terre-Neuve a choisi de réaliser le parc de Beaumont-Hamel (1925) et le Royaume-Uni a fait ériger le mémorial franco-britannique de Thiepval (1932). Ce dernier, en situation de belvédère, impose son rayonnement majestueux et bénéficie d'une composition remarquable avec le paysage.

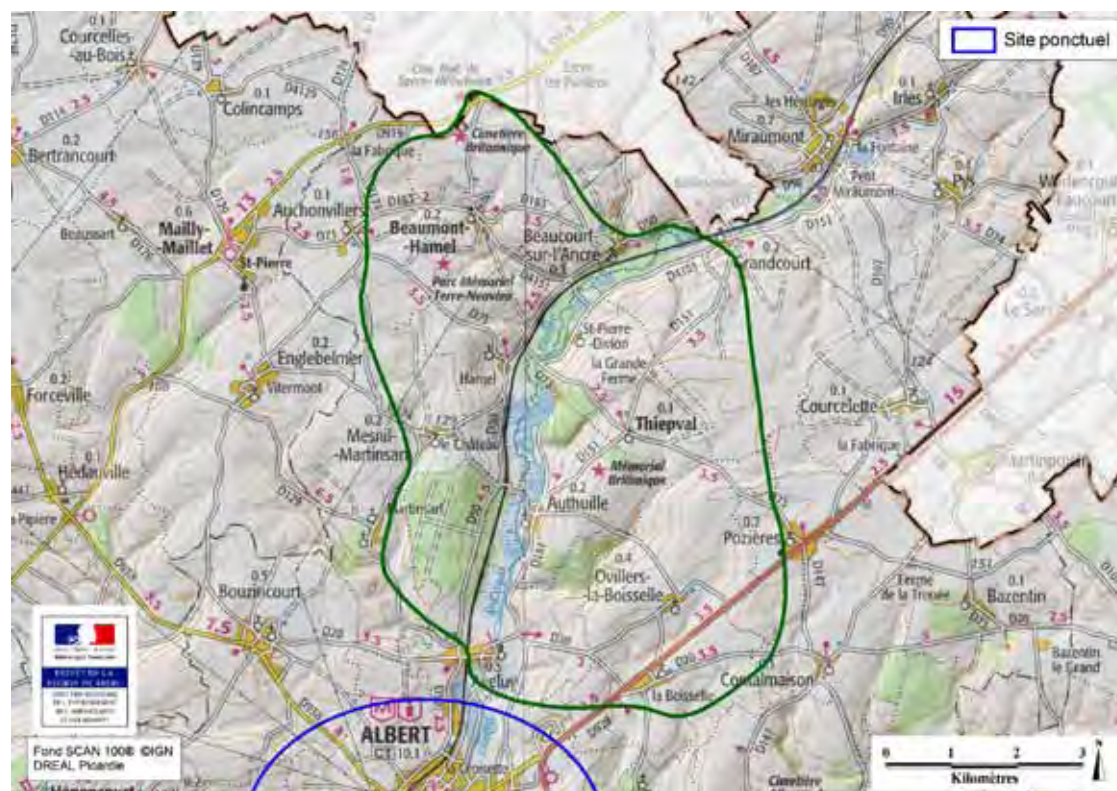
Des villages de plateau et de vallée

Certains villages sont situés près du fond de la vallée (Authuille), reliés entre eux par des routes au sec au pied du coteau le

long desquelles s'étendent les constructions. Le clocher reste discret, parfois enfoui dans la végétation. Des routes transversales à la vallée permettent de s'élever sur le coteau. On y trouve d'autres types d'urbanisation, groupé en étoile autour de l'église, parfois le village est au départ d'une vallée sèche (Beaumont-le-Hamel). Ça et là le patrimoine architectural de la reconstruction s'impose, les villages ayant été complètement détruits à la guerre.



Vue aérienne du Mémorial de Thiepval en 1932 peu de temps après sa réalisation



Communes concernées :

- AUTHUILLE
- AVELUY
- BEAUMONT-HAMEL
- BEAUCOURT-SUR-ANCRE
- GRANCOURT
- MESNIL-MARTINSART
- OVILLERS-LA-BOISSELLE
- THIEPVAL

Secteur du Souvenir

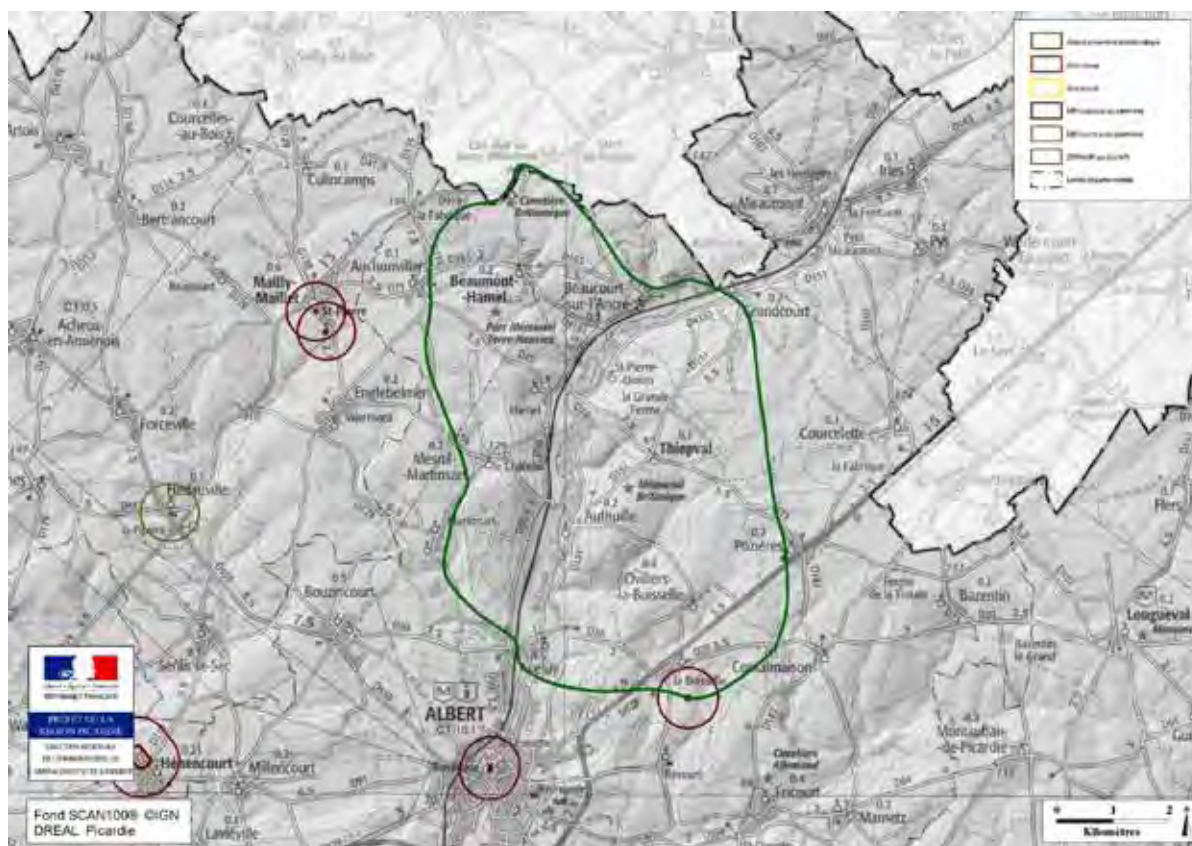
INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Le classement des mémoriaux de Thiepval et de Beaumont-Hamel sera effectif dans le début de l'année 2013. Une action est engagée en 2012 pour le classement du Mémorial de Le Hamel.

Environnement

Une grande partie du fond de la vallée de l'Ancre et également les boisements qui l'encadrent sont compris dans une ZNIEFF de type 2.



ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La régression des prairies et la fermeture du fond de la vallée

La diminution de l'élevage au profit des grandes cultures a entraîné le délaissement des fonds de vallée, qui ont vu la végétation arborée progresser et refermer les vues. De par leur hauteur, les peupleraient referment le paysage des abords des villages. Elles colonisent également les abords de la rivière.

La simplification des grandes cultures

L'intensification des cultures, les remembrements et l'absence d'entretien ou de renouvellement entraînent petit à petit la disparition des rideaux d'arbres, des arbres isolés ou des haies en limite de parcelles. Le paysage perd alors ses jalons et tend à se simplifier pour devenir bipolaire : boisement et culture.

L'extension des villages

La pression urbaine semble faible. Néanmoins plusieurs maisons viennent parasiter les efforts de mise en scène des lieux de commémoration. Petit à petit des maisons s'étalent dans le paysage, s'étirant le long des routes (urbanisation linéaire), colonisant les abords de l'église de la reconstruction (aspect hétéroclite), et parfois aussi de façon isolée (mitage).

La construction de nouveaux hangars agricoles

Plusieurs hangars agricoles de couleur claire s'imposent dans le paysage et entrent en concurrence visuelle avec les lieux de commémoration de la guerre et leur patrimoine bâti.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Pérenniser la force évocatrice des lieux de commémoration dans le paysage

Une réflexion sur la conception et la gestion des différents lieux du « Souvenir » doit être menée bien au-delà du lieu en lui-même. Car c'est tout un paysage, tout un site qui a été le témoin et qui porte l'histoire de la guerre. Les perspectives, les grands espaces ouverts de cultures, la visibilité du relief ... sont autant d'éléments qui conditionnent l'émotion ressentie en ces lieux. La gestion agricole et forestière ainsi que le contrôle de l'urbanisation doivent trouver un accord global pour conserver la force évocatrice du site et son harmonie.

Conserver l'ouverture du paysage d'openfield mais aussi sa diversité

Une attention particulière doit être portée à l'aspect et à l'étendue des boisements de part et d'autre de la vallée de l'Ancre. De même un équilibre doit être trouvé entre les grandes ouvertures des cultures et la végétation (rideau, haie, arbre isolé) qui les ponctue. Ceci afin de conserver les vues lointaines tout en conservant une certaine diversité.

Retrouver une vallée de l'Ancre diversifiée bien lisible et attractive

Le contraste entre le fond de vallée et les grandes étendues des cultures du plateau est un atout paysager de ce site. Cela nécessite toutefois une meilleure gestion du paysage de la vallée : limiter les peupleraies, maintenir des espaces ouverts en prairies, donner des vues sur l'Ancre et les villages à proximité, cheminer le long du cours d'eau, soigner les itinéraires routiers, pérenniser les rideaux sur les coteaux...

Maitriser les extensions urbaines

Les nouvelles constructions doivent s'implanter en accord avec la composition initiale du village et dans le respect de l'architecture de la reconstruction et du patrimoine militaire.

Atténuer l'impact des bâtiments agricoles

Un travail de cicatrisation avec des plantations pour les bâtiments trop prégnants dans le paysage permettra de leur diminuer leur impact visuel. Leur changement de couleur pour opter vers des couleurs sombres (noir, gris foncé) à la place du blanc ou du crème améliorera aussi les conflits visuels. Pour les futures implantations de hangars, une réflexion doit être menée sur les covisibilités et les perspectives avec le patrimoine commémoratif.



Maitriser l'urbanisation aux abords des lieux de mémoire et du patrimoine de la reconstruction. Thiepval



Maitriser l'impact visuel des hangars agricoles. Limiter la progression des peupleraies dans le fond de la vallée de l'Ancre. Thiepval



Eviter les conflits visuels avec les lieux de mémoires. Beaumont-le-Hamel



Conserver les rideaux et les haies sur les coteaux. Beaumont-Hamel



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Amiénois

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : plateau ondulé, vallée humide dissymétrique, vallées sèches affluentes,, large confluence, villages de versants.

Site patrimonial : Falaise et promontoire de Boves

Composantes du paysage : culture, bosquet, rideau, boisement, église, marais, peupleraie, silo, route de versant, chaussée traversante dans les fonds.

Confluence de la Noye et de l'Arve

SITUATION

Une confluence au sud d'Amiens

L'Arve et la Noye traversent le plateau calcaire de l'Amiénois. Elles confluent à quelques kilomètres au sud d'Amiens avant de se joindre à la Somme au niveau de Longeau.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

La confluence de l'Arve et la Noye a été jugé emblématique en raison de l'évènement créé dans le paysage par la jonction des deux rivières, les villages en vis à vis dans la vallée de la Noye, les villages jumelés autour d'une chaussée traversant le fond de la vallée, les promontoires dans la falaise calcaire à Boves, la succession d'étangs ou bien encore le patrimoine bâti remarquable.

La vallée dissymétrique de la Noye avant la confluence

La vallée de la Noye entaille le plateau crayeux. De direction sud/nord, la vallée de la Noye entre Ailly et Boves présente une nette dissymétrie. Le versant ouest est entaillé de profondes vallées sèches, tandis que le versant opposé est continu et régulier. Ce dernier forme donc une limite plus nette, tandis qu'en rive gauche le coteau se lit plus comme une transition. Les boisements soulignent le relief, s'étendant sur les points hauts à l'ouest et accompagnant les vallées sèches. Les rideaux d'arbres et de haies étayent souvent les versants cultivés. Depuis les coteaux, de larges panoramas s'ouvrent par endroits sur le fond de la vallée qui apparaît comme un large sillon arboré tranchant avec les cultures plus claires.

La large confluence avec l'Arve



L'ouverture de la confluence Noye-Arve. Fouencamps



Des chaussées traversantes perpendiculaires à la vallée et des promontoires dans la falaise. Boves



Des châteaux du XVIII ème siècle en fond de vallée. Remiencourt



Des fonds de vallées intimes, avec une succession d'étangs peu visibles. Thézy-Climont



Des villages en vis-vis sur les versants. Dommartin



La vallée de l'Arve avec ses versants cultivés et ses méandres et vallée de la Luce affluente. Moreuil

Au sud de Boves, la lecture de la vallée de l'Arve devient moins évidente à l'approche de la confluence avec la Noye. L'habituelle dissymétrie disparaît pour un temps et les versants s'adoucissent. Au dessus de Fouencamps, point stratégique, l'arrivée des deux vallées est bien visible de part et d'autres de l'éperon. Puis la confluence des deux cours d'eau dilate l'espace des fonds et rend moins prégnant les versants. Avant la confluence l'Arve décrit deux vastes méandres qui participent à l'intérêt paysager de ce secteur.

Un paysage arboré peu lisible dans les fonds

Si depuis les hauts l'organisation du paysage semble facile à comprendre, une fois dans le fond de la vallée la perception est bien différente. Les vues sont cloisonnées et souvent limitées. La végétation arborée, les peupleraies ou les friches, masquent la majeure partie des nombreux plans d'eau des différentes vallées ou de la confluence.

Des villages qui s'affichent sur les versants

La vallée de la Noye est moins industrialisée que celle de l'Arve. Les villages se sont installés sur les versants, étagant leurs constructions jusqu'à l'eau. Certains se caractérisent comme Ailly-sur-Noye et Boves par une implantation « jumelée » autour d'une chaussée traversante urbanisée. Boves présente aussi église et ruines du château sur un promontoire au dessus de la falaise calcaire qui rappelle son intérêt stratégique ou défensif. Certains villages sont en vis à vis, les clochers se répondant au dessus du fond de la vallée (Dommartin et Cottenchy). Eglises, châteaux du XVIII ème, ruines médiévales ou

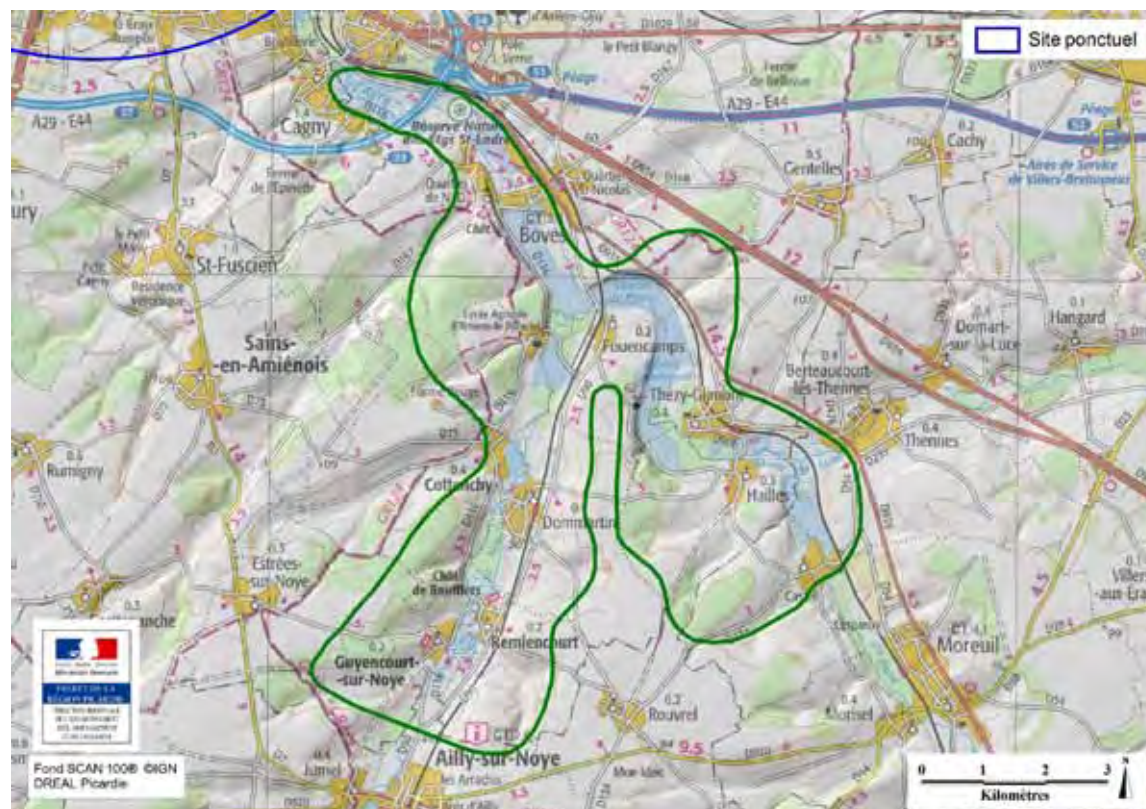
bien encore fermes de la reconstruction offrent un patrimoine bâti remarquable.

Une diversité de routes

Les routes offrent des vues larges sur les vallées, voir des panoramas étendus, en longeant les hauts de coteaux. De nombreuses traversées qui permettent de plonger dans la végétation arborée des fonds.



Un patrimoine de fermes picardes : grange sur rue, porche et habitat sur cour. Thézy-Climont



Communes concernées :

- AILLY-SUR-NOYE
- BÉTHENCOURT-LES-THENNES
- BOVES
- CAGNY
- COTTENCHY
- DOMMARTIN
- FOUENCAMPS
- GUYENCOURT-SUR-NOYE
- HAILLES
- REMIENCOURT
- THÉZY-CLIMONT

Confluence de la Noye et de l'Avre

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Une grande partie des fonds de vallée du périmètre du site emblématique au sud et au nord de Boves ainsi qu'aux abords de Thezy-

Climont est en Natura 2000. Les fonds de vallées sauf au sud du lycée agricole du Paraclet sont inventoriés en ZNIEFF de types 1 et 2.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La simplification des grandes cultures sur les versants

L'intensification des cultures, les

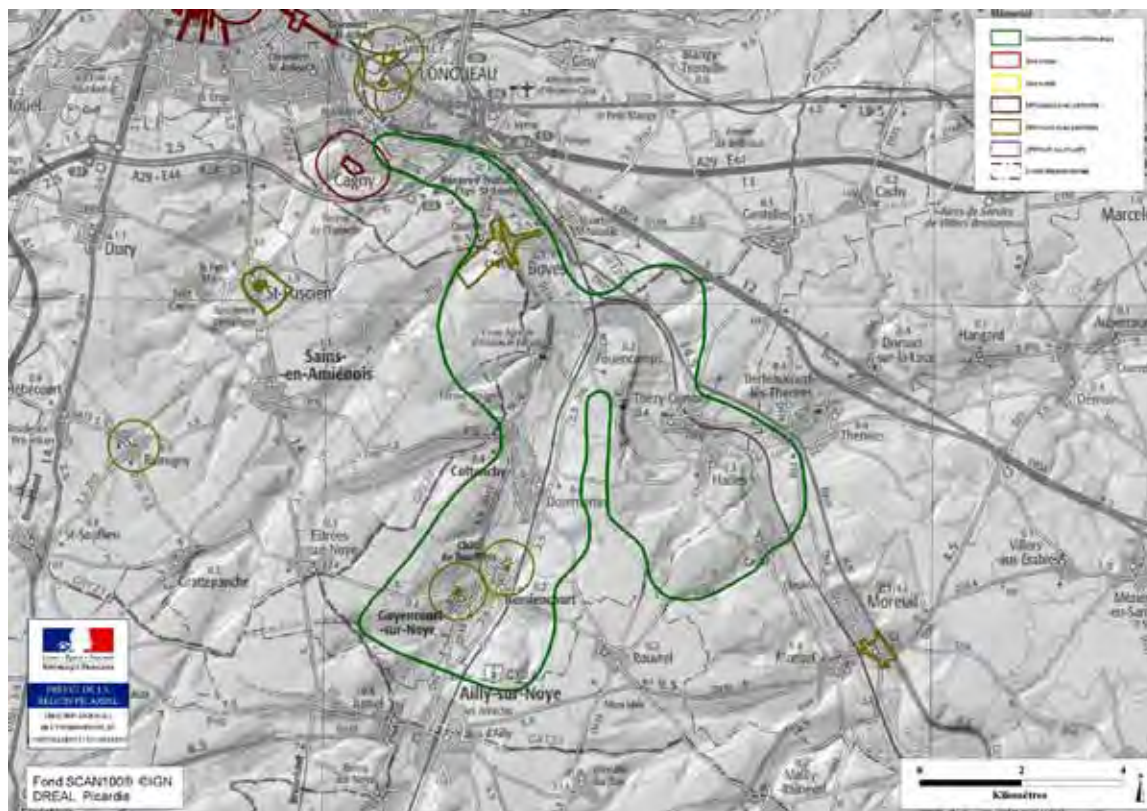
remembrements et l'absence de renouvellement entraînent petit à petit la disparition des rideaux, des arbres isolés ou des haies en limite de parcelles. Le paysage perd alors ses jalons et tend à se banaliser.

L'extension des villages

Des lotissements ou des maisons isolées, construites en périphérie des villages ou remontant sur les versants sont bien visibles, souvent de couleur très claire. Ces extensions déconnectées des centres anciens, sont très visibles dans le paysage et altèrent la perception de la vallée.

Le développement de la végétation du fond de la vallée

Les plantations de peupleraies et la colonisation par la végétation naturelle tendent à refermer le fond de la vallée et le pied des coteaux, ce qui cloisonne fortement les vues.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les extensions urbaines et préserver le patrimoine bâti

Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Maîtriser les extensions urbaines afin de conserver la lisibilité des structures topographiques : maintenir les coupures urbaines, éviter l'occupation des crêtes, des hauts de versants, ainsi que de tout point majeur de découverte des paysages de la vallée. Préserver le patrimoine bâti ancien.

Eviter la fermeture des vallées

Limiter l'implantation de peupleraies et la trop grande progression des strates arborées (aulnes, saules). Préserver la diversité des paysages de la vallée, tels que les marais, les prairies humides, la végétation ripisylve, les haies. Préserver et retrouver les vues transversales sur la vallée.

Révéler la confluence dans le paysage

Maintenir une ouverture du fond de la vallée pour permettre de voir la rencontre entre les deux vallées et l'éperon au dessus. Eviter les constructions depuis les points de vue sur la confluence. Aménager les itinéraires routiers pour révéler la confluence.

Soigner les espaces publics

Encourager les aménagements simples des espaces publics et des traversées de villages en préservant leur caractère rural, en privilégiant la pelouse ou des bandes de plantes vivaces à l'enrobé par exemple. Utiliser un mobilier simple. Valoriser ou améliorer la qualité des abords de l'eau à proximité des habitations : création de cheminements par exemple pour découvrir le fond de la vallée, souvent inaccessible.

Valoriser les points de vue

Mettre en valeur les points de vue préférentiels sur la vallée depuis les grands axes de découverte du paysage (routes, GR.) notamment depuis la RD 116 ou bien la RD 90. Valoriser les chaussées traversantes, lieu majeur de lecture du paysage. Aménager les belvédères en respectant un vocabulaire simple.

Maintenir une diversité arborée accompagnant les cultures des coteaux

Au sein des grandes cultures une plus grande présence arborée animerait des paysages qui tendent à se simplifier : arbres isolés,

rideaux, arbres signalant des carrefours, haies... Ces structures végétales méritent d'être conservées ou replantées car elles constituent un des attraits des coteaux peu pentus en rive gauche de l'Avre, bien visibles depuis les belvédères.



Un bon exemple de traitement des trottoirs qui met en valeur le bâti ancien. Hailles



Un bon exemple de plantations en traversée de village. Thézy-Climont



Mieux soigner le passage de l'eau dans le bourg et retrouver des accès à la rivière. Boves



Eviter les constructions isolées qui mitent le paysage. Fouencamps



Profiter de l'exploitation des peupleraies pour ouvrir le fond de la vallée. Thézy-Climont



Maintenir et replanter les rideaux sur les versants. Dommartin



Attention à la progression très visible de l'urbanisation sur les versants, déconnectée du centre ancien. Thézy-Climont



Un exemple d'extension urbaine qui a réussi à rester groupée autour de l'église mais dont la transition avec les champs (plantation, chemin) reste à traiter. Hailles

Grand ensemble paysager n° 27



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Amiénois

Famille de paysage : vallée et plateau

Caractéristiques paysagères : plateau ondulé, vallée humide dissymétrique, vallées sèches affluentes, villages de versants.

Site patrimonial : La Faloise

Composantes du paysage : culture, bosquet, rideau, boisement, église, marais, peupleraie, château d'eau, route de versant, chaussée traversante dans les fonds.

Noye aval à Chaussoy-Epagny

SITUATION

La Noye au sud du département

Ce site emblématique se situe au sud de l'Amiénois, en limite du département sur les communes de La Faloise et Chaussoy-Epagny.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

La Noye aval à Chaussoy-Epagny a été jugée emblématique en raison son caractère représentatif des vallées humides de l'Amiénois, avec une dissymétrie des coteaux et des formes de relief souples et amples. Cette partie de la vallée se caractérise par un patrimoine bâti dont l'adéquation avec les sites est bien lisible : le village étagé de La Faloise dont le château est situé sur un éperon calcaire, l'église Saint-Denis en belvédère dominant la vallée.

Une vallée dissymétrique aux reliefs amples, ponctués d'éperons calcaires

La vallée de la Noye entaille le plateau crayeux ondulé. En aval d'Ailly, elle prend une certaine ampleur avec un fond pouvant atteindre 3 kilomètres de largeur. Cette amplitude est renforcée par la nette dissymétrie des versants et l'ouverture du versant ouest sur les vallées sèches qui donne une certaine profondeur aux vues. Sur la section de La Faloise/Chaussoy, le fond de la vallée se rétrécit. Le coteau ouest devient localement plus prononcé en raison d'éperons crayeux situés à la jonction des vallées sèches avec la vallée de la Noye. Le coteau est affiche une plus grande continuité. Les rideaux d'arbres et de haies étayent encore parfois les versants cultivés. Depuis les coteaux, de larges panoramas s'ouvrent par endroit sur le fond de la vallée. Celui-ci apparaît comme un large sillon vert tranchant avec les cultures plus claires. Les



Une vallée au relief doux et ample, un fond ici à l'amont plus étroit. Le hameau d'Epagny groupé sans débordement au fond du vallon. Chaussoy-Epagny



Le village de Faloise sur un éperon du coteau ouest de la vallée. Quelques nouvelles constructions périphériques très voyantes déconnectées du village. La Faloise



Le château de la Faloise et son architecture originale. La Faloise



Le moulin Herbet. La Faloise



Les habitations alignées sur une rue en pente et en belvédère. La Faloise



L'église Saint-Denis, majestueuse, dominant la vallée. Chaussoy-Epagny

boisements accompagnent les vallées sèches ou animent les versants ponctuellement.

Des fonds plus intimes

Si, depuis les hauts, l'organisation du paysage semble facile à comprendre, une fois dans le fond de la vallée la perception est bien différente. Les vues sont cloisonnées et souvent limitées. La végétation arborée, peupleraie ou friche, masque la majeure partie des nombreux plans d'eau. Quelques ouvertures en prairies permettent de mieux comprendre l'organisation de la vallée. Plusieurs chaussées traversent perpendiculairement les fonds.

Des villages défensifs

Un des intérêts majeurs de ce site est la position des villages de Faloise et de Chaussoy-Epagny qui, tout comme Folleville ou Boves, ont valorisé au départ le rôle défensif de la topographie en promontoire. Une forteresse médiévale fut implantée sur le site de Faloise dès le Moyen Age. Le village actuel montre encore une silhouette groupée qui s'étend du bord de la rivière jusqu'au château sur le point haut. Le site de Chaussoy est plus à l'écart de la vallée. Son château est lié au boisement et le village s'étend entre la vallée et le château. La majestueuse présence de l'église Saint-Denis, isolée sur le coteau qui surplombe le hameau d'Epagny, rayonne sur une bonne partie du paysage. Epagny est par contraste blotti dans le creux d'un vallon, ne laissant voir depuis l'extérieur que les toitures.

Un patrimoine bâti remarquable

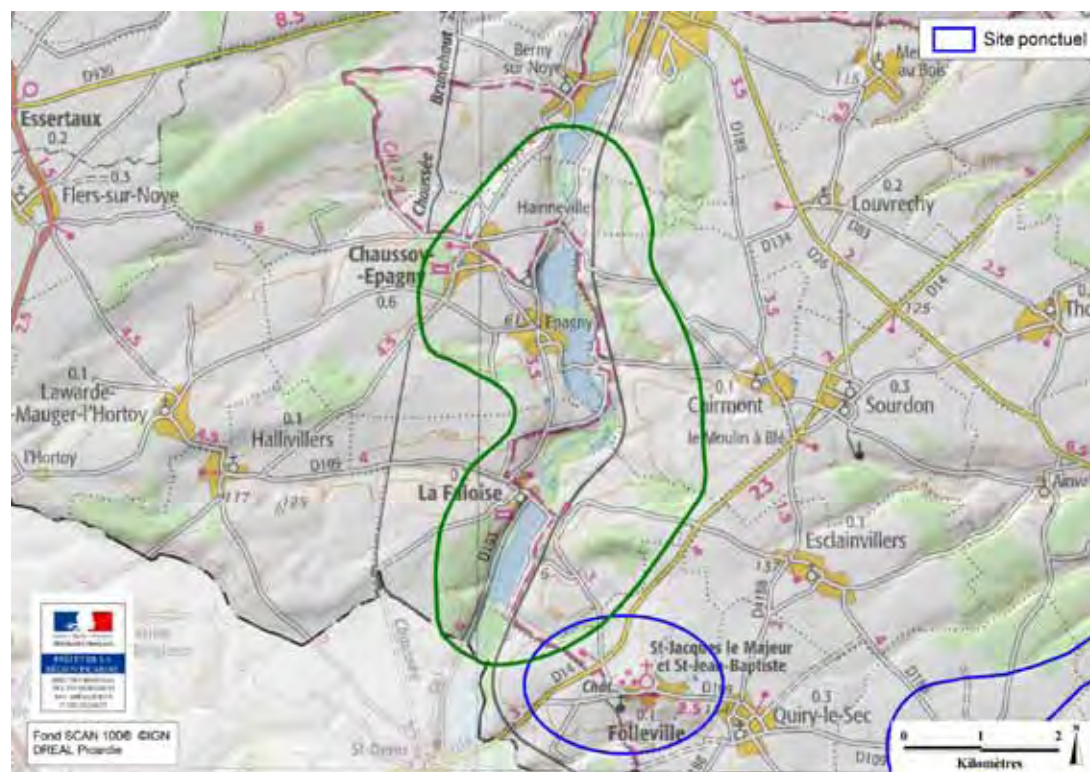
Outre le rapport au site des différents bâtiments anciens, ceux-ci montrent une architecture utilisant la brique et la pierre calcaire ainsi que les tuiles ou l'ardoise. Le château de

Faloise fut détruit en 1358. Il fut reconstruit avec une tour carrée, de deux tourelles pentagonales et complété jusqu'au XIXe siècle d'autres corps de bâtiment dont un pigeonnier. L'église de Saint-Denis présente un volume imposant avec de petites ouvertures qui lui donne une connotation défensive. Les différents villages et hameaux, influencés par la présence des châteaux, utilisent fréquemment la pierre à la place de la brique dans le soubassement des constructions en torchis. La pierre est souvent associée à la brique en pignon ou en façade. Plusieurs moulins jalonnent également la vallée.



La Noye canalisée, bien visible en pied de coteau. Chaussoy-Epagny

Communes concernées :
CHAUSSOY-EPAGNY
CHIRMONT
LA FALOISE



Noye aval à Chaussoy-Epagny

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites. Un projet de classement de site entre La Faloise, Folleville et Paillart est à l'étude.

Environnement

Une grande partie des fonds de vallée et des boisements des coteaux du site emblématique sont inventoriés en ZNIEFF de type 1.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La simplification des grandes cultures sur les versants

L'intensification des cultures, les remembrements et l'absence de renouvellement entraînent petit à petit la disparition des rideaux, des arbres isolés ou des haies en limite de parcelles. Le paysage perd alors ses jalons et tend à se banaliser.

L'extension des villages

La dynamique bâtie reste modérée, mais quelques maisons relativement récentes sont construites en périphérie des villages ou s'affichant sur les versants, souvent de couleur très claire, très visibles dans le paysage.

La construction de hangars agricoles ou ferroviaires

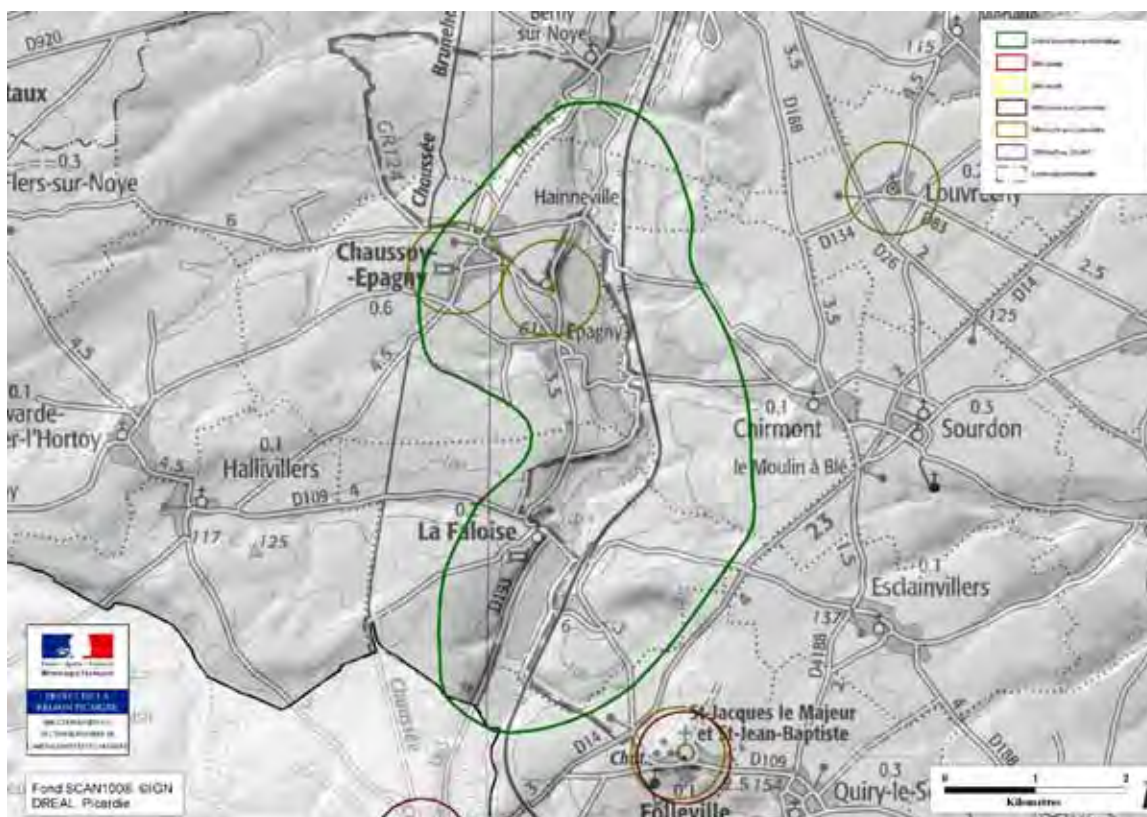
Plusieurs hangars ont été construits à proximité du château à Chaussoy-Epagny, changeant considérablement la perception de ses abords. A La Faloise, des silos à proximité de voies de chemin de fer ont une forte présence dans le paysage.

Le développement de la végétation du fond de la vallée

Les plantations de peupleraies et la colonisation par la végétation naturelle tendent à refermer le fond de la vallée et le pied des coteaux, ce qui cloisonne fortement les vues, gommant la présence des plans d'eau et de la rivière, qui ne sont plus visibles depuis les coteaux.

Le développement de l'éolien

L'éolien a fait son apparition dans le paysage avec notamment un parc sur le plateau en vis à vis de La Faloise. Cela induit de nouvelles perceptions du paysage, avec des confrontations ou des rapports d'échelles délicats.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les extensions urbaines et préserver le bâti ancien

Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Eviter les nouvelles constructions qui banalisent les abords des villages qui par ailleurs ont conservé une qualité du bâti et une harmonie par rapport au site. Maîtriser les extensions urbaines afin de conserver la lisibilité des sites topographiques. Préserver le patrimoine bâti ancien.

Eviter la fermeture des vallées

Limiter l'implantation de peupleraies et la trop grande progression des strates arborées (aulnes, saules). Préserver la diversité des paysages de la vallée, tels que les marais, les prairies humides, la végétation ripisylve, les haies. Préserver et développer les vues transversales sur la vallée. Révéler la présence des cours d'eau et des étangs.

Soigner les espaces publics

Encourager les aménagements simples des espaces publics et des traversées de villages en conservant leur caractère rural, en privilégiant des aménagements simples en accord avec la qualité des monuments ou des maisons des villages.

Valoriser les points de vue

Mettre en valeur les points de vue préférentiels sur la vallée, notamment depuis les monuments (Eglise de Saint-Denis, Château d'eau, Château de Faloise). Créer et aménager les belvédères en respectant un vocabulaire simple. Valoriser les chaussées traversantes, lieux de lecture du paysage du fond de la vallée souvent refermées par la végétation.

Maintenir la diversité arborée accompagnant les cultures des coteaux

Au sein des grandes cultures une plus grande présence arborée animerait des paysages qui tendent à se simplifier : arbres isolés, rideaux, arbres signalant des carrefours, haies... Ces structures végétales méritent d'être conservées ou replantées car elles constituent un des attraits des coteaux, bien visibles depuis les belvédères.

Eviter les effets de dominance visuelle des projets éoliens sur les vallées et les villages

Les projets éoliens qui s'implantent sur le plateau impactent le paysage de la vallée. Eviter les effets de dominance des villages. Ecarter les futurs projets éoliens des vallées.



Une périphérie villageoise nette mais qui pourrait bénéficier d'une meilleure transition avec les champs (plantations, chemin). Chaussoy-Epagny



Des éoliennes qui entrent en concurrence visuelle avec l'église Saint-Denis avec un effet d'écrasement. Chaussoy-Epagny



La Noye encore visible mais qui ne le sera plus si les peupliers continuent à s'étendre. La Faloise



Attention à la trop grande simplification des grandes cultures des versants et du plateau bordant la vallée de la Noye. La Faloise



Des granges qui se ruinent au fil du temps : encourager les réhabilitations de ce patrimoine bâti délaissé. Chaussoy-Epagny



Un exemple intéressant de hangar agricole discret dans le creux d'un vallon. La Faloise



Une ou deux maisons suffisent comme ici à dénaturer la silhouette du village de la Faloise. La Faloise

Grand ensemble paysager n° 28



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Amiénois

Famille de paysage : plateau et vallée

Caractéristiques paysagères : plateau de grandes cultures, vallées sèches, coteau calcaire, village de bord de plateau, grand domaine, forêt

Site d'intérêt ponctuel : Coulemelle en périphérie du site emblématique

Site patrimonial : néant

Composantes du paysage : culture, boisement, rideau, haie, larris, chemin, route, courtil, église, prairie, hangar, éolienne.

Grivesnes et la vallée de Septoutre

SITUATION

Une vallée sèche au sud est du département
Le site emblématique se situe au sein du plateau entre Noye et Avre. La vallée de Septoutre rejoint la vallée de l'Avre vers Braches.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage de la vallée de Septoutre a été identifié comme emblématique en raison de son caractère représentatif des vallées sèches du plateau de l'Amiénois. Le paysage se caractérise ici spécifiquement par un contraste entre l'ambiance intime des fonds et les ouvertures du plateau ainsi que par un relief ondulé, doux. Les villages implantés en rebord de plateau, en léger belvédère sur les vallons ou bien nichés dans leur creux, présentent des exemples étonnants et harmonieux d'un patrimoine bâti issu de la reconstruction de la Grande Guerre.

Une vallée dissymétrique dans le plateau calcaire

Le paysage des abords de la vallée de Septoutre est celui d'un vaste plateau vallonné, entaillé de vallées humides avec un réseau de vallées adjacentes sèches. La vallée de Septoutre est l'une de celles-ci. A l'amont, elle s'évase en plusieurs petits vallons. A l'aval, la vallée est plus marquée avec la présence d'un coteau sud-est qui forme un larris en cours de fermeture par la végétation. Dans la partie est du site emblématique, s'étend une petite forêt qui apporte un contrepoint rafraichissant aux étendues de grandes cultures alentours, avec quelques traversées encadrées de lisières boisées.



Un paysage doux amplement vallonné, ponctué de bosquets, de forêts, de rideaux et d'éoliennes. Grivesnes



Le hameau de Septoutre : un exemple des grands domaines isolés de l'Amiénois. Grivesnes



Un patrimoine de granges monumentales de la reconstruction. Grivesnes



L'église « originale et étonnante » de Grivesnes



Des villages groupés en bordure de plateau, en léger belvédère sur les vallons. Aubvillers



Les petites fermes traditionnelles picardes, grange sur rue et habitation dans la cour.



Quelques traversées forestières en contrepoint des ouvertures du plateau. Coulemelle



Des larris encore ouverts sur les versants des vallons. Grivesnes

Un paysage ondulé mêlant intimité et ouverture

Aux abords de la vallée, l'accentuation du relief attire l'attention très localement. La route bascule dans une dépression relativement large. Il se dégage une impression d'intimité en contraste avec les étendues de cultures du plateau. Le relief reste souple, s'affirmant localement par un coteau ou un fond légèrement plus marqué. De grandes ondulations laissent voir la dissymétrie de la vallée et des vallons adjacents, soulignée par la végétation arborée. Cela produit quelques petits belvédères et un parcours varié, mêlant l'ambiance plus intime des fonds de vallons aux horizons plus lointains.

Des villages bosquets en léger belvédère

En venant de la vallée de l'Arve, les villages de Sauvillers-Mongival et Aubvillers, situés à la limite du plateau, encadrent la vallée de Septoutre. Par leur présence ils font prendre conscience de l'ampleur des coteaux, certes relative, mais bien sensible par rapport à l'étendue du plateau. Sauvillers est marqué dans son centre par les silos en béton ou en tôle. L'habitat est groupé et les villages sont entourés d'un petit courtill de prés, de jardins ou de vergers. Le village d'Ainval est quand à lui niché au creux d'un vallon, surplombé par les éoliennes. Grivesnes s'affiche aussi en bordure du plateau et signale sa présence par son clocher. Le village fait face au hameau de Septoutre, représentant un des grands domaines agricoles isolés de l'Amiénois.

Un patrimoine bâti remarquable

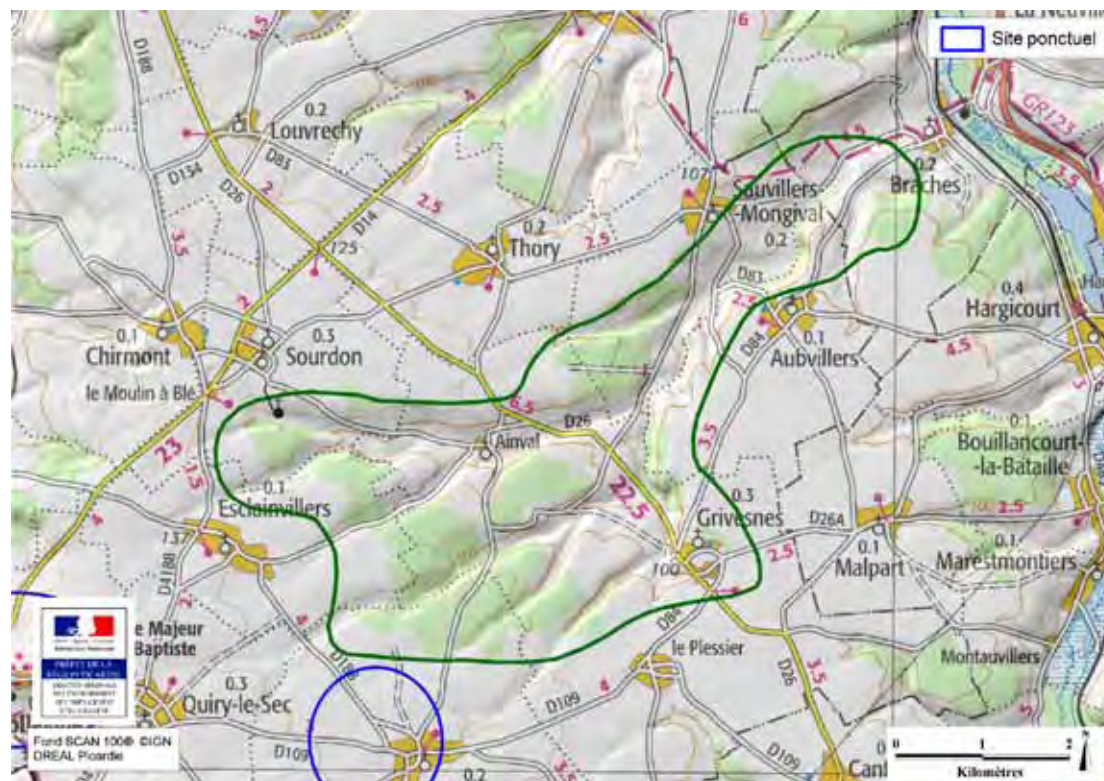
Les combats de la Grande guerre ont détruit de nombreux bâtiments dans les villages. Le village de Grivesnes a occupé une place stratégique. Il présente un bel exemple de

la reconstruction (église, château, granges...) alliant harmonies de formes et des matériaux employés. La brique donne à l'ensemble une grande unité. Les granges aux volumes imposants s'alignent sur la rue. L'église surprend par ses volumes et son inspiration orientale (dôme). Elle s'affiche d'ailleurs fortement depuis l'arrivée du plateau. De l'autre côté de la vallée, le domaine de Septoutre montre un bel ensemble alliant maison de maître et chapelle.



Un exemple intéressant traitement simple d'une rue. Grivesnes

Communes concernées :
AUBVILLERS
COULLEMELLE
ESCAINVILLERS
GRIVESNES
SAULIERS-MONGIVAL



Grivesnes et la vallée de Septoutre

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

La forêt au sud de Ainval est inventoriée en ZNIEFF de type 1.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La simplification des grandes cultures

L'intensification des cultures, les remembrements et l'absence de

renouvellement entraînent petit à petit la disparition des rideaux d'arbres, des arbres isolés ou des haies en limite de parcelles. Le paysage perd alors ses jalons et tend à se simplifier.

L'extension des villages

Certains villages ont vu leur périphérie transformée par l'implantation de nouvelles maisons parfois déconnectées du village. Elles sont très visibles également de par leur couleur claire et l'absence de plantations. C'est le cas de tous les villages du site emblématique et surtout de la façade sud de Grivesnes, avec notamment un fort impact des nouveaux hangars de couleur claire.

Le développement éolien

L'éolien a fait son apparition dans le paysage. Plusieurs parcs se sont installés à proximité des villages induisant de nouvelles perceptions du paysage, parfois avec des confrontations ou des rapports d'échelles délicats.

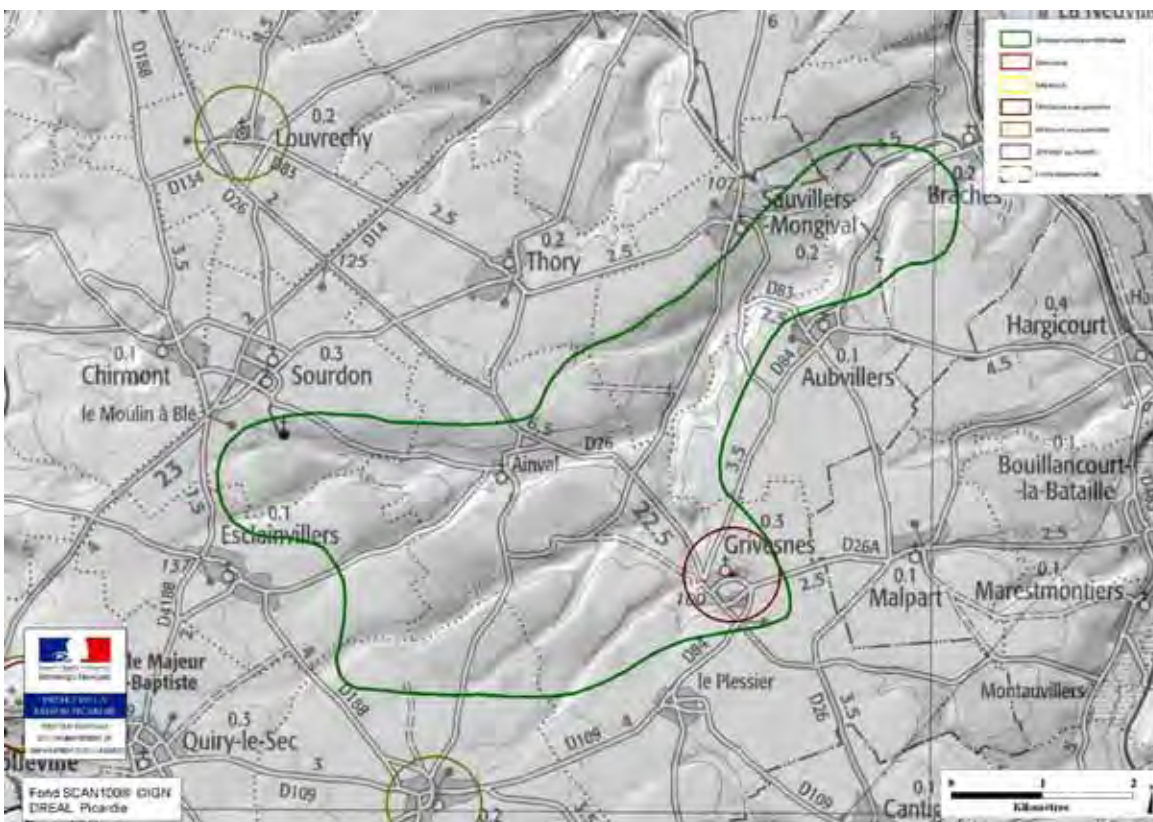
L'enfrichement ou la plantation des larris

Les larris ont tendance à être replantés ou bien se sont enfrichés en l'absence de pâturage ou de fauche. Cela referme le paysage des versants et les points de vue depuis les points hauts.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Soigner les périphéries urbaines et maîtriser les extensions

Inscrire les extensions bâties dans la continuité des formes villageoises existantes. Favoriser la densification et optimiser les parcelles libres



à l'intérieur des bourgs en s'appuyant sur les structures paysagères et urbaines existantes (implantation, réutilisation des structures végétales existantes, volumétrie, couleurs, matériaux. Requalifier les bâtiments d'activité agricole (silo), ou les emprises d'activités délaissées dans les villages. Préserver les vergers et renforcer les ceintures bocagères autour des villages. Préserver le patrimoine bâti et notamment les granges sur rue, caractéristiques.

Améliorer l'impact des bâtiments agricoles ou industriels

Diminuer l'impact visuel des bâtiments trop prégnants dans le paysage par un travail de cicatrisation avec des plantations. Privilégier les couleurs sombres (noir, gris foncé...) à la place des teintes claires. Lors de tout nouveau projet, une réflexion sur les cônes de vue et les perspectives depuis le paysage alentour s'impose.

Soigner les espaces publics

Préserver la qualité existante des places des églises. Encourager les aménagements simples des espaces publics, des carrefours et des traversées de villages en conservant leur caractère rural en privilégiant la pelouse ou des bandes de plantes vivaces à l'enrobé par exemple. Utiliser un mobilier simple. Gérer et renouveler les mails de tilleuls.

Maintenir une diversité arborée accompagnant les cultures

Au sein des grandes cultures, une plus grande présence arborée animerait des paysages qui tendent à se simplifier : arbres isolés, rideaux, arbres signalant des carrefours, haies... Ces structures végétales méritent d'être conservées ou replantées car elles constituent un des attraits des vallées sèches de ce site.

Conserver les larris

Leur présence apporte une diversité appréciable ainsi que des ouvertures pâturées dans les coteaux. Les larris offrent aussi des points de vue intéressants sur les vallées.

Eviter les effets de dominance visuelle des projets éoliens sur les vallées et les villages

Les projets éoliens qui s'implantent sur le plateau impactent le paysage de la vallée. Eviter les effets de dominance des villages. Ecarter les futurs projets éoliens des vallées.



Un exemple intéressant de plantations en limite de parcelles permettant de mieux accompagner les bâtiments agricoles. Aubvillers



De nouvelles constructions sans transition avec les champs : des plantations et un cheminement de tour de village à envisager. Grivesnes



Veiller au maintien des haies et des rideaux qui ont tendance à disparaître comme ici. Sauvillers-Mongival



Attention aux nouveaux hangars ou pavillons qui comme ici sur la façade sud de Grivesnes viennent casser la qualité de la silhouette du village et de son église. Grivesnes



Attention au positionnement des parcs éoliens qui peuvent écraser les villages ou saturer les horizons. Grivesnes



Des améliorations à apporter dans l'aménagement des rues : bas cotés enherbés par exemple. Sauvillers-Mongival

Grand ensemble paysager n°29



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Amiénois

Famille de paysage : vallée et plateau

Caractéristiques paysagères : plateau de grandes cultures, vallée sèche à versants asymétriques, côte, villages de fond de vallée.

Composantes du paysage : culture, bosquet, rideau, haie, larris, chemin, route de crête.

Vallées sèches de Hérissart et Toutencourt

SITUATION

Une partie du plateau Nord Amiénois entre Toutencourt et Hérissart

Le site emblématique correspond aux vallées sèches à l'est de Contay en marge de la vallée de l'Hallue.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage des vallées sèches de Hérissart et Toutencourt a été identifié comme emblématique en raison de ses vallées sèches caractéristiques du plateau de l'Amiénois : structures agraires bien lisibles, parcellaire graphique, ligne de force des côtes renforcé par la dissymétrie des vallées, petits monts boisés ponctuels.

D'amples vallées sèches dissymétriques

Sur le plateau nord Amiénois, les vastes étendues de cultures sont animées par les douces ondulations des vallées sèches qui confluent vers les vallées humides reliées à la Somme. A l'est du plateau, les vallées sèches de Hérissart et Toutencourt en font partie. Situées à proximité de la vallée de l'Hallue, dont elles sont séparées par des points hauts (Mont d'Esbart), elles forment un ensemble particulier, légèrement fermé sur lui-même, tout en étant représentatif de la complexité du plateau Picard. Celui-ci étant loin d'être uniforme et monotone. Elles présentent une nette dissymétrie des versants avec un versant méridional qui constitue une côte abrupte et un versant septentrional bien plus doux. La présence de ces versants marqués donne une cohérence à cet ensemble.



La côte recouverte d'un larris forme un événement dans le paysage. Le damier graphique des champs cultivés. Hérissart



La RD 60 offre une bonne découverte du site emblématique avec de larges panoramas. Contay



La cote de Puchevillers présente encore des arbres isolés et des rideaux. Hérissart



L'alternance des parcelles produit un effet de damier étonnant. Toutencourt



Le village de Toutencourt niché dans la végétation, dont l'église est le point le plus haut. Toutencourt



Un patrimoine bâti mêlant pierre, brique et torchis. Hérissart



Un calvaire soigné, propice à une halte. Toutencourt



Des places simples avec des alignements de tilleuls. Toutencourt

Des côtes de larris

Les versants, occupés par des larris, constituent un des éléments remarquables de ces paysages. Ces côtes calcaires structurent fondamentalement ces vallées sèches, leur donnant cette forme si particulière. Cela est d'autant plus perceptible de loin que le paysage est totalement ouvert et que les vallées sont larges. La végétation spécifique des larris sur le relief qui les expose au regard, intrigue et contraste avec les cultures. A l'amont les versants s'estompent pour laisser la place à un vallonnement qui conserve les formes agraires (parcellaire, végétation).

Un paysage ouvert et graphique

Le dessin des parcelles cultivées forme des damiers ou des patchworks bien visibles en raison des situations en légers surplomb ou des vallonnements. L'unité et la simplicité apparentes des paysages ondulés du plateau mettent en scène les combinaisons des lignes, des limites et des couleurs des cultures. Les prairies, les quelques rideaux et les bosquets apportent un contraste à cet ensemble horizontal.

Des villages sur un éperon ou en tête de vallon

Le village de Toutencourt est niché en tête de la vallée de la Rossière, calé contre un relief ou s'étend le bois de Toutencourt. Le village est étagé, avec le clocher en point haut inclus dans un écrin boisé. Le village de Hérisart est situé en point haut sur un éperon entre des vallées sèches. Il offre de larges belvédères sur les fonds cultivés ou les côtes de larris ou de prairies vers la ferme Alger ou vers Rubempré. Dans les villages, les rues sont structurées par les alignements de granges.

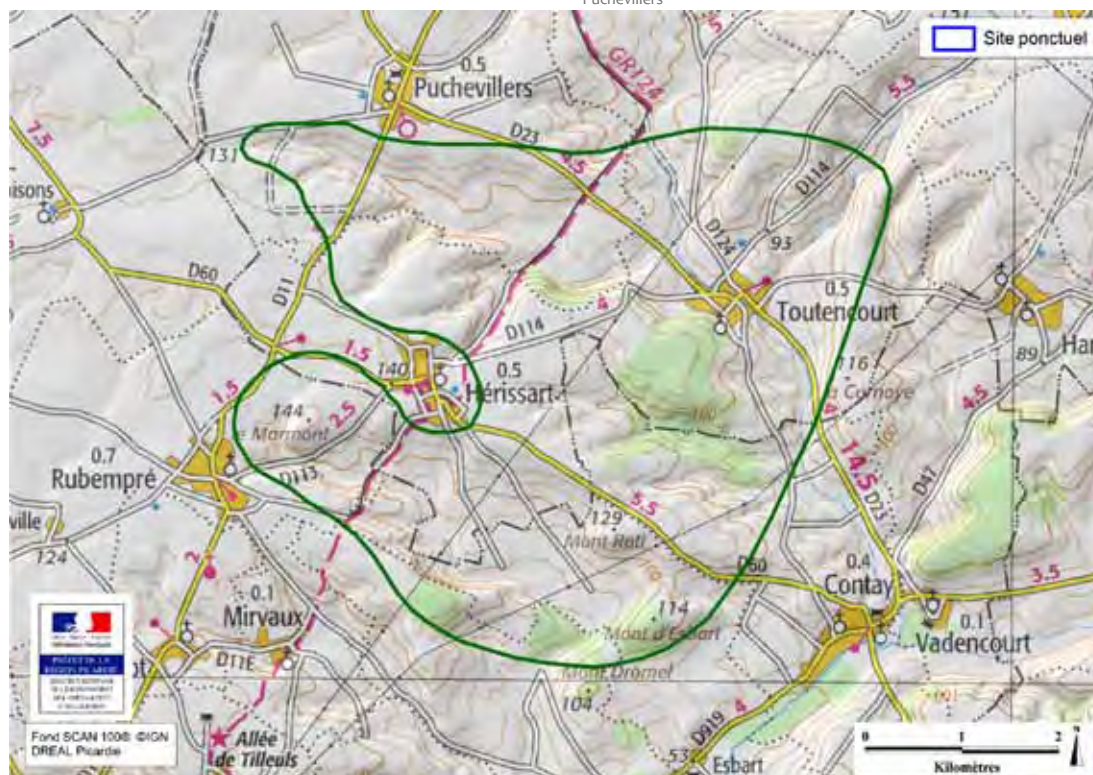
Les constructions mélangent craie, grès, torchis, bois et brique. Les espaces publics sont animés par des places plantées de tilleuls.

Deux axes de découverte du site

Situé loin des grands axes, cet ensemble de vallées sèches nécessite un détour pour être découvert. Un passage par les RD 60 (Contay - Hérisart) et RD 23 (Toutencourt - Puchevillers) offre une bonne lecture panoramique du site. Elles permettent une découverte en léger belvédère des éléments graphiques du paysage.



Des paysages ouverts, animés par des bosquets qui forment des points focaux. Puchevillers



Communes concernées :

CONTAY
HÉRISSART
PUCHEVILLERS
RUBEMPRÉ
TOUTENCOURT

Vallées sèches de Hérissart et Toutencourt

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Un petit boisement au nord de Hérissart est inventorié en ZNIEFF de type 1.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La simplification des grandes cultures

L'intensification des cultures, les remembrements et l'absence de

renouvellement entraînent petit à petit la disparition des rideaux d'arbres, des arbres isolés ou des haies en limite de parcelles. Le paysage perd alors ses jalons et tend à se simplifier.

L'extension des villages

Des maisons isolées, construites en périphérie des villages sont ponctuellement bien visibles en entrée de village, comme par exemple à Hérissart. Déconnectées des centres anciens, elles focalisent les regards par leur couleur claire et l'absence de plantations et introduisent dans le paysage un certain désordre.

La construction de hangars

Certains hangars en tôle sont apparus en périphérie ou dans les centres, venant perturber la perception des structures villageoises ou du patrimoine bâti.

La dégradation du patrimoine bâti

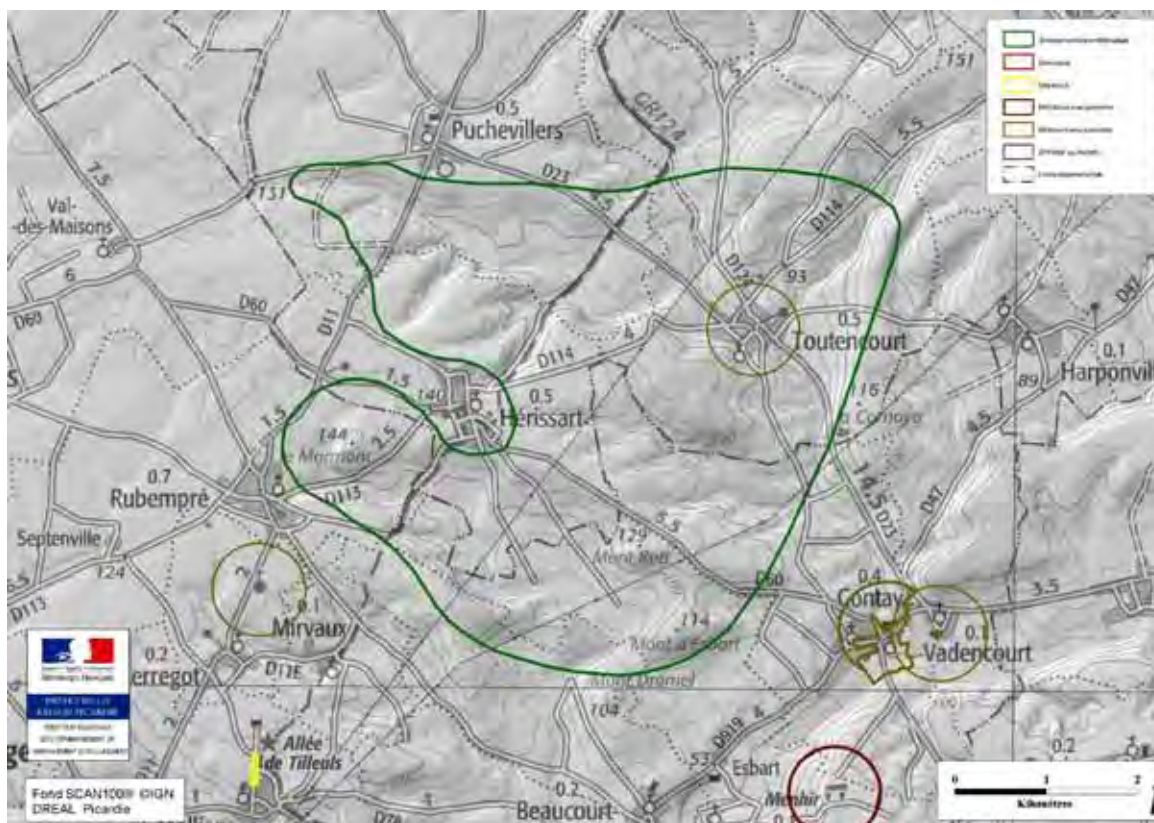
Certains granges ont tendance à ne plus être entretenues ou restaurées, et se couvrent de tôles. De nouvelles constructions prennent place à proximité, en rompant l'unité des murs existants.

L'enfrichement ou la plantation des larris

Dans de nombreux endroits, les larris ont été replantés de résineux ou bien se sont enfrichés en l'absence de pâturage ou de fauche.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les extensions urbaines et préserver le bâti ancien



Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Maîtriser les extensions urbaines afin de conserver la lisibilité des structures topographiques : maintenir les coupures urbaines, éviter l'occupation des crêtes, des hauts de versants, ainsi que de tout point majeur de découverte des paysages, comme les situations en éperon à la confluence des vallées. Préserver le patrimoine bâti et notamment les granges sur rue caractéristiques.

Atténuer l'impact des bâtiments agricoles

Diminuer l'impact visuel des bâtiments trop prégnants dans le paysage par un travail de cicatrisation avec des plantations. Privilégier des couleurs sombres (noir, gris foncé...) à la place des teintes claires. Lors de tout nouveau projet, une réflexion sur les cônes de vue et les perspectives depuis le paysage alentours s'impose. Sensibiliser sur la qualité architecturale des hangars, très visibles en périphérie des villages ou le long des routes.

Soigner les espaces publics

Encourager les aménagements simples des espaces publics et des traversées de villages, en conservant leur caractère rural en privilégiant la pelouse ou des bandes de plantes vivaces à l'enrobé par exemple. Utiliser un mobilier simple. Gérer et renouveler les mails de tilleuls.

Maintenir une diversité arborée accompagnant les cultures

Au sein des grandes cultures, une plus grande présence arborée animerait des paysages qui tendent à se simplifier : arbres isolés, rideaux, arbres signalant les carrefours, haies... Ces structures végétales méritent d'être conservées ou replantées car elles constituent un des attraits des vallées sèches de ce site emblématique



Un hangar qui s'affiche à flanc de coteau donc très visible, un autre plus discret dans le fond du vallon. Toutencourt



Maîtriser les nouvelles implantations déconnectées des centres anciens ou très voyantes en entrée de village. Hérisart



De nouvelles plantations de tilleuls qui reprennent les formes typiques. Puchevillers



Restaurer le patrimoine des granges alignées sur rue. Hérisart



Requalifier les rues dans les villages (plantations, bords enherbés). Hérisart



Replanter les haies et les rideaux qui, comme ici, ont tendance à disparaître. Puchevillers



Replanter les bosquets. Contay

Grand ensemble paysager n° 30



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Amiénois

Famille de paysage : vallée et plateau

Caractéristiques paysagères : plateau de grande culture, vallée humide, vallée sèche, villages de fond de vallée.

Site patrimonial : village de Fréchencourt

Composantes du paysage : culture, boisement, rideau, talus, rivière, larris, peupleraie, ripisylve.

Vallée de l'Hallue

SITUATION

L'amont de la vallée de l'Hallue

La vallée de l'Hallue s'étend sur une quinzaine de kilomètres depuis Vadencourt jusqu'à Daours au débouché dans la vallée de la Somme. Le périmètre du site emblématique est compris entre Harponville et Fréchencourt.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage de la partie nord de la vallée de l'Hallue a été jugé emblématique de l'unité paysagère de l'Amiénois en raison de son caractère représentatif des petites vallées du plateau picard Nord avec ses fonds humides, ses coteaux soulignés de rideaux ou bien son réseau de châteaux du XVIII^{ème} siècle.

Une vallée aux versants asymétriques au sein du plateau picard Nord

Depuis le plateau, la Haute Vallée de l'Hallue reste discrète au milieu des larges ondulations du plateau. A l'approche de la vallée des points de vue s'ouvrent sur les fonds situés 80 mètres plus bas, comme au-dessus de Fréchencourt ou de Bavelincourt. L'Hallue prend sa source vers Vadencourt et traverse un fond de vallée plat, de largeur variable, pouvant s'étendre sur plusieurs centaines de mètres. Les coteaux ouest et sud sont moins prononcés que les versants est et nord, formant une transition plus douce avec le plateau. La sensation d'ouverture est accentuée par des vallées sèches qui rejoignent celle de l'Hallue, comme celle du Ripin au nord de Contay. Quelques boisements et des larris occupent les pentes. Par endroits quelques rideaux et des haies ont subsisté.



Une vallée discrète nichée dans les ondulations du plateau. Fréchencourt



Entre Vadencourt et Fréchencourt, des fonds de vallées en prairies bordées par la ripisylve signalant la présence de l'Hallue. Bavelincourt



Phénomène rare dans les petites vallées du plateau, l'Hallue s'offre par endroit aux regards. Béhencourt



Des places de villages aménagées simplement, bordées de tilleuls. Béhencourt



Le village aligné sur une rue principale descendant depuis le château. Fréchencourt



La chute du moulin sur l'Hallue. Fréchencourt

Une alternance d'ambiances intimes et d'ouvertures

La partie amont de la vallée de l'Hallue se découvre par les routes situées dans les fonds de la vallée. Le paysage est alors vécu comme une succession d'ouverture et de fermeture des vues, offrant successivement des ambiances variées, rythmées par les villages tout au long de la vallée. A l'amont, entre Warloy-Baillon et Vadencourt, la présence du cours d'eau reste discrète. Puis au sud de Vadencourt, les ambiances sont plus fraîches avec la végétation arborée (ripisylve, peupleraies) qui laisse des ouvertures vers les coteaux. Les prairies et les cultures se mêlent aussi bien dans les fonds que sur les coteaux formant un patchwork. L'Hallue apparaît souvent clairement dans le paysage. Les fonds humides en relation avec les nappes phréatiques révèlent à Fréchencourt les fameux puits tournants.

Des villages dans le fond de vallée et sur les pentes des coteaux

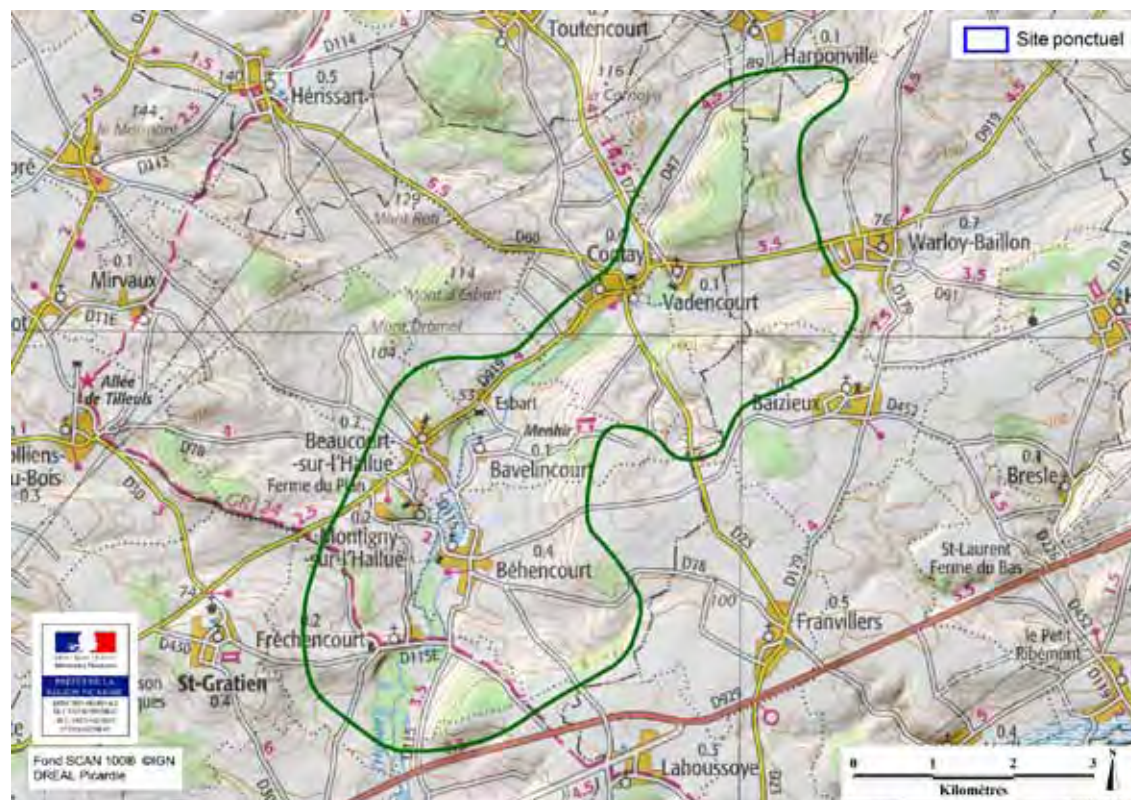
Les villages ont des positions variées avec souvent une partie au contact de l'Hallue puis une autre qui remonte sur le coteau. Il n'y a pas vraiment de composition avec le cours d'eau, néanmoins le passage au dessus de l'eau est parfois marqué par un moulin comme à Bavelincourt ou bien encore Fréchencourt. L'église souvent en léger belvédère domine légèrement les fonds humides. Sur les places, un double alignement de tilleuls entoure un terrain de jeu rectangulaire. Le village de Fréchencourt est composé d'une longue rue unique perpendiculaire à l'Hallue. Le bâti relativement homogène s'étage, façades alignées sur rue, laissant de larges bas-côtés enherbés, donnant aux lieux un aspect ordonné. Le château trône au point le plus haut, l'église se dresse à mi-pente, le moulin et sa chute anime le bas.

Un riche patrimoine historique, de châteaux et d'un bâti typiquement picard.

La vallée de l'Hallue comporte plusieurs témoignages d'une présence humaine très ancienne : la pierre d'Oblicamp, un des rares menhirs du département qui domine la vallée à Bavelincourt, ou bien encore des vestiges de villa gallo-romaine à Béhencourt. Tout au long de la vallée, se découvrent plusieurs grandes demeures et châteaux du XVIII^{ème} siècle, construits en raison de la proximité d'Amiens, ceinturés de murs. Des temples protestants sont encore présents à Contay et Harponville témoins d'un refuge huguenot. A ce patrimoine s'ajoutent quelques granges remarquables (Fréchencourt) ainsi que de petits cimetières britanniques discrets.



La pierre d'Oblicamp en belvédère sur la vallée de l'Hallue. Des coteaux animés par des rideaux et des arbres isolés. Bavelincourt



Communes concernées :

- BAIZIEUX
- BAVELINCOURT
- BEAUCOURT-SUR-HALLUE
- BRÉHENCOURT
- CONTAY
- FRÉCHENCOURT
- MONTIGNY-SUR-HALLUE
- VADENCOURT
- WARLOY-BAILLON

Vallée de l'Hallue

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

La Haute Vallée de l'Hallue comporte des ZNIEFF de type 1 dans le fond de la vallée entre Beaucourt-sur-Hallue et Fréchencourt, ainsi que sur le coteau boisé au nord de Contay.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Le développement de la populiculture

Bien que ce phénomène soit encore modéré, comparé à d'autres vallées du département, on constate tout de même que certaines peupleraies viennent enfermer les villages ou refermer le paysage dans le fond de la vallée, comme à Fréchencourt par exemple.

La simplification des grandes cultures

L'intensification des cultures, les remembrements et l'absence d'entretien ou de renouvellement entraînent petit à petit la disparition des rideaux d'arbres, des arbres isolés ou des haies en limite de parcelles. Le paysage perd alors ses jalons et tend à se simplifier pour devenir bipolaire : boisement et culture.

L'extension des villages

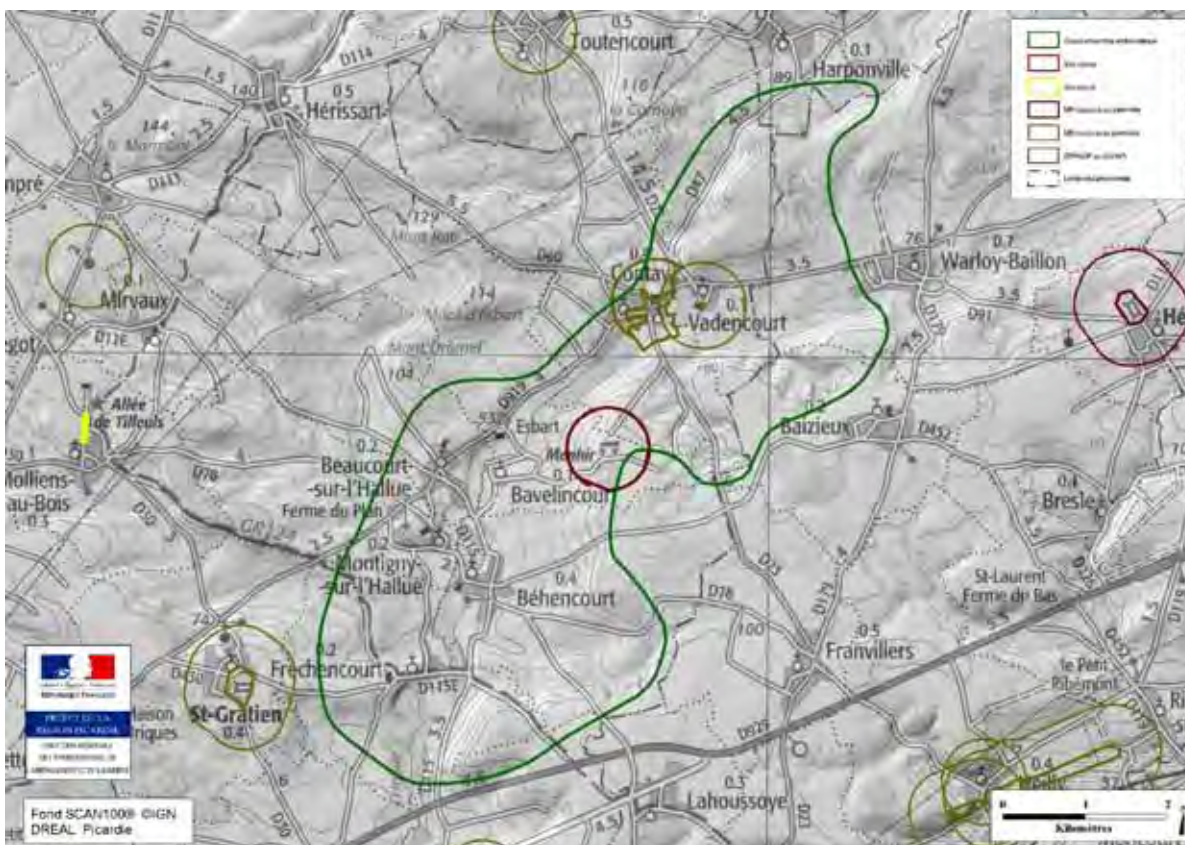
La pression urbaine semble peu importante, mais il apparaît parfois en périphérie des villages quelques pavillons déconnectés du centre ancien. Ceux-ci forment alors des premiers plans qui banalisent la silhouette du village : mitage, couleurs claires, implantations désordonnées. C'est le cas par exemple à Contay en entrée de bourg le long de la RD 23.

La construction de nouveaux hangars agricoles

Plusieurs hangars agricoles imposants se sont implantés dans la vallée. La végétation a colonisé les abords de certains plus anciens. Le silo de Béhencourt s'impose visuellement de très loin.

La dégradation du patrimoine bâti ancien

Certaines granges se situant en façade sur rue ne sont plus entretenues ou restaurées. Les matériaux d'origines font place à des bardages en tôle grise. Cette lente dégradation marque profondément certains villages.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maintenir une diversité arborée accompagnant les cultures de coteaux

Au sein des grandes cultures une plus grande présence arborée animerait des paysages qui tendent à se simplifier de plus en plus : arbres isolés, rideaux ourlant le relief, arbres signalant des carrefours, haies... Ces structures végétales méritent d'être conservées ou replantées car elles constituent un des attraits des coteaux est et nord peu pentus.

Limiter les peupliers dans la vallée

Une vigilance est nécessaire pour maîtriser le développement des peupleraies dans le fond de la vallée. Eviter le cloisonnement des fonds humides par l'implantation systématique de peupleraies. Favoriser le maintien des prairies et préserver les structures paysagères identitaires : haies, arbres, marais, ripisylve, alignement de saules têtards.

Soigner les périphéries urbaines et maîtriser les constructions dans les centres

Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Privilégier l'intérieur des bourgs pour le développement et les nouvelles constructions en s'appuyant sur les structures paysagères et urbaines existantes (implantation, volumétrie, couleurs, matériaux, structures végétales locales). Respecter la présence du patrimoine bâti ancien en évitant les vis-à-vis banalisants. Restaurer le patrimoine des granges en torchis.

Soigner les espaces publics

Un plus grand soin pourrait être apporté à la qualité des trottoirs ou des bas-côtés dans les traversées de village en privilégiant la pelouse ou des bandes de plantes vivaces à l'enrobé par exemple. Les places de villages méritent également une attention : maintien

des alignements de tilleuls qui en font des lieux attractifs, avec un mobilier simple.

Améliorer l'impact des bâtiments agricoles

Un travail de cicatrisation avec des plantations pour les bâtiments trop prégnants dans le paysage permettra de leur diminuer leur impact visuel. L'utilisation de couleurs sombres (noir, gris foncé...) à la place du blanc ou du crème améliorera aussi les conflits visuels. Une réflexion incluant les cônes de vue et les perspectives depuis le paysage alentour s'impose.



Maîtriser l'urbanisation déconnectée du reste du village en périphérie qui banalise les vues. Contay



Limiter la fermeture du fond de la vallée par les peupliers qui masque les villages dans le paysage. Fréchencourt



Eviter les constructions qui banalisent les abords du patrimoine ancien. Béhencourt



Inciter et aider l'entretien du bâti de grange sur rue qui pénalise la rue principale du village. Fréchencourt



Conserver la simplicité des places de village tout en les rénovant. Contay



Eviter les restaurations anachroniques et aider la restauration du bâti ancien. Béhencourt



Améliorer la qualité et les abords des hangars agricoles. Beaucourt-sur-Hallue

Grand ensemble paysager n°31



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Amiénois

Famille de paysage : vallée et plateau

Caractéristiques paysagères : vallée humide dissymétrique, vallée sèche, village de fond de vallée, village de versant, plateau de grandes cultures.

Site patrimonial : château et village d'Heilly

Composantes du paysage : culture, étang, rideau, calvaire, église, rivière, prairie, marais, peupleraie, friche, étang, chaussée, ruine de château baroque.

Basse vallée de l'Ancre

SITUATION

La partie aval de la vallée de l'Ancre

Cette partie de la vallée et du plateau picard s'étend en amont de Corbie, jusqu'aux abords de Ribermont-sur-Ancre. Le site emblématique inclut le village de Bresle, niché dans une vallée sèche affluente de l'Arve.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage de la basse vallée de l'Ancre a été identifié comme emblématique en raison de son caractère représentatif des vallées dissymétriques de l'Amiénois. Il offre aux regards ses amples paysages agraires encore bien lisibles avec ses versants cultivés, structurés par des rideaux ou encore ses vallées sèches. En contrepoint, dans les fonds apparaissent des ambiances plus intimes et les ruines de la grande structure baroque du village d'Heilly.

Des vallées sèches qui font un lien avec l'Ancre

A l'est, le plateau laisse entrevoir à plusieurs reprises au loin en contrebas la vallée de l'Ancre au travers des vallées sèches adjacentes qui constituent autant de fenêtres ouvertes. Parmi celles-ci, la vallée aux Moines qui conduit à Heilly est certainement une des plus caractéristique, le long de laquelle on bascule depuis la RD 929. Le visiteur s'enfonce petit à petit et continuellement côtoyant ainsi de près des paysages, souvent discrets et parfois inaccessibles, représentés par des larris, des rideaux, des coteaux calcaires, des petites parcelles et des prairies ou des bosquets. Il se forme un corridor qui mène à l'Ancre.



Les lignes graphiques des rideaux strient horizontalement les versants de la vallée de l'Arve. Bonnay



Le village de Bresle niché dans le creux d'une vallée sèche. Bresle.



De somptueux alignements de tilleuls accompagnant les rues. Heilly



Les imposants murs de soutènement des terrasses de l'ancien château. Heilly



Le village de Bonnay en fond de vallée, encadré par d'amples versants cultivés. Bonnay



La chaussée traversante, élément typique des vallées picardes. Bonnay



Un patrimoine bâti en brique et pierre. Heilly



Chute d'eau, témoignage de l'utilisation de la force motrice de l'eau. Heilly

Une vallée dissymétrique

Les versants de la vallée de l'Ancre s'élèvent à une centaine de mètres au-dessus du fond de la vallée. Ils présentent une dissymétrie marquée. Le versant exposé au nord en rive droite se caractérise par un profil abrupt. En vis à vis, celui exposé au sud est marqué par les échancrures des vallées sèches. Celles-ci sont localement identifiées par des noms évocateurs tels que « fosses » ou « fonds ». Ces reliefs ont été cultivés, par une succession de rideaux d'arbres qui structurent horizontalement le paysage, telles de larges « marches ». Ceux-ci sont nombreux sur la rive sud et abondants sur le versant nord. Des larris subsistent par endroits, surtout dans les vallées sèches. Aucun boisement n'est présent sur les versants de la vallée.

Un fond de vallée plus intime

L'Ancre est un ruisseau modeste, mais dont le fond de vallée peut dépasser cinq cents mètres de large. Le fond de la vallée est cloisonné par la végétation (peupleraie ou végétations arborées des milieux humide, des friches). Il est couvert de marais et de petites pièces d'eau souvent utilisés pour la pêche et les loisirs. Le ruisseau de la Boulangerie jaillit d'un puits tournant non loin de Bonnay.

Des villages très différents à découvrir

Le village d'Heilly surprend par son patrimoine bâti et son château en ruine. Il propose les vestiges d'une composition baroque remarquable. Il en reste de puissants murs de contrefort en brique, dont la masse imposante étonne, des mails et alignements de tilleuls accompagnant les rues, ainsi qu'une longue perspective qui tend à se refermer aujourd'hui. Le château a subi plusieurs destructions, remaniement ou embellissement au fil du temps, à tel point qu'il fut surnommé « le Versailles picard ». Un grand étang, appelé Grand Canal, et aujourd'hui comblé, reliait auparavant

Heilly à Ribemont. Dans un tout autre registre, Bresle, niché dans une vallée sèche, se fait discret au sein du plateau environnant. Il comporte encore des formes bâties traditionnelles. Il est à noter également le village de Bonnay avec sa chaussée traversante typique de certaines vallées picardes.

Les routes et voie ferrée donnant à voir la vallée

La perception lointaine de la basse vallée de l'Ancre se fait depuis la RD 929, ancienne voie romaine rectiligne. Le fond de vallée s'appréhende par les départementales 52 et 120 qui sinuent de part et d'autre, à flanc de versant au dessus des zones inondables et traversent chaque village dont elles constituent la rue principale. La voie ferrée suit la vallée en pied de versant et change de rive.



Une ouverture dans la végétation révélant les marais du fond de la vallée. Bonnay



Communes concernées :

BONNAY
BRESLE
CORBIE
HEILLY
LAHOUSOYE
RIBERMONT-SUR-ANCRE

Basse vallée de l'Ancre

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Une partie de la vallée de l'Ancre est en Znieff de type 1.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La simplification du paysage des versants

Les rideaux d'arbres sur les versants ont tendance à disparaître. Certains larris se referment petit à petit avec la colonisation par les arbres. Il en résulte une perte de la diversité des paysages de ces vallées aux structures agraires remarquables.

L'extension des villages

La progression de l'urbanisation, même si elle n'est pas très étendue, laisse apparaître par endroits des constructions claires qui tranchent sur la brique locale et transforment petit à petit la périphérie des villages.

La construction de hangars

Des hangars en tôle ondulées de stature imposante se sont implantés en périphérie des villages, focalisant le regard. Leur impact visuel devrait être amélioré.

La fermeture du fond de la vallée

A certains endroits, les vues se sont refermées en raison de l'enrichissement et des plantations de peupliers. Cela est particulièrement dommageable aux abords des villages que les peupleraies enferment dans un carcan.

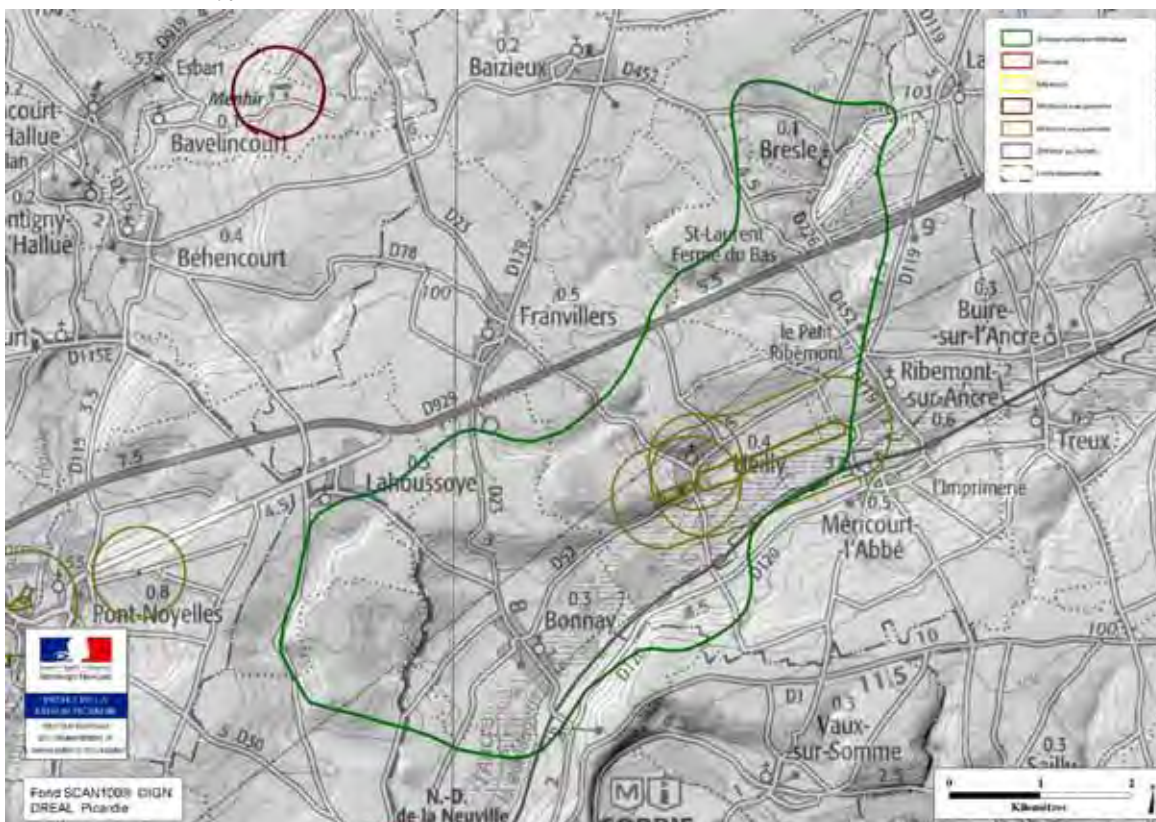
La dégradation du bâti ancien

Le bâti ancien a tendance çà et là à perdre son identité par transformations successives, par abandon ou destruction. La qualité architecturale des villages mérite une attention particulière pour conserver son charme.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les extensions urbaines et préserver le bâti

Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Maîtriser les extensions urbaines afin de conserver la lisibilité des structures topographiques : maintenir les coupures urbaines, éviter l'occupation des crêtes, des hauts de versants, ainsi que de tout



point majeur de découverte des paysages de la vallée. Éviter les concurrences des nouvelles constructions avec les églises. Maîtriser l'urbanisation en entrée de bourg, première impression du village. Préserver le patrimoine bâti.

Redonner une plus grande visibilité de la composition bâti de Heilly

Mettre en valeur le bâti remarquable. Soigner et renouveler les alignements de tilleuls. Rendre plus évident la composition du site. Rouvrir des anciennes perspectives. Valoriser les abords de l'eau en y donnant accès. Ouvrir une partie du fond de la vallée. Retrouver des éléments de composition anciens remarquables. Dégager l'ancienne muraille en brique.

Éviter la fermeture de la vallée

Éviter le cloisonnement de la vallée par l'implantation de peupleraies et par la progression des strates arborées (aulnes, saules) qui coupent les vues et empêchent la perception du relief. Préserver la diversité des paysages de la vallée, tels que les marais, les prairies humides, la végétation ripisylve, les haies. Gérer pour maintenir accessibles les abords du cours d'eau qui reste très discret.

Atténuer l'impact des bâtiments agricoles

Diminuer l'impact visuel des bâtiments trop prégnants dans le paysage par un travail de cicatrization avec des plantations. Privilégier des couleurs sombres (noir, gris foncé...) à la place des teintes claires. Lors de tout nouveau projet, une réflexion sur les cônes de vue et les perspectives depuis le paysage alentours s'impose. Sensibiliser sur la qualité architecturale des hangars, très visibles en périphérie des villages ou le long des routes. Cela concerne par exemple les hangars qui ceinturent Bonnay ou bien s'implantent à bonne distance du village.

Soigner les espaces publics

Encourager les aménagements simples des espaces publics et des traversées de villages en conservant leur caractère rural : privilégier la pelouse ou des bandes de plantes vivaces à l'enrobé par exemple. Créer des places près des églises et dans les centres. Entretenir et renouveler les mails d'arbres. Utiliser un mobilier simple. Apporter une attention particulière à la composition des espaces de Heilly.



Éviter le cloisonnement des abords du cours d'eau par des résineux. Heilly



Des espaces publics rénovés mais sans utiliser le vocabulaire arboré du reste du village. Le carrefour dans le village donne encore une trop grande place à la voirie. Heilly



En entrée de village le pavillon et la peupleraie parasitent la perception du clocher point de repère. Bonnay



Attention à la visibilité des nouveaux hangars qui s'implantent dans un paysage ouvert. Bonnay



Réhabiliter les rideaux en replantant les talus entre les champs sur les versants.



Conserver l'ouverture des larris en contrôlant la végétation arborée qui tend à progresser comme à cet endroit. Heilly



Pour combien de temps pourra-t-on encore voir les versants qui vont être occultés par les peupleraies ? Bonnay

Grand ensemble paysager n° 32



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Vallée de la Somme

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : plateau de grande culture, coteaux abrupts, méandres, vallée humide, villages de fond de vallée, villages de coteau.

Sites patrimoniaux : Suzanne, belvédère d'Eclusier-Vaux et Chippily.

Composantes du paysage : rivière, canal, écluse, pont, larris, peupleraie, ripisylve, saulaie, marais, rideau, prairie.

Boucles de la Somme entre Péronne et Corbie

SITUATION

L'amont de la vallée de la Somme

Cette partie de la vallée de la Somme s'étend de Péronne à Corbie sur vingt-cinq kilomètres à travers le Plateau Picard Nord.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage de la Haute Vallée de la Somme a été jugé emblématique de l'unité paysagère de la Vallée de la Somme en raison de ses méandres qui regroupent les éléments caractéristiques de cette vallée : ses versants dissymétriques, l'un abrupt (larris ou forêt) et l'autre plus doux (culture), son fond touffu alluvial, le bâti de la reconstruction. La perception du paysage y est variée grâce à des vues en belvédère répondant aux perceptions plus intimes des fonds humides.

Huit grands méandres majestueux : une vallée dissymétrique

La Somme s'est frayé un chemin sinueux, mais régulier, à travers le plateau crayeux. Sur un parcours de vingt-cinq kilomètres, la vallée décrit huit grands méandres réguliers, qui forment des cirques et des presqu'îles. Les versants concaves sont particulièrement abrupts et dominant en vis à vis des lobes plats et cultivés, en retrait des berges convexes. Le fleuve actuel, dont il est souvent difficile de trouver l'emplacement, en raison des nombreuses pièces d'eau, coule discrètement dans le fond alluvial. Longtemps tenu à l'écart des voies de circulations, la vallée n'a été naviguée qu'à partir de 1830 avec la construction du canal.



De vastes panoramas sur les méandres de la Somme permettent de comprendre le paysage. Chippily



De vastes étendues d'eau s'ouvrent par endroits à proximité des villages. Cléry-sur-Somme



Un centre bourg sobre et soigné utilisant des aménagements simples et de qualité. Cerisy



Le Canal régulier que l'on retrouve tout au long de la vallée, dont la rigueur contraste avec les marais. Chippily



L'ouverture du fond de la vallée et des larris révèle l'eau et la topographie. Eclusier-Vaux

Un fond humide complexe liant intimité et ouverture : une mosaïque de paysages

Dans le fond de la vallée, les paysages sont souvent cloisonnés et créent une succession de chambres que l'on découvre au fil de la vallée. Par endroit, les vues s'ouvrent largement sur une étendue d'eau ou de roseau. On pressent une organisation dictée par la présence de l'eau, sa gestion et son utilisation : digues, vannes, écluses, nasse à poisson, barques, pontons, chenaux, îles... mais celle-ci est souvent difficile à percevoir, ce qui donne au fond de la vallée un caractère mystérieux. Cela est renforcé par la forte présence de la végétation arborée qui cloisonne les vues.

Des belvédères aux larges vues

Plusieurs belvédères offrent de larges vues depuis les coteaux, Vaux et Saint-Colette étant les plus remarquables. Le contraste est fort par rapport au fond de la vallée. La diversité et la mosaïque des paysages de la vallée s'offrent aux visiteurs contemplatifs. Les impressions ressenties en bas sont tout d'un coup éclairées par la vision du réseau complexe des chenaux qui forment un labyrinthe entre les atterrissements de roseaux ou de saules.

Des villages discrets

Les villages se fondent dans la végétation, implantés le plus souvent au pied du coteau, à la limite du fond inondable et des versants trop abrupts. L'eau n'est jamais très loin des villages. Le bâti s'organise d'un seul côté de la vallée le long d'une voie qui longe la base du versant (Eclusier, Vaires-sous-Corbie), ou bien en vis-à-vis, relié par une chaussée traversant le fond de la vallée (Cerisy/Chipilly, Feuillères/Hem). Des positions défensives comme à

Cappy sur le versant en bordure de plateau sont souvent associé à un château. De nombreuses cabanes ou mobilhome se retrouvent tout au long de la vallée.

Des voies typées pour découvrir la vallée

Le réseau routier et les nombreux chemins jouent un rôle structurant majeur dans la découverte du site. Trois types d'axes peuvent être distingués :

- Les voies parallèles en fond de vallée, en pied de versant. Elles desservent villes et villages et

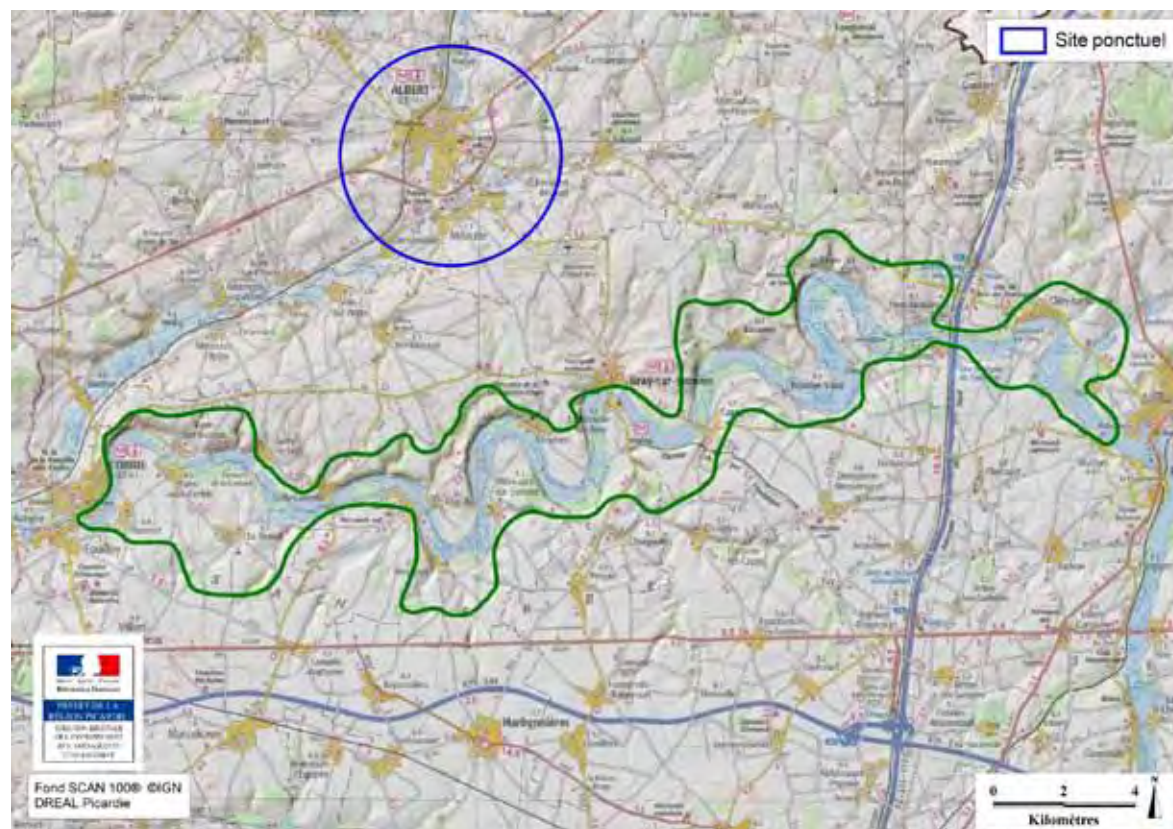
permettent la découverte des versants et des vallons secs et parfois du fond humide (prairies ou marais) et des plans d'eau.

- Les voies descendantes qui ménagent des perceptions remarquables sur les versants opposés, le fond alluvial et surtout les sites monumentaux et les silhouettes bâties.

- Les voies transversales qui passent d'une rive à l'autre. Elles permettent une découverte du fond de la vallée à travers des « fenêtres » sur les marais et étangs ainsi que sur la Somme, le canal et les écluses.

Communes concernées :

BRAY-SUR-SOMME
CAPPY
CERISY
CHIPILLY
CLÉRY-SUR-SOMME
CORBIE
CURLU
ECLUSIER-VAUX
ETHINEHEM
FEUILLÈRES
FRISE
HEM-MANACU
LE HAMEL
HAMMELET
MÉRICOURT-SUR-SOMME
LA-NEUVILLE-LÈS-BRAY
PERONNE
SAILLY-LAURETTE
SAILLY-LE-SEC
SUZANNE
VAIRE-SOUS-CORBIE
VAUX-SUR-SOMME



Boucles de la Somme entre Péronne et Corbie

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Le village de Suzanne, son château et une partie de la vallée alentours forme un site inscrit.

Environnement

Ce territoire présente un fort intérêt écologique pour ses milieux très variés : étangs, prés humides, marais, coteaux : l'ensemble du fond de la vallée

est compris dans des ZNIEFF de type 1 et 2 et est reconnue comme Site d'Importance Communautaire, pour les oiseaux et les habitats, par la procédure Natura 2000.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Le développement de la végétation du fond de la vallée

Les plantations de peupleraies ou bien la

colonisation par les saules tendent à refermer le fond de la vallée et le pied des coteaux ce qui cloisonne fortement les vues.

La simplification des grandes cultures sur les versants

L'intensification des cultures, les remembrements et l'absence d'entretien ou de renouvellement entraînent petit à petit la disparition des rideaux d'arbres, des arbres isolés ou des haies en limite de parcelles. Le paysage perd alors ses jalons et tend à se banaliser.

L'extension des villages

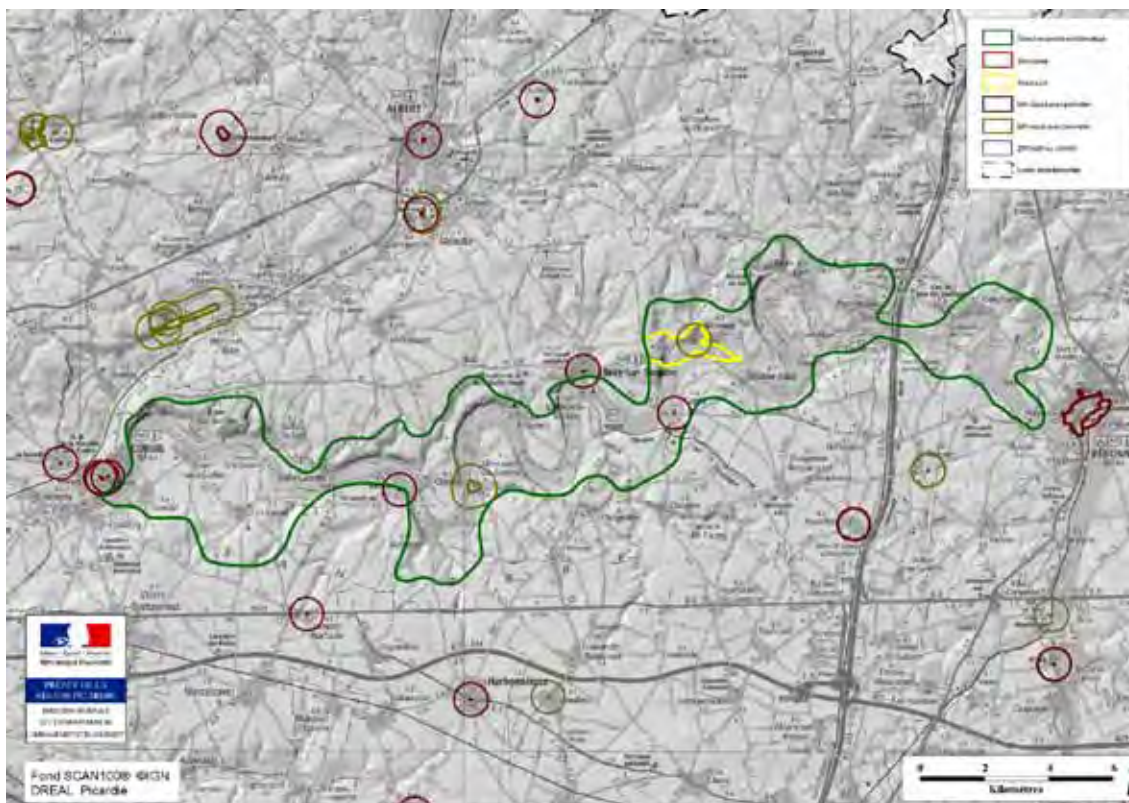
La topographie et la présence de l'eau impose des contraintes. Les nouvelles constructions s'étalent par endroit le long des axes (Sainte-Suzanne) transformant ainsi la perception de l'entrée dans le village. Elles peuvent aussi former des premiers plans qui modifient la silhouette du village, parfois en la banalisant : mitage, couleurs claires, implantations désordonnées.

La dégradation du patrimoine bâti

Le caractère remarquable des villages est lié à une architecture vernaculaire ou issue de la reconstruction qui, par endroits, tend à se dégrader suite à des abandons ou à des restaurations maladroites.

Le développement de la cabanisation

De nombreuses constructions de loisirs qui deviennent par endroits pérennes tendent à s'étaler tout au long de la vallée, créant un mitage du paysage.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Eviter la fermeture de la vallée

Éviter le cloisonnement de la vallée par l'implantation de peupleraies et ou la trop grande progression des strates arborées (aulnes, saules). Préserver la diversité des paysages de la vallée, tels que les marais, les prairies humides, la végétation ripisylve, les alignements de saules têtards, les haies. Préserver et développer les vues transversales sur la vallée.

Valoriser les points de vue

Mettre en valeur les points de vue préférentiels sur les paysages de la vallée : depuis les grands axes de découverte du paysage (routes, GR.), les routes longeant le fond de vallée, le canal ou les chaussées. Valoriser les chaussées traversantes, lieu majeur de lecture du paysage. Aménager les belvédères en respectant un vocabulaire simple.

Maîtriser les habitats de loisirs

La vallée de la Somme est le principal pôle de loisir du département. Les étangs de pêche, les campings, et les pôles de cabanisation s'y égrènent tout au long du fleuve. L'urbanisation spontanée de la vallée pose cependant des problèmes d'ordre environnemental qui remettent en cause un certain nombre de ses équilibres fondamentaux. Requalifier les campings et contrôler le développement de l'habitat léger de loisirs (mise aux normes, suppression progressive des aménagements non règlementaires).

Soigner les espaces publics

Encourager les aménagements simples des espaces publics et des traversées de villages en conservant leur caractère rurale en privilégiant la pelouse ou des bandes de plantes vivaces à l'enrobé par exemple. Utiliser un mobilier simple. Valoriser ou améliorer la qualité des abords de l'eau non loin des habitations : création de cheminement, de pontons d'accès, de surfaces de détente enherbées, gérer les stationnements pour respecter les sites.

Maîtriser les extensions urbaines et préserver le bâti ancien

Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Maîtriser les extensions urbaines afin de conserver la lisibilité des structures topographiques : maintenir les coupures urbaines, éviter l'occupation des crêtes, des hauts de versants, ainsi que de tout point majeur de découverte des paysages de la vallée. Préserver le patrimoine bâti.

Maintenir une diversité arborée accompagnant les cultures de coteaux

Au sein des grandes cultures une plus grande présence arborée animerait des paysages qui tendent à se simplifier : arbres isolés, rideaux, arbres signalant des carrefours, haies... Ces structures végétales méritent d'être conservées ou replantées car elles constituent un des attraits des coteaux peu pentus, bien visibles depuis les points en belvédère.



Ouvrir les vues sur la vallée depuis les routes. Eclusier-Vaux



Aménager les points en belvédère en respectant plus la qualité des lieux. Chipilly



Un exemple intéressant de réouverture récente du fond de la vallée. Etinehem



Ouvrir les vues sur la vallée depuis les routes. Eclusier-Vaux



Préserver les abords de la Somme de nouvelles cabanisations. Hem-Monacu



Maintenir les rideaux et les haies sur les coteaux cultivés qui ont tendance à disparaître. Chipilly



Eviter le développement urbain sur les crêtes, visible de loin. Chipilly



Conserver la qualité du patrimoine bâti ancien et des espaces publics. Curlu



Améliorer la qualité des aménagements des centres bourgs. Bray-sur-Somme

Grand ensemble paysager n° 33



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Santerre et Vermandois

Famille de paysage : vallée et plateau

Caractéristiques paysagères : plateau de grandes cultures, vallée humide de faible ampleur, vallée sèche, village en fond de vallée ou en pied de versant.

Site d'intérêt ponctuel : Rosières-en-Santerre

Site patrimonial : Caix et son église, Ferme et pigeonnier à Cayeux-en-Santerre

Composantes du paysage : culture, bosquet, boisement, église, chemin, château d'eau, rideau, rivière, larris.

Vallée de la Luce

SITUATION

La partie amont de la vallée de la Luce, au cœur du Santerre

La vallée de la Luce s'étend sur quinze kilomètres, entre le village de Vrély et la commune de Thennes, point de confluence de l'Avre. Le site emblématique correspond à la vallée en amont de Démuin. Ce paysage est défini par les limites topographiques de la vallée, prolongée par ses vallons secs adjacents.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage de partie amont de la vallée de la Luce a été identifié comme emblématique en raison de son rapport subtil avec le plateau, où elle forme une halte arborée plus humide. La vallée peu prononcée offre cependant sur un faible périmètre de nombreuses ambiances de fond humide arboré et des versants en prairies ou cultivés, étayés de rideaux. A cela s'ajoute des étonnantes vallées sèches affluentes qui forment un lien avec le plateau du Santerre ainsi qu'un patrimoine bâti remarquable.

Une vallée discrète au sein du plateau du Santerre

La vallée de la Luce reste discrète au sein du plateau du Santerre, vaste étendue ponctuée des fameux châteaux d'eau rouge. Les méandres, la végétation ripisylve et les quelques éléments d'architecture ancienne, la distinguent des paysages d'openfield alentours. Elle se signale par une présence arborée qui émerge légèrement du plateau, laissant deviner un univers plus humide. Mais depuis le plateau, le fond alluvial reste caché. Par contre, le clocher imposant de Caix forme un repère, émergeant des frondaisons de la vallée.



Le village de Caix avec son église dépassant du creux de la vallée et au loin les châteaux d'eau, symboles du Santerre. Caix



Une vallée sèche et ses larris le long de la RD 41 menant au fond de la vallée de la Luce. Cayeux-en-Santerre



Un patrimoine remarquable « brique et pierre » : ferme et pigeonnier hexagonal. Cayeux-en-Santerre



Des places simples plantées de tilleuls. Cayeux-en-Santerre



Des églises art-déco de la première reconstruction. Ignaucourt



Le village d'Aubercourt implanté en pied de versant. Des vues transversales laissent voir le relief des versants étayés de rideaux. Aubercourt

La vallée est annoncée par de longues vallées sèches aux versants dissymétriques, révélant leur nature crayeuse par des carrières et des larris. Depuis le plateau, ces vallées sèches amènent doucement au fond de la vallée de la Luce.

Une vallée au relief peu marqué

La vallée de la Luce a des versants peu prononcés. Elle établit de ce fait un rapport plus intime avec le plateau du Santerre dans lequel elle forme une discrète incision. Son profil est doux, étroit et encaissé à sa source, il s'élargit et s'adoucit à l'aval de Cayeux-en-Santerre, pour atteindre 400 mètres de large. Différentes ambiances se succèdent au fil de la vallée. A l'amont, les versants en cultures descendent sur un fond de vallée cultivé avec une peupleraie ordonnée (Demuin). Puis vers Aubercourt la vallée prend un aspect plus jardiné offrant quelques vues transversales : prairies et cordons d'arbres ou de ripisylve laissent voir les versants cultivés avec des rideaux. Ensuite en direction de Caix, la vallée se referme, avec les saulaies, les roselières et les peupleraies qui compartimentent les vues, et s'ouvre à la faveur d'une prairie.

Des villages présentant des situations variées

Dans cette vallée peu ample, les villages révèlent différentes inscriptions dans le paysage. Tout d'abord la plus évidente est celle de Caix qui occupe les fonds et une partie des versants mais dont le clocher émerge et signale sa présence depuis l'extérieur de la vallée. Le hameau de Courcelles présente un étagement, avec une rue haute et une rue basse, caractéristique des villages de bord de vallée. Aubercourt a une structure de village-rue en léger belvédère, en pied de versant. Globalement aucune habitation isolée en dehors des villages n'est

venue s'implanter dans la vallée. Des places plantées d'alignements de tilleuls animent certains centres de village.

Un patrimoine urbain et vernaculaire remarquable

La présence du cimetière militaire de Cayeux-en-Santerre, implanté en belvédère nous rappelle la mémoire de la Grande Guerre. Celle-ci a pourtant, fait rare dans ce territoire, épargné l'église de Caix, qui date du XIVe (nef) et XVIe siècle (tours). L'un des plus beaux pigeonnier de Picardie, bâti sur un plan hexagonal au XVIIe siècle, et accompagné

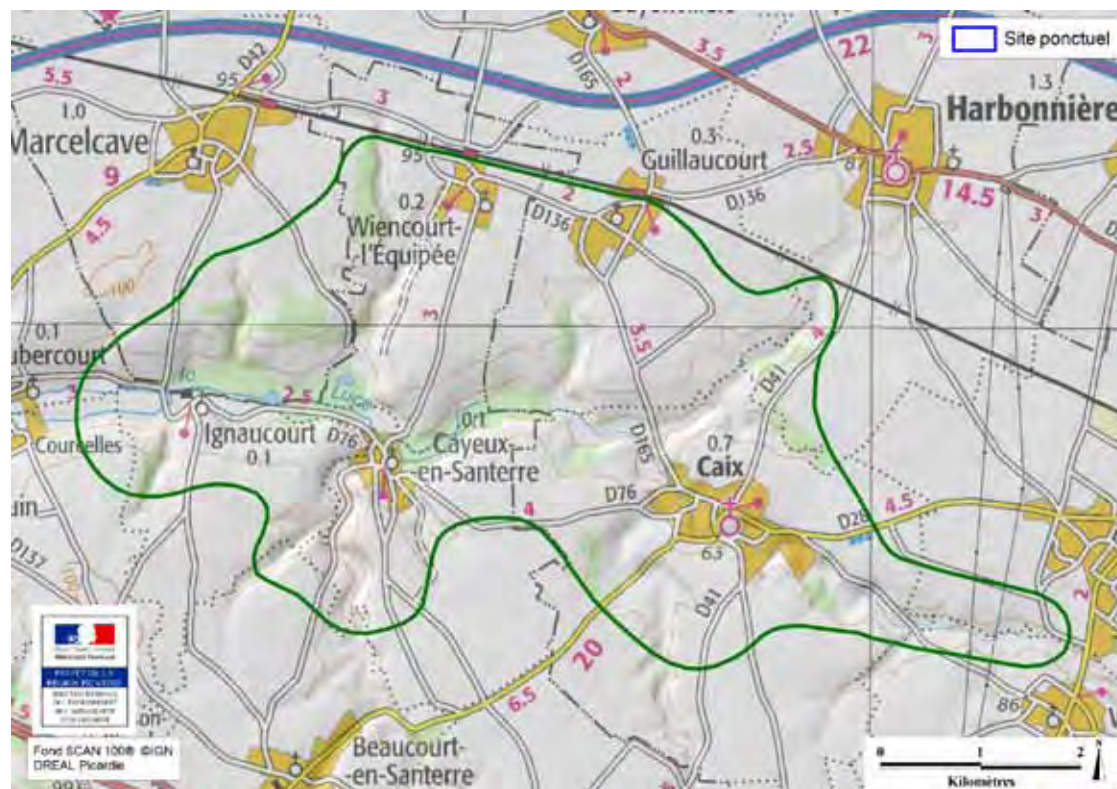
d'autres bâtiments agricoles « brique et pierre » se trouve à Cayeux-en-Santerre. La vallée compte également plusieurs églises art-déco de la Première reconstruction à Aubercourt, Demuin, et Ignaucourt.

Les routes donnant à voir la vallée

L'itinéraire majeur de la vallée de la Luce, qui permet d'en découvrir de nombreux aspects, est la route départementale 76 qui relie Caix à Demuin. Autour de Caix, le réseau routier en étoile donne plusieurs points de vue sur le bourg avec en point de mire le clocher. La RD 41 offre une approche bien spécifique en longeant une vallée sèche, offrant une très bonne lecture des larris.

Communes concernées :

- AUBERCOURT
- CAIX
- CAYEUX-EN-SANTERRE
- DÉMUIN
- GUILLAUCOURT
- IGNAUCOURT
- VRÉLY
- WIENCOURT-L'ÉQUIÉE



INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Une grande partie de la vallée de la Luce est en ZNIEFF de type 1 pour ses fonds humides et également les larris des vallons secs.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La simplification du paysage de grandes cultures sur les versants

Sur les versants les cultures évoluent petit à petit vers un agrandissement des parcelles et la disparition des rideaux d'arbres ou des haies. Cela enlève une partie du charme de la vallée apporté par ce côté « graphique » des versants.

L'extension des villages

Des lotissements ou des maisons isolées, souvent de couleur très claire sont construites en périphérie des villages. Ces constructions, très visibles, altèrent la perception des silhouettes des villages (Ignaucourt, Caix) et entrent en concurrence visuelle avec les clochers ou la perception du fond de la vallée (vue transversale).

La construction de hangars

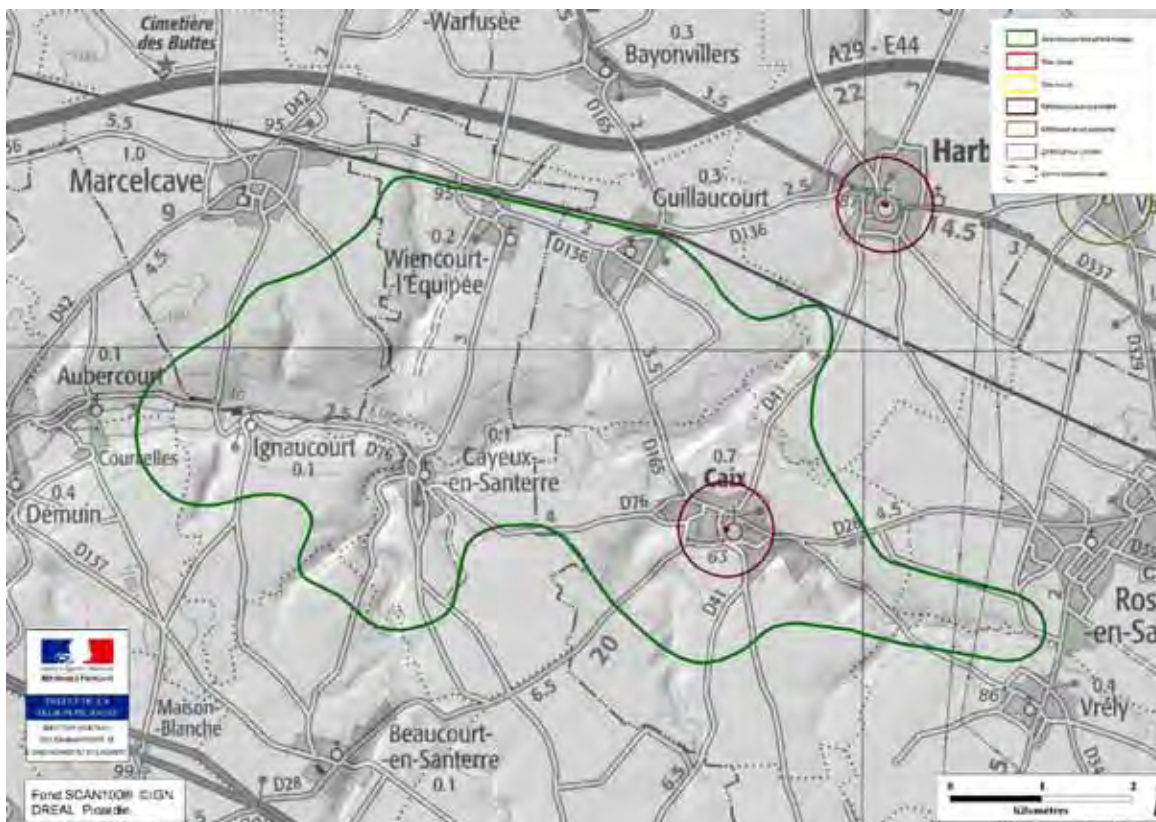
L'intensification de l'agriculture a entraîné la construction de hangars très visibles en périphérie des villages. C'est notamment le cas à Cayeux-en-Santerre.

La fermeture du fond de la vallée

Sur une bonne partie du parcours de la Luce, les vues se sont refermées en raison de l'enfrichement ou bien des plantations de peupliers.

L'apparition des éoliennes dans le paysage

Les parcs éoliens font leur apparition sur le plateau à proximité de la vallée, un est visible entre Caix et Cayeux en Santerre par la RD 76. D'autres éoliennes sont en cours d'installation également à proximité.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les extensions urbaines et préserver le bâti

Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Maîtriser les extensions urbaines

afin de conserver la lisibilité des structures topographiques : maintenir les coupures urbaines, éviter l'occupation des crêtes, des hauts de versants, ainsi que de tout point majeur de découverte des paysages de la vallée. Eviter les concurrences des nouvelles constructions avec les églises. Préserver le patrimoine bâti ancien et celui de la reconstruction.

Eviter la fermeture de la vallée

Éviter le cloisonnement de la vallée par l'implantation de peupleraies et par la progression des strates arborées (aulnes, saules). Préserver la diversité des paysages de la vallée, tels que les marais, les prairies humides, la végétation ripisylve, les alignements de saules têtards, les haies. Préserver et développer les vues transversales sur la vallée. Gérer pour maintenir accessible les abords du cours d'eau. Dégager les vues sur les villages.

Atténuer l'impact des bâtiments agricoles

Diminuer l'impact visuel des bâtiments trop prégnants dans le paysage par un travail de cicatrization avec des plantations. Privilégier des couleurs sombres (noir, gris foncé...) à la place des teintes claires. Lors de tout nouveau projet, une réflexion sur les cônes de vue et les perspectives depuis le paysage alentours s'impose. Sensibiliser sur la qualité architecturale des hangars, très visibles en périphérie des villages ou le long des routes.

Soigner les espaces publics

Encourager un aménagement simple des espaces publics et des traversées de villages en conservant leur caractère rural : privilégier la pelouse ou des bandes de plantes vivaces à l'enrobé par exemple. Créer des places près des églises et dans les centres. Entretien et renouveler les mails d'arbres. Utiliser un mobilier simple.

Valoriser les axes routiers majeurs

Préserver les vues depuis le réseau viaire en étoile autour de Caix. Conserver les vues sur le fond de la vallée et les versants depuis la RD76. Préserver les itinéraires d'arrivée sur la vallée, notamment la RD 41 suivant une vallée sèche.

Etre vigilant sur les projets éoliens

Une vigilance s'impose pour maîtriser l'impact visuel des projets éoliens sur le plateau du Santerre et éviter un effet de dominance sur la vallée de la Luce.



Limiter les peupleraies en fond de vallée qui brouillent la perception du relief. Ignaucourt



Maintenir les chemins à flanc de versant. Replanter des rideaux qui disparaissent. Ignaucourt



Maintenir des vues transversales à la vallée et un fond de vallée pâturé, comme ici à Aubercourt



Attention à l'implantation de parc éolien à proximité de la vallée. Cayeux-en-Santerre



Améliorer la qualité des places de villages. Caix



Encourager la préservation de l'unité des constructions dans les centres bourgs. Caix



Améliorer la qualité architecturale des hangars et de leur abords. Cayeux-en-Santerre



Eviter les débordements urbains sur les hauts de versants. Respecter la présence du patrimoine bâti. Caix

Grand ensemble paysager n° 34



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Santerre et Vermandois

Famille de paysage : plateau

Caractéristiques paysagères : vaste plateau plat de grandes cultures, villages bosquets, grandes routes rectilignes.

Site d'intérêt ponctuel : Villages reconstruits d'Andechy et Misery

Site patrimonial :

Composantes du paysage : culture, bosquet, boisement, église, chemin, château d'eau, zone d'activité, silo.

Cœur du Santerre

SITUATION

Un paysage de plateau au nord de la vallée de l'Avre

En l'absence de limites claires dans ces horizons infinis, le Cœur du Santerre est considéré comme la partie visible et organisée autour de la RD 934 de Roye à Beaucourt-en-Santerre/Mézières-en-Santerre.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage du Cœur du Santerre été jugé emblématique en raison de son échelle unique de perception unique dans le département : larges horizons à 360° et absence de relief, villages bosquets, routes aux longues perspectives. Tout met en avant un paysage fort, simple et unitaire qui ne laisse pas indifférent en contrepoint de paysages de vallées emblématiques de la Somme.

Un plateau sans aucun relief

Le Cœur du Santerre offre un paysage d'openfield. Les parcelles de cultures de grande taille offrent au fil des saisons des tonalités renouvelées, qui animent les vastes étendues plates. Tracteur dans les champs, rampe d'arrosage, silos, hangars... affirment le visage intensif de l'agriculture et sa gestion rigoureuse des terres. Les usines en marge du site emblématique (Rosières et Mézières) et les petites zones d'activités participent à cette image industrielle, qui est complétée par la présence de plusieurs parcs éoliens. Le plateau est animé par des remises boisées et surtout par des villages-bosquets avec leur ceinture boisée ou bocagère qui ponctuent les vues. Les routes rectilignes quadrillent régulièrement le territoire.



Les horizons profonds sont ponctués de bosquets. Arvillers



Rampe d'arrosage, silos, zones d'activités, château d'eau mettent en avant une image « industrielle » du paysage. Erches, Folies, Le Quesnel



Des villages-bosquets ceinturés d'arbres, de haies, de jardins et de prés. Le Quesnel



Des centres de villages plantés, aux ambiances intimes par contraste avec les cultures alentours. Andechy



Les cimetières de la Grande Guerre nous rappellent les champs de bataille du plateau. Andechy



La RD 934 voie principale du territoire, soulignée d'un alignement d'arbres. Le Quesnel

Une échelle de paysage peu commune

Dans un premier temps monotones et sans surprises, les horizons du Santerre révèlent progressivement leur richesse. Les vues à 360° étonnent... La force des ouvertures infinies apparaît tout d'abord, ponctuées des repères des villages ou de remises, tout se voit de très loin et semble simple. Puis petit à petit la complexité apparaît. L'absence de relief et l'ouverture des paysages mettent en exergue les bosquets qui renvoient le regard de place en place au loin sur l'horizon. Les villages-bosquets apparaissent comme flottants. Ils semblent très denses par contraste avec les cultures et renferment des ambiances intimes. Dans ce paysage épuré, tout élément vertical apparaît comme un signal fort et forme un repère.

Des villages-bosquets comme des îles oasis

Le plateau du Santerre est structuré par un maillage régulier et ancien de petits villages de quelques centaines d'habitants. Ils se sont établis au croisement des routes ou le long des voies romaines. Celles-ci ont structuré le territoire et témoignent des échanges anciens à travers le territoire. Les villages se caractérisent par une typologie de granges aveugles sur rue qui rappellent la tradition céréalière du plateau. Les clochers émergent souvent d'une masse boisée, chaque village étant entourés d'une ceinture verte formée par des vergers, des boisements et des parcelles de prairies bordées de haies. Plusieurs constructions sont représentatives du patrimoine architectural de la reconstruction.

Des routes rectilignes

La rectitude des routes révèle la mémoire

du tracé antique des voies romaines. Ces voies offrent une lecture du territoire à grande vitesse notamment par la RD 934. Les perspectives routières alliées à l'horizontalité du plateau offrent une découverte panoramique du paysage et soulignent son échelle particulière. Il se produit ainsi une mise en scène de la répétition des villages-bosquets dont les silhouettes se confondent, donnant une perception homogène allié à l'étendue des cultures. Le parcours est sur certaines sections accompagné d'alignements d'arbres qui le signalent de loin.



Les granges alignées sur rue dans les villages. Erches



Communes concernées :

ANDRECHY
ARVILLIERS
BEAUFORT-EN-SANTERRE
BOUCHOIR
DAMERY
ERCHES
FRESNOY-EN-CHAUSSÉE
FOLIES
GOYENCOURT
HANGEST-EN-SANTERRE
LE QUESNEL
PARVILLIERS-LE-QUESNOY
ROUVROY-EN-SANTERRE
VILLERS-LÈS-ROYE
FRESNOY-LÈS-ROYE

Cœur du Santerre

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Ce territoire ne bénéficie d'aucune protection environnementale.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La simplification du paysage de grandes cultures

Dans ces paysages ouverts, l'intensification des cultures a simplifié le contraste entre bosquets denses et les grandes étendues ouvertes des cultures sans cesse travaillées.

L'extension des villages

Des lotissements ou des maisons isolées, construites en périphérie des villages sont bien visibles, souvent de couleur très claire. Cela transforme la perception des villages-bosquets qui perdent leur organisation groupée et leur caractère entouré de végétation.

La construction de hangars

L'intensification de l'agriculture a entraîné la délocalisation des bâtiments d'exploitation en périphérie, en déconnexion avec les autres constructions des villages. Les volumes en tôles blanches s'imposent aux vues.

L'implantation de zones d'activité sur le plateau

Des petites zones d'activités et artisanales se sont implantées le long de la RD 334, offrant des façades très visibles, sans aucune transition plantée avec les grandes cultures, ce qui les rend très prégnantes dans le paysage.

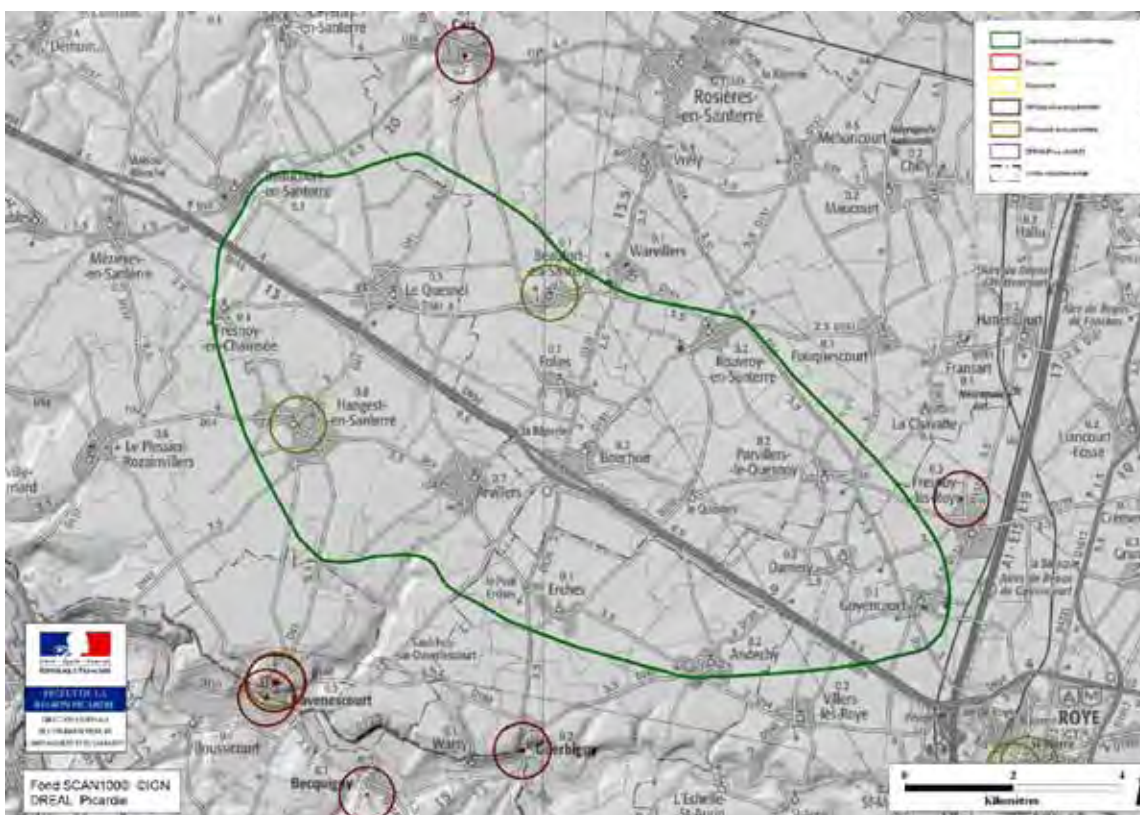
L'apparition des éoliennes dans le paysage

Plusieurs parcs ponctuent l'horizon du Cœur du Santerre, transformant peu à peu la perception de du paysage.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les extensions urbaines et préserver le bâti

Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines



existantes. Maîtriser les extensions urbaines afin de conserver la lisibilité du village groupé « bosquet ». Eviter les implantations isolées. Préserver et réhabiliter le patrimoine bâti.

Planter les tours de villages

Conserver et planter judicieusement les tours de villages pour mieux intégrer les constructions. Eviter les plantations de conifères formant des écrans. Maintenir des prairies et des vergers autour des villages.

Atténuer l'impact des bâtiments agricoles et zones d'activités

Diminuer l'impact visuel des bâtiments trop prégnants dans le paysage par un travail de cicatrisation avec des plantations. Privilégier des couleurs sombres (noir, gris foncé...) à la place des teintes claires. Lors de tout nouveau projet, une réflexion sur les cônes de vue et les perspectives depuis le paysage alentours s'impose. Sensibiliser sur la qualité architecturale des hangars, très visibles en périphérie des villages ou le long des routes.

Soigner les espaces publics

Encourager les aménagements simples des espaces publics et des traversées de villages en conservant leur caractère rural : privilégier la pelouse ou des bandes de plantes vivaces à l'enrobé par exemple. Créer des places près des églises et dans les centres. Entretenir et renouveler les mails d'arbres. Utiliser un mobilier simple.

Valoriser les axes routiers majeurs

Gérer les abords des routes principales à fort trafic. Soigner l'aménagement paysager des carrefours. Valoriser les calvaires et les arbres qui les accompagnent. Maintenir, gérer et planter des alignements d'arbres le long des

routes.

Etre vigilant sur les projets éoliens

Compte tenu des grandes ouvertures ou tout élément vertical prend une grande importance, une vigilance s'impose pour maîtriser l'implantation des projets éoliens. Il est important d'étudier les effets de saturation visuelle des horizons ou les concurrences visuelles avec les villages-bosquets.



Eviter l'étalement des constructions dans les espaces ouverts. Andechy



Eviter les constructions très prégnantes qui modifient la silhouette du village et entrent en concurrence visuelle avec l'église. Arvillers



Planter les abords des zones d'activités et éviter leur dissémination à travers le Santerre. Hangest-en-Santerre



Maintenir et encourager la préservation du patrimoine bâti ancien ou plus récent. Bouchoir



Un exemple de plantation intéressant le long d'une route. Erches



Conserver un réseau de chemins à travers le plateau. Folies



Attention à la saturation visuelle des horizons par les parcs éoliens. Améliorer l'impact visuel des hangars et des silos. Le Quesnel



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Santerre et Vermandois

Famille de paysage : vallée et plateau

Caractéristiques paysagères : plateau de grande culture, vallée humide, vallée sèche, villages de pied de versant.

Composantes du paysage : prairie, bosquet, culture, boisement, rivière, peupleraie, ripisylve, étang, église.

Vallée de l'Avre

SITUATION

L'amont de la vallée de l'Avre

Cette vallée est située au sud d'Amiens. Le site emblématique s'étend de l'aval de Roye jusqu'à Moreuil, en limite du plateau du Santerre. Elle est rejointe par la vallée de Trois Doms au niveau de Pierrepont-sur-Avre.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage de la partie amont de la vallée de l'Avre a été jugé emblématique de l'unité paysagère du Santerre en raison de son caractère intime et boisé dans sa partie amont qui contraste avec les larges points de vue sur une vallée dissymétrique entre Pierrepont-sur-Avre et Moreuil.

A l'amont une vallée encaissée, discrète et boisée

La haute vallée entre l'Echelle-St-Saurin et Contoire demeure discrète. Elle est nettement encaissée, encadrée de versants escarpés, soulignés par de nombreux boisements. Les vues dominantes et panoramiques sont rares. Quelques vues cependant se distinguent, depuis les bordures de plateau mais aussi sur certaines entrées de villages comme Davenescourt, depuis l'Ouest notamment. Ou bien encore depuis la descente sur Boussicourt par la RD 250, où l'imposant Bois des Moines couvre une avancée du plateau. Le parcellaire agricole et les trames végétales qui l'accompagnent révèlent la topographie complexe des versants cultivés.

Un fond de vallée intime et cloisonné

Le petit cours d'eau de l'Avre se distingue par



Vers l'aval, de vastes panoramas s'ouvrent sur la vallée dissymétrique. Moreuil



Des villages en pied de versant à proximité de l'eau. Contoire



Une vallée encaissée dans le plateau. Guerbigny



L'Avre serpente dans un fond de vallée cloisonné par la végétation. L'Echelle-St-Seurin



La vallée amont intime et boisée. L'Echelle-St-Aurin



Mail de tilleuls et église à mi pente. Davenescourt



Le château de Davesnescourt. Davenescourt



Des villages rues qui épousent le relief. Guerbigny

endroits. Il se franchit par des chaussées traversantes au niveau des villages. Le fond de la vallée est occupé par de nombreuses peupleraies qui ferment souvent les vues. Cette impression de fermeture est renforcée par les boisements des versants qui descendent parfois jusqu'au fond humide. En bordure du fond de la vallée subsiste un paysage intime de petites parcelles étroites cultivées, entrecoupées de nombreux talus.

La confluence avec la vallée des Trois Doms

Au niveau de Pierrepont-sur-Avre, le paysage s'ouvre depuis les versants dominant la confluence. La rencontre entre les deux vallées donne au site une ampleur particulière. Ce type de site privilégié est en général dédié aux forteresses et aux églises en situation de belvédère. Aujourd'hui un lotissement très visible s'y est étalé. Sur le coteau ouest en ligne de crête une rangée d'éoliennes domine la vallée.

Une vallée aval ample et dissymétrique

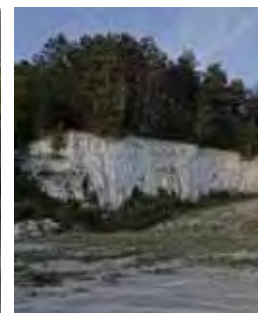
Après avoir reçu l'apport de la rivière des Trois Doms à hauteur de Pierrepont, la vallée de l'Avre s'élargit sensiblement et prend une toute autre ampleur. Elle est alors nettement dissymétrique et offre de vastes panoramas. Dominant de cinquante mètres le fond de vallée, la D935 met en scène, au sud de Moreuil, les méandres de la vallée de l'Avre et les échancrures de la rive gauche (les vallées Jeune-Dufour, Cazin et Sauvillers). Les horizons de collines sont couronnés de bois (Saint-Ribert, Grand Champ, Hargicourt). Le fond de la vallée présente un mélange de prairies, de marais, de peupleraies et d'étangs.

Des villages aux églises en léger promontoire

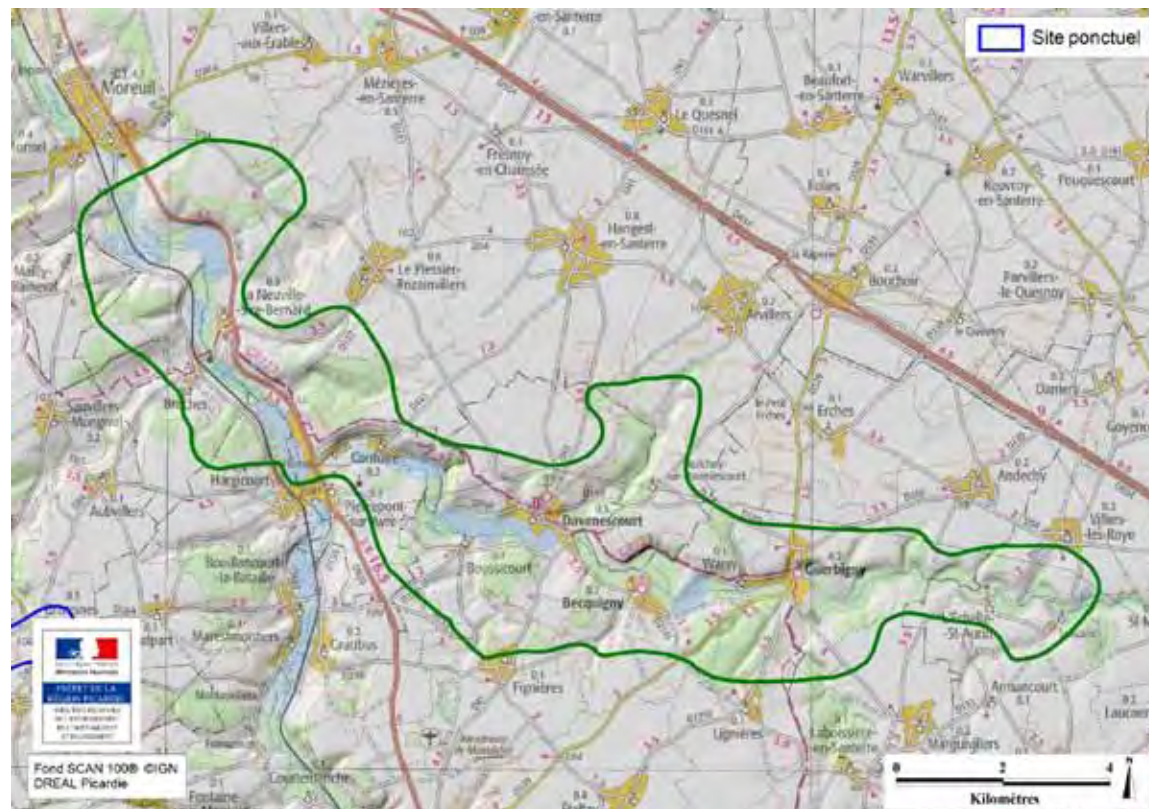
Les villages ont plutôt recherché à l'origine des implantations en pied versant, proches de l'eau. Ils ont une structure de villages-rue qui s'étend entre le versant et le fond humide ponctué d'étangs. Les églises émergent de la végétation en léger promontoire. Le château de Davenescourt occupe une situation stratégique dominant la vallée de l'Avre. Auparavant détruit, il fut reconstruit au 18 et 19^{ème} siècles (Architectes Tholomé et Christophe qui ont réalisé la Gloire de la Cathédrale d'Amiens), accompagné d'un parc à l'anglaise remanié par Edouard André.



Des coteaux en rive droite localement très pentus couronnés de boisements. Contoire



La nature crayeuse du sous sol révélée par les carrières. Davenescourt



Communes concernées :

BECQUIGNY
BRACHE
BOUSSICOURT
CONTOIRE
DAVENESCOURT
FIGNIÈRES
GUERBIGNY
HARGICOURT
L'ECHELLE-ST-AURIN
LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD
MOREUIL
PIERREPONT-SUR-AVRE
WARSY

Vallée de l'Avre

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Le marais de Genonville sur la commune de Moreuil est en Natura 2000. La majeure partie du fond de la vallée de l'Avre et une partie des boisements des coteaux ou à proximité sont en ZNIEFF de type 1 et 2.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Le développement de la végétation du fond de la vallée

Les plantations de peupleraies et la colonisation par la végétation naturelle tendent à refermer le fond de la vallée et le pied des coteaux, ce qui cloisonne fortement les vues.

La simplification des grandes cultures sur les versants

L'intensification des cultures, les remembrements et l'absence de renouvellement entraînent petit à petit la disparition des rideaux, des arbres isolés ou des haies en limite de parcelles. Le paysage perd alors ses jalons et tend à se banaliser.

L'extension des villages

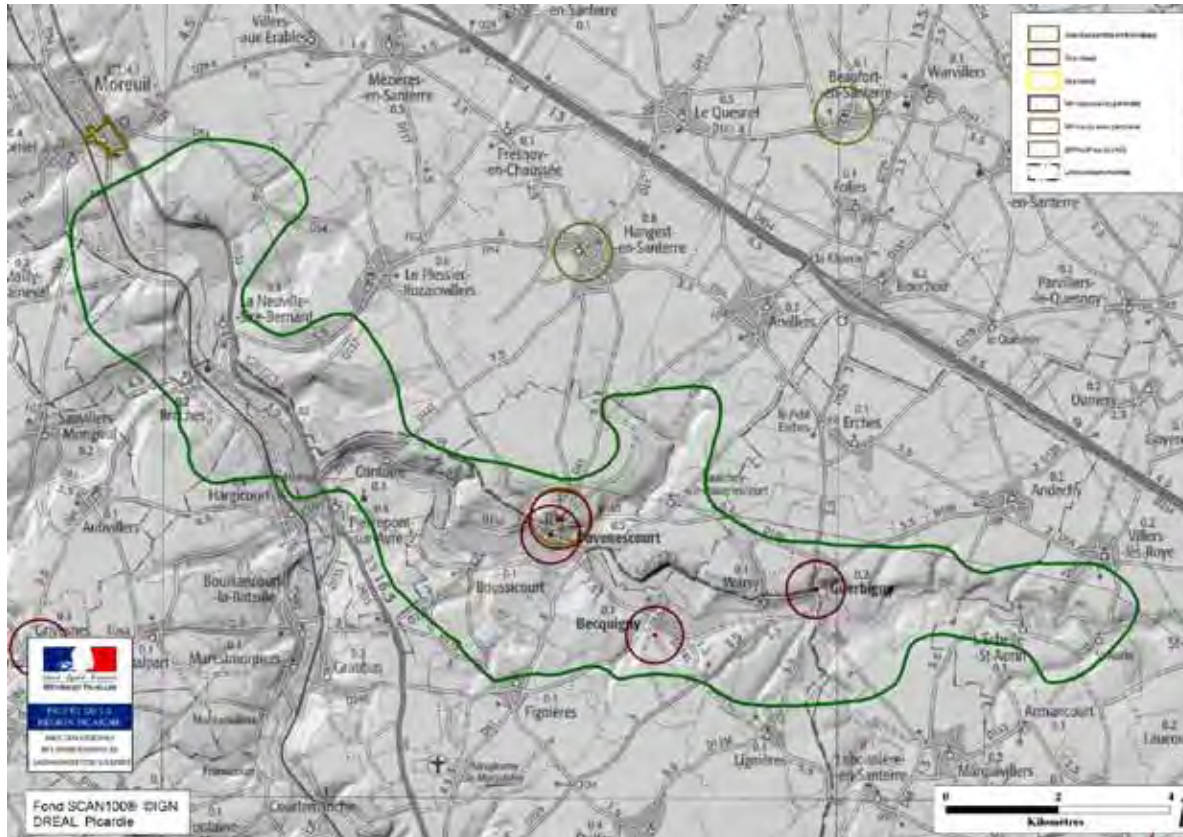
Les nouvelles constructions s'étalent par endroit le long des axes, déconnectées du bourg (Contoire) créant un paysage désordonné. D'autres implantations pénalisent la perception de l'entrée dans le village (Davenescourt). Un lotissement très visible s'est ainsi développé sur le relief au dessus de Pierrepont-sur-Avre.

L'implantation de parcs éoliens en bordure de vallée

Un parc éolien s'est installé à proximité de la confluence sur le coteau ouest (rive droite) de l'Avre, suivant la ligne de crête de la vallée. Un autre est visible depuis Moreuil.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Eviter la fermeture de la vallée



Limiter l'implantation des peupleraies et la trop grande progression des strates arborées (aulnes, saules). Préserver la diversité des paysages de la vallée, tels que les marais, les prairies humides, la végétation ripisylve, les haies. Préserver et développer les vues transversales sur la vallée.

Maintenir une diversité arborée accompagnant les cultures des coteaux

Au sein des grandes cultures une plus grande présence arborée animerait des paysages qui tendent à se simplifier : arbres isolés, rideaux, arbres signalant des carrefours, haies... Ces structures végétales méritent d'être conservées ou replantées car elles constituent un des attraits des coteaux peu pentus en rive gauche de l'Avre, bien visibles depuis les belvédères.

Valoriser les points de vue.

Mettre en valeur les points de vue préférentiels sur la vallée depuis les grands axes de découverte du paysage (routes, GR.) notamment depuis la RD 935 ou bien la RD 214. Valoriser les chaussées traversantes, lieu majeur de lecture du paysage. Aménager les belvédères en respectant un vocabulaire simple.

Maîtriser les extensions urbaines et préserver le bâti ancien

Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Maîtriser les extensions urbaines afin de conserver la lisibilité des structures topographiques : maintenir les coupures urbaines, éviter l'occupation des crêtes, des hauts de versants, ainsi que de tout point majeur de découverte des paysages de la vallée. Préserver le patrimoine bâti ancien.

Soigner les espaces publics

Encourager les aménagements simples des espaces publics et des traversées de villages

en conservant leur caractère rural, en privilégiant la pelouse ou des bandes de plantes vivaces à l'enrobé par exemple. Utiliser un mobilier simple. Valoriser ou améliorer la qualité des abords de l'eau à proximité des habitations : création de cheminements par exemple pour découvrir le fond de la vallée souvent inaccessible.

Etre vigilant sur les projets éoliens

Une plus grande attention doit être portée aux projets éoliens à venir pour éviter un effet de saturation visuelle du aux covisibilités entre les parcs ou bien encore des effets d'écrasements des villages par les éoliennes. Préserver les sites particuliers comme la confluence.



Préserver des ouvertures dans la végétation permettant de voir les nombreux étangs. Davenescourt



Limiter les peupleraies qui ferment les vues. Guerbigny



Maintenir la présence de l'arbre sur les coteaux cultivés. La Neuville-St-Sire



Concilier la production d'énergie et la qualité des paysages. Pierrepont-sur-Avre



Eviter les lotissements en crête déconnectés du bourg. Pierrepont-sur-Avre



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Santerre et Vermandois

Famille de paysage : plateau et vallée

Caractéristiques paysagères : plateau de grandes cultures, vallée humide de faible ampleur, village de plateau, village de versant.

Composantes du paysage : culture, étang, rideau, calvaire, bosquet, boisement, église, rivière, arbre isolé, prairie, marais.

Plateau et sources de l'Ingon

SITUATION

L'amont de la vallée de l'Ingon

Cette partie de la vallée et du plateau du Santerre s'étend de la source de la rivière à Fonches-Fonchette jusqu'à l'amont de Nesle. L'Ingon conflue à quinze kilomètres avec la Somme vers l'est. Ce site emblématique est limité par la RD 337 au nord.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage de la partie amont de la vallée de l'Ingon a été identifié comme emblématique car il se distingue du vaste plateau du Santerre pour former une petite halte arborée. La vallée, peu prononcée, offre quelques ambiances de fond humide. Plusieurs villages étonnent par leur patrimoine architectural remarquable, issu en partie de la reconstruction de la Grande Guerre.

Une vallée discrète au sein sur le plateau du Santerre

A l'amont de la cité industrielle de Nesle, la discrète vallée de l'Ingon se confond presque avec le plateau où elle prend sa source. Les masses boisées et les marges plus ondulées de la vallée annoncent pourtant un changement. Les lisières, le petit parcellaire bordé de haies et les prairies créent une transition avec le cours d'eau qui reste confidentiel. Il n'est bien souvent perceptible qu'au moment de sa traversée. Les villages restent discrets et recèlent un patrimoine bâti à découvrir.

Une vallée au relief peu marqué

L'Ingon prend sa source dans le bois de La Bourie à l'est du village de Fonches-Fonchette pour rejoindre la Somme à Rouy-le-Petit. Le cours d'eau



La vallée discrète de l'Ingon signalée par une végétation arborée (haie, ripisylve, bosquet) qui tranche avec l'étendue ouverte du plateau. Curchy



Des granges sur rue monumentales. Curchy



Des ensembles de fermes en brique remarquables datant de la reconstruction. Etalon



Eglise et château entourés de prairies arborées qui se mettent en valeur mutuellement. Liancourt-Fosse



Des villages de versant, nichés dans la vallée. Etalon



Des versants de faible ampleur, animés par des rideaux, des prairies et des arbres isolés. Curchy



L'Ingon ne se perçoit qu'au moment de son franchissement. Curchy



Le souvenir de la Grande Guerre avec le cimetière de Magnicourt. Curchy

côte le canal du Nord (voir site n°37) et a servi à l'alimenter au XX^e siècle. L'Ingon passe d'une altitude de 65 mètres à son origine à 55 mètres au point de confluence. Cette faible dénivelée, qui lui confère une pente de 1%, a entraîné la formation de méandres. Si la rivière est peu importante, il est à noter l'existence de chaussées traversantes qui avaient autrefois pour rôle de maintenir en eau la vallée pour le fonctionnement des moulins. Cela est en partie maintenu pour les étangs actuels dans le secteur de Morlemont. Le fond comporte des prairies et des cultures. De petits rideaux, des haies ou des arbres isolés animent par endroits les versants. Des peupliers se sont également implantés au fil de la vallée gommant le relief et les vues.

Des villages peu étendus

La vallée de l'Ingon est peu peuplée, hormis la bourg de Nesle en marge du site emblématique. Les villages comptent d'une centaine à 300 habitants. Au cours de la Grande guerre la plupart d'entre eux a été détruite mais leur reconstruction a conservé des structures picardes traditionnelles de villages étagés à Herly et Curchy. Les villages se sont implantés à l'origine en versant ou le long des voies de communication. Ils se caractérisent par la présence de la brique et de l'ardoise dans les constructions. Leur rapport au site reste toujours simple et accompagné d'arbres d'où le clocher émerge.

Un patrimoine urbain et vernaculaire remarquable

La présence du cimetière militaire allemand de Manicourt nous rappelle la mémoire de la Grande Guerre. La traversée des villages révèle tout un patrimoine bâti (ferme, château, grange sur rue) issu pour partie de la reconstruction. Certaines comme à Etalon

ou Curchy prennent des tonalités monumentales compte tenu de leur cohérence, de leur taille et de leur tenue. Long mur de brique des granges, spacieuse cour de domaine aux allures anciennes « industrielles », porche travaillée en brique et pierre... fournissent autant de centres d'intérêts. Sans oublier la diversité des églises élancées en brique (Herly) ou plus trapues en pierre (Curchy).

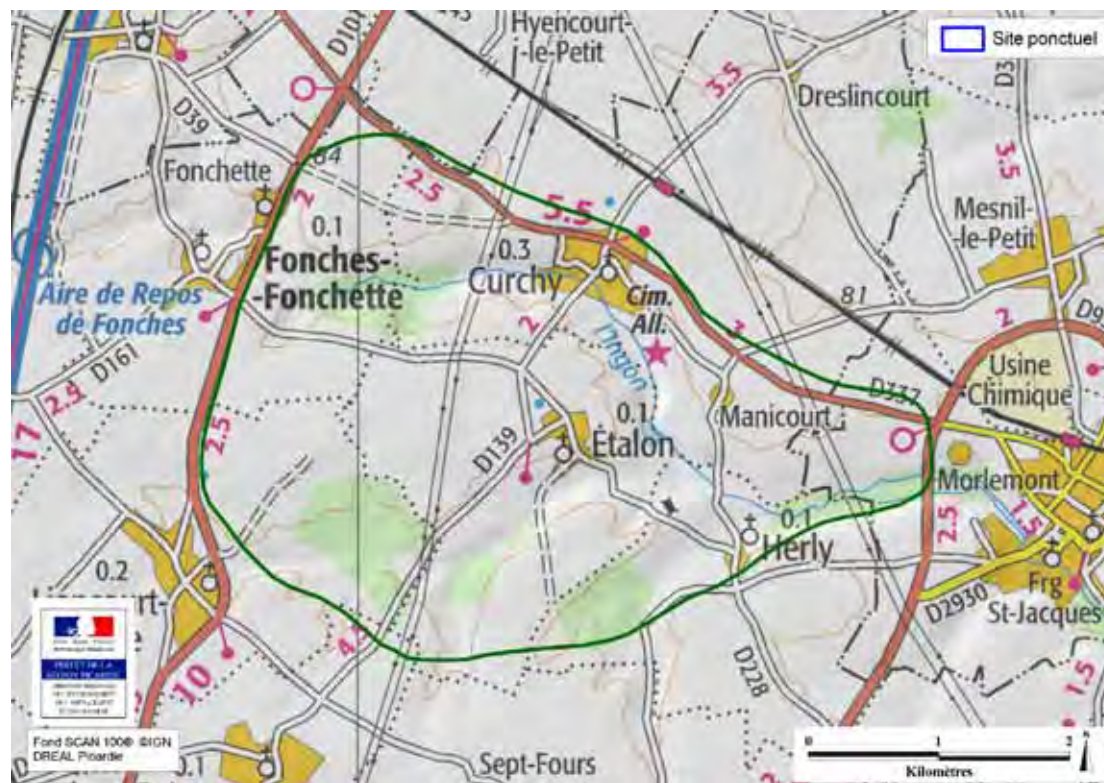
Les routes donnant à voir la vallée

Les points de vue majeurs de la vallée de l'Ingon sont l'ex-RN17, les D930 et 337, qui offrent une approche panoramique extérieure auxquels on peut ajouter les routes et les chemins reliant Herly, Etalon,

Manicourt et Curchy qui permettent une découverte des paysages plus secrets du cœur de la vallée.



Un calvaire, accompagné de ses arbres, à la croisée des routes. Etalon



Communes concernées :

- CURCHY
- ETALON
- FONCHES-FONCHETTE
- HERLY
- LIANCOURT-FOSSE

Plateau et sources de l'Ingon

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Ce territoire ne bénéficie d'aucune protection environnementale.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La simplification du paysage des versants et des abords de la vallée

Les structures végétales (haie, arbres isolés ou en limite de parcelles) ont tendance à disparaître aux abords de la vallée de l'Ingon. Les petits versants avec des mises en cultures ont aussi tendance à se simplifier.

L'extension des villages

La progression de l'urbanisation, même si elle n'est pas très étendue, laisse apparaître par endroits des constructions blanches qui tranchent sur la brique locale et transforment petit à petit la périphérie des villages.

La construction de hangars

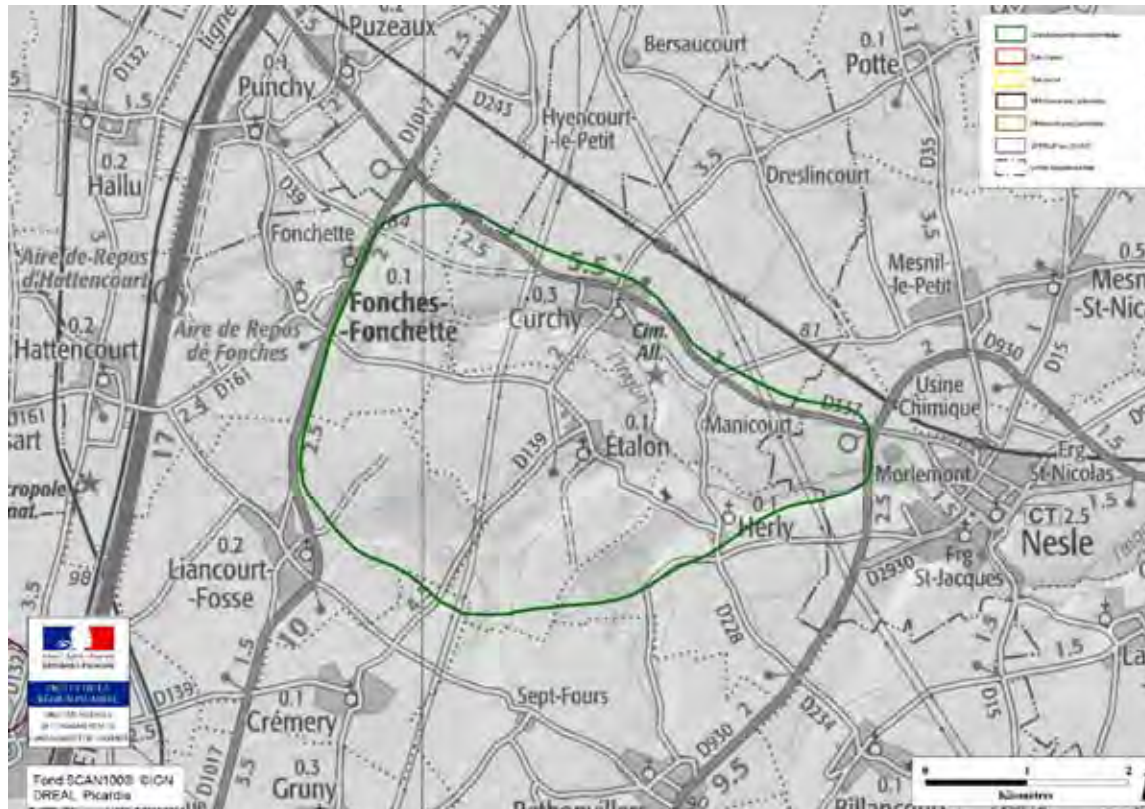
Des hangars en tôle ondulés, parfois de stature imposante se sont implantés en périphérie ou dans les villages.

La fermeture du fond de la vallée

A certains endroits, les vues se sont refermées en raison de l'enfrichement ou des plantations de peupliers, notamment à proximité d'Etalon ou de Curchy.

L'apparition des éoliennes dans le paysage

Les parcs éoliens font leur apparition sur le plateau à proximité de la vallée, un est visible à proximité d'Etalon.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maîtriser les extensions urbaines et préserver le bâti

Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Maîtriser les extensions urbaines afin de conserver la lisibilité des structures topographiques : maintenir les coupures urbaines, éviter l'occupation des crêtes, des hauts de versants, ainsi que de tout point majeur de découverte des paysages de la vallée. Eviter les concurrences des nouvelles constructions avec les églises. Préserver le patrimoine bâti et celui de la reconstruction.

Eviter la fermeture de la vallée

Éviter le cloisonnement de la vallée par l'implantation de peupleraies et par la progression des strates arborées (aulnes, saules) qui coupent les vues et empêchent la perception du relief. Préserver la diversité des paysages de la vallée, tels que les marais, les prairies humides, la végétation ripisylve, les haies. Maintenir des accès au cours d'eau qui reste très discret.

Atténuer l'impact des bâtiments agricoles

Diminuer l'impact visuel des bâtiments trop prégnants dans le paysage par un travail de cicatrization avec des plantations. Privilégier des couleurs sombres (noir, gris foncé...) à la place des teintes claires. Lors de tout nouveau projet, une réflexion sur les cônes de vue et les perspectives depuis le paysage alentours s'impose. Sensibiliser sur la qualité architecturale des hangars, très visibles en périphérie des villages ou le long des routes.

Soigner les espaces publics

Encourager les aménagements simples des espaces publics et des traversées de villages en conservant leur caractère rural : privilégier la pelouse ou des bandes de plantes vivaces à l'enrobé par exemple. Créer des places près des églises et dans les centres. Entretenir et renouveler les mails d'arbres. Utiliser un mobilier simple.

Révéler l'Ingon

Dégager les abords du cours d'eau, en coordination avec les orientations environnementales, pour le rendre visible. Le mettre en valeur dans les traversées de villages par des espaces publics attractifs. Gérer la ripisylve.

Maintenir les prairies et les arbres autour des villages et les ambiances de courtils

Préserver ou recréer les écrans de prairies, de haies, d'arbres et de jardins autour des villages afin de conserver une transition avec les grandes cultures.

Etre vigilant sur les projets éoliens

Une vigilance s'impose pour maîtriser l'impact visuel des projets éoliens sur le plateau du Santerre et éviter un effet de dominance sur la vallée.



Attention à l'implantation de parcs éoliens à proximité de la vallée. Etalon



Encourager la préservation des murs et bâtiments en brique issus de la reconstruction. Liancourt-Fosse



Améliorer la qualité architecturale des hangars. Curchy



Eviter les constructions de couleur claire qui entrent en concurrence avec le patrimoine bâti et banalisent le paysage. Fonches-Fonchette



Limiter les peupleraies qui gommant la perception du relief de la vallée. Curchy



Maintenir les haies et les arbres en limite de parcelle, aux abords de la vallée de l'Ingon qui ont tendance à disparaître comme ici à Curchy

Grand ensemble paysager n° 37



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental :
Santerre, Vallée de la Somme

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères :
plateau de grande culture,
vallée humide, villages de fond
de vallée, villages de plateau.

Site patrimonial : le Canal du
Nord à Ercheu.

Composantes du paysage :
rivière, canal, écluses, pont,
peupleraie, ripisylve, saulaie,
marais, rideaux, prairies, étang.

Canal du Nord et Somme amont

SITUATION

La vallée de la Somme à travers le Santerre
Ce site emblématique concerne le Canal du
Nord de Libermont à Rouy-le-Grand, puis la
vallée de la Somme jusqu'à Péronne.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage du Canal du Nord et de la Somme
amont a été jugé emblématique de l'unité
paysagère de la Vallée de la Somme en raison
du passage de l'eau à travers l'horizontalité du
plateau du Santerre et des ambiances intimes de
fond alluvial en communication avec les villages
riverains au bord de l'eau.

Le Canal du Nord à travers le plateau du Santerre

Entre l'Ingon, affluent de la Somme et la Verse,
affluent de l'Oise, le Canal du Nord au sud de
Rouy-le-Grand, traverse le plateau très plat du
Santerre. Son tracé emprunte majoritairement
les dépressions des cours d'eau et en particulier
celle du Petit Ingon. Seul canal construit au
XX^{ème} siècle, ses travaux furent terminés en
1965 pour soulager le canal de Saint-Quentin.
Classé à grand gabarit (650 tonnes), son tracé
très rectiligne est tenu par des palplanches ou
des gabions. Son caractère industriel s'illustre
par ses écluses, ses haltes, ses passerelles
métalliques et ses silos qui jalonnent son
parcours. Quelques villages s'étendent à
proximité du canal sans toutefois créer de
contact direct avec lui. Les constructions,
églises et fermes, sont issus pour partie de la
reconstruction.



Un ouvrage créant une longue perspective à
travers le plateau du Santerre. Libermont



Le canal passe à proximité des villages, signalé
par un ouvrage de franchissement. Buvérchy



21 écluses jalonnent le parcours du Canal du
Nord. Languevoisin-Quiquery



La vallée de la Somme Amont reste discrète : coteaux peu marqués et forte densité d'arbres d'où émerge parfois un clocher. Villers-Carbonel



Le fond de vallée offre par endroits de larges
ouvertures à la faveur d'un plan d'eau. Falvy



Un patrimoine bâti ancien en brique, souvent
issu de la reconstruction. Pargny



Le passage discret de la Somme près des
villages. Voyennes



Un fond de vallée qui se découvre de l'intérieur, avec des villages au contact de l'eau. Falvy

Un long et fort trait, peu visible dans le paysage

Compte tenu de l'absence de relief, la perception du canal est très localisée. Il se fonde dans le paysage et il reste peu perceptible même de tout près. Par contre sa découverte au moment de sa traversée est très forte avec l'apparition ces longues perspectives dépouillées. Sa rectitude insolite et sa taille inattendue provoque la surprise, donnant ainsi une nouvelle dimension insoupçonné au plateau du Santerre. Les petits cours d'eau alentours créent par endroit un corridor arboré.

Une vallée discrète dans la continuité du plateau

Cette partie de la vallée de la Somme se limite à un fond alluvial humide encadré par des versants très peu marqués, qui se confondent souvent avec les ondulations du plateau environnant. De nombreux étangs et chenaux occupent une large part de ce territoire maintenu en eau par des chaussées/digue perpendiculaires à la vallée. Le Canal du Nord rejoint le Canal de la Somme qui emprunte la vallée de la Somme, créant un canal latéral au fleuve. L'emplacement de la voie d'eau a été décidé comme système défensif sous Louis XIV. Les villages font parties intégrantes du paysage de la vallée, venant au contact de l'eau.

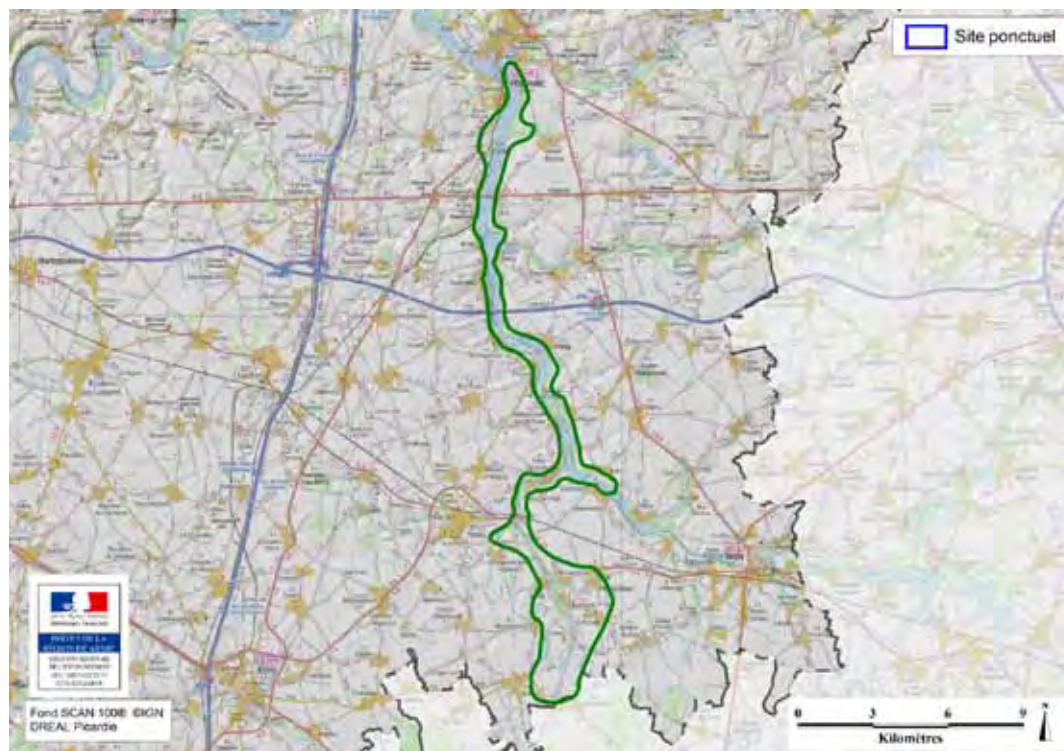
Des ambiances intimes

Depuis les abords de la vallée, celle-ci apparaît comme un large cordon arboré masquant les vues et abritant un monde intérieur peu perceptible. Celui-ci se dévoile petit à petit dans une atmosphère plus confidentielle donnant à voir des chambres successives de marais ou de pièces d'eau, cloisonnées par

la végétation. Les accès ne sont pas évidents, donnant au lieu un caractère secret. Les clochers des villages émergent dans les arbres. Seul le canal par sa rigueur et sa continuité amène un contrepoint dans ce dédale. C'est également le cas des traversées routières, telle la RN 29 à Brie ou bien la RD 45 à Saint-Christ-Briost qui fournissent les premières vues sur le fond de la vallée.



Quelques points de vue sur le canal depuis les coteaux. Cizencourt



Communes concernées :

- BÉTHENCOURT-SUR-SOMME
- BREUIL
- BRIE
- BUVERCHY
- CIZANCOURT
- EPENANCOURT
- ERCHEU
- ETERPIGNY
- FALVY
- GRÉCOURT
- HOMBLEUX
- LANQUEVOISIN-QUIQUERY
- NESLES
- PARGNY
- PÉRONNE
- ROUY-LE-GRAND
- ROUY-LE-PETIT
- SAINT-CHRIST-BRIOST
- VILLECOURT
- VOYENNES

Canal du Nord et Somme amont

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

L'ensemble du fond de la vallée et une partie

des coteaux sont classés en ZNIEFF de type 1 et 2. Une partie de la vallée est en Natura 2000.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Le développement de la végétation du fond de la vallée

Les plantations de peupleraies et la colonisation par les saules tendent à se développer dans le

fond de la vallée et en pied des coteaux, ce qui cloisonne fortement les vues.

L'extension de l'urbanisation

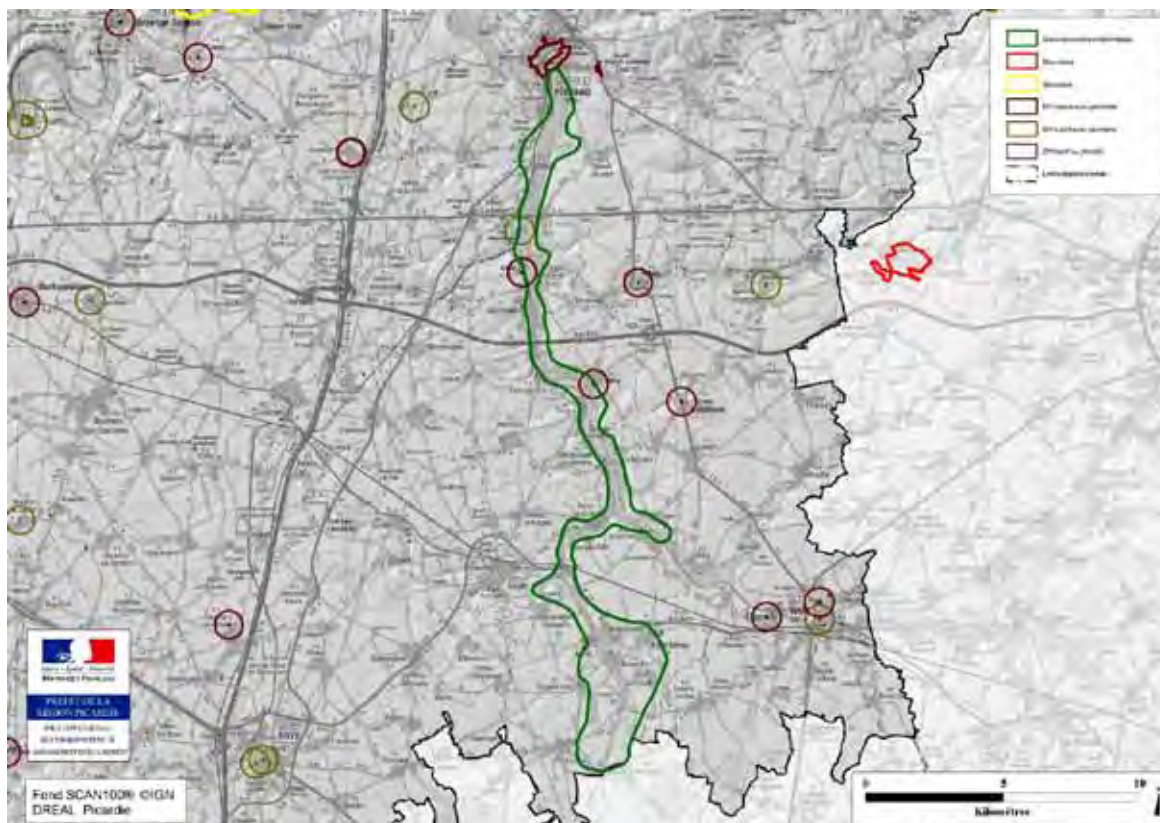
Tout en restant mesurée, l'urbanisation linéaire ou isolée le long des routes s'est développée localement. Ces extensions posent la question de leur organisation par rapport au reste du village et de leur visibilité dans le paysage.

La construction de hangars agricoles ou de sites industriels

Accompagnant le canal, plusieurs silos imposants ont été construits. De même les fermes ont étendues leur outil de production en ajoutant à l'existant des hangars souvent de couleur claire, donc très visible.

L'implantation de parcs éolien sur le plateau

Plusieurs parcs sont situés à proximité. Certains entrent en concurrence visuelle avec un village en produisant un effet d'écrasement (Hombleux).



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Éviter la fermeture de la vallée

Éviter le cloisonnement de la vallée par l'implantation de peupleraies et la progression des strates arborées (aulnes, saules). Préserver la diversité des paysages de la vallée, tels que les marais, les prairies humides, la végétation ripisylve, les alignements de saules têtards, les haies. Préserver et développer les vues transversales sur la vallée. Maintenir accessibles les abords des petits cours d'eau. Dégager les vues sur les villages.

Mettre en valeur le canal et ses dépendances

Gérer la végétation bordant le canal pour maintenir des vues sur le paysage environnant et les rares vues depuis l'extérieur. Relier le canal et son chemin de halage aux différentes voies de communications douces pour créer des boucles de découverte de la vallée. Soigner les ouvrages et leur abords, premier points de contact avec le canal. Insérer dans le paysage la monumentalité des silos ou des sites de stockage. Améliorer la qualité des aménagements des abords des écluses (stationnements, éclairage, cheminement).

Maîtriser les extensions urbaines et préserver le bâti ancien

Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Maîtriser les extensions urbaines afin de conserver la lisibilité des structures topographiques : maintenir les coupures urbaines, éviter l'occupation des crêtes, des hauts de versants, ainsi que de tout point majeur de découverte des paysages de la vallée. Préserver le patrimoine bâti ancien et celui de la reconstruction.

Soigner les espaces publics

Encourager les aménagements simples des espaces publics et des traversées de villages en conservant leur caractère rural, en privilégiant la pelouse ou des bandes de plantes vivaces à l'enrobé par exemple. Utiliser un mobilier simple et adapté la ruralité des lieux. Valoriser ou améliorer la qualité des abords de l'eau à proximité des habitations : création de cheminement, de pontons d'accès, de surfaces de détente, gérer les stationnements pour respecter les sites.

Etre vigilant sur les projets éoliens

Une plus grande attention doit être portée aux projets éoliens à venir pour éviter un effet de saturation visuelle ou bien encore des effets d'écrasements des villages par les éoliennes (Hombleux).

Améliorer l'impact des bâtiments agricoles ou industriels

Diminuer l'impact visuel des bâtiments trop prégnants dans le paysage par un travail de cicatrisation avec des plantations. Privilégier des couleurs sombres (noir, gris foncé...) à la place des teintes claires. Lors de tout nouveau projet, une réflexion sur les cônes de vue et les perspectives depuis le paysage alentour s'impose.



Eviter les effets d'écrasements des villages par les éoliennes. Soigner les périphéries de village pour créer une transition avec les cultures. Hombleux



Entretien des abords des petits cours d'eau proches du canal et limiter les peupleraies dans le fond de la vallée. Bouverchy



Valoriser les routes traversant la vallée en ouvrant les vues dans la végétation. Falvy



Un exemple de fenêtre dans la végétation ouvrant les vues sur la vallée de la Somme depuis l'extérieur. Villecourt



Eviter les extensions bâties sur les points hauts en belvédère sur le canal et la vallée. Pargny



Soigner les abords des bâtiments industriels. Languevoisin-Quiquery



Eviter les confrontations bâties trop brutales et aménager les espaces publics pour créer une transition avec le bâti ancien. Epenancourt



Préserver et mieux aménager les abords du patrimoine de la reconstruction. Cizancourt

Grand ensemble paysager n°38



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Santerre et Vermandois

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : plateau de grande culture, vallée humide, villages de fond de vallée et de pied de versant

Composantes du paysage : église, rivière, peupleraie, ripisylve, saulaie, marais, prairie, étang, versant.

Vallée de l'Omignon

SITUATION

Une vallée affluente de la Somme

La vallée de l'Omignon prend sa source à Pontruet dans l'Aisne et passe dans le département de la Somme à partir de Tertry, pour rejoindre la vallée de la Somme à Saint-Christ-Briost.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage de la vallée de l'Omignon a été reconnu comme emblématique car il constitue le cœur historique du Vermandois, comportant des traces du passé gallo-romains et un patrimoine bâti issu de la reconstruction. Ce site isolé des grands axes d'échanges voisins conserve une mémoire profonde du territoire. La petite vallée forme une halte intime au sein des grandes cultures.

Une vallée discrète dans le plateau du Vermandois

La vallée de l'Omignon forme une dépression très localisée et de faible ampleur au sein du plateau. Elle se situe à l'écart des deux grands axes de circulation parallèles à la vallée au nord et au sud : l'autoroute A29 et la RD 1029 (Chaussée Brunehaut). Depuis le plateau, elle est signalée par une présence arborée qui tranche avec les cultures et qui se confond parfois avec les bosquets environnants. La douce déclivité des versants laisse entrevoir petit à petit un fond arboré que l'on découvre en longeant la vallée. La RD 45, qui sinue le long de la vallée, offre des vues en léger surplomb et au contact des fonds, sur une quinzaine de kilomètres.

Un fond de vallée intime

Le fond de la vallée forme un contrepoint par rapport au paysage ouvert du plateau par la



Des villages dans le sillon de la vallée, signalés par l'église sur un promontoire. Athies



L'Omignon aux berges entretenues au fil de la vallée de St-Christ-Briost, Devise, Monchy-Lagache



Un fond de vallée très arboré laissant par endroits des vues transversales. Athies



Le charme d'une rue pavée menant à l'église. Athies



Un mail de tilleuls taillés accompagnant l'église. Athies



Les saules têtards accompagnent la RD 45, qui permet de découvrir une bonne partie de la vallée. St-Christ-Briost

présence du cordon de la ripisylve, les petits plans d'eau, le ruisseau que l'on franchit, les prairies humides ou bien encore les saules têtards et les peupleraies. On y pénètre facilement, au gré des ouvertures et du relief des coteaux, ce qui en fait un lieu de promenade ou de loisirs apprécié. Même si le fond de la vallée n'est pas très ample, il offre pourtant ponctuellement des ambiances intimes en raison d'un cloisonnement par la végétation. En remontant vers l'amont, le fond de vallée se rétrécit progressivement.

Les villages signalés par leur clocher

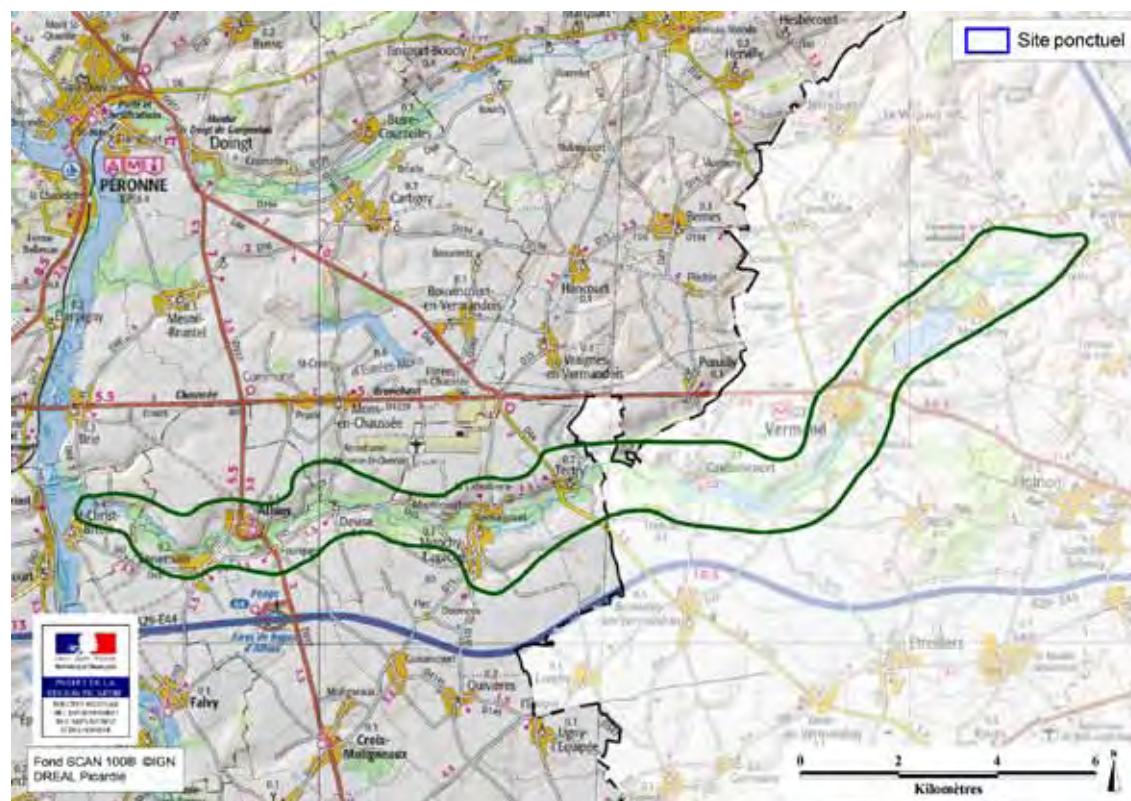
La petite vallée de l'Omignon se distingue par les clochers qui émergent de la végétation et qui établissent des vis à vis entre eux. Ils forment des repères dans le paysage. Les églises d'Athies et de Monchy-Lagache en sont deux exemples remarquables. Les villages se sont implantés au fil de la vallée en utilisant avec finesse la géographie tels les promontoires naturels, les croisements de route ou bien encore les chaussées comme point d'ancrage.

Un patrimoine bâti disparu ou issu de la reconstruction

La première guerre mondiale a balayé la mémoire plus ancienne de la vallée de l'Omignon, véritable cœur historique du Vermandois. Des villages gallo-romains ont été retrouvés sur plusieurs communes comme à Saint-Christ, Athies, ou bien encore Monchy-Lagache. Les églises de ces deux dernières, reconstruites à l'identique comme le voulait la règle pour les Monuments historiques classés, témoignent de la richesse de la vallée au XIII^{ème} siècle. La première reconstruction a donné quelques exemples architecturaux remarquables comme l'église et le cimetière de Devise. Il reste plusieurs traces ou ruines de moulins et d'usines dans la vallée.



Des villages en fond de vallée dont les constructions ne remontent pas sur les coteaux. Monchy-Lagache



Communes concernées :

ATHIES
 DEVISE
 ENNEMAIN
 MONCHY-LAGACHE
 SAINT-CHRIST-BRIOST

Vallée de l'Omignon

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Ce territoire ne bénéficie d'aucune protection environnementale.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

Le développement de la végétation du fond de la vallée

Les plantations de peupleraies ou bien la

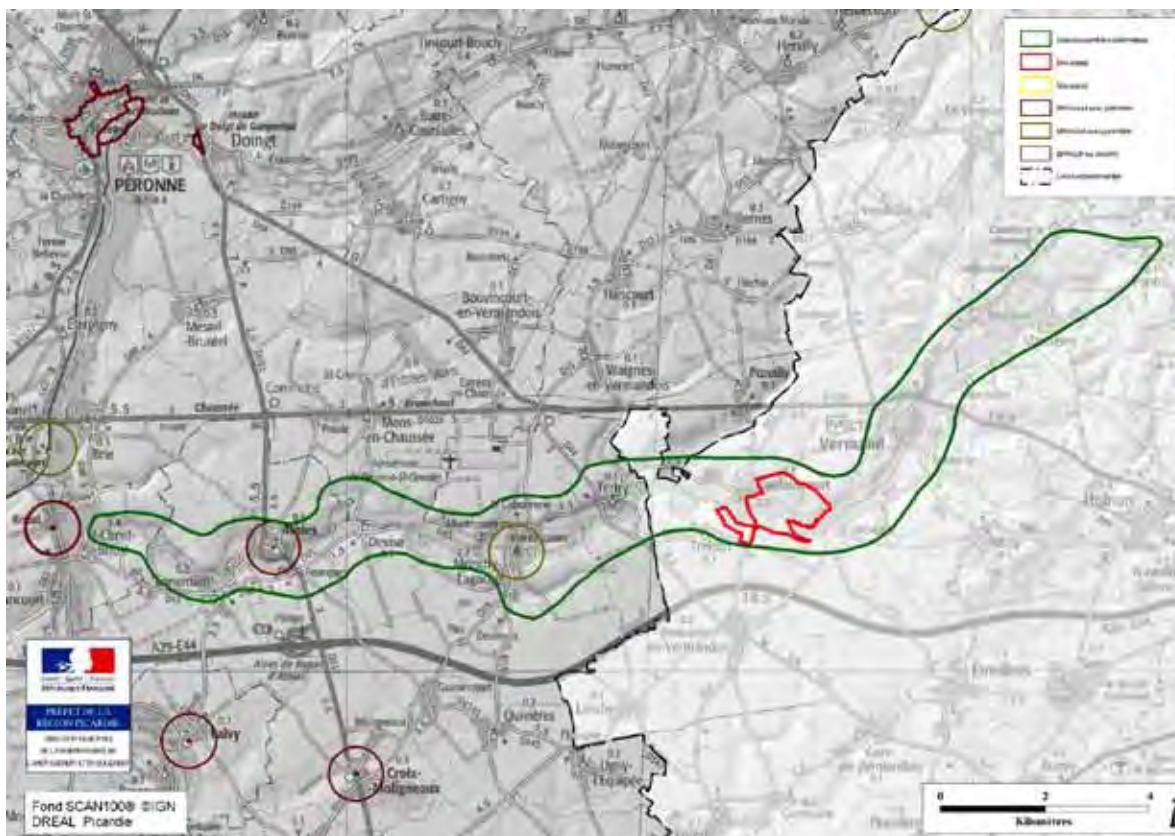
colonisation par les saules tendent à refermer le paysage dans le fond de la vallée et en pied de coteaux ce qui diminue la perception de la vallée.

La simplification des grandes cultures sur les versants

L'intensification des cultures, les remembrements et l'absence de renouvellement entraînent petit à petit la disparition des rideaux d'arbres, des arbres isolés ou des haies en limite de parcelles. Le paysage perd alors ses jalons et tend à se banaliser.

L'extension des villages

Les nouvelles constructions s'étalent par endroits le long des axes en situation dominante, altérant ainsi la perception de l'entrée dans le village.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Eviter la fermeture de la vallée

Éviter le cloisonnement de la vallée par l'implantation de peupleraies et par la progression des strates arborées (aulnes, saules). Préserver la diversité des paysages de la vallée, tels que les marais, les prairies humides, la végétation ripisylve, les alignements de saules têtards, les haies. Préserver et développer les vues transversales sur la vallée. Gérer pour maintenir accessible les abords du cours d'eau. Dégager les vues sur les villages.

Maîtriser les extensions urbaines et

préserver le bâti ancien

Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Maîtriser les extensions urbaines afin de conserver la lisibilité des structures topographiques : maintenir les coupures urbaines, éviter l'occupation des crêtes, des hauts de versants, ainsi que de tout point majeur de découverte des paysages de la vallée. Préserver le patrimoine bâti ancien et celui de la reconstruction.

Révéler la présence de l'Omignon

Bien que le cours d'eau soit de taille modeste, sa présence anime le fond de la vallée. Il est déjà bien visible par endroit. Il mérite d'être encore plus visible lors des franchissements ou d'être signalé par son cordon de saules et dégagé des peupliers. De même le passage de l'Omignon dans ou près des villages pourrait être mieux aménagé afin de révéler le cours d'eau et de favoriser l'accès à ses berges.

Soigner les espaces publics

Les espaces publics des villages de cette vallée mériteraient une plus grande attention. La rue montant à l'église de Athies présente encore des pavés qui lui donne un charme certain qui pourrait être mieux mis en valeur. Monchy-Lagache a fait l'objet d'une rénovation intéressante et sobre de sa traversée, par contre les abords de l'église ont quand-même été couverts en enrobé. Plusieurs places de villages bénéficient de mails de tilleuls à faire perdurer.

Requalifier les petits sites industriels

Rénover le bâti ancien intéressant et lui trouver une nouvelle affectation. Détruire les bâtiments désaffectés de piètre qualité architecturale.



Conserver des fonds de vallée en prairie pour limiter les peupleraies qui ferment les vues. Devise



Eviter l'urbanisation linéaire. Monchy-Lagache



Requalifier le site de l'ancienne râperie. Monchy-Lagache



Des espaces publics et d'anciennes fermes à restaurer en gardant leur qualité. Athies



Une traversée aménagée sobrement. Monchy-Lagache



Mettre en valeur les abords des église en évitant l'enrobé banal. Monchy-Lagache



Eviter les locaux techniques aux abords des monuments. Devise

Grand ensemble paysager n° 39



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Santerre et Vermandois

Famille de paysage : vallée et plateau

Caractéristiques paysagères : larges collines de grande culture, vallées sèches, villages bosquets, forêts.

Composantes du paysage : culture, bosquet, boisement, église, prairie, larris, rideau, arbre isolé, calvaire.

Collines du Vermandois

SITUATION

Un paysage de collines au nord-ouest du plateau du Vermandois

Le site emblématique des collines du Vermandois s'étend au nord-est de Péronne, entre les vallées de la Cologne et de la Tortille.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage entre Bussu et Aizécourt-le-Bas été jugé emblématique en raison de son caractère particulièrement représentatif des Collines du Vermandois avec ces larges ondulations de grandes cultures, des villages bosquets bien délimités, des versants comportant rideaux et boisements, des itinéraires de découverte aux vues panoramiques.

D'amples ondulations de grandes cultures : un paysage bien lisible

Contrairement aux paysages de grandes cultures du Santerre, le relief s'affirme ici avec d'amples vallées sèches dissymétriques. Les pentes modérées s'étalent sur de grandes longueurs, donnant au paysage un caractère dynamique mais en même temps calme. La géométrie des parcelles cultivées apparaît alors tel un vaste patchwork au caractère graphique indéniable, révélé à la faveur de situations en léger belvédère. Les croupes des collines offrent des crêtes dégagées ou boisées qui modulent les vastes horizons.

Un vaste paysage plus diversifié qu'il n'y paraît

Ce paysage a été bouleversé au XIII^e siècle, lorsque les grandes abbayes médiévales ont entrepris le défrichement de l'immense forêt d'Arrouaise qui recouvrait tout ce territoire. Des boisements



Un paysage aux amplitudes ondulations, ponctué de villages bosquets. Driencourt



Les boisements occupent les hauts, les rideaux et les haies soulignent les pentes. Templeux-la-Fosse



Des bosquets ou remises ponctuent les grandes cultures. Liéramont



Le village-bosquet discret, adossé un léger relief boisé. Templeux-la-Fosse



La RD 118 filant le long d'une vallée sèche. Driencourt



Un patrimoine de fermes de la reconstruction en périphérie des villages. Templeux-la-Fosse

sont pourtant encore bien présents en haut de pentes, leur lisière sombre formant un contraste avec les cultures. Leur traversée apporte une touche plus intime. Des bosquets (remises) ponctuent par endroit les cultures. Les rideaux, les arbres isolés et les haies marquent les petits changements de topographie sur les versants, complétant le caractère graphique des champs.

Des villages bosquets

L'habitat isolé n'existe pas. Les villages se sont installés à la faveur du relief, entourés d'arbre ou encore calés sur un boisement. Ainsi le village de Templeux-la-Fosse est, comme son nom l'indique, implanté au pied d'un relief qui domine de 50 m une vallée sèche. Le versant abrupt, actuellement boisé, a longtemps servi de carrière de phosphate de chaux. Le village voisin de Nurlu a exploité des gisements de phosphate qui servait d'engrais au XIXe siècle et jusqu'aux années 1950. L'urbanisation, pour partie issue de la reconstruction, s'est organisée autour d'une ou deux rues principales. Les fermes de taille moyenne se sont installées en périphérie des villages. La perception depuis l'extérieur donne l'image d'un tissu bâti lâche, légèrement étalé.

Des routes rectilignes, ouvertes sur le paysage

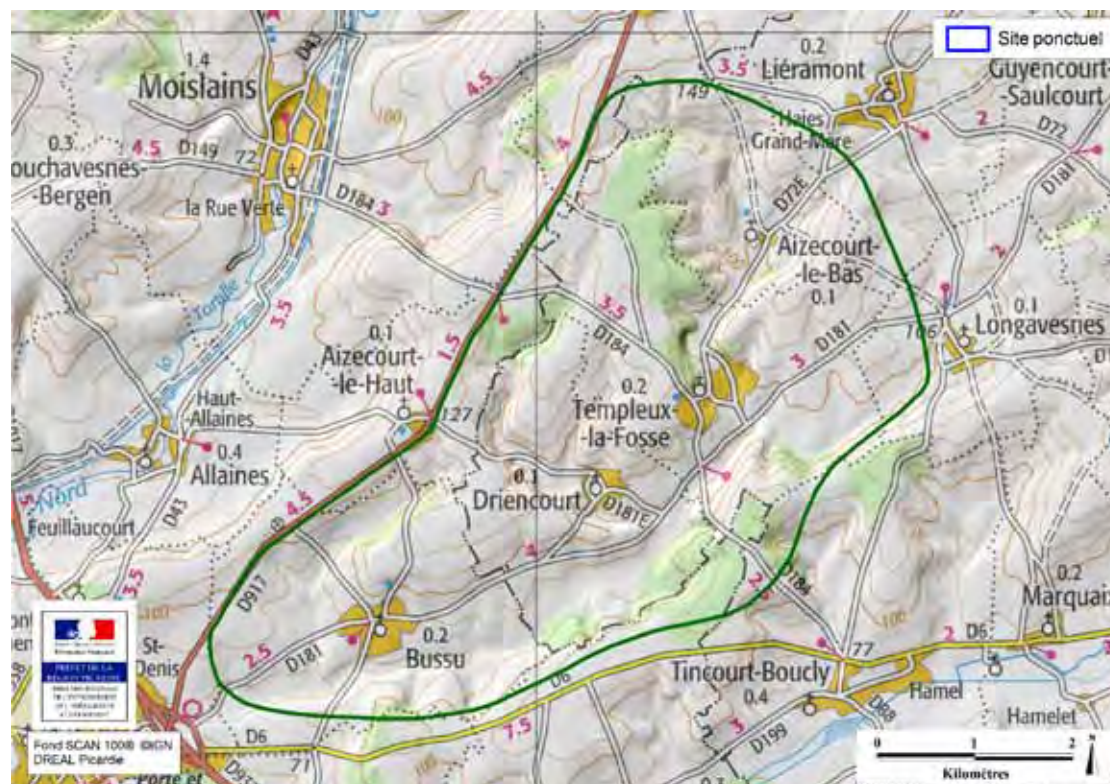
Les routes forment de longs traits dans les collines du Vermandois et offrent des vues continues. Deux itinéraires privilégiés donnent à voir avec force ce paysage :

- la D917 en crête offre des vues panoramiques, renforcées par l'écriture classique de cette grande route du XVIIIe siècle, associant un tracé formé par une succession de lignes droites raccordées par des virages.
- la D181 qui emprunte le fond d'une vallée

sèche et les routes qui la croisent, mettent en scène le relief (de Buire à Driencourt, ou de Templeux-la-Fosse à Nurlu).



Un petit patrimoine de calvaires ponctuant les routes. Bussu



Communes concernées :

- AIZECOURT-LE-BAS
- AIZECOURT-LE-HAUT
- BUSSU
- DRIENCOURT
- LIÉRAMONT
- LONGAVESNES
- TEMPEUX-LA-FOSSE

Collines du Vermandois

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

Ce paysage emblématique ne bénéficie d'aucune protection paysagère au titre des Sites.

Environnement

Ce territoire ne bénéficie d'aucune protection environnementale.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

La simplification des paysages de grandes cultures

L'intensification des cultures, les remembrements et l'absence d'entretien ou de renouvellement entraînent petit à petit la disparition des rideaux d'arbres, des arbres isolés ou des haies en limite de parcelles. Le paysage perd alors une certaine diversité et tend à se banaliser.

L'extension des villages

Ponctuellement par endroits des habitations se sont implantées en périphéries de villages, parfois isolées et déconnectées des centres. Dans ce paysage ouvert ces transformations, certes marginales, sont très visibles. C'est le cas notamment à Driencourt ou à Templeux-la-Fosse.

La construction de hangars en périphérie de villages

Ces constructions pénalisent la perception du village en affichant des volumes et des couleurs dissonants par rapport au reste des constructions. Ils sont en outre très visibles et marquent les entrées des villages.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

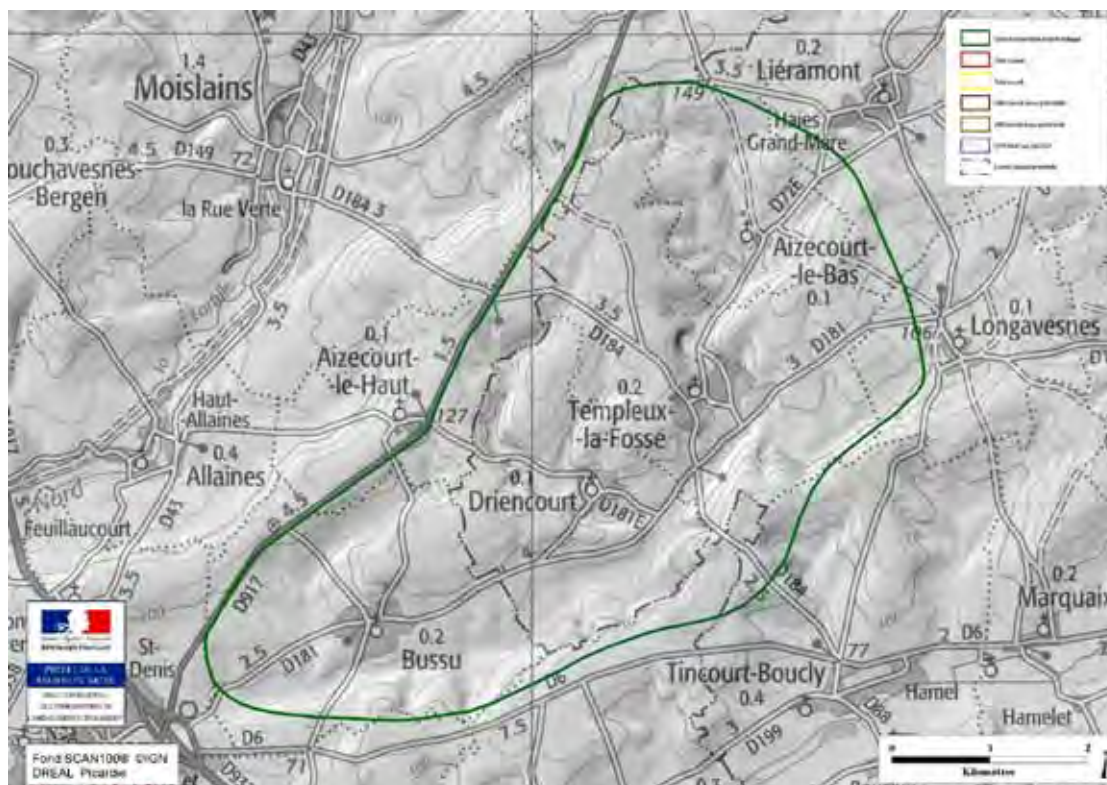
Maintenir une diversité arborée accompagnant les cultures des versants

Au sein de ces paysages ouverts de grandes cultures, préserver et replanter les haies et les rideaux sur les versants, ainsi que les arbres isolés. Ces structures végétales méritent d'être conservées ou replantées car elles constituent un des attraits des versants.

Valoriser axes routiers majeurs

Mettre en valeur les points de vue préférentiels sur les paysages des collines, créer des aires d'arrêt pour les plus intéressants. Soigner l'aménagement paysager des carrefours, valoriser les calvaires et les arbres isolés.

Maîtriser les extensions urbaines et préserver le bâti ancien



Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Maîtriser les extensions urbaines afin de conserver la lisibilité du village groupé « bosquet ». Eviter les implantations isolées. Préserver et réhabiliter le patrimoine bâti ancien.

Planter les tours de villages

Conserver et planter judicieusement les tours de villages pour mieux intégrer les constructions. Eviter les plantations de conifères formant des écrans. Maintenir des prairies et des vergers autour des villages.

Soigner les espaces publics

Encourager les aménagements simples des espaces publics et des traversées de villages en conservant leur caractère rural : privilégier la pelouse ou des bandes de plantes vivaces à l'enrobé par exemple. Créer des places près des églises dans les centres. Utiliser un mobilier simple.

Atténuer l'impact des bâtiments agricoles

Diminuer l'impact visuel des bâtiments trop prégnants dans le paysage par un travail de cicatrisation avec des plantations. Privilégier des couleurs sombres (noir, gris foncé...) à la place des teintes claires. Lors de tout nouveau projet, une réflexion sur les cônes de vue et les perspectives depuis le paysage alentour s'impose. Sensibiliser sur la qualité architecturale des hangars très visible en périphérie des villages.

Etre vigilant sur les projets éoliens

Compte tenu des grandes ouvertures et de lignes de forces données par les crêtes des collines, une vigilance s'impose pour maîtriser l'implantation des projets éoliens et éviter les éventuels effets d'écrasement visuel des villages.



Améliorer la qualité architecturale et soigner les abords des hangars agricoles. Driencourt



Eviter le mitage par des constructions isolées et maîtriser les plantations de résineux qui forment des écrans. Driencourt



Améliorer les abords des bâtiments patrimoniaux et aménager les espaces publics (place). Driencourt



Maintenir et replanter les petits talus des versants. Templeux-la-Fosse



Continuer à maîtriser la périphérie des villages. Attention aux nouvelles constructions qui pourraient transformer complètement la périphérie du village. Templeux-la-Fosse

Grand ensemble paysager n°40



Fiche synthétique

Département de la Somme

Unité paysagère dans l'atlas des paysages départemental : Amiénois

Famille de paysage : vallée

Caractéristiques paysagères : vallée humide, agglomération d'Amiens.

Site d'intérêt ponctuel : l'agglomération d'Amiens

Composantes du paysage : étang, rivière, marais, peupleraie, friche, canaux, petit port, venelle, ile, quai, jardin potager ou d'agrément, cabane, immeuble, petite maison, ponton, pont.

Hortillonnages

SITUATION

Le fond de vallée de la Somme dans la partie est d'Amiens

Juste après la confluence de la Somme et de l'Arve, les hortillonnages occupent le fond de la vallée dans la partie est de l'agglomération d'Amiens. Le site est entouré également par les communes de Camon et Longueau.

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Le paysage des hortillonnages d'Amiens a été identifié comme emblématique en raison de son caractère singulier avec ses ambiances jardinées aux portes de la ville. L'urbanisation borde le site qui apparaît comme un dédale de canaux et de chemins que l'on découvre à pied ou en barque. Ces espaces alliant maraichage, jardins d'art ou d'agrément donnent de nombreux espaces de détente très prisés des habitants et des touristes.

Une origine très ancienne

La culture du fond de la vallée pour produire des légumes apparaît à l'époque gallo-romaine mais sans périmètre connu. Vers 1492 les archives mentionnent explicitement le terme d'hortillonnage. La célèbre cathédrale d'Amiens aurait été construite sur un champ d'artichauts ! Au fil du temps la surface des hortillonnages s'amenuise. Au XVème siècle ils couvrent 1500 hectares, réduit à 500 hectares en 1900, puis 300 hectares de nos jours. L'urbanisation a progressé sensiblement au fil du temps (quartiers, voies ferrées) encerclant les fonds humides cultivés.

Un dédale jardiné

Les hortillonnages constituent un lieu souvent intime à l'échelle du piéton, du jardinier ou du



Un réseau labyrinthique de canaux découpant des parcelles cultivées. Amiens



Le charme d'une urbanisation étroitement imbriquée avec les hortillonnages. Amiens



Un petit port, point de départ de nombreuses visites en barque, moyen idéal pour accéder aux hortillonnages. Camon



Des venelles aménagées donnant accès à l'eau. Camon



Petites parcelles et fleurissement animent le marais. Amiens



Des vastes étangs en miroir, nappés de nénuphars. Camon

pêcheur. Un réseau de canaux aux formes géométriques sépare des levées de terre. Toutes les parcelles sont différentes, laissées à la libre initiative de leur occupant. Une diversité, telle une vaste mosaïque, apparaît au fil de l'eau. Chaque parcelle est une découverte en soi, mêlant fleurs et légumes, végétaux taillés, ou bien encore sculptures. Tout un vocabulaire d'aménagement se retrouve à travers le site : margelle, lavoirs, amenée d'eau, petits ports. Le cœur du marais conserve néanmoins un aspect mystérieux, difficile d'accès, si ce n'est en barque à fond plat.



Les hortillonnages sont des lieux de promenade et d'animations culturelles. Camon

Communes concernées :
AMIENS
CAMON
LONGUEAU

De grands miroirs d'eau

Les parcelles jardinées sont complétées par de vastes étangs couverts de nénuphars. Ils fournissent de vastes ouvertures dans le fond de la vallée. Certains, plus petits, laissent entrevoir comme des « chambres » cloisonnées par les arbres. Leur découverte s'effectue par des cheminements piétons sur les berges mais rarement depuis les routes, sauf à l'occasion du passage sur la chaussée Gambier.

Une frange urbaine environnante

Une des caractéristique importante des hortillonnages est sa relation avec la ville alentours. La densité urbaine crée un contraste mais en même temps s'imbrique avec l'ambiance des jardins. C'est justement cette composition qui en constitue un des charme. Les espaces publics (jardin public, venelles), les silhouettes de la cathédrale et de la tour Perret, les rues en surplomb, les chaussées plantées longeant un canal et les ouvrages (pont, quai) sont autant d'éléments qui établissent des liens entre la ville et les hortillonnages qui sont finalement indissociables.



Hortillonnages

INVENTAIRES ET PROTECTIONS

Paysage

La partie la plus proche d'Amiens, la plus typique, bénéficie d'une protection paysagère au titre des Sites inscrits.

Environnement

L'ensemble du fond de vallée est en Natura 2000 et inventorié en Znieff de type 1 et 2.

ÉVOLUTIONS ET ENJEUX PAYSAGERS

L'enfrichement des hortillonnages

Certaines parcelles s'enfrichent et se referment sous la végétation. Cela peut être temporaire

dans l'attente d'un repreneur pour les cultures ou bien plus définitif. La strate arborée a aussi progressé sur certaines parties, notamment aux abords des étangs avec des peupleraies. Certaines vues se sont donc refermées, diminuant la perception du site.

Les mutations du foncier en bordure du marais

Des friches artisanales sont visibles entre la rue de Verdun et la Somme. Ces endroits sont stratégiques pour le devenir du site, à proximité de l'eau et proche du centre d'Amiens.

La cabanisation ou la viabilisation des constructions dans les hortillonnages

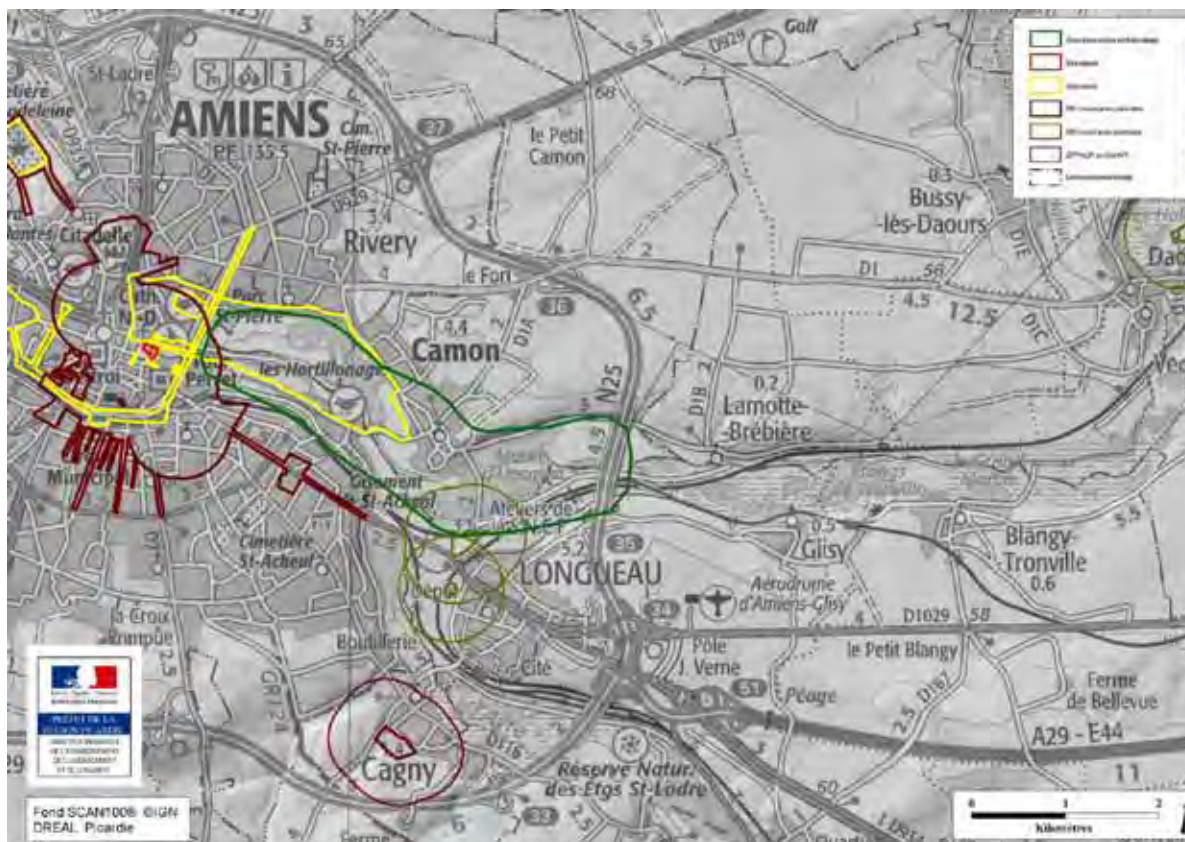
Quelques maisons se sont implantées sur les jardins entourés de canaux. Elles ont créé des accès par des passerelles.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Eviter une trop grande fermeture du site par les arbres

Le site est très visité et fréquenté, tant par les habitants que par les touristes. Il est donc important de mettre en valeur les vues : les vues transversales à la vallée, les perspectives le long des canaux et de la Somme, ou bien encore les vues depuis les points en belvédère des franges urbaines.

Mettre en valeur le contact entre l'urbanisation et les jardins. Soigner les espaces publics



La qualité des aménagements des abords des jardins et le lien avec le tissu urbain sont essentiels à la perception du site. Il est important de continuer à soigner les espaces publics, les abords de voies longeant les canaux, les bords de parcelles bien visibles... par des aménagements simples, de qualité reprenant un vocabulaire lié à l'eau avec des pontons, des emmarchements, des passerelles, des quais ou bien encore des venelles d'accès. Cela fait partie de l'identité des lieux.

Valoriser les parcelles artisanales délaissées

Améliorer la qualité des limites de propriétés artisanales, renaturer les surfaces imperméabilisées, redonner accès aux berges privatisées, créer des équipements de loisirs à ces emplacements, dépolluer les sites, créer des cheminements piétons et cyclables le long des voies (rue de Verdun).

Encourager des pratiques paysagères et maraichères

Favoriser l'utilisation maraîchère des terrains qui pourrait disparaître au profit des jardins d'ornement. Encourager l'utilisation des végétaux typiques des marais : saules têtards, aulnes... en évitant les peupliers. Nettoyer les canaux pour conserver la visibilité de l'eau.



Une fréquentation cycliste à développer. Longueau



Attention à maintenir des ouvertures le long de la Somme qui comme ici ont tendance à se refermer par la végétation. Camon



Veiller à maintenir les points de vue en léger belvédère en coupant les rejets. Camon



Continuer à développer cet aménagement de qualité des espaces publics. Camon



Requalifier les parcelles artisanales en bordure des hortillonnages. Amiens



Requalifier les rues longeant les hortillonnages et créer des espaces pour les vélos. Amiens



Une allée bien gérée bordant les canaux : bas coté enherbé, alignement d'arbres. Amiens



Un traitement simple mais de qualité de bord de canaux le long des parties urbanisées. Amiens



Conserver des vues et des liaisons entre les hortillonnages et le centre d'Amiens. Amiens.



Lexique

BAS-CHAMPS : espaces de plaine littorale imparfaitement drainés, cloisonnés par des digues naturelles ou artificielles (royon) et utilisés pour le pacage des moutons ou certaines cultures, notamment de fleurs et de légumes; ils ne sont pas à l'abri des inondations, d'origine fluviale ou marine, en cas de fortes pluies et de tempêtes susceptibles de rompre des digues; ils sont drainés par des canaux.

CAVÉE : route encadrée par des talus abrupts formant un itinéraire en creux.

COURTIL : écran boisé qui cerne les villages des plateaux picards. Vue de loin, cette ceinture végétale donne aux communes la silhouette caractéristique d'un bosquet d'où émerge un clocher d'église. Cette enceinte verte, comprenant jardins, vergers, prés bocagers et bosquet, constituait une réserve de bois et aujourd'hui continue de former un écran qui abrite des vents.

FALAISE VIVE, FALAISE MORTE : une falaise vive est soumise directement à l'action de la mer. Portion de littoral abrupt, elle domine les eaux d'au moins quelques mètres. Elle est précédée d'un replat, de largeur variable, recouvert par une faible profondeur d'eau : le platier. Une falaise morte, peu à peu séparée du rivage par des sédiments ou à la suite d'une baisse locale du niveau de la mer, cesse d'être une forme littorale vivante pour devenir un simple versant continental. Certaines falaises mortes peuvent être situées à plusieurs kilomètres du rivage.

HUTTEAU : abri de chasse dans les marais de Somme.

LARRIS : terme picard désignant les coteaux secs ou les pelouses calcicoles caractérisées par une végétation herbacée plus ou moins rase. Occupant souvent les fortes pentes où le calcaire domine, les sols pauvres et orientés vers le soleil, ces pelouses bénéficient de conditions de chaleur et de sécheresse quasi méditerranéennes. Ces coteaux calcaires peu propices à



la culture étaient voués au pâturage ovin. Cette activité pastorale est donc à l'origine du paysage typique de larris. Les conditions particulières de sécheresse ou de lumière maintenues par ce pâturage régulier, permettent à une faune et une flore spécifique d'occuper ces espaces d'herbes rases.

MOLLIÈRE : pré salé et mouillé des bords de la Manche et de la baie de Somme (équivalent local des termes plus généraux schorre ou herbu); on y élève des moutons de pré salé; les mollières ont progressé et réduit la surface de la baie de Somme depuis le Moyen Âge.

POULIER : partie de la côte d'un estuaire qui tend à avancer en une pointe de galets plus ou moins recourbée, sous l'effet de l'accumulation par les courants littoraux.

RENCLÔTURE : aire conquise sur les marais des Bas-Champs par appropriations successives et entourée de digues de terre; le nom s'applique aussi, par raccourci, à la digue; celle-ci comporte en principe une «porte de mer» pour l'évacuation des eaux.

RIDEAUX : modelé typique des pays crayeux formant un talus linéaire d'environ 1 à 3 m de dénivelé, sur les versants à faible pente de vallées. Ils sont parfois accompagnés de végétation arbustive ou arborée. En France, les rideaux, sont présents dans le nord du Bassin parisien, en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais.

ROYON : petite digue de renclôture facilitant l'exploitation des marais des Bas-Champs.

VALLEUSE : dépression du terrain permettant l'accès à la mer. Sur le reste de la côte, cet accès est empêché par la hauteur des falaises crayeuses.

On distingue :

- les valleuses vives : dépressions naturelles ;
- les valleuses mortes : l'accès au rivage nécessite alors un aménagement humain (escalier...);
- les valleuses perchées : simples dépressions du terrain mais ne permettant pas l'accès au rivage.

Les valleuses sont en général peu peuplées, sauf à leur embouchure. Les versants sont boisés car la craie affleure, à cause de l'érosion : il est donc impossible d'y pratiquer l'agriculture.

TOUR DE VILLE : chemin périphérique qui marque traditionnellement la limite entre l'espace du village et les champs et appelé encore aujourd'hui «chemin du tour de haie» ou «tour de ville»



Sources

Etudes départementales

Atlas des paysages de la Somme (2007)

Inventaire des paysages du département de la Somme (2001)

Etudes locales

Projets de classement des mémoriaux de Thiepval et Beaumont-Hamel (2011)

Etude de la ZPPAUP du Crotoy (2009)

Etude préalable à l'OGS de la Baie de Somme (2006)

Plan de paysage de la Communauté de Communes de Moyenneville (1998)

